

Initiatives : 11 pages d'offres d'emplois

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15317 – 7 F

MERCREDI 27 AVRIL 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Ouvertes pour la première fois à toute la population

Les élections en Afrique du Sud commencent dans un climat d'extrême tension

Le suffrage universel est enfin en vigueur. Les premières élections multiraciales de l'histoire sud-africaine ont commencé mardi 26 avril, avec le bruit des attentats à la bombe en écho. Depuis samedi, treize actes terroristes ont été commis dans tout le pays, tuant vingt et une personnes, en blessant des dizaines d'autres. La police attribue à l'extrême droite la responsabilité de ces violences. Le gouvernement a annoncé la mise en œuvre d'importantes mesures de sécurité. Après Johannesburg et Germiston, Pretoria, à son tour, a été touchée par l'explosion d'une bombe : deux personnes ont été tuées et vingt-neuf autres blessées, lundi soir, dans un restaurant fréquenté par des Noirs.



Volonté d'intimidation

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Le premier jour du scrutin est réservé aux «votes spéciaux», c'est-à-dire aux malades, aux infirmes, aux vieillards et aux personnels de la police et de l'armée qui seront de service les jours suivants. Les électeurs sud-africains à l'étranger, soit quelque trois cent mille personnes, votaient également, mardi, dans leurs consulats et ambassades. Mercredi et jeudi, ce sera au tour des autres électeurs. Plus de vingt-deux millions de Sud-Africains sont appelés aux urnes pour élire un Parlement national et neuf Parlements régionaux. Les premiers résultats devraient être connus samedi. Les résultats définitifs seront rendus publics deux jours plus tard. Plus de cent mille policiers – soit quarante mille de plus qu'initialement prévu – seront déployés dans tout le pays pour permettre aux électeurs de se rendre aux urnes en sécurité, a annoncé, lundi 25 avril, Gert Myburg, vice-ministre de la loi et de l'ordre, en commentant les efforts fournis par ses services pour assurer le bon déroulement du scrutin malgré les attentats qui, depuis samedi, secouent le pays. Des milliers de réservistes seront appelés en renfort, a également annoncé le vice-ministre.

Quelques heures après l'annonce de ces mesures, un nouvel attentat était pourtant commis à Pretoria contre un restaurant noir du quartier de Marabastad. Selon les témoins, la bombe, qui a explosé en faisant deux morts et vingt-neuf blessés, aurait été lancée d'une voiture par deux Blancs.

Les attentats commis ces derniers jours sont de différentes sortes. Des bombes de petite et moyenne puissance, placées dans des locaux administratifs, ont explosé dans plusieurs régions du pays, ne faisant que des dégâts matériels. Entre dimanche et lundi, plusieurs bureaux de vote ont ainsi été visés dans le nord et l'ouest du Transvaal, dans l'East- Rand et dans le Cap-Oriental.

GEORGES MARION

Lire la suite et nos informations pages 8 et 9

Une nouvelle ère

En se rendant aux urnes, de mardi à jeudi, les Sud-africains – tous les Sud-africains – sans distinction de race, de couleur ou de sexe, inaugurent une nouvelle ère de leur histoire. Pendant des siècles, et particulièrement au cours des quarante-six dernières années, 80 % de la population a été privée de ses droits les plus élémentaires par la minorité blanche.

En arrivant au pouvoir en 1948, le Parti national a légiféré et codifié, à longueur de sessions parlementaires, pour mettre en place le plus inique des systèmes politiques, fondé sur la ségrégation raciale : l'apartheid. Justifier l'injustifiable – en se référant souvent à la Bible – a pris quarante ans.

Il aura fallu pour y mettre fin qu'une poignée de ces Blancs, parmi les plus éclairés, comprennent que ce système, portant en lui-même les gènes de son autodestruction, était immanquablement voué à l'échec et s'engagent dans une longue et difficile négociation avec les représentants des communautés opprimées. En quatre ans, Frederik De Klerk, sans qui rien n'aurait été possible bien qu'il fût lui-même un ardent défenseur de l'apartheid, a légalisé les partis interdits pendant trente ans, libéré Nelson Mandela, aboli «les piliers» de l'apartheid et mis son pays sur la voie de la démocratie. Quatre ans pour défaire ce qui avait été méticuleusement élaboré en quarante !

«Un homme, une voix», Nelson Mandela s'est battu, sa vie durant, pour ce principe. En sortant de vingt-sept ans de détention, le 11 février 1990, celui qui fut «le plus ancien prisonnier politique du monde» l'a dit : «Je suis libre, mais je n'ai toujours pas le droit de voter !» Sans lui, non plus, rien n'aurait été possible.

C'est la volonté conjuguée de ces deux hommes pour inscrire l'Afrique du Sud dans la modernité et dans le concert des Nations, qui rend, aujourd'hui, leur dignité aux Noirs sud-africains et, plus généralement, aux non-Blancs. Mais la collaboration de ces deux hommes ne peut s'arrêter là. L'œuvre commune n'est pas achevée. Le 10 mai – sauf accident – Nelson Mandela sera officiellement investi président de la République. Un Noir à la tête de l'Etat ! Mais il nommera, c'est prévu, Frederik De Klerk, à l'un des deux postes de vice-président que prévoit la Constitution intérimaire.

L'ancien oppresseur et l'ancien opprimé continueront sur la voie qu'ils ont tracée. Car le plus dur reste à faire. L'apartheid est aboli, mais le monstre a la vie dure : les séquelles sont là pour des années encore. Il leur faut maintenant trouver le courage, l'énergie et les moyens matériels d'effacer les inégalités. Faute de quoi, la majorité des Sud-africains continuera de subir le poids d'un apartheid social et économique.

M 0147 - 0427 - 7,00 F

Le dernier des quarks

Une équipe internationale aurait mis en évidence, près de Chicago, le « quark top » la dernière des douze particules élémentaires permettant de décrire l'Univers

Depuis plus de vingt ans, on le traquait dans tous les laboratoires du monde. Depuis plus de vingt ans, les physiciens cherchaient des manifestations de sa présence dans les grandes gerbes de particules que fournissent ces formidables briseurs de matière que sont les grands accélérateurs de particules (1). En vain. La nature se refusait à eux. Il manquait toujours au tableau de chasse des chercheurs le « quark top », cet ultime grain de matière sans lequel il est difficile d'écrire l'histoire de l'Univers.

Ce sixième quark, que les équipes du laboratoire européen pour la physique des particules (CERN) avaient cru, à tort, « apercevoir » en juillet 1984, les Américains du Fermi-Lab de Batavia (Illinois) l'auraient peut-être mis en évidence, comme l'annonce le *New York Times* dans son édition du 26 avril. La nouvelle demande à être confirmée, d'autant que le nombre d'évènements enregistrés sur le Tevatron, le puissant accélérateur de particules du Fermi-Lab, se limite à seulement quinze. C'est trop peu pour des certitudes, mais c'est encourageant pour les physiciens.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

Lire la suite page 12

(1) Ces machines, fort coûteuses et de grande taille (le LEP du CERN a 27 km de circonférence), permettent soit de bombarder des cibles fixes par des particules dotées d'une grande énergie, soit de faire entrer en collision des particules très énergétiques circulant en sens inverse. De ces terribles chocs, naissent de nouvelles particules dont certaines n'existaient à l'état libre qu'au moment du Big Bang, c'est-à-dire des premiers instants de l'Univers.

Manifestation antifasciste en Italie

Des centaines de milliers de personnes ont manifesté lundi 25 avril à Milan pour commémorer la chute du fascisme, alors que se développe dans le pays une polémique sur l'évaluation historique et politique de la période mussolinienne. Cette manifestation était également placée sous le signe de la défense des valeurs de la gauche et de l'antifascisme, au moment où la coalition des droites conduite par Silvio Berlusconi va entamer des négociations pour former le nouveau gouvernement.

pages 4 et 5

La saison de la Comédie-Française

Un grand cycle consacré à Racine, un autre aux romantiques français et allemands : Jean-Pierre Miquel, nouvel administrateur général du premier des théâtres nationaux, expose sa saison. La grande maison devra modifier ses habitudes. La salle Richelieu fermera pour travaux jusqu'au mois de décembre, les spectacles se donneront à Mogador et à l'Opéra-Comique. Simultanément à cette « délocalisation », la troupe sera rajeunie, étendue. De nouveaux statuts sont à l'étude.

page 18

La privatisation de l'UAP

Capitalisme à la française

IL serait évidemment bien peu convenable d'écrire que M. Balladur et son ministre de l'économie bradent l'UAP, le premier assureur français, à l'occasion de sa privatisation. L'adjectif usuel et décent pour évoquer les prix de vente des entreprises publiques mises sur le marché est «attractif». On dira donc, poliment, qu'à 152 F le cours de l'UAP est «très attractif». Le gouvernement se défend en soulignant que la décote entre le prix de vente de l'action UAP et le dernier cours coté est inférieure à celle qui apparaissait lors des privatisations précédentes. C'est incontestable. A cela près que l'action UAP a depuis le début de l'année chuté de plus de 25 % ! De là à conclure que l'UAP est vendue à un moment particulièrement inadéquat, il n'y a qu'un pas... qu'il faut franchir.

D'abord parce que la Bourse de Paris traverse une passe difficile. Son orientation est plutôt à la baisse. Ensuite parce que la compagnie d'assurances n'est pas au mieux de sa forme. «Plombée» par les pertes immobilières de sa filiale, la banque Worms, elle a de surcroît dégagé dans ses métiers traditionnels un profit modeste. La chose est si vraie que Jacques Friedmann, son nouveau président, qui s'est rendu aux Etats-Unis pour convaincre les investisseurs américains de s'y intéresser, n'a pas fait – c'est le moins que l'on puisse dire – le triomphe espéré. Dès lors, il faut se demander pourquoi le gouvernement a pris le risque.

Là encore, la réponse est simple : il a besoin d'argent, pour tenter de limiter un déficit budgétaire dont la maîtrise lui échappe. Car il ne s'agit plus aujourd'hui, au contraire de ce qui était «claironné» en 1986, de privatiser pour réduire l'endettement de l'Etat ou engager des réformes structurelles. Plus prosaïquement, on vend l'argenterie pour boucher les trous, en attendant la reprise et l'élection présidentielle de 1995. A défaut de préparer l'avenir, cette opération aura du moins le mérite de faire quelques heureux. Les petits porteurs d'abord, qui ne manqueront sans doute pas à cette occasion de donner au premier ministre une nouvelle «preuve de confiance». L'establishment financier ensuite, qui voit enfin tomber dans le domaine privé ce mastodonte riche de participations de toute nature permettant de tisser des liens entre amis. Ces liens qui font tout le charme du capitalisme à la française...

PHILIPPE LABARDE

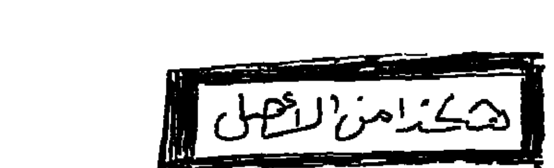
Lire nos informations page 22

La spéculation inquiète les grands argentiers

Réunis à Washington le 25 avril, le Groupe des dix pays les plus industrialisés (G10) a souligné «la nécessité d'améliorer la connaissance du fonctionnement des nouveaux produits sur les marchés financiers». Un rapport sur ce thème doit être présenté par l'Italien Lamberto Dini lors de la réunion annuelle du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Les grands argentiers s'attaquent là à un problème fondamental. Chaque jour, plusieurs centaines de milliards de dollars sont échangés par l'intermédiaire d'options de *future* (anticipation) ou de *swap* (échange). Les plus puissants de ces opérateurs sont des gestionnaires de fonds d'arbitrage (*Hedge funds*), dont le plus connu est le financier américain d'origine hongroise, George Soros.

page 21

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).



DÉBATS

UNION EUROPÉENNE

L'impuissance dans l'obésité

Les promesses du traité de Maastricht n'ont pas été tenues. La primauté du politique a été remise en cause. Une grande zone européenne de libre-échange se réalise en lieu et place de l'espace démocratique espéré. Le résultat : une Europe obèse et impuissante.

par Claude Cheysson

NOUS sommes nombreux à avoir recommandé l'approbation du traité de Maastricht parce que celui-ci affirmait la primauté du politique, prévoyait que des «politiques» pourraient être adoptées à la majorité et qu'elles seraient contrôlées démocratiquement. Certes, il y avait bien des aspects déplaisants dans ce traité. Mais dix des Etats membres reconnaissaient que tout ne devait pas être laissé au seul jeu du marché : des actions communes de recherche, d'aménagement du territoire, de protection de l'environnement, de développement des infrastructures essentielles seraient convenues entre les Etats de l'Union, dans le cadre de politiques communes de protection et de promotion sociales. Les Etats membres et la Communauté affirmeraient ces actions et politiques d'une seule voix, dans l'appui au développement du tiers-monde le plus proche et face aux concurrents, ainsi que dans les enceintes internationales de compétence commerciale, mais aussi monétaire, ce qui comporterait la nécessité d'évoluer vers une monnaie unique. L'ensemble serait inspiré et contrôlé démocratiquement, notamment par le Parlement européen.

L'engagement venait au bon moment. Alors que l'ordre mondial libéral et les progrès technologiques multiplient les exclusions, notamment par le chômage, il est essentiel que les puissances publiques assument pleinement leurs responsabilités vis-à-vis de tous, pauvres et riches, faibles et puissants. Il faut résolument entreprendre les actions qui assureront la multiplication des emplois et des activités. Celles que cite le texte de Maastricht en sont : elles s'inscrivent dans un cadre assez large, celui de l'Union européenne, elles peuvent donc être projetées et défendues à l'extérieur.

Le rêve était-il insensé? Dans le cadre de la négociation d'élargissement qui vient de s'achever au niveau gouvernemental, il a été confirmé qu'en fait toute décision devait, dans la Communauté, être prise à l'unanimité, et cela sera confirmé lors de la «révision» prévue en 1996, également à l'unanimité. La Grande-Bretagne a gagné; John Major a même obtenu plus que Mme Thatcher puisque disparaît la possibilité pour quelques membres de la Communauté de s'entendre entre eux en exemptant Grande-Bretagne et consorts, comme cela a été fait parfois au conseil européen. L'approfondissement de la Communauté entre ceux qui le peuvent et le veulent est interdit.

Simultanément, le rythme des élargissements s'accélère. Avec d'autres règles institutionnelles, cela aurait été favorable lorsqu'il s'agit de pays démocratiques, de niveau de vie et de structures sociales avancés. Mais chacun sait dès maintenant que bien d'autres Etats vont suivre – l'Allemagne, dont le regard est tourné vers l'Est, y tient. Or leur entrée dans la Communauté rendra impossible toute nouvelle politique, en particulier celles qui ont été visées à Maastricht; chacun doit savoir aussi que le coût des politiques actuelles deviendra alors tel qu'elles devront rapidement être réduites, voire abandonnées. L'Angleterre voit avec délectation se réaliser ainsi le vœu de ses premiers ministres successifs : une grande zone européenne de libre-échange et rien d'autre. Quant à la démocratisation des processus grâce à l'action du Parlement européen, les gouvernements ont, à l'unanimité, reconnu que l'idée était définitivement abandonnée – à supposer qu'elle ait traversé leurs esprits. On y a même inutilement ajouté l'humiliation des élus actuels, qui ont reçu l'ordre de se prononcer dans les quinze jours – dans le sens, bien entendu, qu'a choisi le conseil.

Ainsi se dessine l'avenir de l'Union : large, de plus en plus large, incapable de toute ambition, exemptée de tout contrôle démocratique. Certains seraient tentés de l'écrire autrement : obèse, châtrée, impuissante. Ce n'est pas de cette Europe-là que nous avons besoin.

► Ancien ministre des relations extérieures (1981-1984), Claude Cheysson est député européen (PS).

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani
gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
directeur de la rédaction
Eric Pialloux
directeur financier
Anne Chaussebourg
directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Laborde

Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre
Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

Bruno Frappat
directeur éditorial
Manuel Lucbert
directeur du «Monde des débats»
Alain Rollat
délégué auprès du directeur général
Michel Tatu
conseiller de la direction
Daniel Vernet
directeur des relations internationales
Alain Fourment
secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

ENVIRONNEMENT

La lumière du futur

La crainte des excès des technologies et la volonté, salutaire, de préserver l'environnement, ne doivent pas nous conduire à freiner le progrès scientifique. Non seulement il n'y a pas de «risque zéro», mais la volonté d'éliminer tout risque peut être dangereuse pour la démocratie.

par Jean-Marie Lehn

LA défiance de certains à l'encontre de la science, la peur vis-à-vis de ses réalisations techniques s'appuient trop souvent sur une crainte diffuse : il existerait «des choses auxquelles il ne faut pas toucher», sous peine de catastrophe. Ce mythe d'une nature intrinsèquement pure, dont l'homme viendrait troubler l'harmonie, est sous-tendu par toute une éducation, presque une «religion». Mais il faut être clair : la nature est indifférente à l'homme. C'est à nous, qui y vivons, de nous préoccuper d'elle – l'inverse n'existe pas. C'est à nous d'y trouver notre place, de nous y intégrer, d'y façonner un environnement dans lequel nous nous sentons bien, et qui, d'ailleurs, peut être différent selon les cultures.

Ce préalable n'évacue pas, bien évidemment, la question fondamentale : quel danger peut présenter telle ou telle nouvelle invention pour l'avenir de l'humanité? Mais il convient de se placer dans une perspective historique. L'émergence de cette préoccupation est le résultat de l'évolution qui a abouti à un être – l'homme – capable de se prendre lui-même en charge. Et, sauf cataclysme (naturel ou provoqué), l'homme finira inévitablement par contrôler sa propre évolution. Ne nous leurrons pas : s'il en acquiert la capacité, il en fera forcément usage. Pour le meilleur et pour le pire. Cela est probablement encore très lointain, mais il faut y réfléchir dès maintenant, le prendre en compte, s'efforcer de savoir où, et jusqu'où, aller.

Les technologies de la vie semblent toucher à un mystère fondamental susceptible de déchaîner des forces incontrôlables. C'était aussi un peu le cas de l'atome, qui a libéré des forces difficiles à contrôler. Nous ne les avons que moyennement contrôlées, mais cela aurait pu être pire. Nous aurions pu faire sauter toute la planète. Finalement, ce premier et douloureux examen de passage nous a peut-être préparés à maîtriser un peu mieux la nouvelle puissance que l'humanité s'est donnée avec les biotechnologies.

Les réalisations et les potentialités du génie génétique suscitent beaucoup de réticences (en Allemagne plus qu'en France). Mais les bienfaits qu'elles peuvent apporter sont innombrables, ne serait-ce que dans le domaine de la santé, grâce aux molécules et protéines présentes dans les vaccins ou les autres facteurs. Quand leurs sources sont entièrement naturelles, ces substances ont toutes les chances d'être contaminées par d'autres molécules tout aussi naturelles, mais incompatibles avec la santé du corps humain. Les biotechnologies peuvent résoudre ce problème, et l'on a vu récemment que le génie génétique permettait d'obtenir une hormone de croissance indemne du «prion» porteur de la maladie de Creutzfeldt-Jakob, qui infecte la même substance d'origine humaine. Ces technologies nous permettront de venir à bout de nombreuses maladies héréditaires ou virales comme le sida.

L'opposition entre chimie et nature

Mon domaine, la chimie, souffre du même phénomène de rejet de la part des tenants de l'environnement. Là aussi, le malentendu est de taille. On oppose «chimie» et «nature». Mais un produit est toujours chimique, qu'il soit naturel ou non. Dans un cas, il est généré par une plante ou un animal; dans l'autre, il est fabriqué en laboratoire. Mais cette différence d'origine ne porte pas forcément sur sa composition, et une substance «naturelle» n'a aucune raison d'être moins toxique que son équivalent synthétisé en laboratoire qui est, au contraire, généralement plus pur. Il y a quelques années, l'Américain Bruce Ames, professeur à l'université de Berkeley, a eu l'idée d'appliquer aux produits agroalimentaires le test qu'il avait mis au point pour déterminer le caractère cancérigène ou non des substances chimiques artificielles. Le nombre d'aliments potentiellement cancérigènes qu'il détecta ainsi est impressionnant – 99,99 % d'entre eux étaient «entièrement naturels».

Cela dit, il faut évidemment éviter que l'industrie chimique ne vienne dégrader le milieu naturel. Mais, là encore, il convient d'être clair. Une usine peut parfaitement ne pas fumer ni émettre d'odeurs nauséabondes si on s'en donne les moyens. Elle est, en revanche, le plus souvent indispensable à notre bien-être. J'estime, de surcroît, que l'esthétique industrielle n'est pas inintéressante et, de toute façon, pas plus «artificielle» qu'un certain nombre d'œuvres d'art.

Le risque zéro n'existe pas

S'il est impératif que l'activité industrielle ne soit ni désagréable ni dangereuse, l'état de nos connaissances ne nous permet malheureusement pas toujours d'en estimer précisément les risques et les dangers. Ces lacunes représentent une incitation supplémentaire pour poursuivre les recherches scientifiques, mais la connaissance ne résout pas tout. Entre un danger certain et un risque possible, le choix est facile. Entre un agrément et un risque possible, il l'est beaucoup moins. Les avertissements des scientifiques n'empêchent pas toujours les gens de continuer à fumer. Faut-il pour autant le leur interdire? Je ne le pense pas.

Le risque apparaît avec la vie. Le risque zéro n'existe pas, sinon dans un monde mort. Sur le plan pratique, la volonté d'éliminer systématiquement tout risque peut se révéler très dangereuse pour la démocratie. Elle peut conduire à l'élaboration de tout un fatras de réglementations justifiées ou non, mais de toute façon toujours insuffisantes, et qui seront fatales à notre liberté d'action. Il ne s'agit pas, évidemment, de revenir en arrière. Mais il ne faut pas oublier, non plus, que Pasteur a expérimenté son vaccin contre la rage dans des conditions qui, aujourd'hui, feraient frémir.

De la même manière, on commence seulement à comprendre comment fonctionne l'aspirine. L'introduction, au début du siècle, de ce médicament fabuleux n'aurait pas été possible avec les réglementations actuelles. Comme pour le vaccin de Pasteur, ce fut un coup de poker qui, dans le contexte actuel, apparaîtrait comme très dangereux. Replacés dans leur époque, ces choix étaient sans doute justifiés. On peut s'entourer de toutes les précautions imaginables, toute décision implique forcément une prise de risque. Plus tard, à la lumière de connaissances nouvelles, elle peut apparaître comme une erreur tragique. Devant l'Histoire, son auteur en sera alors responsable. Mais pas «coupable», à mon avis, s'il était de bonne foi.

Une autre attitude face au risque consiste à dire : «Ne léguons pas à nos descendants les conséquences de nos erreurs.» C'est un point de vue qui me semble, évidemment, judicieux. A condition de ne pas oublier qu'un arrêt de certaines recherches décidé au nom de ce principe priverait les générations futures de connaissances qui peuvent leur être utiles. Nos descendants vont continuer d'évoluer matériellement, intellectuellement et culturellement. Ils peuvent avoir, avec le recul, un point de vue différent du nôtre. Arrêter la machine leur enlèverait toute possibilité de développement, les empêcherait de réussir ce que nous n'avons pas su faire. Nous n'avons pas le droit d'éteindre la lumière du futur.

En dépit de toutes ces réticences, je considère que les écologistes et les défenseurs de l'environnement ont joué et jouent un rôle important. Ils ont su mettre en évidence certaines dérives qui pouvaient se révéler dangereuses, amené les gens à réfléchir, à ne pas se laisser emporter par la fascination du progrès à tout prix. Cette prise de conscience se serait-elle faite sans eux? Peut-être, mais probablement moins rapidement, et, surtout, moins clairement.

► Prix Nobel de chimie, Jean-Marie Lehn est signataire de «l'appel de Heidelberg», lancé en juin 1992 par 260 scientifiques et intellectuels, pour «une écologie scientifique». Cet article s'inspire de sa contribution au colloque «Les paradoxes de l'environnement : responsabilité des scientifiques, pouvoir des citoyens» organisé les mercredi 27 et jeudi 28 avril par la Cité des sciences et de l'industrie et *le Monde* (à 18 h 30, entrée libre, centre des congrès de La Villette, 30, avenue Corentin-Cariou, 75019 Paris).

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH *de l'Académie française*

Sous la bâche, le chant

UN soldat qui empêche un enfant de cinq ans de finir son bol de cacao, et qui le pousse à coups de crosse dans un camion bâché, ce soldat sans doute père de famille, que peut-il bien se passer dans sa tête?

HANNAH ARENDT (*Sur l'antisémitisme*) : *«Les bourreaux eux-mêmes apparaissaient comme les instruments innocents d'événements impersonnels et inhumains : ce que la doctrine de l'éternel antisémitisme avait vu en eux.»*

... La terrasse d'Izieu, c'est après les flonflons qu'il faut s'y attarder. Il ne reste plus, au loin, que des cris d'enfants joyeux, les mêmes qu'il y a cinquante ans, invisibles comme les oiseaux cachés dans l'arbre plantureux, et plus poignants, ces cris, que toutes les paroles, presque autant que les dessins aux murs.

... Avril 1944. Il s'en faut de peu que l'amour l'emporte sur la haine. Sabine Zlatin veille sur sa cachette d'enfants traqués, avec l'énergie du pur instinct. L'Allemagne a perdu à l'est et au sud. Dans deux mois jour pour jour, le dernier front décisif s'ouvrira à l'ouest. Déjà Portsmouth bruit de préparatifs colossaux. Qu'est-ce que les troupes hitlériennes d'élite ont besoin de réquisitionner un vieux gazogène et de grimper les raidillons du Bugey, pour jeter quarante-quatre innocents dans les wagons à bestiaux en route pour l'anéantissement?

Course éperdue de tragédie antique, entre le Bien et le Mal. Sauf que la fatalité, ici, couvre un dessein humain et porte un nom : la rage antisémite, plus chevillée aux corps des Allemands que la raison militaire dont on les dit champions.

... La rafle aurait été évitée sans la dénonciation d'un bon Français. Il s'appellerait Lucien, comme Lacombe. Sa convocation au procès Barbie ne l'a pas atteint. Le remords, si?

... TOUVIER, au sujet de ses victimes (Versailles, 19 avril 1994) : *«J'y pense tous les soirs.»*

... TOUVIER (Cahier intime, page 26, à propos de Serge Gainsbourg) : *«Ne pas oublier de prier pour eux!»*. Page 53 : photographie pleine page de la grotte de Lourdes. Deux pages plus loin : mention *«salope»* barrant le visage d'une journaliste de télévision.

Question à un jeune catholique présent au procès, et apitoyé par l'accusé : *«Où est l'erreur, entre les pages 53 et 55?»* Réponse : *«Je ne vois pas. D'ailleurs, il y a trop de juifs à la télé.»*

... Mme TOUVIER (audience du 25 mars) : *«En tout cas, on n'a jamais tenu de propos antiracistes à la maison!»* Sans ce lapsus, on l'aurait deviné.

... C'est le sous-préfet de Belley, M. Wiltzer, qui procura le refuge d'Izieu à Sabine Zlatin, et à la barbe de Vichy. *«Il était venu en uniforme, qu'on y voie le sens que l'on veut.»* (François Mitterrand, 24 avril 1994.) Signification possible : qu'un collègue de la préfectorale en Gironde pouvait, au seul risque d'être muté, se conduire aussi dignement que M. Wiltzer, plutôt que de signer des arrêtés de mort.

... Avant d'être aidée par M. Wiltzer, Sabine Zlatin démarcha un évêque de la région. *«Sortez d'ici ou j'appelle la police!»*, a répondu le prélat. Tout le monde n'a pas la chance d'avoir un Mgr Duquaire dans sa poche.

... Lu au Musée d'Izieu : *«La protestation de Mgr Saliège, dès 1942, exerça une influence profonde sur l'opinion.»*

... Au mur de la salle de classe pend encore le planisphère vieillot qui servait aux cours de géographie. L'Empire français y couvre l'Afrique d'un rose de bonbon fondant. L'Europe apparaît dans sa précarité d'isthme. Les frontières en traits gras vont exploser. Demain, le terroir ne sera-t-il plus que la métaphore de patries morales?

... Dans le gazogène qui redescend d'Izieu, la monitrice fait chanter les enfants, afin de calmer leur effroi, mais aussi de défier les bourreaux. Derrière les toiles de la honte, les villageois entendent les futurs suppliciés lancer le patriotique *«Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine, et malgré vous nous resterons français!»*

... ERNST JÜNGER (*Journaux de guerre, 7 avril 1944, Julliard, 1990*) : *«Le monde des plantes contient toute la métaphysique enclose; et je ne connais pas de meilleur cours sur l'invisible que l'année du jardinier. Le pollen doré, laissé en traînées par les bourdons sur le fond bleu du calice.»*

... *«L'Holocauste apparaît comme l'avènement historique, inconcevable et sans précédent, d'un événement-sans-témoin, un événement dont le projet même est, historiquement, l'oblitération littérale de ses témoins». (Au sujet de «Shoah», le film de Claude Lanzmann,* ouvrage présenté par Michel Deguy, Belin, 1990.)

... Le camion à gazogène disparaît derrière un dernier virage, avant le Rhône et la nuit. Une sœur, peut-être, s'endort sur l'épaule de son frère. Le sommeil, qui sait?, gonfle sa bouche comme celle de *Coco écrivant*, le chef-d'œuvre de Renoir visible au Musée de Lyon.

... Lu à l'Exposition d'Izieu : sur onze mille enfants juifs capturés en France, une centaine seulement ont survécu.

... Dans la foule présente aux cérémonies du 24 avril 1994 : une pancarte d'hommage «aux» Zlatin était brandie par une habitante de Landas (Nord), là où commença la fuite du couple polonais vers notre paradis du droit. A côté, on tendait à bout de bras un poupon en celluloïd, nu et coiffé du bonnet rayé des camps de la mort.

... Dans l'arbre de la terrasse, les oiseaux du soir se déchaînent, comme les enfants devaient les entendre il y a cinquante ans. Par leur chant, les petits martyrs d'Izieu nous disent tout : la barbarie suprême, et la leçon de force à en tirer.

Sous la bâche du camion : leurs voix sans fin. Sous l'ignominie : l'espoir.

► A partir de jeudi 28 avril, Exposition des lettres et dessins d'Izieu légués à la Bibliothèque nationale (58, rue de Richelieu, 75002 Paris, jusqu'au 11 mai). Sur le drame, lire les Mémoires de Sabine Zlatin (Gallimard, 1992) et *le Voyage sans retour*, de Catherine Chaine (Gallimard, 1994).

BOSNIE : la situation à Gorazde et les nouvelles initiatives diplomatiques

Les Occidentaux ont créé un « groupe de contact » et renouvelé leur ultimatum

Les représentants des Etats-Unis, de Russie, de Grande-Bretagne et de France se sont rencontrés, lundi 25 avril, à Londres pour réaffirmer leur détermination à faire respecter l'ultimatum signifié aux Serbes de Bosnie. Parallèlement, ils se sont mis d'accord pour créer un « groupe de contact » destiné à coordonner l'action de la communauté internationale.

LONDRES

de notre correspondant

Diplomatie et ultimatum assorti de menaces : une fois encore, c'est cette double stratégie que les quatre principaux pays impliqués dans les tentatives de règlement du conflit bosniaque ont choisi de mettre en œuvre, avec le triple et ambitieux objectif d'obliger les Serbes de Bosnie à mettre un terme à leur offensive contre les « zones de sécurité », de restaurer la crédibilité – sérieusement malmenée – des instances de la communauté internationale, enfin de mettre au point un plan de paix pour l'ensemble de la Bosnie.

Pour coordonner leur action, les représentants des Etats-Unis, de la Fédération de Russie, de la Grande-Bretagne et de la France, réunis lundi à Londres, ont décidé de former un « groupe de contact » qui, outre Washington et Moscou, associera les Nations unies et l'Union européenne.

Ce groupe, qui devait tenir sa première réunion, mardi 26 avril, dans la capitale britannique, va, dans un premier temps, tenter d'obtenir un cessez-le-feu de quatre mois, période pendant laquelle, selon le secrétaire au Foreign Office, Douglas Hurd, les Serbes devront consentir un *« retrait substantiel de leurs troupes, à partir des positions qu'ils occupent par la force »*.

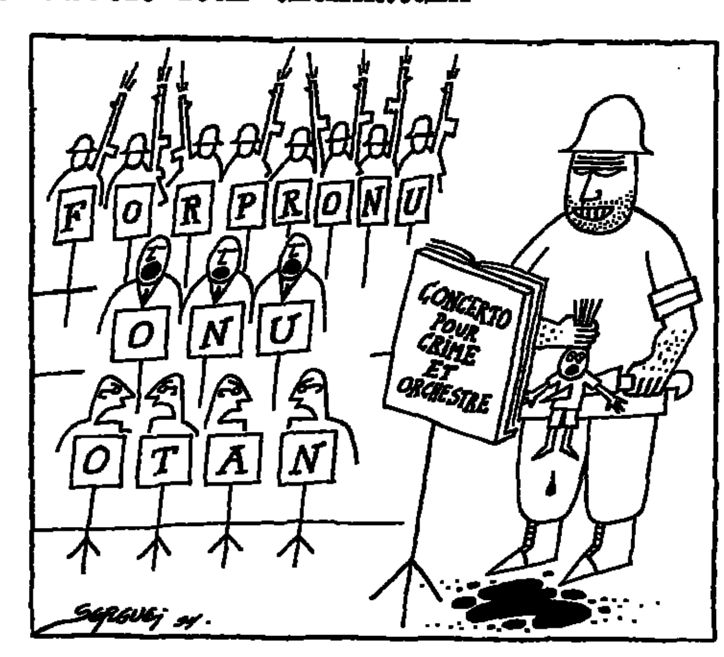
« L'erreur de manœuvre »

Cette nouvelle initiative diplomatique, a expliqué Alain Juppé, le ministre français des affaires étrangères, vise à la fois à élaborer une position commune à propos des questions territoriales en Bosnie, *« de façon à pouvoir ensuite exercer les pressions nécessaires vis-à-vis des belligérants »*, et à *« réunir les conditions d'une cessation générale des hostilités sur l'ensemble de la Bosnie, dans des délais aussi rapprochés que possible »*.

La création de cette instance ne signifie pas que l'idée d'un sommet réunissant la Russie et les principaux pays occidentaux – souhaité notamment par les présidents Mitterrand et Eltsine – soit abandonnée, mais une telle perspective nécessite un travail préparatoire. Tel est, selon Warren Christopher, le secrétaire d'Etat américain, la vocation du « groupe de contact », dont les travaux, a précisé M. Juppé, devront être sanctionnés au niveau ministériel.

Ce n'est qu'à l'issue de ce processus qu'un sommet des chefs d'Etat pourrait être convoqué. Parallèlement, Warren Christopher, Alain Juppé, et Douglas Hurd ont réaffirmé leur détermination à user des moyens nécessaires, c'est-à-dire des frappes aériennes, pour obliger les troupes serbes à respecter les injonctions de l'ONU et de l'OTAN.

« Le fait de s'engager plus avant dans le processus diplomatique ne doit pas signifier que nous relâchons la pression sur le terrain », a souligné M. Juppé. La première phase de l'ultimatum signifié aux Serbes (l'arrêt des bombardements sur Gorazde et le retrait des Serbes au-delà d'un rayon de 3 kilomètres autour de la ville) se déroulant dans des conditions *« satisfaisantes »*, il s'agit maintenant d'obtenir des assiégeants qu'ils reculent, eux et leur artillerie, au-delà de 20 kilomètres avant mercredi à 2 heures (heure de Paris). Si ce délai n'est pas respecté, a assuré M. Hurd, il n'y aura *« aucune hésitation »* dans l'emploi des frappes aériennes, bien que celles-ci ne soient pas *« une fin en soi et que nous espérons qu'elles ne seront pas nécessaires »*. De ce point de vue, MM. Christopher, Hurd et Juppé, qui ont tenu une réunion, avant de rencontrer John Major, le premier ministre britannique, ont souligné que leur convergence de vues était totale. Les deux premiers ont, en outre, rencontré Vitali Tchourkine, l'envoyé spécial russe sur le dossier bosniaque. Les Russes, qui se sont *« beaucoup rapprochés »*, selon M. Juppé, auraient donné leur accord à cette position de fermeté. M. Tchourkine s'est déclaré satisfait de la manière dont Moscou, cette fois-ci, avait été consulté s'agissant de la mise au point du nouvel ultimatum adressé aux Serbes.



A présent, estime M. Juppé, *« la communauté internationale ne peut pas reculer. Il y a eu une réaction insuffisante lorsque les Serbes ont commencé à attaquer Gorazde : les frappes aériennes ont été opérées à dose homéopathique, alors qu'il fallait réagir vite et fort. On se rend compte en effet que c'est le seul langage que comprennent les agresseurs »*. Le ministre des affaires étrangères a souhaité que l'*« erreur de manœuvre de Gorazde »* ne se renouvelle pas. M. Juppé a, d'autre part, tenu à expliquer pourquoi les « casques bleus » français n'avaient pas pénétré, dimanche, dans Gorazde, alors que les Britanniques, à la demande des Nations unies y entraient.

L'envoi du contingent français était conditionné à un cessez-le-feu général sur l'ensemble de la ville, ainsi qu'au retrait des troupes serbes à l'extérieur de la zone des 3 kilomètres, a-t-il indiqué, ajoutant : *« Nous avons clairement dit au secrétaire général des Nations unies que nous n'allions pas envoyer des soldats dans la gueule du loup, pour servir d'otages aux Serbes. Lorsque ces deux conditions ont été réunies, le premier ministre a donné le feu vert au départ de notre contingent. »* Cette position pose implicitement la question de l'autorité de tutelle des « casques bleus », de même que se pose le problème du couplage ONU-OTAN pour les frappes (*lire ci-contre l'article de Jacques Isnard*).

Pour M. Juppé, *« il est impossible de rompre le système de « double-clé » Nations unies-Alliance atlantique, parce que, outre les avions, il y a des hommes sur le terrain. La France*, a-t-il souligné, *a beaucoup veillé à ce que ce système soit maintenu et elle n'a pas changé d'avis »*. Le « groupe de contact » est supposé travailler *« vite »*, c'est-à-dire pendant quelques semaines. Sa composition n'était pas encore officiellement connue mardi matin, mais il est vraisemblable que les Etats-Unis seront représentés par l'ambassadeur Charles Redman, la Russie par Vitali Tchourkine, l'Union européenne par Lord Owen et l'ONU par Thorvald Stoltenberg.

LAURENT ZECCHINI

Les Serbes poursuivent leur retrait

L'OTAN lancera des frappes aériennes si les forces serbes n'ont pas retiré leurs armes lourdes à 20 kilomètres de l'enclave musulmane de Gorazde avant mercredi 27 avril, 2 heures du matin (heure de Paris), conformément à la deuxième phase de l'ultimatum de l'OTAN, a affirmé lundi 25 avril à New-York le chef des opérations de maintien de la paix de l'ONU, Kofi Annan. A Bruxelles, des responsables de l'OTAN ont déclaré, sous couvert de l'anonymat, que l'Alliance atlantique avait reçu l'assurance du secrétaire général de l'ONU que son représentant dans l'ex-Yougoslavie, Yasushi Akhashi, ne pourrait s'opposer à des frappes de l'OTAN, comme il l'avait fait samedi alors que les Serbes refusaient d'observer un cessez-le-feu immédiat.

A Gorazde, à quelques heures de l'échéance, les forces serbes bosniaques semblaient – selon l'ONU – poursuivre leur mouvement de retrait. Cependant, alors que l'OTAN avait aussi exigé dans son ultimatum du 22 avril que les convois d'aide humanitaire soient *« libres de pénétrer sans entrave dans Gorazde »*, dix camions d'aide du Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), partis de Belgrade pour l'enclave musulmane de Bosnie orientale, ont été bloqués lundi à la frontière entre la Bosnie et la Serbie avant que les milices ne les laissent repartir. Les Serbes *« ignorent ouvertement les accords sur la liberté de mouvement »*, a déclaré Peter Kessler, porte-parole du HCR.

Les hélicoptères des Nations unies ont évacué, lundi, 91 blessés supplémentaires de l'enclave, où il resterait près de 400 blessés dont la localisation devient difficile. Les évacuations ont été, une nouvelle fois, ralenties en raison des contrôles serbes sur le « chargement » des hélicoptères. Une Serbe bosniaque a été forcée de descendre d'un hélicoptère lors du contrôle, sans que l'on sache si ce fut de son plein gré. Des blessés ont refusé d'être évacués en raison de ce contrôle. Le ministère français des affaires étrangères a demandé lundi soir *« aux équipages des hélicoptères français de refuser de se soumettre »* aux contrôles *« inacceptables »* des Serbes.

L'enclave de Gorazde est toujours menacée d'une *« catastrophe humanitaire »*, a estimé le commandant des « casques bleus » en Bosnie, le général Michael Rose. La destruction de la station de pompage d'eau lors du retrait serbe *« rend la ville virtuellement invivable »*, estime pour sa part le HCR. Les témoignages des rescapés de Gorazde continuent d'accabler les forces serbes. *« L'hôpital était pris pour cible de façon incessante dans les derniers jours, et ce n'était pas par hasard, ils savaient exactement ce qu'ils étaient en train de bombarder »*, a déclaré le docteur Mary McLoughlin, médecin du HCR, qui venait de sortir de l'enclave. Selon elle, l'objectif des Serbes était de tuer le maximum de gens, en visant tous les endroits où la population pouvait se regrouper. Le bilan de l'offensive du côté bosniaque serait de 715 morts et de 2 000 blessés, selon le HCR. – *(AFP, AP, Reuter, UPI.)*

Cafouillages

Durant le week-end dernier, il y a eu toute une série de dysfonctionnements – les militaires français parlent, eux, de *« cafouillages »* – entre l'OTAN, la FORPRONU, les Français et leurs alliés à propos de l'attitude à tenir face à ce qui se passait à Gorazde. Ces difficultés ont donné lieu, parfois, à des échanges vifs entre les différents responsables concernés.

Le moindre de ces dysfonctionnements n'aura pas été, en fin de compte, la divergence apparue entre les états-majors des Nations unies et ceux de l'OTAN sur la nature et le calendrier des « frappes » aériennes éventuelles. L'ONU voulait se garder une marge de liberté qui aurait laissé du temps à une nouvelle négociation, sous la menace d'opérations aériennes ponctuelles du genre de ces raids limités menés les 10 et 11 avril, à Gorazde.

En revanche, l'OTAN a tout de suite été partisane de concevoir des « frappes » (*air strikes*) dites à l'israélienne, lorsque les avions porteurs de l'étoile de David, en riposte à des actions terroristes, vont déverser – sans discrimination – leur bombes contre des camps de Palestiniens sur le territoire des Etats arabes voisins.

Le déplacement d'une compagnie française

A l'ONU, on avançait la crainte d'une rétorsion possible des Serbes sur les « casques bleus » et, de son côté, à l'OTAN, on répliquait que les Serbes ne pouvaient rester impunis et continuer à se moquer ainsi de la communauté internationale.

On sait que le représentant spécial de M. Boutros-Ghali à Zagreb n'a pas voulu croiser le fer avec les Serbes : il s'est opposé à ce type de missions, en dépit du fait que les forces serbes de Gorazde ont pris largement leur temps avant de commencer à respecter, avec retard, l'ultimatum de l'ONU.

Chez les Français eux-mêmes, le *« cafouillage »* a sévi. On en prendra pour preuve le fait que le gouvernement, durant ce même week end, n'a pas apprécié que les états-majors aient cru pouvoir prendre sur eux d'accepter de déplacer, sur la demande du « patron » de la FORPRONU, le général Bertrand de Lapresle, une compagnie de « casques bleus » français de Sarajevo vers Gorazde.

L'idée du gouvernement reste, en effet, de renforcer plutôt sa présence à Sarajevo, en y concentrant jusqu'à trois bataillons de « casques bleus » français au total, et de confier à d'autres nations – notamment l'Ukraine ou les pays nordiques – la tâche d'entrer dans Gorazde. Il existe actuellement deux bataillons complets de « casques bleus » français à Sarajevo et une troisième fait route depuis Split dans cette direction. Seule une moitié du bataillon venu de Split pourrait aller compléter, dans les prochains jours, les « casques bleus » et les observateurs de l'ONU qui seront en poste à Gorazde.

Des réflexes nationaux

De même, les évacuations sanitaires auxquelles la France a consenti lui ont posé quelque problème, avec l'exigence des Serbes que les hélicoptères soient contrôlés par eux-mêmes à l'aller et au retour. A l'aller, pour vérifier s'ils ne se livraient pas à des transports illégaux d'armes au profit des combattants musulmans. Au retour, pour inspecter les blessés évacués avec l'assistance de médecins militaires français.

Le ministre de la défense a donné comme consigne que cette exigence ne soit pas observée, estimant, entre autres raisons, que les blessés de Goradze ne devaient pas être contrôlés par ceux-là mêmes dont ils avaient été précisément les victimes.

Des considérations à la fois militaires et humanitaires ont finalement joué en faveur d'un héliportage des blessés de Gorazde par les Puma français malgré les entraves mises par les Serbes. Non seulement, les hélicoptères sont obligés de suivre, en quelque sorte, des couloirs aériens préétablis. Mais, la crainte s'est manifestée que des miliciens serbes indisciplinés ne cherchent, devant le refus par les équipages de se laisser inspecter, à abattre sans aucune hésitation des hélicoptères même frappés de la croix rouge.

Ces dysfonctionnements ont essentiellement pour origine la volonté des gouvernements de continuer à commander et à gérer presque en direct un corps de « casques bleus » qui porte les insignes de l'ONU, mais qui est, d'abord, détaché par une armée nationale. Cette position délicate – certains disent qu'elle est carrément *« schizophrénique »* – n'est pas l'apanage du gouvernement français. Il y a quelque temps, déjà, les Nations unies ont eu bien du mal à imposer leurs règles, voire leurs consignes, à des contingents de « casques bleus » nordiques dont l'esprit contestataire cessait de s'exprimer en Bosnie quand ils recevaient les ordres de leur propre hiérarchie nationale.

JACQUES ISNARD

EUROPE

ITALIE : dans l'attente de la nomination

Des centaines de milliers de manifestants ont commémoré la chute du fascisme

MILAN

de notre envoyée spéciale

Trempés par une pluie battante, ils étaient venus de tout le pays, par autobus entiers et trains spéciaux, parfois même avec famille et enfants. Sous l'insolite mosaïque de parapluies, combien étaient-ils à se presser aux pieds de la *« Madonnina »* perdue dans la brume de la place du Dôme à Milan, ce lundi 25 avril un peu particulier ? 200 000, 300 000, plus peut-être ?

Une majorité de jeunes en tout cas, venus affirmer que *«sans racine il n'y a pas de futur possible »* et qu'en 1994 célébrer la Libération et la fin du fascisme a toujours un sens en Italie. Et de cette commémoration jusque-là bien formelle, ils ont fait, lundi, jusque tard dans la journée, une vraie fête de solidarité nationale, chantant et dansant sous la pluie, transformant les vieux chants des «partisans» en rap et en rythmes plus adaptés.

Voici quelques semaines, lors d'un débat à la télévision sur la projection d'images particulièrement violentes tournées à la chute du régime de Mussolini, une véritable polémique avait éclaté : doit-on, sous prétexte de *« pacification »* nationale, renvoyer dos à dos partisans et fascistes ? Et, au nom de tous les morts de la guerre, risquer d'annihiler la mémoire ? Un débat vite devenu politique, peu avant une élection législative qui allait consacrer la victoire des forces de droite, laissant du même coup présager l'entrée probable des héritiers – régénérés certes, – mais des héritiers tout de même du fascisme au gouvernement.

Attaques, réponses, contre-polémiques, le climat s'était sérieusement envenimé : la gauche protestait contre ce *« coup d'éponge historique »* en préparation, la droite rétorquait que le PDS (ex-PCI) d'Achille Occhetto, grand déçu des élections, et ses alliés tentaient de regagner dans la rue ce qu'ils avaient perdu dans les urnes. Bref, on craignait le pire. En témoigne le dispositif policier important – plus de deux mille hommes, appuyés par des hélicoptères – qui a quadrillé la ville, point de rencontre des principaux cortèges. Une présence écrasante, et presque étrange elle aussi, que celle de ces policiers en troupes ordonnées dont les casques bleus de certains semblaient évoquer quelque nouvelle mission humanitaire exhumée de l'histoire.

Défilé unitaire

Et pourtant, comme si plus encore que la pluie les venimeuses polémiques des derniers jours avaient refroidi les plus exaltés, rappelant chacun à ses responsabilités, tout s'est miraculeusement bien passé. Sous les abris de fortune et les parapluies, le centre, la gauche, et même la Ligue, seule composante de la majorité à avoir défilé, ont fait une même chaîne, unissant élus locaux et chefs de parti, étudiants et ouvriers. Quelques portraits de « Che » Guevara, beaucoup de drapeaux rouges, et les vieux grognards du PCI d'antan chantant *Bandiera Rossa*, sans provocation, comme un signe familier, un clin d'œil affecteux de ralliement : particulièrement présente, la gauche italienne a défilé en première ligne comme un seul homme. Sans volonté de revanche, sans esprit de rancune.

Mais, çà et là, dans les deux immenses cortèges qui s'étendaient sur plusieurs kilomètres – certains ne sont arrivés sur la place du Dôme qu'une bonne heure après la fin des discours officiels prononcés par d'anciens partisans, – des pancartes plus réalistes rappelaient qu'au-delà de la célébration du passé des questions demeurent sur l'avenir. *« La Constitution doit être respectée »*, pouvait-on lire sur une affiche, et une autre ajoutait : *« La résistance continue. »*

Mise en garde à la future majorité qui sans doute dès cette semaine tentera de former un gouvernement ? Mise en garde contre les tentations trop interventionnistes pour changer la structure même de l'Etat avancées par la Ligue et son alliée, l'Alliance nationale de Gianfranco Fini ? Peut-être. Et le seul incident à déplorer, mineur au demeurant, concerne justement Umberto Bossi, le chef de la Ligue, lequel s'est fait prendre à partie par quelques manifestants qui lui ont crié *« Dehors ! Va avec les fascistes ! »*

Cinq minutes de confusion, et puis tout est rentré dans l'ordre. Silvio Berlusconi, le «créateur» au sens propre de cette droite, jusqu'ici si disparate, qui s'apprête à prendre le pouvoir avait préféré – pour raisons de sécurité ? – rester enfermé dans sa villa d'Arcore, près de Milan, suivant les evénements à la télévision.

De son côté, Gianfranco Fini a participé à Rome, dans la solennité écrasante de l'église Sainte-Marie-des-Saints-et-des-Martyrs, à une messe de la *« réconciliation »*. Entouré de plus de six cent personnes, il a prié pour la mémoire des morts, de *« tous les morts de la guerre »*, lançant un appel pour que le prochain 25 avril soit sans la moindre petite ombre une *« journée de réconciliation et de célébration »*.

Le message est-il passé ? Ce message *« de liberté et de souvenir »* que l'Italie a voulu se rappeler à elle-même avec tant de dignité, organisant dans la plupart des grandes villes célébrations et défilés ?

Sans doute. Lundi soir, à Milan, dans l'aimable désordre pour trouver un café ouvert et se réchauffer, à l'heure où les derniers ballons et les derniers chants désertaient la place du Dôme, un enfant de neuf ans interrogé par une télévision a répondu intimidé : *« Le 25 avril ? Jusqu'ici pour moi c'était une grasse matinée de plus, aujourd'hui j'ai enfin compris pourquoi j'avais congé... »*

MARIE-CLAUDE DECAMPS

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Un entretien avec le secrétaire général de la CGIL

Bruno Trentin : « Nous avons la ferme intention de défendre les conquêtes sociales »

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, Bruno Trentin, secrétaire général de la CGIL, principale centrale syndicale italienne (proche du PDS, ex-communistes), estime qu'il n'existe pas de «danger fasciste authentique» mais met en garde le futur gouvernement issu des élections législatives.

Existe-t-il selon vous un danger pour la démocratie en Italie avec la victoire de la coalition menée par Silvio Berlusconi ?

On ne peut pas dire qu'il existe un danger fasciste athentique. En revanche, la présence dans la majorité dereprésentants d'un parti qui se réclamait encore récemment du fascisme et de ses traditions (et qui a organisé, il y a à peine un an une manifestation pour commémorer la Marche sur Rome de Mussolini) peut constituer un tournant préoccupant dans la vie politique italienne et pour l'image de l'Italie a l'étranger. Il est évidemment trop tôt pour évaluer dans quelle mesure ce parti et la coalition gouvernementale pourraient déterminer une orientation dangereuse pour les libertés.

Néanmoins, nous avons assisté avant les élections à une recrudescence de la xénophobie, de l'antisémitisme et de la violence contre les travailleurs immigrés que n'avions pas connu depuis très longtemps. Sans vouloir établir un rapport direct de cause à effet, cette ambiance d'intolérance est alimentée par l'offensive de la nouvelle droite italienne. C'est pourquoi les syndicats se prononcent contre une modification radicale de la Constitution par un Parlement qui n'a pas été élu pour celà.

Quelle pourrait-être la durée d'un gouvernement Berlusconi ?

Le phénomène Berlusconi est absolument inédit en l'Italie mais aussi en Europe. L'avènement aussi rapide d'un leader – fondé uniquement sur un charisme personnel dû à ses succès dans les médias et le football – nous obligera à réflechir pendant longtemps encore, au-delà même de la durée de son éventuel gouvernement. Je crois d'ailleurs que celui-ci aura beaucoup de difficultés à trouver une cohérence. L'influence électorale de Forza Italia n'est pas suffisante pour s'imposer face à ses partenaires, qu'il s'agisse des Ligues, avec leur âme populiste mais leur antifascimse proclamé, ou des néofascistes qui invoquent des objectifs de solidarité sociale vers le sud de l'Italie.

Le mouvement syndical, et particulièrement la CGIL, ont accepté de participer à l'assainissement de l'économie italienne, notamment en renonçant à l'échelle mobile et en encourageant une réforme de la fonction publique. Quelle sera votre attitude face au futur gouvernement ?

Tout le problème est de savoir comment le gouvernement pourra adopter des mesures cohérentes avec son programme. Certains ont évoqué – ce qui est absurde – d'éliminer la Cassa integrazione (1) en ignorant que cet instrument a subi de multiples modifications, à l'initiative des syndicats, afin de le transformer en un outil stimulant la recherche de nouveaux emplois, la mobilité et l'aide aux entreprises qui embauchent.

En tout état de cause, le mouvement syndical entend défendre l'accord général de juillet 1993 qui a jeté les bases du dialogue entre les partenaires sociaux et l'Etat. Or, dans la coalition gouvernementale, j'entends sur ce sujet les observations les plus contradictoires. Notre attitude n'est pas du tout celle d'une opposition préalable au prochain gouvernement même si nous savons qu'il ne sera pas proche des travailleurs. Attendons qu'il formule son programme. Mais qu'il sache que nous avons la ferme intention de défendre les conquêtes sociales.

Propos recueillis par
JEAN-MICHEL NORMAND

(1) La *Cassa Integrazione* permet de placer en situation de chômage partiel indemnisé de longue durée des salariés dont le contrat de travail avec leur entreprise n'est pas rompu.

EN BREF

IRLANDE DU NORD : nouvel attentat de l'IRA. – Un homme a été tué d'une balle dans la tête, dans la nuit du lundi 25 au mardi 26 avril, dans le quartier ouest (catholique) de Belfast. La police indique que l'assassinat a été revendiqué par l'IRA, qui affirme que la victime était un trafiquant de drogue.

LITUANIE : visite du président polonais. – M. Lech Walesa, est arrivé mardi 26 avril à Vilnius pour une visite d'Etat de deux jours. Il doit signer avec son homologue lituanien, Algirdas Brazauskas, un traité d'amitié et de coopération. Le texte doit porter notamment sur la reconnaissance de la minorité polonaise. – *(AFP.)*

d'un nouveau président du conseil

Les racines historiques des droites

L'alliance scellée par Silvio Berlusconi rassemble dans le « pôle de la liberté » les héritiers d'une famille politique hétéroclite

par Pierre Milza

Jusqu'aux récents événements qui ont provoqué l'implosion de la « 1re République », le débat politique italien ne s'exprimait pas de manière aussi explicite que chez nous en termes de « droite » et de « gauche ». Face au puissant Parti communiste, la coalition hétérogène qui gouvernait le pays depuis le début des années 60 se réclamait du « centre gauche », et la démocratie chrétienne qui en formait le pivot faisait elle-même figure de formation centriste. La droite n'existait pas, sinon en tant que courant du parti dominant ou sous la forme d'une organisation minoritaire relevant davantage du « centre droit » que de la droite proprement dite : c'était le cas par exemple du petit Parti libéral. Seul le mouvement néo-fasciste affichait, sous l'étiquette Destra nazionale, son appartenance à la mouvance droitière, et ce rappel taxinomique d'une période qui avait vu la majorité des représentants de la droite passer avec armes et bagages du côté de la dictature constituait un épouvantail suffisant pour que les autres familles politiques laissent aux dirigeants du MSI le soin d'assumer seuls ce cousinage douteux.

La campagne électorale qui a précédé le scrutin des 27 et 28 mars dernier s'est déroulée dans un tout autre contexte. Pour la première fois depuis la Libération, le choix de société qui était proposé aux électeurs a été explicitement formulé en termes de positionnement sur une grille bipolaire comparable à celle que nous connaissons en France, et la victoire du « pôle de la liberté » a été saluée par l'ensemble des médias comme celle de la « droite ».

Emergence d'un phénomène nouveau, en rupture avec la tradition politique italienne ? Résurrection, après une longue éclipse produite par l'ombre portée du fascisme, d'un conservatisme musclé en vigueur au temps de la monarchie dite libérale ? Retour en force d'un populisme à vocation totalitaire empruntant un visage moins inquiétant que celui du Duce ? Ou simple rhabillage d'une pratique transformiste qui, depuis plus de cent trente ans, commande les destinées politiques de la péninsule ? Telles sont quelques-unes des questions qui, appliquées à la famille droitière, peuvent se poser après le triomphe inattendu (à ce point) de la coalition conduite par le « Cavaliere » Silvio Berlusconi.

Anticléricale par nécessité

Famille hétéroclite et qui conjugue, comme chez nous, trois traditions bien différentes – conservatrice, libérale et plébiscitaire – dont les frontières ne coïncident pas nécessairement avec celles des formations qui l'ont emporté le 28 mars : le MSI néo-fasciste rebaptisé Alliance nationale par son leader Gianfranco Fini, la Lega nord d'Umberto Bossi et le mouvement Forza Italia de Berlusconi. Aucune de ces trois forces ne surgit du néant. Aucune, prise séparément, ne constitue quelque chose de fondamentalement nouveau dans le paysage politique de la péninsule, pas plus que leur alliance conflictuelle, et qui n'est pas sans rappeler certains rapprochements passés. Mais surtout, aucune n'est détentrice à elle seule de l'héritage de tel ou tel rameau de la famille : un héritage complexe, dont le contenu s'est fortement modifié avec le temps.

Jusqu'au début du siècle, c'est la droite libérale et « technocratique » issue du Risorgimento qui exerce son hégémonie sur l'ensemble des courants droitiers. Recrutant ses dirigeants parmi les nobles et les bourgeois libéraux du Nord, ralliés les premiers à la Maison de Savoie et héritiers de la tradition cavourienne, elle est porteuse, comme son homologue française, d'une idéologie directement inspirée de la philosophie des Lumières.

Modérée, favorable comme Cavour au *connubio* (mariage) avec le centre gauche, hostile par principe à toute extension du droit de vote, elle est anticléricale par nécessité plus que par conviction. Très attachée au libéralisme économique et au strict équilibre budgétaire, elle est socialement conservatrice, en même temps que partagée entre deux tendances contradictoires : d'un côté, un attachement très vif à l'État centralisé et rationalisé, de l'autre, l'existence en son sein de factions régionales (piémontaise, toscane, méridionale) avec lesquelles ses dirigeants doivent compter et qui se montreront volontiers dissidentes.

Reconquérir les masses

Ecartée du pouvoir entre 1876 et 1896 par une gauche gouvernementale, tout aussi favorable qu'elle à la construction d'un État centralisé, mais plus nettement anticléricale et surtout partisane d'une évolution démocratique du régime, la « droite historique », qui revient aux affaires à la fin du siècle, au sein de coalitions centristes dominées par la personnalité de Giovanni Giolitti, n'est plus tout à fait ce qu'elle était au temps de Cavour et de ses successeurs immédiats (Lanza, Minghetti, etc.).

Aux survivants de cette époque héroïque, aristocrates libéraux ou militaires conservateurs, viennent s'ajouter les personnalités du « groupe milanais », hommes d'affaires et industriels de la capitale lombarde, de tendance modérée, et qui peuvent exercer sur l'opinion une influence considérable grâce aux journaux qu'ils contrôlent. Tous ont le désir de transformer les anciens groupes de la droite en un grand parti conservateur, capable de subordonner les influences et les intérêts régionaux aux questions qui se posent à l'échelon national et aux intérêts de la classe dirigeante comprise dans son ensemble.

Il s'agit en somme de récupérer l'autre droite, celle qui, obéissant au *non expedit* pontifical, c'est-à-dire à l'interdiction de participer à la vie politique du royaume, lancée par le souverain pontife au lendemain de l'occupation de Rome par les Piémontais, campe depuis lors sur des positions ultra-conservatrices.

Bientôt, inquiets de la poussée socialiste qui accompagne le premier « miracle italien », de nombreux catholiques quittent les rangs des cléricaux intransigeants pour constituer, avec les hommes de la droite libérale, les bases d'une grande formation conservatrice, ouverte aux problèmes de l'Italie industrielle et, en 1913, le « pacte Gentiloni » (du nom du chef de l'Union électorale, un groupe de pression catholique) consacre cette transformation : en échange de leur appui aux candidats modérés, les catholiques obtiennent de ces derniers la promesse de soutenir à la Chambre des dispostiions législatives inspirées des principes chrétiens (interdiction du divorce, liberté de l'enseignement, etc.).

Si cette captation « transformiste » affecte également une partie de la gauche – conformément à une tradition qu'incarne jusqu'à la guerre le principal dirigeant italien, Giovanni Giolitti –, elle laisse provisoirement sur la touche les deux autres courants droitiers, l'un et l'autre cantonnés dans une position contestataire et minoritaire : d'un côté, l'ultracisme contre-révolutionnaire et clérical, de l'autre, une droite « révolutionnaire » et nationaliste qui, comme son homologue française, affiche sa volonté de rompre avec l'ordre bourgeois et fonde sa stratégie sur un discours populiste destiné à conquérir ou à reconquérir les masses attirées par le socialisme au moment où l'Italie adopte le suffrage quasi universel (1912).

La guerre et les graves difficultés économiques et sociales qui lui font suite vont avoir pour effet de renverser le rapport de force entre les différentes composantes de la droite italienne. Tandis que les formations modérées, qui paraissent en mesure de se constituer, dès 1914, en un grand parti conservateur moderne, voient leur clientèle fondre et leurs dirigeants se déchirer en factions rivales, c'est la droite populiste et anti-libérale qui a désormais le vent en poupe et qui va triompher en 1922 avec le fascisme.

Né « à gauche », si l'on veut, dans le giron d'un syndicalisme révolutionnaire d'inclination sorélienne, le fascisme, on le sait, est vite passé à droite, devenant, dès l'automne 1920, le bras armé de la contre-révolution. Certes, il représente dans l'Italie de l'après-guerre une force autonome, ayant sa propre idéologie et son propre programme, et non pas comme le soutiendra continûment l'orthodoxie marxiste, une « garde blanche » au service du « grand capital ». Mais idéologie et programme ont eu tôt fait de se plier, de part et d'autre, aux contraintes d'une alliance rendue nécessaire par la menace révolutionnaire (ou par ce qu'il subsistait de danger de conflagration sociale après l'échec des grèves insurrectionnelles de l'été 1920).

Mussolini a rompu avec la ligne agressivement antibourgeoise des premiers faisceaux, tandis que, dans leur majorité, les milieux d'affaires et les élites modérées acceptaient de mettre provisoirement en sommeil leur culture politique libérale et de soutenir une *« solution Mussolini »* destinée, après avoir mené à bien une *« contre-révolution posthume et préventive »* (Angelo Tasca), à promouvoir cette grande force conservatrice que l'Italie giolitienne n'avait pas réussi à mettre sur pied.

La synthèse mussolinienne

Tel est le compromis sur lequel va reposer, jusqu'à la fin des années 30, le régime mussolinien. Un régime qui, totalitaire dans son principe, dès lors qu'affirmant sa volonté de *« changer l'homme »* il soumet individus et corps intermédiaires à la toute-puissance de l'Etat et de son « guide », produit en fait une idéologie composite, véritable creuset dans lequel se fondent des éléments appartenant à la culture politique des diverses composantes de la droite italienne : centralisme et culte de l'Etat hérité de la droite historique, conservatisme social et rejet des valeurs « bourgeoises » véhiculées par la Révolution française au profit de valeurs traditionnelles qui sont, en gros, celles d'une population majoritairement attachée aux préceptes de l'Eglise, mais aussi exaltation d'une éthique « nouvelle » dont les fondements sont à rechercher dans les idéologies vitalistes et antipositivistes qui ont fleuri à la charnière du dix-neuvième et du vingtième siècles.

Avec la dictature mussolinienne, c'est donc bel et bien une synthèse des droites qui s'est opérée, et cela au profit non plus du conservatisme modéré qui avait caractérisé la période giolitienne, mais d'une droite musclée, hégémonique, respectueuse du magistère de l'Eglise tant que celui-ci sert au renforcement du consensus et n'empiète pas sur ses propres positions, mais dont le noyau dur mêle aux idéaux dela « contre-révolution » ceux d'un futurisme totalitaire et antibourgeois qui va triompher un moment, mais dans le contexte très particulier de l'occupation allemande, avec la République « sociale » de Salo.

On conçoit que, dans ces conditions, la majorité des Italiens aient, au lendemain de la guerre, assimilé la droite au fascisme et que, fondant leur légitimité sur les valeurs de la Résistance, les partis n'appartenant pas à la gauche mais se réclamant des idéaux de la démocratie aient, jusqu'à une date récente, contesté leur appartenance explicite à ce secteur de l'opinion. Prépondérante au sein de la constellation gouvernementale et traversée de courants très divers, la Démocratie chrétienne s'est voulue centriste et transformiste, les seules formations à afficher une identité droitière étant le MSI néo-fasciste et quelques groupes ultra-minoritaires relevant pour la plupart du traditionalisme catholique et rassemblés autour de revues telles que *Chiesa viva*, *Vigilia romana*, *La Quercia*, etc.

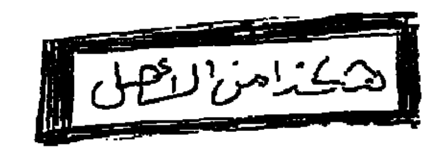
L'enlisement de la partitocratie, les compromissions de la classe politique, les liens entretenus par certains dirigeants des grandes formations gouvernementales avec la Mafia ou avec la loge P2, le scandale de *Tangentopoli*, bref tout ce qui a concouru au naufrage du régime, a eu pour effet de dévaloriser aux yeux de nombreux Italiens les bases idéologiques sur lesquelles il reposait et qui avaient été forgées dans la lutte antifasciste. Du coup, la droite en tant que telle s'est sentie relégitimée et autorisée à aller au combat électoral sous son propre drapeau.

Ainsi réhabilitée, moins par ses mérites propres que par défaut de l'adversaire – en partie compromis dans le système moribond, en partie incapable d'inventer une culture politique de rechange à la culture, longtemps dominante dans ce secteur, du communisme italien –, la droite transalpine a donc rétabli pour l'instant les positions hégémoniques qu'elle avait détenues au début de ce siècle et durant l'ère fasciste. Tout le problème est de savoir laquelle des trois familles politiques qui la composent l'emportera dans la direction du nouveau pôle gouvernemental.

Aucune d'entre elles, pas même l'ancien MSI, déjà passablement embourgeoisé depuis une vingtaine dannées, n'incarne à elle seule telle ou telle tendance historique au sein de la constellation droitière. Toutes trois sont en effet à la fois libérales en économie, populistes dans leur discours, conservatrices en matière d'organisation sociale et de mœurs.

Peut-être, au-delà des différences qui les opposent, et qui ont trait surtout à la nature – fédérale, confédérale ou unitaire – de la « Seconde République » et à la place de l'Etat dans le fonctionnement du futur régime, ce fonds commun sera-t-il suffisant pour que s'opère, vraisemblablement au profit du mouvement qui s'apparente le plus à la défunte et très centriste DC, c'est-à-dire de Forza Italia, une forme renouvelée de ce transformisme assimilateur des extrêmes, qui a constitué, depuis la réalisation de l'Unité et sous trois régimes différents, la principales constante de la vie politique italienne.

► Pierre Milza est historien, professeur à l'Institut d'études politiques, auteur entre autres ouvrages de *Voyage en Italie*, Plon, 1993.



DIPLOMATIE

Le premier voyage à Tachkent d'un chef d'Etat occidental

François Mitterrand offre à l'Ouzbékistan des crédits et une leçon de démocratie

TACHKENT

de notre envoyée spéciale

L'exercice était attendu : premier chef d'Etat occidental à se rendre en Ouzbékistan, où l'opposition est proscrite et les médias muselés, François Mitterrand se devait de parler de démocratie et de droits de l'homme. D'autant plus que le président de la République a assorti ses propos d'un engagement financier de la France pour un montant de 700 millions de francs de crédits. Le président ouzbek, Islam Karimov, a subi la leçon durant le dîner qu'il a offert le soir même de l'arrivée à Tachkent du Concorde qui amenait le président français.

François Mitterrand a parlé des *« conditions du progrès »* que sont, à son avis, *« les droits de l'homme et notamment la libre expression, qui comprend aussi le droit et le devoir de critique »* (en Ouzbékistan, les quelques audacieux diffuseurs du seul journal d'opposition, imprimé à Moscou et introduit clandestinement, sont pourchassés et emprisonnés). Et alors que le président Karimov avait cessé, ces derniers mois, de parler des élections législatives anticipées promises pour cette année, le président français a déclaré : *« Il faut faire en sorte que le plus possible de vos compatriotes se sentent mieux associés à la vie politique, en partie par le moyen d'élections démocratiques qui devraient avoir lieu dans moins d'un an. »*

Avant le dîner, au cours d'une discussion informelle, le président français avait pris soin d'informer son hôte qu'il se livrerait à ces quelques ingérences, en forme de vœux pieux, dans la vie politique intérieure de l'Ouzbékistan. Et il a fait état, durant le toast, des réponses d'Islam Karimov en lui accordant en quelque sorte les circonstances atténuantes. Le président français comprend que l'Ouzbékistan sort de soixante-dix ans de communisme (après des siècles de féodalisme), que les mentalités y sont longues à changer et, surtout, que le pays est menacé de déchirements ethniques.

Raffinerie et contrôle aérien

Outre la minorité russe qui quitte le pays en masse depuis près de cinq ans, il y a beaucoup de Tadjiks et d'autres minorités. C'est donc, a affirmé M. Mitterrand, la politique *« sage »* de son président qui a évité à l'Ouzbékistan les guerres civiles qui se déroulent toujours à ses frontières, au Tadjikistan et en Afghanistan.

Il reste vrai que la population ouzbèque, dans sa majorité, semble satisfaite de la politique de son président et que les minorités russophones ou autres sont les premières soulagées à l'idée qu'elles ont évité l'arrivée au pouvoir d'opposants qui, dans les années 1989-1991, organisaient des manifestations de masse d'où l'extrémisme nationaliste religieux n'était pas absent au moment où des massacres ethniques se déroulaient à l'est du pays.

Mais le consensus en faveur d'Islam Karimov a failli voler en éclats, cet hiver, lorsque l'Ouzbékistan, chassé de la zone rouble, a introduit sans préparation une monnaie provisoire qui a immédiatement chuté de façon vertigineuse. Le président ouzbek a évité le désastre en se rapprochant de la Russie et en acceptant enfin des recommandations de la Banque mondiale pour libéraliser l'économie par des décrets dont l'application commence très timidement à se faire sentir, au moins dans le dommaine des investissements étangers.

Ce qui a facilité l'engagement de la France, annoncé lundi par M. Mitterrand, de garantir, pour la première fois dans ce pays, 700 millions de francs de crédits pour deux projets précis : la participation de Technip à la construction d'une raffinerie de pétrole et celle de Thomson à la modernisation du contrôle aérien.

SOPHIE SHIHAB

PROCHE-ORIENT

ÉGYPTE

Le chef d'un réseau islamiste a été tué par la police

Après l'assassinat de deux généraux de la police en moins d'un mois, l'un des chefs des extrémistes musulmans les plus recherchés a été tué au Caire, lundi 25 avril, par des policiers.

LE CAIRE

de notre correspondant

Yassine Hammam est considéré par les services de sécurité égyptiens comme l'un des chefs les plus dangereux de l'organisation extrémiste musulmane Djamaa islamiya. Selon un communiqué du ministère de l'intérieur, il était le chef de la branche militaire de la Djamaa, laquelle a revendiqué la plupart des attentats qui ont eu lieu en Egypte depuis deux ans.

Condamné à mort par contumace en décembre 1992 par la Haute Cour militaire d'Alexandrie dans le complot dit des vétérans d'Afghanistan pour menée terroriste contre l'Etat, il était notamment soupçonné d'avoir planifié les récents assassinats de deux généraux de la police au Caire et à Assiout en Haute-Egypte. Quatre extrémistes musulmans soupçonnés d'être les auteurs de l'un de ces meurtres, celui du général Chérine Fahmi, commandant des forces de sécurité à Assiout, ont eux aussi été tués, lundi, lors d'une opération de police dans cette province.

L'assassinat du général Fahmi *(le Monde* du 22 avril*)* confirmait un changement de tactique de la part des extrémistes musulmans. Ces derniers ont visiblement fait passer au second plan de leurs objectifs les attaques contre les touristes. Au cours des six derniers mois en effet, deux attentats « seulement » ont frappé des touristes (un mort et plusieurs blessés). En revanche, les policiers tués au cours de la même période se comptent par dizaines. Ce changement s'explique largement par le moindre retentissement médiatique de ces attentats.

Les extrémistes musulmans sont donc revenus à la politique d'affrontement direct avec le gouvernement qui a commencé il y a deux ans. Depuis, près de 140 policiers ont été tués dans des attentats ou lors d'accrochages. L'objectif est de démoraliser les forces de l'ordre et de les faire basculer dans le camp des islamistes.

La Djamaa islamiya et l'organisation du Djihad concentrent leurs attaques contre les policiers de tout grade dans les régions où les extrémistes musulmans sont traditionnellement puissants. Manière de reconquérir le terrain perdu dans la répression policière, qui a non seulement fait plus d'une centaine de morts parmi les extrémistes, mais qui a aussi décapité beaucoup de groupuscules.

Il n'est donc pas étonnant que la majorité des attentats aient eu lieu dans la province d'Assiout. Les extrémistes cherchent aussi des « cibles de qualité ». Selon des milieux proches des extrémistes, sont ainsi visés, depuis neuf mois, les généraux, avec, à la clé, une prime de 1 000 livres, soit l'équivalent d'un an de salaire pour un jeune diplômé d'université. Cette politique s'est traduite par l'assassinat de cinq généraux en moins d'un an à Assiout.

Mais l'action la plus importante des islamistes depuis l'attentat manqué contre le premier ministre a été l'assassinat, le 9 avril, du général Raouf Khayrat, en plein centre du Caire. La victime était, depuis une vingtaine d'années, un élément central de la direction des affaires religieuses au ministère de l'intérieur. Ce bureau s'occupait non seulement des extrémistes mais aussi de l'ensemble des islamistes et, parmi eux, de la confrérie des Frères musulmans.

La voix El Azhar

Toutefois, la nouvelle politique des extrémistes musulmans ne semble pas avoir porté de fruits. L'inquiétude des hauts gradés de la police n'a pas affecté le maintien de l'ordre : plusieurs cellules extrémistes ont été démantelées au cours des dernières semaines. L'assassinat de généraux n'inquiète pas outre-mesure le courant anti-islamiste dans la mesure où les généraux se comptent par centaines...

Le vrai sujet d'inquiétude est l'attitude de l'université islamique El Azhar dans l'offensive menée à la télévision contre les extrémistes musulmans. Le centre de recherches El Azhar a condamné, la semaine dernière, dans un communiqué, ceux qui s'opposent au droit de regard de l'institution islamique sur la production artistique.

La publication de ce communiqué répond à la vague de protestations des milieux islamiques contre le feuilleton télévisé « El Aïla » (la famille), attaquant les extrémistes musulmans *(le Monde* du 29 mars*)*. El Azhar avait souligné qu'il aurait dû être consulté avant la diffusion du feuilleton. Une exigence rejetée par les milieux intellectuels laïques qui estiment que El Azhar n'avait pas le droit de s'ériger en censeur. Pour le centre de recherches islamique, ces intellectuels *« combattent le fanatisme par un fanatisme beaucoup plus dangereux »*.

Le communiqué a provoqué une levée de boucliers de la part des intellectuels. *« Qu'a fait El Azhar pour combattre l'extrémisme depuis vingt-cinq ans ? »*, s'est interrogé l'hebdomadaire de gauche *Rose el Youssef*. Et il a accusé l'université *« d'avoir donné le feu vert aux actes de violence »* en publiant un communiqué qualifiant les intellectuels d'ennemis de l'islam.

ALEXANDRE BUCCIANTI

AMÉRIQUES

MEXIQUE

La population doute que l'enquête sur l'assassinat du candidat à la présidence Donaldo Colosio puisse aboutir

MEXICO

de notre correspondant

La nomination, il y a quelques jours, par le président Carlos Salinas d'une « commission de citoyens » pour appuyer l'enquête officielle sur l'assassinat, le 23 mars, du candidat officiel à la présidence, Luis Donaldo Colosio, viserait surtout à rassurer la population sur les intentions du gouvernement.

Selon un sondage publié par le quotidien *Reforma*, 70 % des Mexicains n'ont en effet aucune confiance dans l'enquête menée par les autorités et estiment même que l'attentat a été organisé *« à l'intérieur du système, c'est-à-dire par des gens du pouvoir ou du parti officiel »*. En annonçant la désignation de cinq personnalités pour assister la commission d'enquête officielle dirigée par le juge Miguel Montes, le chef de l'Etat a reconnu que la population n'était pas convaincue de la volonté des autorités de découvrir les coupables. *« Le pays veut connaître la vérité*, est-il convenu. *Toute enquête est difficile et demande du temps mais nous ne pouvons pas accepter que cela provoque un climat de suspicion. »*

L'arrestation de plusieurs membres de la formation au pouvoir, le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), recrutés pour assurer la sécurité du candidat lors du tragique meeting de Tijuana, a conforté la théorie de la plupart des commentateurs indépendants, des deux principaux partis d'opposition et d'une grande partie de la population : il s'agirait d'un règlement de comptes entre partisans et adversaires du président Salinas.

Le candidat de la gauche à l'élection présidentielle du 21 août, Cuauhtemoc Cardenas, estime que la politique néo-libérale menée par M. Salinas – lutte contre l'inflation, privatisations, rapprochement avec les Etats-Unis – a contribué à *« déstabiliser le pays »* et a provoqué de graves divisions au sein de son parti, issu de la révolution de 1910. *« Salinas*, dit-il, *a créé les conditions qui ont conduit à l'assassinat de Colosio. Certains intérêts s'opposent aujourd'hui à une enquête en profondeur mais je ne dispose pas des preuves nécessaires pour les désigner par leur nom. »*

La presse locale a signalé les démarches de M. Salinas pour éviter une rupture au sein du PRI, en particulier avec son ancien ministre de l'intérieur, Fernando Gutierrez, qui aurait menacé de passer à l'opposition s'il n'était pas mis un terme aux rumeurs le liant à l'attentat. Selon la chronique politique du quotidien *Excelsior*, alimentée par le palais présidentiel, le chef de l'Etat aurait longuement reçu M. Gutierrez pour lui faire savoir qu'il le tenait toujours en grande estime.

Après avoir rétabli la paix au sein du PRI, du moins en apparence, M. Salinas espère maintenant rassurer la population en confiant à la « commission de citoyens » le soin d'améliorer le niveau de crédibilité de l'enquête officielle, qui piétine depuis que le juge Montes a reconnu que le meurtre de Colosio avait été le résultat d'une *« action concertée »*.

Trois députés font partie de cette commission, dont deux membres de l'opposition, Leonel Godoy (Parti de la révolution démocratique) et Fernando Gomez (Parti d'action nationale, conservateur), ainsi qu'un représentant des milieux d'affaires et le directeur du quotidien indépendant *La Jornada*, Carlos Payan.

BERTRAND DE LA GRANGE

HAÏTI

Massacre aux Gonaïves

SAINT-DOMINGUE

de notre correspondant

Plus de vingt-cinq personnes ont été tuées par des militaires et des civils armés à Raboteau, le quartier le plus misérable des Gonaïves, une ville située à 150 kilomètres au nord-ouest de Port-au-Prince, au cours d'incidents qui ont débuté au milieu de la semaine dernière.

La plupart des victimes ont été tuées vendredi 22 avril, lorsque des militaires et des membres armés du Front révolutionnaire pour l'avancement et le progrès d'Haïti (FRAPH, un groupe néo-duvaliériste lié à l'armée) ont mitraillé les habitants du bidonville. Plusieurs personnes qui tentaient de fuir sur de petits bateaux et des pêcheurs ont été assassinés près de la côte. Des cadavres, en état de décomposition avancée, ont été enterrés sur place dimanche et lundi.

Selon les témoignages recueillis par l'Agence haïtienne de presse (AHP) auprès de résidents ayant fui Raboteau en direction de la capitale, les tirs continuaient lundi. Depuis plusieurs jours, la tension montait dans le bidonville, où les militaires sont à la recherche d'Amio Métayer, alias « Cubain », présenté comme le leader d'un groupe armé favorable au président en exil, Jean-Bertrand Aristide.

L'armée a d'autre part lancé une vaste opération de ratissage dans le nord du pays, où un groupe armé a attaqué, le 8 avril, un poste militaire situé à Petit-Bourg du Borgne. Le groupe, qui s'est réfugié dans la zone de Bassin-Caïman, une région d'accès difficile, est poursuivi par plusieurs centaines de soldats. Selon des témoignages concordants, les paysans de la région sont victimes de représailles. Plusieurs cas de viols commis par les soldats ont été signalés, et le curé de Borgne, le père Pierre Piquion, accusé par les militaires d'être lié au groupe armé, a dû « se mettre à couvert ».

JEAN-MICHEL CAROIT

ASIE

JAPON

Le retrait des socialistes contraint le premier ministre à chercher une nouvelle majorité

TOKYO

de notre correspondant

A peine désigné par le Parlement au poste de premier ministre, Tsutomu Hata a dû affronter sa première crise : le Parti socialiste a soudain annoncé, lundi 25 avril, qu'il se retirait de la coalition. Cette défection, qui prive M. Hata d'une majorité, a retardé la formation du gouvernement. A moins d'un retournement du PS, dont la décision a été confirmée mardi par le conseil exécutif, M. Hata devra presque certainement former un cabinet minoritaire.

La défection des socialistes a été provoquée par la formation d'une alliance, baptisée Rénovation (Kaishin), au sein de la coalition. Elle réunit, autour du bloc formé par le Parti de la Renaissance (PR) et le Komeito (bouddhiste), le Nouveau Parti du Japon, les sociaux-démocrates et des dix membres de deux nouvelles formations composées de dissidents de l'ancienne majorité libérale-démocrate, dont l'une est dirigée par l'ex-ministre des affaires étrangères, Koji Kakizawa. Les socialistes s'estiment « trahis » par cette initiative dont ils jugent, non sans raison, qu'elle vise à les isoler au sein de la coalition.

Une erreur de jugement

Forts de soixante-quatorze députés, les socialistes constituent la plus importante formation d'une majorité hétéroclite d'une demi-douzaine de partis. Leurs positions sur la crise coréenne et la réforme fiscale avaient accentué les pressions du bloc PR-Komeito pour les écarter de la coalition et renforcer ainsi la cohésion idéologique de celle-ci.

Une tentative de scission de l'ex-ministre des affaires étrangères, M. Watanabe (PLD), pilotée par le PR, avait échoué en raison du faible nombre de députés de l'ex-majorité qu'il avait ralliés. Un compromis avait, en conséquence, dû être laborieusement forgé avec les socialistes sur un programme.

C'est lui qui avait permis la désignation de M. Hata. La formation de l'alliance Renaissance visait à diminuer le poids des socialistes : réunissant quelque cent vingt parlementaires, elle serait devenue la principale force de la coalition.

Les commentateurs sont partagés sur l'origine de cette nouvelle crise. Pour certains, elle viendrait d'une erreur de jugement : le raidissement des socialistes n'avait pas été prévu par le reste de la coalition. Selon d'autres, l'offensive des forces anti-PS aurait été orchestrée pour susciter un réalignement en fonction d'options politiques plus cohérentes.

PHILIPPE PONS

EN BREF

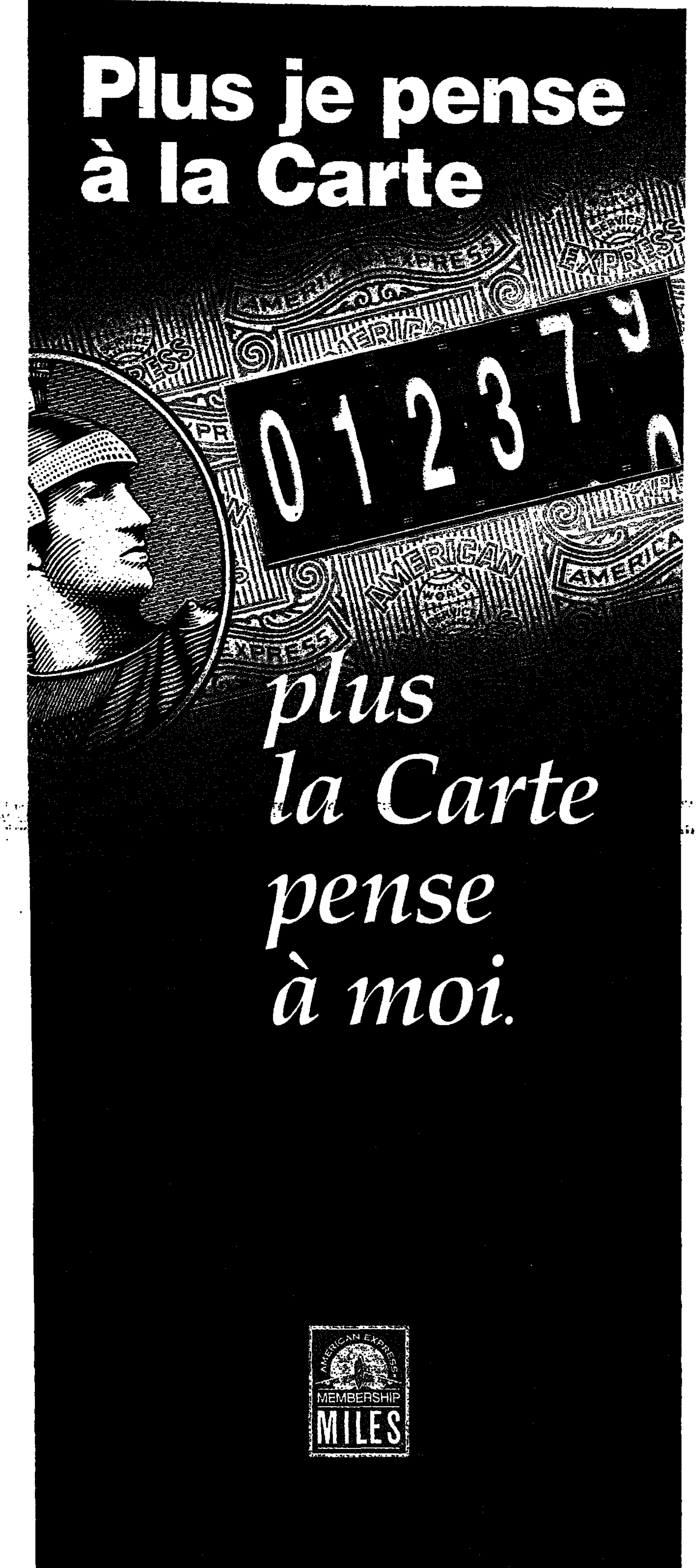
ARABIE SAOUDITE : arrestation de six activistes islamistes. – La police a arrêté la semaine dernière à Haïl, dans le nord du royaume, cinq personnes militant pour des réformes politiques, a affirmé, lundi 25 avril, le Comité de défense des droits légitimes (CDDL), association saoudienne de défense des droits de l'homme, d'inspiration islamiste. Le fils de l'un des fondateurs du CDDL, Mohammed El Massari, a également été arrêté à Ryad. Le CCDL réclame notamment la liberté d'expression et d'association. – *(AFP.)*

IRAN : arrestation d'un opposant. – Dans un communiqué publié lundi 25 avril, un mouvement d'opposition iranien, le Parti du peuple d'Iran (PPI), laïc et nationaliste, a dénoncé l'arrestation *« arbitraire »*, à Téhéran, d'un de ses membres par *« des membres des services de renseignement »*. Mohammad-Hossein Khotani, commerçant influent au grand bazar, a été arrêté samedi. Le PPI demande *« la libération de tous les prisonniers politiques »* en Iran. – *(AFP.)*

SALVADOR : M. Calderon obtient plus de 68 % des voix. – Le candidat de l'Alliance républicaine nationaliste (ARENA, droite), Armando Calderon Sol, a obtenu 68,3 % des voix à l'issue du second tour de l'élection présidentielle du dimanche 24 avril, après dépouillement de 99 % des bulletins. Il a devancé, dans les quatorze provinces du pays, son adversaire de gauche Ruben Zamora, qui a obtenu 31,7 % des suffrages. – *(Reuter.)*

UNION EUROPÉENNE : plaidoyer pour une Europe à vingt. – Dans un article cosigné paru mardi 26 avril, dans le *Times* de Londres et la *Süddeutsche Zeitung* de Munich, les chefs des diplomaties britannique et allemande, Douglas Hurd et Klaus Kinkel, plaident pour une Europe à vingt, élargie aux pays de l'Est. *« Nous devons nous assurer qu'une communauté plus grande sera aussi à chaque étape une communauté plus forte »*, ajoutent-ils.

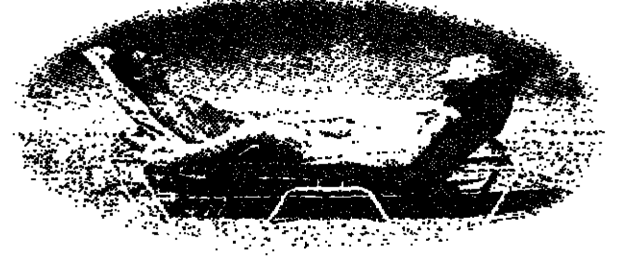
La succession de M. Delors : M. Kohl *« pas assez fou »* pour être candidat. – Le chancelier allemand Helmut Kohl a expliqué en riant, lundi 25 avril, à la télévision, qu'il n'était *« pas assez fou »* pour vouloir prendre la succession de Jacques Delors à la tête de la Commission européenne. Cette hypothèse était avancée en cas d'échec lors des élections législatives du mois d'octobre. – *(Reuter.)*



Membership Miles d'American Express...

... Ou comment voyager en avion et séjourner à l'hôtel gratuitement...

Utilisez la Carte American Express, vous pourrez ainsi accumuler des points Membership Miles[SM] qui vous permettront de bénéficier de nuits d'hôtel et de billets d'avion gratuits. Plus de 70 000 personnes profitent déjà des avantages Membership Miles, un programme unique en France.

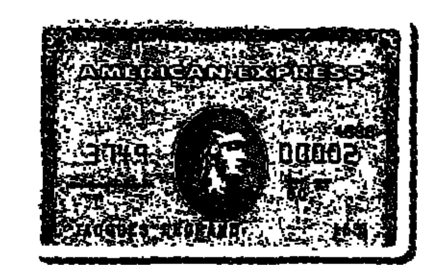


Pour en bénéficier adhérez au programme Membership Miles, et dès votre inscription tout achat avec la Carte American Express vous permettra d'accumuler des points.

Les partenaires de Membership Miles :

- *Air France*
- *Austrian Airlines*
- *Continental Airlines*
- *Swissair*
- *SAS*
- *Hôtels Sofitel.*

Membership Miles est notre manière de vous remercier de votre fidélité et de vous rendre la vie toujours plus agréable.



Pour tous renseignements et inscriptions : (1) 47 77 75 72 ou 3615 Amex

Volonté d'intimidation

Suite de la première page

Ces attentats sont assez semblables à ceux commis par des activistes d'extrême droite qui, depuis plusieurs mois, s'en prennent aux pylônes électriques pour soutenir leur exigence d'un « Etat blanc ».

Deux autres attentats ont été perpétrés avec des engins lancés d'une voiture. Tel a été le cas à Pretoria (deux morts) et à Westonaria, près de Johannesburg, où une bombe a endommagé trois véhicules sans faire de victimes.

Enfin, des bombes ont été placées dans des endroits publics, délibérément réglées pour exploser à un moment de forte affluence. Cela s'est produit dimanche, à Johannesburg (neuf morts), et, lundi, à Germiston (dix morts) où une bombe d'une centaine de kilos avait été déposée sous un chariot de supermarché. Une engin explosif a également été placé dans les toilettes d'une station de taxi, à Randfontein, mais, par chance, il n'a fait que des dégâts matériels.

Lundi, un Mouvement blanc de libération (BBB) a revendiqué l'attentat de Germiston auprès du journal de langue afrikaans *Beeld*. Formation quasi inconnue, le BBB fait partie des quelque trois cents groupuscules paramilitaires qui composent l'extrême droite sud-africaine. *« Ce qui s'est passé n'est rien en comparaison de ce qui va suivre »*, a menacé un correspondant anonyme.

Même si la paternité du BBB reste à prouver, les enquêteurs demeurent convaincus que les responsables des attentats sont à rechercher du côté de l'extrême droite où nombre de petits groupes armés, convenablement répertoriés, disposent d'explosifs régulièrement dérobés dans les arsenaux de l'armée.

Lundi, le chef de la police, le général Johan Van der Merwe, s'est laissé aller à prédire que ses services allaient rapidement aboutir dans leurs recherches. Selon le général, qui a annoncé qu'une prime de 1 million de rands (environ 1,75 million de francs) – la plus grosse prime jamais offerte en Afrique du Sud – était prévue pour toute information conduisant à l'arrestation des coupables, les bombes de Johannesburg et de Germiston sont de facture identique et ont été placées par les mêmes personnes. Un homme aurait déjà été arrêté lundi. L'optimisme du chef de la police laisse cependant perplexe. Les bombes qui, depuis samedi, explosent aux quatre coins de l'Afrique du Sud donnent, à tout le moins, le sentiment d'une relative coordination. Compte tenu de l'infiltration policière dont l'extrême droite fait l'objet, il est étonnant que les services de sécurité n'aient pas été en mesure de prévenir les explosions de ces derniers jours.

Ces dernières ont provoqué une certaine nervosité dans les services de sécurité, submergés d'appels téléphoniques pour avertir d'un prochain attentat ou pour signaler un paquet suspect. La Bourse de Johannesburg a également reçu une mise en garde. Tous les responsables gouvernementaux avec, à leur tête, le président De Klerk, ont cependant assuré que les Sud-Africains ne se laisseraient pas intimider et que les élections auraient lieu normalement.

GEORGES MARION

Lire également « Dans la presse » page 15.

Les hommes qui comptent

Nelson Mandela

« Un homme, une voix », Nelson Mandela s'est battu toute sa vie pour ce principe. C'est grâce à *lui* qu'il accédera à la magistrature suprême quand les députés élus au suffrage universel – réunis le 6 mai prochain pour leur première session parlementaire – le désigneront président de la « nouvelle Afrique du Sud démocratique et non raciale ». Premier président noir. Ceux qui ont suivi son parcours politique exemplaire trouveront que c'est justice.

Né de famille princière, le 18 juillet 1918, à Qunu, près d'Umtata, au Transkei, il reçoit une éducation qui le destine à devenir chef. Il fréquente l'université pour Noirs de Fort Hare, puis celle du Witwatersrand à Johannesburg où il termine ses études de droit avant d'ouvrir, avec Oliver Tambo, le premier cabinet d'avocats noirs, en plein centre de Johannesburg.

Membre de l'ANC dès 1944, il devient la figure de proue de la ligue de la jeunesse du mouvement en 1950. Il prend la tête de la « campagne de défiance » lancée en 1952 et, la même année, accède à la vice-présidence de l'ANC. Il joue ensuite un rôle crucial pour faire vivre son organisation devenue clandestine en 1960, après les événements de Sharpeville (soixante-neuf manifestants avaient trouvé la mort lors d'une manifestation pacifique). Quand l'ANC décide de créer sa branche militaire, Umkhonto we Sizwe (le fer de lance de la nation), le 16 décembre 1961, Nelson Mandela en est le commandant en chef. Il part en Algérie suivre un entraînement militaire.

Il rentre au pays en juillet 1962. La police l'arrête le mois suivant et il est condamné à cinq ans de prison pour avoir quitté illégalement l'Afrique du Sud. Alors qu'il purge sa peine, huit hauts responsables de l'ANC comparaissent pour sabotage et trahison. Mandela est jugé avec eux dans ce qui deviendra le « procès de Rivonia ». Du box des accusés, il fait un discours qui retient l'attention de la communauté internationale avant d'être condamné à la réclusion à perpétuité.

Il passe vingt-sept ans de sa vie en prison. Le monde entier le connaît. Quand, le 11 février 1990, le président Frederik De Klerk le libère, il est depuis longtemps l'homme politique le plus célèbre et le plus populaire d'Afrique du Sud. En toute logique, il devient président de l'ANC en juillet 1991, succédant à ce poste à son vieux compagnon de lutte, Oliver Tambo.

Cyril Ramaphosa



Ce n'est pas par hasard que Cyril Ramaphosa est président du « comité national de réception » de Nelson Mandela, en février 1990, quand celui-ci sort de prison. Il est connu pour ses qualités d'organisateur, de négociateur et de fin politique. Il s'occupe à merveille de l'agenda de Nelson Mandela, gérant au mieux les innombrables réunions publiques au cours desquelles l'ex-« plus ancien prisonnier politique du monde » retrouve les siens.

Il est né le 17 novembre 1952, à Johannesburg, et, bien que d'origine modeste, étudie le droit pour devenir avocat, comme son modèle. Il se forge une solide réputation à la tête du s .yndicat des mineurs qu'il dirige de 1982 à 1991, orchestrant en 1987 les plus grandes grèves de l'histoire du pays. Son passé politique est irréprochable. Comme la plupart des Noirs engagés, il séjourne à deux reprises dans les geôles de l'apartheid.

Cyril Ramaphosa est élu – sans surprise – au poste de secrétaire général de l'ANC lors du congrès de juillet 1991. Depuis, il est incontestablement le chef négociateur de l'ANC dans les pourparlers menés avec le pouvoir blanc pour sortir l'Afrique du Sud de l'impasse. Au cours des quatre dernières années, il s'est lié d'amitié avec Roelf Meyer, son homologue du Parti national. Les deux hommes ont porté à bout de bras les difficiles négociations sur l'avenir du pays. Cyril Ramaphosa pourrait bien devenir l'un des deux vice-présidents de Nelson mandela.

Thabo Mbeki

Longtemps considéré comme le ministre des affaires étrangères de l'ANC, Thabo Mbeki est nommé président national du mouvement, le poste qu'occupait Oliver Tambo, en août 1993. Né le 18 juin 1942, à Idutywa, dans le Transkei, il quitte l'Afrique du Sud en 1961 et, après des études d'économie en Angleterre, il représente l'ANC à Londres, au Botswana, au Swaziland, au Nigéria et en Zambie.

Diplomate dans l'âme, rond en négociations, élégant et éloquent, il joue un rôle précieux en rassurant les Blancs par ses propos modérés, perdant, en contrepartie, la confiance d'une partie de la jeunesse radicale des ghettos noirs qui ne sait pas qu'il a suivi un entraînement militaire en Union soviétique en 1970. Au lendemain des élections, il pourrait être nommé vice-président ou ministre des affaires étrangères.

Gabriel « Tokyo » Sexwale

Symbole de la nouvelle Afrique du Sud, « Tokyo » a fait sensation en annonçant, il y a quelques semaines, au cours d'un débat radiophonique, qu'il était marié à une Blanche Afrikaner. Né le 5 mars 1953, à Johannesburg, il est très populaire au sein de la jeunesse des townships qui connaît les liens d'amitié qui l'unissaient au populaire Chris Hani, secrétaire général du Parti communiste (SACP), assassiné le 10 avril 1993.

Son passé, ses actions d'éclat au sein d'Umkhonto we Sizwe et sa formation militaire en Union soviétique, à Moscou et à l'académie de Simfiropol, près de la mer Noire, lui valent d'être l'interlocuteur privilégié de l'armée sud-africaine où il est – dit-on – très apprécié. « Tokyo » Sexwale est président de l'ANC pour la région de Johanneburg, la plus riche du pays. Après les élections, il sera premier ministre de cette province et, peut-être, ministre de la défense au niveau national.

Frederik De Klerk

Rien ne destinait cet Afrikaner bon teint à devenir le fossoyeur de l'apartheid. Né le 18 mars 1936, à Johannesburg, dans une famille très politisée (son père fut ministre de Hendrik Verwoerd et son oncle Strijdom fut premier ministre), il entre tôt dans la carrière en préférant devenir député en 1972 plutôt que professeur de droit à l'université de Potchefstroom où il avait étudié.

Ardent défenseur du Parti national (NP) qui avait érigé l'apartheid en système de gouvernement en 1948, il occupe plusieurs postes ministériels : postes et télécommunications ; affaires sociales ; sports et loisirs ; mines, environnement et énergie ; fonction publique ; intérieur et éducation nationale ; budget. Parfaitement dans la ligne de son parti, il devient représentant du NP pour le Transvaal en 1982.

Après la congestion cérébrale du président Pieter Botha, il prend la tête du NP le 2 février 1989. Le calme et la détermination avec lesquels il réussit à succéder à Pieter Botha à la présidence de la République, le 20 septembre de la même année, lui valent une immédiate reconnaissance internationale.

Tout va ensuite très vite. Le 2 février 1990, dans son discours d'ouverture de la session parlementaire, il annonce son intention de démanteler l'apartheid et légalise sur le champ les partis et organisations politiques interdits depuis trente ans, en promettant de libérer Nelson Mandela. Ce qu'il fait le 11 février, plaçant du même coup son pays sur la voie du changement.

Frederik De Klerk est un homme cordial, chaleureux et très médiatique. Il a le sens du verbe et le goût des débats. Engagé sur une voie sans retour, il attend cependant le mois d'avril 1993 pour s'excuser auprès des Noirs des torts causés par l'apartheid à leur communauté. Il a reçu, conjointement avec Nelson Mandela, le prix Nobel de la paix 1993. Frederik De Klerk devrait être l'un des deux vice-présidents de Nelson Mandela.

Roelof « Pik » Botha

Dinosaure de la politique sud-africaine, « Pik » Botha est également le plus ancien ministre des affaires étrangères en activité dans le monde. Il occupe ce portefeuille depuis 1977. Né le 27 avril 1932 à Rustenburg, dans le Transvaal, il est humilié publiquement – plus d'une fois – par l'ex-président Pieter Botha, qui lui reproche notamment d'avoir exprimé l'idée que l'Afrique du Sud puisse être un jour dirigée par... un président noir.

C'est donc en toute logique qu'il apporte son indéfectible soutien à Frederik De Klerk lorsque celui-ci intrigue pour succéder au président Botha. Avocat de formation, il est ambassadeur aux Nation unies puis à Washington. Même à l'époque où ça n'est pas bien vu, il passe pour un modéré.

C'est un homme ouvert, d'un charisme saisissant. Il a le sens de la politique spectacle et peut retourner une opinion en quelques phrases. Son talent cependant ne lui réussit pas vraiment. Il échoue à plusieurs reprises dans sa marche vers le pouvoir et n'est élu président du NP pour le Transvaal qu'en 1992.

Il se pourrait qu'au lendemain des élections – qui tombent le jour de son anniversaire – il soit reconduit par Nelson Mandela à la tête de la diplomatie sud-africaine.

Roelf Meyer

Comme un grand nombre d'hommes politiques sud-africains, Roelf Meyer est avocat de formation. Né le 16 juillet 1947, à Port-Elizabeth, il est aussi efficace que discret. Chef négociateur du Parti national et représentant du gouvernement au sein du Conseil exécutif de transition (TEC), il s'est révélé au cours des derniers mois comme l'homme indispensable.

Critiqué par les conservateurs du NP qui lui reprochent de trop bien s'entendre avec son homologue de l'ANC, Cyril Ramaphosa, Roelf Meyer est l'un des artisans du changement. Comme son patron, Frederik De Klerk, rien ne le destinait pourtant à jeter l'apartheid aux orties. A l'université, il est président du mouvement conservateur Afrikanse Studenbond, avant de diriger une autre organisation, le Junior Rapportryers, organiquement lié au Broederbond, société secrète qui est au cœur du pouvoir afrikaner. Vice-ministre de la police (1986-1987) pendant l'état d'urgence, il prend position en faveur de la détention des jeunes « fauteurs de troubles ».

Il est député depuis 1979. Son passage-éclair de neuf mois au ministère de la défense se termine en mai 1992 sans qu'il ait su – ou pu – imposer son autorité aux militaires. Roelf Meyer devrait décrocher un portefeuille dans le prochain gouvernement d'union nationale.

Mangosuthu Gatsha Buthelezi

« Mouton noir » de la politique sud-africaine, le patron du parti Inkatha, à dominante zouloue, peut être aussi brillant qu'imprévisible. Il est né le 27 août 1928 à Mahlabatini, dans le Zoulouland, de descendance royale. Petit-fils du roi Dinizulu, il est aussi l'oncle du roi actuel des Zoulous, Goodwill Zwelithini. Il cumule les fonctions de président de l'*Inkatha* créé en 1975, chef-ministre du Kwazoulou depuis 1976, un homeland autonome, ministre de la police du Kwazoulou et chef traditionnel de la tribu des Buthelezi depuis 1953.



Personnage-clé de la scène politique sud-africaine, puisqu'il représente la plus importante tribu du pays, il est également très controversé et spécialiste des retournements de dernière minute et des alliances contre nature comme celles qu'il fit récemment avec l'extrême droite blanche pour s'opposer à la tenue des premières élections multiraciales de l'histoire du pays. Il porte une lourde responsabilité dans les affrontements qui opposent ses partisans aux militants de l'ANC dans la province du Natal depuis 1984 et dans les ghettos noirs du pays depuis août 1990.

Détracteur de la nouvelle Constitution, il est partisan d'une structure fédérale prenant en compte la souveraineté du roi des Zoulous. Il ne s'est rallié au processus électoral qu'une semaine avant la date du scrutin. Mangosuthu Buthelezi aurait pu avoir sa place dans un gouvernement d'union nationale s'il n'avait fait savoir à trois jours des élections, qu'il n'était pas question qu'il siégeât dans une telle instance.

Constand Viljoen

Dernier atout de l'extrême droite blanche qui revendique le droit du peuple Afrikaner à l'*autodétermination*, et la création d'un *Volkstaat*, un Etat boer, Constand Viljoen est un nouveau venu en politique. Né à Standerton il y a soixante ans, il a fait toute sa carrière dans l'armée, terminant général et chef d'état-major en 1985.

Il élevait tranquillement du bétail dans une ferme de la région d'Ohrigstad quand il entendit les voix désespérées de l'extrême droite blanche s'élever contre les élections multiraciales qui se profilaient et prédire la spoliation certaine des Afrikaners. C'est un homme posé, réfléchi, qui n'utilise jamais le langage de bravaches qu'affectionnent les fanfarons des divers mouvements néo-nazis.



Personnage sérieux, il est pris au sérieux. Il est probable que son parti, le Front de la liberté (FF), réalisera un bon score aux élections en recueillant les suffrages d'extrême-droite et ceux des Blancs inquiets de leur avenir. S'il obtient plus de 5 % des voix, il pourrait, de droit, devenir ministre dans le futur gouvernement. Ses compétences le désigneraient alors pour le portefeuille de la défense.

Zach de Beer

Considéré comme un libéral de toujours, Zach De Beer est né le 11 octobre 1928, à Woodstock, au Cap. Il fait des études de médecine mais abandonne la carrière médicale en 1953 pour entrer en politique et devenir, à vingt-quatre ans, le plus jeune député de l'histoire du pays, siégeant sur les bancs du Parti uni (UP). Il fonde en 1959 le Parti progressiste (PP), mais perd son siège en 1961 et se lance dans les relations publiques avant de rejoindre le groupe Anglo American en 1968, tout en continuant à jouer un rôle d'influence au sein du Parti fédéral progressiste (PFP).

Il fonde en 1989 le Parti démocrate (DP) avec Wynan Malan et Denis Worrall. Il devient seul patron du DP en 1990 et s'impose comme maître d'œuvre de la Convention pour une Afrique du Sud démocratique (CODESA), le premier forum de négociations multipartites. Zach De Beer devrait avoir sa place au sein du gouvernement d'union nationale. Son parti est crédité de 7 % des intentions de vote.

Clarence Makwetu

Certainement le plus terne de tous les hommes politiques sud-africains, Clarence Makwetu est né en 1930, à Hoyita, dans le Transkei. Contrairement à son prédécesseur, Zeph Mothopeng, le chef charismatique du Congrès panafricain (PAC), il s'exprime toujours d'un ton monocorde sans utiliser de formules à même de galvaniser les troupes pourtant radicales du PAC. Il délègue cette mission à ses proches collaborateurs. Clarence Makwetu aura cependant réussi à maintenir la cohésion de son parti menacé d'éclatement en 1991, après le mort de Mothopeng, et à ramener le PAC dans les négociations multipartites et dans le processus électoral. Condamné à plusieurs reprise à des peines d'emprisonnement, il a passé plusieurs années au pénitencier de Robben Island en compagnie de Nelson Mandela. Le PAC qui rallie les suffrages des jeunes Noirs radicaux devrait obtenir plus de 5 % des suffrages lors des élections et glaner au moins un portefeuille dans le futur gouvernement.

FRÉDÉRIC FRITSCHER



élections multiraciales

Vingt-sept partis en lice

Dix-neuf partis se présentent aux suffrages des Sud-Africains et même vingt-sept si l'on prend en compte ceux qui ne présentent des candidats que dans certaines des neuf provinces. La plupart de ces partis ont été créés pour la circonstance et ne devraient glaner qu'un très faible nombre de voix.

CONGRÈS NATIONAL AFRICAIN (ANC) : présidé par Nelson Mandela, l'ANC a été fondé en janvier 1912, sous le nom de Congrès national indigène sud-africain (SANNC). C'est le plus ancien mouvement de libération en Afrique. Autrefois très engagé à gauche et «compagnon de route» du Parti communiste, l'ANC a assoupli sa ligne politique. Il se déclare maintenant partisan de la libre entreprise, avec une certaine participation de l'Etat dans les secteurs clés de l'économie. Se présente au niveau tant national que régional.

PARTI NATIONAL (NP) : au pouvoir depuis 1948, c'est le parti qui a institutionnalisé l'apartheid. Mais c'est aussi son chef actuel, le président Frederik De Klerk, qui, après son accession à la tête de l'Etat le 20 septembre 1989, annonce le démantèlement de l'apartheid, la libération de Nelson Mandela et la légalisation des organisations et partis politiques interdits depuis 1960. Le NP, désormais multiracial, estime qu'il dispose d'une assez longue expérience du pouvoir pour prendre en main l'avenir du pays. Candidature nationale et régionale.

PARTI INKATHA DE LA LIBERTÉ (IFP) : lancé en 1975 comme mouvement culturel, avec la bénédiction de l'ANC, il se transforme en parti politique en juillet 1990. Dirigé par Mangosuthu Buthelezi, partisan d'une structure fédérale respectant la particularité zouloue, et du libéralisme. Présent au niveau national ainsi que dans le Kwazulu-Natal et dans le PWV, la région de Johannesburg.

CONGRÈS PAN AFRICAIN (PAC) : mouvement africaniste né en 1959 d'une scission de l'ANC. En janvier, il renonce à la lutte armée et à son slogan *« Un colon, une balle »*. Dirigé par Clarence Makwetu, il veut que la terre soit rendue aux Noirs dépossédés et que l'Etat élargisse son emprise sur l'économie. Candidature nationale et régionale.

PARTI DÉMOCRATE (DP) : né en 1989 de la fusion du Parti fédéral progressiste (PFP), du Mouvement national démocratique et du Parti indépendant, le DP est dirigé par Zach de Beer. Il a repris la ligne antiségrégationniste du PFP et se présente comme le seul parti national qui soit resté *« propre »*. Il soutient fermement les droits de l'individu et défend l'économie libérale. Présent tant au niveau national que régional.

FRONT DE LA LIBERTÉ (FF) : créé en mars par l'ancien chef d'état-major, le général Constand Viljoen, après sa rupture avec les extrémistes blancs, qui appellent au boycottage des élections et réclament la création d'un Etat boer. Le FF demande la création d'une entité blanche distincte. Candidature nationale et régionale.

PARTI DÉMOCRATE CHRÉTIEN AFRICAIN (ACDP) : créé en décembre 1993, le parti conduit par l'évangéliste noir Kenneth Meshoe, formé aux Etats-Unis, est favorable à un Etat fédéral et à la libre entreprise. Présent aux niveaux national et régional.

MOUVEMENT DÉMOCRATIQUE AFRICAIN (ADM) : mis sur pied cette année par le général Oupa Gkozo, qui était à la tête du Ciskei, l'un des quatre bantoustans «indépendants». Il est partisan de la libre entreprise et du fédéralisme. Présent au niveau national et régional.

PARTI DIKWANKKWETLA D'AFRIQUE DU SUD (DPSA) : créé en 1975 par un enseignant noir, Tshiama Mopeli, qui en est toujours le chef. Le DPSA défend le fédéralisme et la libre entreprise. Présent aux niveaux national et régional.

PARTI MUSULMAN D'AFRIQUE (AMP) : fondé en mars et dirigé par un docteur en médecine, Imtiaz Sooliman, il adopte également les thèses fédéraliste et libérale. Il présente des candidats à l'Assemblée nationale et dans trois des assemblées régionales.

PARTI PROGRESSISTE XIMOKO : créé en 1989, il est dirigé par M. Nxumalo, un fédéraliste favorable à la libre entreprise. Il présente des candidats à la députation nationale et dans deux des assemblées régionales.

PARTI FÉDÉRAL (FP) : mis en place en mars sous l'autorité de Frances Kendall, il soutient le fédéralisme et la libre entreprise. Il présente des candidats à la députation nationale et dans une des assemblées régionales.

FRONT DE LA MINORITÉ (MF) : créé cette année par Amchand Rabjansi, un homme politique indien, il soutient le fédéralisme et la libre entreprise. Il présente des candidats à la députation nationale et dans la province du Kwazulu-Natal.

PARTI LUSO-SUD-AFRICAIN (LUSAP) : créé cette année par Manuel Moutinho, un homme d'affaires qui vit en Afrique du Sud comme 750 000 autres Portugais. Présent au plan national et dans une des assemblées régionales.

PARTI DE LA PAIX ET DES DROITS DE LA FEMME (WRPP) : créé en février, il fait campagne pour les droits des femmes et la libre entreprise. Il est placé sous la triple autorité de deux enseignantes et d'une femme d'affaires. Présent au niveau national et dans une assemblée régionale.

PARTI DU DROIT CHEMIN ET DE LA SIMPLICITÉ (KISS) : fondé en février, il prône la libre entreprise sous la direction de Claire Carol Emary, professeur en retraite. Présent au niveau national.

CONGRÈS DES MODÉRÉS AFRICAINS (AMC) : créé cette année sous la direction de Marvin Phiri, un conseiller en affaires, il est favorable à la libre entreprise et à des pouvoirs régionaux accrus. Présent au niveau national.

ORGANISATION SPORTIVE POUR LES CONTRIBUTIONS COLLECTIVES ET L'ÉGALITÉ DES DROITS (SOCCER) : créé au début de cette année, il est dirigé par James Mange, un ancien membre de la branche armée de l'ANC qui est resté douze ans dans les geôles de l'apartheid. Il croit que le sport, la musique et les arts doivent être mis à profit pour unir les Sud-Africains. Soccer (football) est formé par les initiales de l'appellation du parti en anglais. Présent au niveau national.

PARTI DE LA LISTE DES TRAVAILLEURS (WLP) : fondé cette année et dirigé conjointement par Prof Ndlovu, un syndicaliste, et Neville Arthur, un universitaire. Il prêche le socialisme et un Etat puissamment unitaire. Présent au niveau national.

PARTI DE DROITE (RP) : fondé cette année par George Sinclair, un expert en aéronautique. Il défend l'entreprise privée et le fédéralisme. Ne brigue des sièges qu'au Transvaal-Est.

PARTI FÉDÉRALISTE WES-KAAP (WKFP) : créé cette année par Stephen Scheepers, un conservateur qui appuie le fédéralisme et la libre entreprise. Ne se présente qu'au Cap-Ouest.

LE PARTI VERT (TGP) : créé cette année par six groupes écologistes favorables au capitalisme et au fédéralisme. Il est dirigé par Nathan Grant, un conseiller financier. Ne se présente qu'au Cap-Ouest.

L'INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS (WI) : ce parti, fondé en 1992, défend un socialisme dur. Son chef est un ancien syndicaliste, David Fredericks. Présente des candidats au Natal et dans le Cap-Ouest.

PARTI DU MÉRITE (MP) : créé en 1993, il soutient la libre entreprise et le fédéralisme sous l'autorité de Solomon Schkolne, un juriste. Ne brigue des sièges qu'au Cap-Est.

PARTI DES FEMMES D'AFRIQUE DU SUD (SAWP) : créé en 1992 et dirigé par Susan Millard, une ancienne journaliste, il défend les droits de la femme, ainsi que les aspects *« bons et viables »* du socialisme, du capitalisme, du fédéralisme et d'un gouvernement unitaire. Présente ses candidats au Cap-Ouest.

PARTI ISLAMIQUE (IP) : dirigé par un médecin, Abdullah Gamieldien, ce mouvement créé en 1990, soutient le fédéralisme et la Charia (loi islamique). Présente ses candidats au Cap-Ouest.

FRONT POPULAIRE UNI (UPF) : ce parti, fondé en 1991 par Nelson Ramodike, chef traditionnel des Lebowas, est favorable à la libre entreprise et à un Etat unitaire. Présente ses candidats dans le Transvaal-Nord.

REPÈRES

PORTUGAL

Vingtième anniversaire de la révolution des œillets

La Fête de la liberté commémorant le vingtième anniversaire de la révolution des œillets a été marquée, lundi 25 avril, par un défilé militaire, une séance solennelle au Parlement et une concentration de milliers de jeunes en hommage posthume au capitaine Salgueiro Maia, entré dans la légende en obtenant, le 25 avril 1974, la reddition du régime dictatorial.

Au Parlement, le président Mario Soares, œillet rouge à la boutonnière, a invité les Portugais *« à mettre de côté ce qui les divise politiquement pour commémorer le jour où le pays s'est réveillé pour l'espoir et la liberté »*. Le président Mario Soares, accompagné par les maréchaux Spinola et Costa Gomes (le premier chef d'Etat transitoire jusqu'aux premières élections libres en 1976), a décoré de l'ordre de la Liberté le drapeau de l'Association du 25 avril dont le président, le lieutenant-colonel Vasco Lourenço, a été, avec le bouillant major Otelo Saraiva de Carvalho, l'un des plus connus artisans de la révolution.

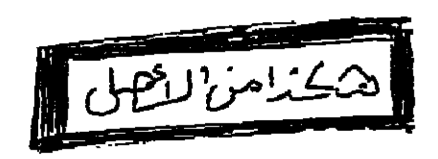
En début de matinée le président a assisté, accompagné du premier ministre, Anibal Cavaco Silva, du ministre de la défense, Fernando Nogueira, et du maréchal Spinola, à un défilé militaire sur l'avenue de la Liberté. – *(AFP.)*

JORDANIE

Prochaine levée du blocus du port d'Akaba

Le secrétaire d'Etat américain a évoqué, lundi 25 avril, la levée du blocus maritime d'Akaba après la mise en place en Jordanie d'un système terrestre de contrôle des sanctions des Nations unies contre l'Irak. Warren Christopher, à la suite d'un déjeuner avec le roi Hussein, à Ascot, près de Londres, a indiqué que cette mesure permettrait de soulager l'économie jordanienne, qui subit les effets négatifs de ce blocus dans le cadre de l'embargo décrété contre l'Irak en août 1990.

De son côté, le roi Hussein a déclaré que son pays *« a l'intention de tout faire pour maintenir les sanctions contre l'Irak »*. A la fin du mois de mars, il avait fait de la levée de ce blocus une condition à la reprise des efforts de relance du processus de paix au Proche-Orient. – *(AFP.)*



AFRIQUE

Afrique du Sud : de l'apartheid à la reconnaissance

II. – Le «géant» du continent

A l'occasion des premières élections multiraciales en Afrique du Sud, du 26 au 28 avril, *le Monde* publie une série d'articles sur la situation du pays. Après avoir décrit le processus qui a mené à ces élections (*le Monde* du 26 avril), nous évoquons le retour – diplomatique et économique – de l'Afrique du Sud au sein de la communauté internationale.

JOHANNESBURG

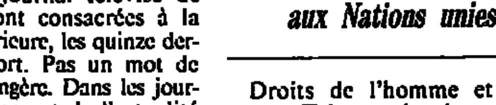
de notre envoyée spéciale

«South Africa, The world is with you» (Afrique du Sud, le monde est avec toi). Placardée à l'entrée du bureau de l'ONU, qui a dépêché 1 800 observateurs pour les élections, l'affiche symbolise un véritable retournement de l'Histoire. Une fois n'est pas coutume, celui-ci est porteur d'espoir.

Pendant plus de trente ans, le monde fut contre l'Afrique du Sud. Aujourd'hui, il s'y précipite. Les diplomates des pays qui la tenaient dans le plus grand ostracisme, pour cause de lutte contre l'apartheid, se bousculent à Pretoria. Ambassades, bureaux de représentations et missions commerciales s'installent depuis 1992 dans la capitale, et le mouvement devrait s'amplifier une fois le Congrès national africain (ANC) au pouvoir. On ne sort pas sans séquelles de plusieurs décennies d'isolement. Les quinze premières minutes du journal télévisé de 20 heures sont consacrées à la politique intérieure, les quinze dernières au sport. Pas un mot de politique étrangère. Dans les journaux, le traitement de l'actualité internationale se résume à la publication de quelques dépêches d'agences de presse. Il faudra sans doute du temps pour que l'Afrique du Sud, qui avait réagi à sa mise à l'écart en se repliant sur elle-même, s'adapte à son retour dans la communauté internationale.

Un retour en douceur. Avec la bénédiction de l'ANC, le gouvernement de Frederik De Klerk a repris contact, bien avant les élections, avec les pays autrefois ennemis. Quant à l'intérêt de l'opinion publique pour l'ouverture sur l'étranger, il s'est émoussé après la participation du pays aux Jeux olympiques de Barcelone, en 1992, et l'appel à la levée des sanctions économiques, lancé par Nelson Mandela du haut de la tribune des Nations unies en septembre 1993.

En réalité, toutes les attentions sont focalisées sur la situation intérieure. Dans la construction de «la nouvelle Afrique du Sud», l'étranger n'est pris en considération qu'en fonction de sa capacité à investir dans le pays. *«La politique étrangère est le dernier de nos problèmes»*, reconnaît Pieter Esterhuysen, directeur de l'Institut d'Afrique du Sud (AISA). Depuis des mois, le ministère des affaires étrangères vit dans l'attentisme. De son côté, l'ANC a un programme *«pour le moins flou»*, comme dit un diplomate occidental.



Un siège aux Nations unies

Droits de l'homme et commerce. Tels sont les deux grands thèmes évoqués par les futurs gouvernants. *«C'est une approche américaine»*, remarque-t-on au ministère sud-africain des affaires étrangères, dont les couloirs bruissent de spéculations quant au nom du futur chef de la diplomatie. Mais que «Pik» Botha garde son poste, qu'il soit remplacé par Thabo Mbeki, le président national de l'ANC, ou par un des ses amis, le changement à venir est attendu avec sérénité. Pour deux raisons : le mouvement de Nelson Mandela s'est focalisé sur les priorités intérieures et il a besoin, dans le domaine des affaires étrangères, du savoir-faire du gouvernement sortant. L'arrivée au pouvoir du Congrès national africain, au sein d'un gouvernement d'union nationale, devrait se traduire par l'intégration des membres du département des affaires internationales de l'ANC dans le corps diplomatique.

Sans qu'il y ait sureffectif, puisque le ministère est en pleine expansion, les représentations se multipliant à travers le monde. *«Le ministère des affaires étrangères n'en sera que plus fort*, estime le directeur général adjoint de la Chambre d'affaires sud-africaine (SACOB), Ron Haywood. *Beaucoup de responsables de l'ANC ont vécu hors du pays, ils ont de bons contacts ailleurs en Afrique, au Maghreb, en Tanzanie, Zambie, Zimbabwe, Angola, au Mozambique, par exemple : ils contribueront à ouvrir des marchés.»*

La «guerre froide» semble bien loin : fini le schisme idéologique entre le gouvernement blanc anticommuniste, qui a toujours bénéficié du soutien de l'Occident malgré les sanctions, et l'ANC, proche de tous les mouvements de libération du monde ! Le ministère des affaires étrangères a certes traîné les pieds lorsque Cuba a fait part de sa volonté d'ouvrir une ambassade à Pretoria. Mais ce n'est plus qu'une question de temps. Et l'éventuelle installation d'un bureau de l'OLP, ou d'une représentation diplomatique libyenne, ne surprendrait plus personne.

Vingt ans après en avoir été exclue, l'Afrique du Sud devrait retrouver son siège aux Nations unies : Pretoria espère voir aboutir cette année les négociations en cours sur le montant de sa cotisation. La réintégration au sein du Commonwealth est également prévue. Plus symbolique encore, l'Afrique du Sud deviendra dans deux mois, à l'occasion du sommet de Tunis, membre de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Elle est également invitée au sommet franco-africain qui se tiendra en novembre à Biarritz.

Isoler le pays de l'apartheid était autrefois l'un des rares sujets de consensus des pays membres de l'OUA. Aujourd'hui, ils font tous du charme à la «nouvelle Afrique du Sud». Alors que le Malawi fut jusqu'en 1992 le seul pays africain à disposer d'une ambassade à Pretoria, la Côte-d'Ivoire, le Gabon, le Lesotho, Madagascar, Maurice, le Mozambique, le Swaziland, les Comores et le Zaïre ont maintenant la leur. De nombreux autres pays africains sont présents, par le biais de bureaux de représentations ou de missions commerciales.

En deux ans, vingt-quatre missions diplomatiques africaines ont été ouvertes en Afrique du Sud. *«Bien que son économie soit en déclin, l'Afrique du Sud est considérée comme très riche, selon les critères africains*, note Pieter Esterhuysen, *elle est vue comme le sauveur du continent.»* Un espoir qui risque d'être déçu. Parce qu'il a une obligation historique envers ses frères noirs, une dette à payer pour le soutien reçu dans sa longue lutte contre l'apartheid, le Congrès national africain n'omet pas de promettre, dans ses projets de politique étrangère, qu'il *«aidera à faire en sorte que les populations de l'Afrique ne soient pas oubliées ou ignorées par l'humanité»* (1).

Réalisme et pragmatisme

Les nombreuses références au continent ne cachent pas, néanmoins, un certain réalisme. *«Au cours des deux dernières années, on a fait des efforts pour prévenir les pays africains que leurs attentes étaient disproportionnées, que nous n'avions pas les moyens de les aider comme le font les pays occidentaux, et que de toute façon nous n'en avions pas l'intention*, raconte un diplomate sud-africain. *Certains pensent que ce sont les méchants Blancs qui leur disent ça, et que l'ANC ouvrira les coffres : mais il ne le fera certainement pas.»*

Thabo Mbeki, l'un des principaux responsables de l'ANC, le confirme : *«Nous n'avons pas l'intention d'aider financièrement le Gabon et la Côte-d'Ivoire*, disait-il il y a quelques jours à des journalistes. *En revanche nous sommes prêts à développer notre coopération économique avec ces pays.»* Même réalisme pour ce qui concerne l'approche politique. *«Nous ne jouerons pas les gendarmes de l'Afrique*, affirme un diplomate, *nous n'interviendrons pas dans les conflits internes.»* Pour preuve : l'ambassade sud-africaine à Kinshasa n'a ouvert qu'après accréditation par les deux gouvernements zaïrois, celui du maréchal Mobutu et celui d'opposition d'Etienne Tshisekedi.

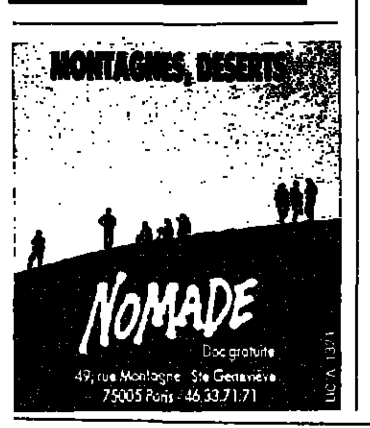
Un pragmatisme qui traduit la volonté de faire des affaires. *«Le gros problème du continent africain, c'est son image : comment l'Afrique du Sud peut-elle contribuer à l'améliorer ? Non pas avec le politique, mais grâce au progrès économique»*, dit, en homme d'affaires avisé, M. Haywood. *«L'Afrique du Sud a beaucoup à offrir au reste du continent ; mais nous croyons que le reste du continent a beaucoup à offrir à l'Afrique du Sud»*, stipule le document de l'ANC sur la politique étrangère. Le message est clair : si l'Afrique du Sud est un *«géant»* aux yeux de ses frères africains, ce *«géant»* est prêt à faire des affaires, mais pas la charité.

MARIE-PIERRE SUBTIL

(1) «Foreign Policy in a New Democratic South Africa», département des affaires internationales de l'ANC, octobre 1993.

Prochain article :

A la recherche du consensus économique



Un marché de 115 millions d'habitants

LE CAP

de notre envoyé spécial

Destinés à recueillir les informations nécessaires à la lutte contre l'ennemi communiste, au temps de la guerre froide, les ordinateurs de la station de détection de Silvermine, située à proximité de la base navale de Simon's Town, à une vingtaine de kilomètres du cap de Bonne-Espérance, sont devenus obsolètes. Mais la «route du Cap» et, au-delà de cette voie de navigation, les 3 000 kilomètres de côtes qui constituent la façade maritime de l'Afrique du Sud, continuent de bénéficier d'une position géo-stratégique de premier plan. Doublée d'un enjeu économique majeur. Situé au confluent des grandes routes commerciales, le pays dispose d'infrastructures portuaires, routières et ferroviaires de qualité qui constituent à la fois un tremplin vers l'ensemble du continent africain et un débouché naturel pour les pays d'Afrique australe privés d'accès aux océans Atlantique et Indien.

En dépit – ou à cause – du relatif isolement international que lui a valu sa politique de «développement séparé», l'Afrique du Sud est aussi devenue une véritable puissance économique régionale, assise sur un tas d'or (le pays possède 50 % des réserves mondiales) et de diamants (25 %) qui, aujourd'hui, fournit 52 % de l'électricité, 83 % de l'acier et 97 % du charbon produits sur l'ensemble du continent, dont elle assure à elle seule près de la moitié de la production industrielle.

Une richesse, bâtie sur l'inégalité et la discrimination raciale, qui, à présent que le pays s'engage sur la voie de la démocratisation de ses institutions et de l'ouverture vers l'extérieur, séduit autant qu'elle inquiète ses voisins, effrayés par les tendances hégémoniques que pourrait manifester la *«nouvelle Afrique du Sud»*.

Sourde à ces réserves, souvent reprises par des spécialistes de la région (*«l'Afrique du Sud au regard de l'Afrique australe, c'est actuellement l'équivalent de l'Europe avec l'Allemagne au milieu et rien autour !»*), la communauté internationale s'efforce de se rallier, encore une fois, à cet «afro-optimisme» si souvent mis à mal, dans le passé, par la déconfiture de tant de pays africains. Et elle se prend à espérer que ce «laboratoire politico-socio-économique», situé à égale distance de deux zones à forte croissance auxquelles l'avenir semble assuré pour au moins une génération (l'Asie-Pacifique et l'Amérique latine) et dont le regard reste, pour l'instant, tourné vers l'Europe (son principal partenaire commercial), sera la locomotive dont l'Afrique australe et, au-delà, l'Afrique sub-saharienne, ont cruellement besoin. *«Avec le Nigéria, l'Afrique du Sud est la seule grande puissance économique susceptible de stabiliser le continent africain»*, affirme encore un familier de ces pays.

Partant du constat que l'Afrique du Sud ne réalise qu'une part minime de son commerce extérieur (moins de 7 %) avec ses voisins (un repli sur soi que déplore la Banque africaine de développement dans un récent rapport rédigé à la demande du président égyptien Hosni Moubarak), il est logique de concevoir, maintenant que l'Afrique du Sud a tourné la page idéologique et que les anciens pays dits de la «ligne de front» (opposés à l'apartheid) ont fait de même, un développement des échanges au sein d'une vaste zone marchande englobant l'ensemble de l'Afrique australe, laquelle regroupe 115 millions d'habitants. Et autant de consommateurs potentiels, pour peu que leurs économies respectives effectuent une montée en puissance progressive.

Intégration régionale

La phase suivante serait une véritable intégration régionale, par étapes, au moyen des instruments de coopération économiques existants dont il conviendrait de revoir le rôle. Une hypothèse de travail à laquelle s'est attelé Alan Hirsch, directeur adjoint à l'université du Cap où il enseigne l'économie et l'un des artisans de la future politique commerciale de l'Afrique du Sud, élaborée au nom de l'ANC de Nelson Mandela.

«Nos voisins n'ont pas à craindre de domination économique de notre part. Au contraire, nous avons tout intérêt à faire en sorte de les aider à développer leurs propres économies», assure-t-il. Une thèse que ce responsable – blanc – de l'unité de recherche en politique de développement du Cap a développée lors de la réunion qui s'est tenue au mois de février à Gaborone, au Botswana, entre l'équipe «relations commerciales extérieures» de l'ANC et les représentants des pays d'Afrique australe.

Cette mini-conférence régionale a permis de constater la grande prudence qui prévaut de part et d'autre. S'ils sont favorables à une coopération accrue avec Pretoria, les autres pays de la région savent bien que, pour nombre de produits, c'est plutôt la concurrence que la complémentarité qui risque de prévaloir. *«Il y a un tel écart entre l'Afrique du Sud et ses voisins qu'elle risque de tuer les industries naissantes en Namibie, au Botswana ou au Zimbabwe»*, confirme un expert.

Côté sud-africain, «l'équipe Mandela», et par voie de conséquence le futur gouvernement d'union nationale, tout en se disant vivement intéressée par ses relations avec ses voisins, n'entend pas dévier de son unique priorité pour l'instant : l'amélioration de la situation interne du pays. Au demeurant, l'ANC ne s'interdit pas d'envisager d'autres partenaires. *«Nous voulons effectivement accéder à d'autres marchés que l'Europe et l'Afrique australe»*, indique M. Hirsch, ajoutant que l'ANC a déjà pris des contacts avec les Etats-Unis pour demander à bénéficier de la clause de la nation la plus favorisée. Le dernier enseignement de cette réunion de Gaborone a été que, si intégration il doit y avoir, celle-ci suppose effectivement de revoir la panoplie d'accords régionaux en vigueur.

Ceux-ci revêtent plusieurs formes, allant d'une simple zone de libre-échange à une union douanière, en passant par l'amorce de ce qui pourrait devenir un *marché commun* régional, *«notre propre version de l'Union européenne»*, selon le président De Klerk. D'ores et déjà, la région dispose, d'une part, de la Common Monetary Area (CMA), une union monétaire bâtie sur le rand autour de l'Afrique du Sud, du Botswana et du Swaziland et, d'autre part, de la South African Custom Union (SACU), une union douanière qui regroupe, outre l'Afrique du Sud, le Botswana, le Lesotho, la Namibie (depuis son indépendance, en 1990) et le Swaziland.

A côté de ces structures monétaire et douanière, figurent des instruments de coopération économique. Le premier d'entre eux est la Preferential Trade Area (PTA), une zone d'échanges préférentiels regroupant dix-huit pays d'Afrique centrale et orientale et excluant jusqu'à présent l'Afrique du Sud. La Southern Africa Development and Coordination Conference (SADCC), composée de l'Angola, du Botswana, du Lesotho, du Mozambique, de la Namibie, du Swaziland, de la Tanzanie, de la Zambie et du Zimbabwe, se veut plus ambitieuse. Transformée en 1993 en South African Development Community (SADC), elle veut tirer un trait sur son passé politique.

La question de l'immigration

C'est vraisemblablement sur ces deux organisations, la PTA et la SADC, que pourrait se greffer la future intégration économique de la région avec Pretoria pour catalyseur. Mais, encore une fois, ce n'est pas pour tout de suite. *«L'espoir de voir l'Afrique du Sud jouer un rôle majeur dans la région est sans doute exagéré»*, souligne l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dans une étude consacrée à l'avenir de ce pays et parue dans le magazine maison, *Observer*. *«La volonté du secteur privé d'investir dans la région est certainement moindre qu'escompté, ne serait-ce qu'au regard du faible volume d'investissements réalisé en Afrique du Sud même»*, ajoutent les auteurs de l'article, soulignant la nécessité pour ce pays d'essayer de résoudre d'abord ses problèmes internes.

Parmi ces derniers figure la question de l'immigration croissante en provenance de pays voisins qui risque de rendre encore plus difficiles les futures négociations commerciales et économiques au sein de l'Afrique australe. Nelson Mandela a déjà averti que l'Afrique du Sud ne pouvait pas devenir *«le marché de l'emploi de toute la région»*. Plus direct, son entourage n'a pas caché qu'il faudrait *«repousser aux frontières 2 millions d'indésirables»* en provenance notamment du Zaïre ou du Mozambique. Le futur gouvernement d'union nationale pourrait adopter une législation en ce sens.

Une délégation de l'ANC est d'ailleurs venue s'informer en début d'année auprès du ministère français de l'intérieur. Il n'est pas douteux que les services de Charles Pasqua auront alors délivré aux représentants du Congrès national africain quelques recettes éprouvées dans ce domaine.

SERGE MARTI

S'expliquant devant l'Assemblée nationale

Le gouvernement souhaite mettre fin aux polémiques sur le dossier de l'aménagement du territoire

La communication hebdomadaire du gouvernement devant l'Assemblée nationale devait être consacrée, mardi 26 avril, au projet de loi d'orientation sur l'aménagement du territoire, que préparent le gouvernement et, au premier chef, le ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire. Après les critiques très vives formulées, la semaine dernière, par René Monory (UDF-CDS), président du Sénat, Charles Pasqua (RPR) devrait saisir l'occasion de cette communication pour tenter de calmer le jeu.

■ ENJEUX. – Lancé à l'automne dernier par Edouard Balladur et Charles Pasqua, le « débat national » visant à préparer le projet de loi sur l'aménagement du territoire devait permettre de mobiliser les élus et les responsables économiques autour de ces questions. M. Monory s'était posé rapidement en censeur du gouvernement. La perspective de l'élection présidentielle explique la méfiance de l'UDF devant un projet qu'elle soupçonne d'être inspiré par l'électoralisme.

[redacted]

Il y a des semaines où la communication hebdomadaire du gouvernement à l'Assemblée nationale tombe à pic. Ce devait être le cas, mardi 26 avril, puisque cette communication donnera l'occasion à Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, de faire le point sur l'état d'un dossier qui a provoqué quelques éclats de voix ces derniers jours : le projet de loi d'orientation en préparation sur l'aménagement du territoire.

On ne cache pas, en effet, place Beauvau et à l'Hôtel Matignon, que les enjeux de ce projet de loi, comme le calendrier très serré dans lequel s'inscrit sa préparation, invitent à calmer le jeu plutôt qu'à continuer à verser de l'huile sur le feu. Depuis une semaine, petites phrases et répliques n'ont pas manqué, au risque de créer des turbulences de nature à compliquer la tâche du gouvernement.

C'est tout d'abord René Monory, président du Sénat, qui avait, mercredi 20 avril, poussé l'un de ses célèbres coups de gueule en dénonçant la méthode employée par le gouvernement et sa décision de confier la primeur du débat sur ce projet à l'Assemblée nationale, lors d'une session extraordinaire en juillet prochain, et non au Sénat, comme M. Pasqua en avait fait la promesse en février dernier. Furieux de se voir ainsi « doublé » par Philippe Séguin, le président du Sénat avait volontairement forcé le trait, n'hésitant pas à déclarer que ce projet était *« une belle idée mort-née, du fait des erreurs commises par le gouvernement »*. Et d'ajouter qu'en l'état actuel le projet n'était pas mûr, qu'il n'y *« croyait plus du tout »* et qu'il vaudrait peut-être mieux en reporter l'examen après l'élection présidentielle.

Devant une charge aussi vigoureuse, le ministre de l'intérieur n'a pas pris de gants pour répondre, dimanche 24 avril, lors de l'émission « 7 sur 7 ». *« Il vaut mieux que René Monory revienne à de meilleurs sentiments »*, lâchait-il, avant de rappeler que le gouvernement est maître de l'ordre du jour du Parlement. Et il soulignait sa volonté de *« conduire la réforme à son terme »*, de tenir le calendrier prévu (c'est-à-dire de présenter le projet de loi au conseil des ministres du 8 ou du 15 juin, pour le soumettre aux députés dès juillet) et, par conséquent, d'obtenir les derniers arbitrages du premier ministre dans les prochains jours.

Et pour montrer sa détermination, M. Pasqua a évoqué son attitude dans l'éventualité où ce projet n'aboutirait pas. *« Le problème se poserait de savoir à quoi je sers, et j'en tirerais les conséquences »*, a-t-il déclaré. Hypothèse au demeurant *« improbable »* compte tenu du soutien dont le ministre de l'intérieur se prévaut de la part de M. Balladur.

Bernard Pons, de son côté, s'est interrogé, lors du « Grand jury RTL-*le Monde* » du 24 avril, sur la nécessité de forcer le calendrier si cela conduisait à se contenter, en définitive, de déclarations d'intentions plutôt que de propositions concrètes. *« Il vaudrait peut-être mieux différer ce débat »*, a-t-il dit. Bref, au moment où se joue la partie la plus délicate entre un ministre de l'intérieur très volontariste sur ce dossier et un premier ministre que l'approche des élections présidentielles rend plus prudent, la communication du gouvernement devant l'Assemblée nationale vient à point nommé pour apaiser un climat par trop nerveux.

G. C.

CLÉS/ Calendrier

■ **Projet de loi.** Esquissée dès les premières semaines du gouvernement Balladur, la relance de la politique d'aménagement du territoire, grâce à une loi d'orientation, est décidée lors du comité interministériel de Mende (Lozère) du 12 juillet 1993. Le premier ministre et le ministre de l'intérieur organisent, durant l'automne et l'hiver, une série de déplacements en province et en région parisienne pour lancer ce *« grand débat »*. A l'occasion d'un de ces déplacements, à Poitiers, le 4 février, M. Pasqua promet que le Sénat aura la primeur du débat parlementaire sur ce projet.

■ **Document d'étape.** MM. Balladur et Pasqua présentent, le 13 avril, un « document d'étape sur l'aménagement du territoire » préparé par la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) et qui fait la synthèse des propositions de réformes recueillies dans les régions au cours de six mois précédents. Lors de la présentation de ce document, le premier ministre précise que le débat parlementaire commencera à l'Assemblée nationale, en principe pendant une session extraordinaire, en juillet prochain, avant d'être examiné au Sénat à l'automne.

■ **Arbitrages et consultations.** Pour présenter, comme il en a l'intention, le projet de loi au conseil des ministres du 8, ou plus vraisemblablement du 15 juin, le gouvernement doit avoir bouclé son projet dans les prochains jours, après les derniers arbitrages du premier ministre. Le projet doit ensuite être soumis au Conseil économique et social et au Conseil d'Etat.

M. Bayrou assure que l'UDF déterminera sa stratégie présidentielle « seule »

François Bayrou, ministre de l'éducation nationale et secrétaire général de l'UDF, a indiqué, lundi 25 avril, au « Club de la presse d'Europe 1 », à propos de la prochaine élection présidentielle, qu'*« on peut avoir de l'estime et de la loyauté à l'égard du premier ministre et, en même temps, considérer qu'une grande formation politique comme l'UDF se déterminera seule, lorsque le moment sera venu »*. M. Bayrou a situé ce moment *« au mois de janvier »*.

« Se poser la question de savoir à qui on doit accrocher son wagon, quelle locomotive choisir, ce n'est pas une question de citoyen, c'est la question de quelqu'un qui veut des places, a dit M. Bayrou. *Nous n'avons pas à agir de cette manière. »* Il a souligné que son jugement *« n'a jamais varié »* à l'égard d'Edouard Balladur. *« Le premier ministre est un homme à la dimension de la fonction qu'il occupe, compétent et honnête, il remplit bien cette fonction »*, a-t-il ajouté.

Le secrétaire général de l'UDF a affirmé que, en dépit de la fronde du Parti républicain contre la gestion de la confédération, Valéry Giscard d'Estaing sera *« réélu »* à la présidence de cette dernière à la fin de l'année. *« Je n'aperçois pas à l'UDF, aujourd'hui, de dirigeant qui ait cette dimension, cette connaissance très intime des rapports entre le pouvoir et la société française, et personne qui ait la dimension internationale nécessaire »*, a conclu M. Bayrou.

La réunion du conseil national du PCF

M. Marchais apporte sa caution à la proposition de « pacte unitaire »

Dans son rapport devant le conseil national du PCF, Jean-Claude Gayssot, secrétaire chargé des fédérations, s'est efforcé, lundi 25 avril, d'apaiser les craintes qu'a pu faire naître la proposition de pacte unitaire pour le progrès, présentée par Robert Hue, nouveau secrétaire national. Georges Marchais, de son côté, a précisé dans une *« mise au point »* qu'il n'y a pas de *« mésentente »* entre son successeur et lui-même.

A défaut d'apporter des éléments complémentaires sur le contenu du pacte unitaire pour le progrès, proposé, le 6 avril, par Robert Hue, le rapporteur, Jean-Claude Gayssot a surtout rappelé ce qu'il n'est pas. Le « PUP » n'est pas *« une resucée du passé »*, ni *« un retour à une conception ancienne de l'union de la gauche »*. *« Toute interprétation du pacte unitaire de progrès renvoyant à un face-à-face entre nous et le Parti socialiste (...) est aux antipodes de ce que nous voulons »*, a affirmé M. Gayssot, tout en reconnaissant qu'il faudra bien, *« au bout du compte, passer des accords politiques »*.

Le pacte n'est pas davantage *« la version communiste des « assises » socialistes »*. Le député de Seine-Saint-Denis a indiqué qu'il y avait eu *« des interrogations, voire des craintes de retour en arrière »*. *« Comment pourrait-il en être autrement après l'expérience malheureuse que notre peuple a vécue ? »*, a-t-il ajouté. Les réticences exprimées dans les sections et les fédérations portent encore sur l'attitude des dirigeants socialistes, dont on estime, au PCF, qu'ils n'ont pas fait une critique suffisante du passé, et sur le fait qu'avec une influence de l'ordre de 10 %, le Parti communiste n'a peut-être plus les moyens de sa politique.

Dans la seconde partie de son intervention, consacrée à la mise en œuvre du pacte, Jean-Claude Gayssot a paru banaliser l'initiative prise. L'*« adresse aux Français »*, adoptée par le dernier comité national, sera diffusée à plusieurs millions d'exemplaires pour alimenter *« un dialogue géant »*. Les *« espaces de rencontres »* seront multipliés pour aboutir, à l'automne, à un premier bilan. Le calendrier des rencontres politiques n'a pas été précisé.

La « culture de la division »

Dans la discussion, Georges Marchais a apporté, pour la première fois publiquement, son soutien à l'idée de pacte unitaire. *« Cette idée est en tout point conforme à la voie stratégique choisie par notre congrès, que nos congrès précédents avaient ouverte »*, a-t-il assuré. Au contraire, pour Gérard Alezard, membre du bureau confédéral de la CGT, *« il n'est pas juste d'accréditer l'idée que cette démarche était, pour l'essentiel, écrite dans nos congrès précédents »*.

Le dirigeant syndical a développé sa critique de la dernière période, où le PCF a eu une part de responsabilité dans *« la culture de la division »*. *« On dit que c'est la conjoncture de ces derniers mois qui a rendu urgente cette décision »*, a rappelé M. Alezard, pour contester cette explication qui permet à la nouvelle direction de faire silence sur l'immobilisme de l'ancienne. *« Ce n'est pas d'aujourd'hui*, a-t-il ajouté, *que les gens, les enjeux de société, la politique réclament une démarche, une dynamique de la construction, de la perspective qui soient profondément transformées pour être pleinement transformatrices. »*

Auparavant, M. Marchais avait tenu à faire une mise au point concernant ses relations avec son successeur. Depuis le vingt-huitième congrès, l'ancien secrétaire général du Parti communiste avait choisi de traiter par l'indifférence *« les supputations de la presse »*. *« Je m'étais dit : cela passera*, a confié M. Marchais, *mais comme, périodiquement, des commentaires refleurissent sur la mésentente qui régnerait entre Robert* [Hue] *et moi, et sur l'effroi que me causeraient ses initiatives ; comme, d'autre part, on pourrait penser que qui ne dit mot consent, je me décide à faire cette mise au point. »* Celle-ci tient dans une citation extraite de son livre *Parlons franchement* (1977) : *« Ce qui m'étonne, ce n'est pas d'être confronté à la nouveauté, c'est de rencontrer, cela arrive, des communistes conservateurs. »* M. Marchais a précisé : *« Je ne me suis jamais compté parmi ceux-ci. Pour moi, l'identité communiste inclut nécessairement la faculté d'innover et de surprendre. Je me réjouis profondément que notre parti le manifeste avec éclat. »*

JEAN-LOUIS SAUX

M. Cambadélis (PS) : « Un OVNI ». – Le « pacte d'unité pour le progrès » proposé par le Parti communiste aux partis de gauche et aux écologistes est *« un OVNI, un objet « volontairement » non identifié »*, estime Jean-Christophe Cambadélis, chargé des relations extérieures au secrétariat national du Parti socialiste. *« La proposition du PCF est sympathique, mais nous savons maintenant davantage ce qu'elle n'est pas que ce qu'elle est*, a-t-il dit. *Il faut essayer d'y voir plus clair dans les préoccupations et les propositions du PCF. »*

L'avant-projet de loi de M. Perben

La gauche dénonce le « recul de la décentralisation » dans les DOM

L'avant-projet de loi sur l'emploi dans les départements d'outre mer, auquel Dominique Perben, ministre des DOM-TOM, met la dernière main (*le Monde* daté 10-11 avril), commence à se heurter à des réactions négatives parmi les syndicats et les partis de gauche locaux. Après les reserves exprimées par Margie Sudre (div. gauche) et Christophe Payet (PS), respectivement président du conseil régional et président du conseil général de la Réunion, qui demandent le report de l'examen d'un texte dont ils déplorent *« l'esprit de recentralisation »*, le conseil général de la Martinique a émis, le 22 avril, un avis défavorable à l'avant-projet de loi. Selon la majorité de gauche du conseil général, certaines dispositions constituent un *« recul de la décentralisation »*.

Les syndicats, eux aussi, ont exprimé leur réserves, voire leur hostilité. Une intersyndicale composée de cinq organisations réunionnaises reproche ainsi au texte de *« porter atteinte au pouvoir d'achat des consommateurs »* en augmentant de 2 % le taux « normal » de la TVA pour financer des exonérations de charges sociales au profit des entreprises.

Le ministre des DOM-TOM peut néanmoins compter sur le soutien des élus proches de la majorité qui approuvent sa démarche visant à alléger le coût du travail afin d'inciter les entreprises à embaucher. A gauche, certaines voix s'élèvent également pour souligner les aspects positifs du dispositif proposé par M. Perben. Gilbert Annette, député (app. PS) de la Réunion, vient d'indiquer qu'il considère comme *« une bonne chose »* l'idée d'*« offrir une activité à ceux qui en sont privés de manière permanente »*, tandis qu'Albert Ramassamy, ancien sénateur (PS) et membre du comité exécutif de la fédération socialiste réunionnaise, se demande s'il est bien *« raisonnable »* de s'opposer *a priori* au texte.

Affichant l'objectif de lutter contre le chômage dans les DOM (la Réunion connaît un taux supérieur à 30 %), le projet de M. Perben, dont le Parlement devrait se saisir à la session de printemps, se propose de *« remettre en activité »* un tiers des 92 0000 RMistes recensés dans ces départements et d'accorder aux entreprises diverses incitations à l'embauche.

FRÉDÉRIC BOBIN

A la tête de la liste du Front national

M. Le Pen fera campagne « contre l'Europe de Maastricht »

Jean-Marie Le Pen devait rendre publique, mardi 26 avril, à Oignies (Pas-de-Calais), la liste du Front national qu'il conduira, pour la troisième fois consécutive, aux élections européennes du 12 juin prochain, avec pour intitulé : « Contre l'Europe de Maastricht, allez la France ! »

Le dirigeant d'extrême droite devait reconduire la plupart des dix députés sortants de son parti et y faire figurer en position « éligible » le secrétaire général, Carl Lang.

OIGNIES (Pas-de-Calais)

de nos envoyés spéciaux

C'est dans le Pas-de-Calais, à Oignies, lieu choisi comme *« symbole des méfaits de l'Europe de Maastricht »*, selon Bruno Mégret, délégué général du Front national, que Jean-Marie Le Pen devait donner connaissance, mardi 26 avril, de la liste du Front national – *« Contre l'Europe de Maastricht, allez la France ! »* – qu'il pilotera aux prochaines élections européennes. Cette ville d'une dizaine de milliers d'habitants est située dans le bassin minier lensois, à deux pas d'Hénin-Beaumont. Selon le numéro deux du Front national, la région d'Oignies rassemble *« tous les fléaux économiques qui accablent notre pays »*, ceux-là mêmes contre lesquels le parti d'extrême droite va mener campagne.

M. Le Pen devait être accueilli par le représentant local du Front national, Raymond Demailly, conseiller municipal et conseiller régional. Crédité de 13,83 % au premier tour des élections municipales de 1989 (11,08 % au second), M. Demailly était le seul représentant d'extrême droite présent au second tour des élections cantonales de mars dernier dans le Pas-de-Calais. Battu dans le canton de Courrières par un socialiste, il avait obtenu 42,5 % dans sa ville et il se fixe pour objectif de remporter les élections municipales de 1995 face aux communistes sortants.

Une femme « éligible »

Ville où fut découverte la houille en 1842, Oignies marque à jamais la fin du charbon dans le bassin du Nord-Pas-de-Calais avec la fermeture, en décembre 1990, du dernier puits de mine, la fosse numéro 10. Le thème du rejet de l'Europe, celle du charbon et de l'acier en premier lieu, a trouvé un écho favorable dans le département. Au référendum de septembre 1992, le Pas-de-Calais avait voté à 58 % contre la ratification du traité sur l'Union européenne.

Sur le plan national, c'était le deuxième meilleur score du « non » derrière celui de la Somme. A Oignies, le « non » avait réuni 60 % des suffrages exprimés. Après les grandes grèves de 1963, Oignies et les villes voisines – Libérécourt et Courrières – accueillirent une communauté marocaine importante, venant de l'Atlas. Avec l'ultime puits de mine en activité, ce fut là un terrain de prédilection pour le Front national.

Déjà, aux élections législatives de 1986, le lepénisme obtenait ses meilleurs scores du département dans ce secteur. A Oignies, il faisait jeu égal avec le Parti communiste (20 %). Sur le plan économique, dans un bassin au fort taux de chômage (18,5 %), la reconversion s'est mise en place avec les équipementiers automobiles et l'agroalimentaire.

Bien que M. Mégret ait précisé que les femmes seront *« à l'honneur »* sur la liste conduite par M. Le Pen, il est probable qu'elle le seront surtout en position non éligible. La seule pouvant prétendre à un siège est Marie-France Stirbois, nouveau conseiller général d'Eure-et-Loir, qui rejoindra probablement aux places d'honneur Martine Lehideux, « deuxième du président », qui, comme lui, a déjà effectué deux mandats à Strasbourg. Mme Lehideux devrait se retrouver aux côtés de cinq autres sortants, en dehors de MM. Le Pen et Mégret, en bonne position : Bruno Gollnisch, Jean-Marie Le Chevallier, Yvan Blot, Bernard Antony et Jean-Claude Martinez. S'agissant des deux derniers sortants – avec 11,73 % des voix, le Front national avait obtenu dix sièges en 1989 –, Pierre Ceyrac a rompu avec son parti, et Jacques Tauran devrait occuper une place plus éloignée sur la liste.

Parmi les nouveaux candidats qui pourraient figurer en position « éligible », c'est-à-dire dans les quinze premiers, selon un dirigeant lepéniste, les noms les plus fréquemment cités sont ceux de Carl Lang, secrétaire général, qui ne figurait pas sur la liste de 1989, de Jean-Yves Le Gallou, président du groupe Front national du conseil régional d'Ile-de-France, et de Fernand Le Rachinel, un des quatre conseillers généraux FN (Manche), qui est un des imprimeurs du mouvement.

OLIVIER BIFFAUD et YVES JOUANNIC

Face au développement de la prostitution

Les femmes asiatiques dénoncent les trafics de l'industrie du sexe

Organisé par le Conseil asiatique pour les droits de la femme et le Comité japonais pour les droits de la femme, un « Tribunal asiatique sur le trafic des femmes et les crimes de guerre dont elles sont victimes » a réuni récemment à Tokyo des victimes et des témoins de quatorze pays d'Asie dont le Cambodge, la Corée, le Pakistan, les Philippines, Sri-Lanka, la Thaïlande. Ce symposium a permis d'évoquer la « traite des Asiatiques ».

■ Corine Kumar, une Indienne qui a été en 1988 l'une des cofondatrices du Conseil asiatique pour les droits de la femme, explique dans un entretien au *Monde* quelle est la nature du combat pour le droit des femmes en Asie : *« Plus que l'égalité avec les hommes, nous revendiquons une société intégrant les valeurs féminines »,* dit-elle.

TOKYO

de notre correspondant

Longtemps, la « traite » des Asiatiques fut une sorte de tabou. Les gouvernements se retranchaient derrière les lois interdisant la prostitution pour ignorer le problème puisque théoriquement il n'existait pas. Aujourd'hui, les femmes d'Asie se font entendre. Aux témoignages des « femmes du réconfort » (Coréennes, Philippines, Malaisiennes), contraintes à se prostituer pour le « repos du guerrier » nippon au cours de la guerre du Pacifique, font tristement écho cinquante ans plus tard ceux de Cambodgiennes utilisées aux mêmes fins par les Forces de paix des Nations unies, celles des femmes d'Okinawa ou des Philippines travaillant autour des bases américaines.

« Il n'est pas fortuit qu'un tribunal sur le trafic des femmes ait été réuni au Japon », a déclaré Shizuko Oshima, présidente du comité japonais pour les droits de la femme. Le Japon est en effet le grand « accusé ». Malgré la récession, son industrie du sexe est des plus prospères : le quotidien *Asahi* estimait au début des années 90 que des cabarets aux *« clubs de rencontres »* en passant par les lieux de massages, le chiffre d'affaires du monde du plaisir représentait près de 1 % du PNB, soit 4 100 milliards de yens (au cours de l'époque : 168 milliards de francs).

Parmi les plus vulnérables : les aborigènes

Les « marchands de femmes » drainent leurs victimes à travers toutes les régions. En bout de chaîne, les voyous locaux recrutent dans les villages les plus reculés et alimentent les réseaux de truands japonais établis dans les capitales asiatiques qui se chargent du transport. Ainsi, entre 1988 et 1992, 286 000 Philippines sont venues au Japon pour travailler dans le monde du plaisir tarifé. *« Ce n'est que lorsqu'il y a un drame que la réalité fait surface »*, a déclaré Mel Nuqui, de Batis Center for Women (dont le siège est à Manille) qui dénonce les gouvernements des deux pays tolérant ce trafic.

Les plus vulnérables ou les plus discriminées sont touchées en priorité : c'est le cas des jeunes aborigènes de Taïwan qui vivent dans les montagnes de l'est de l'île, régions laissées-pour-compte de la croissance. Six à huit mille d'entre elles se prostituent au Japon, estime Yvonne Lei Leijung, membre de Grassroots Women Workers Center (Taïpei).

Si certaines femmes partent pour le Japon en toute conscience du métier qu'elles y exerceront, d'autres ne découvrent la réalité que lorsqu'il est trop tard. Une paysanne du nord-est de la Thaïlande a par exemple raconté comment sa fille avait été recrutée comme *« serveuse »* avec onze jeunes autres villageoises. Passées en Malaisie, elles y reçurent de faux passeports de Singapour (facilitant l'entrée au Japon) et se retrouvèrent sur le marché de la prostitution de Tokyo. Ce n'est que trois ans plus tard que cette mère, aidée par une organisation japonaise, put localiser sa fille et la reprendre. On estime que 50 000 Thaïlandaises se prostituent au Japon.

Pour une qui refait surface, combien de drames ! Entre 1985 et 1993, une cinquantaine d'Asiatiques travaillant dans l'industrie du sexe au Japon se sont suicidées ou ont été tuées. Entre 1991 et 1993, ce fut le cas de quatorze Philippines et d'une trentaine de Thaïlandaises.

Le sida et les vierges

La florissante industrie japonaise du sexe ne doit pas faire oublier que la « traite » est pratiquée ailleurs. Ainsi, chaque mois, 120 à 150 Bengalies sont vendues et transitent à travers l'Inde jusqu'aux maisons de prostitution du Pakistan. Au cours des dix dernières années, 200 000 ont connu ce sort. Il en va de même avec les Népalaises, vendues et revendues, elles, aux bordels indiens. Elles passent la frontière grâce à la complicité des douaniers qui prélèvent leur dîme et *« prennent leur plaisir au passage »*, raconte Meena Poudel, une Népalaise. La diffusion du sida en Asie a eu pour effet d'accroître ces dernières années la « demande » en jeunes filles vierges.

« Le sort qu'une société réserve à ses femmes est le baromètre de leur capacité à évoluer vers une plus grande justice », a déclaré au cours du symposium, Takako Doi, présidente de la Chambre basse. Pour V. R. Krishna Iyer, ancien juge de la Cour suprême de l'Inde, *« la traite des femmes doit être considérée comme un crime pour l'humanité ». « Votre souffrance doit être transformée en pouvoir »*, a-t-il ajouté, demandant un accroissement de la présence des femmes dans les instances judiciaires.

Ph. P.

Un entretien avec la cofondatrice du Conseil asiatique pour les droits des femmes

Corine Kumar : « Nous revendiquons une société intégrant les valeurs féminines »

« Il existe aujourd'hui une pléthore d'organisations féminines en Asie. Quelle est la signification de ce phénomène ?

– Il reflète un approfondissement de la réflexion et un enracinement de ces groupes dans les sociétés. L'histoire des femmes d'Asie entre dans une nouvelle phase. Si les Chinoises ont eu les pieds bandés, les Asiatiques ont eu longtemps « l'esprit bandé ». Aujourd'hui, nous nous faisons entendre pour revendiquer des droits, mais aussi pour contribuer à forger une solution de remplacement aux orientations présentes. Nous revendiquons moins une égalité des droits qu'une société, pour les femmes et les hommes, intégrant ces valeurs féminines : je n'aspire en rien à être égale de l'homme dans le monde tel qu'il est, inégal pour les femmes mais aussi pour les pays du Sud.

– A quelles valeurs féminines faites-vous allusion ?

– Un exemple : on a trop tendance à penser que la rationalité est la seule voie pour parvenir au savoir. Or les femmes ont d'autres moyens d'accès à la connaissance, plus sensibles. Par leur héritage, les femmes ont une autre histoire à raconter.

– Quels sont les thèmes de lutte des mouvements pour les droits des femmes en Asie ?

– Ils sont divers. Les Asiatiques prennent à leur tour conscience que les violences contre les femmes doivent être perçues comme une violation des droits de l'homme. Jusqu'à présent, le viol, l'inceste, la prostitution forcée, la mutilation ont été considérés comme des affaires privées, des crimes individuels. On nie ainsi leur dimension sociale et leur signification politique. Or ils sont perpétrés contre la moitié de la population de la planète. Sans doute le plan d'action adopté à la seconde conférence sur les droits de l'homme qui s'est tenue à Vienne en 1993 constitue-t-il un premier pas par la reconnaissance de l'existence des violences domestiques. Mais qu'en est-il du viol comme crime de guerre ? Parce que les femmes ont commencé à nommer ces crimes, on ne peut plus les ignorer. Les Asiatiques les dénoncent également. Il a fallu attendre cinquante ans pour que les « femmes du réconfort » osent sortir de leur silence parce qu'elle vivaient leur sort comme un destin.

» Rompre ce silence est une chose, mais il faut aussi élargir la problématique. Une série de symposiums organisés par le Conseil asiatique pour les droits de la femme entre 1993 et 1995 ont cet objectif. Un premier a eu lieu à Lahore sur le thème de « La violence domestique contre les femmes », celui de Tokyo a porté sur les crimes de guerre et la traite des Asiatiques. Le troisième sera consacré au thème « Femmes et développement », le quatrième portera sur la question nucléaire, le cinquième sur les « Femmes indigènes » et le dernier sur « Religion et fondamentalisme en Asie ». Enfin, à Pékin en 1995, lors de la conférence des Nations unies sur les femmes, nous voudrions faire entendre les voix de celles qui en ont été privées, mais aussi montrer que les Asiatiques, par les valeurs qu'elles véhiculent, en particulier une conception du monde respectueuse de la nature, peuvent contribuer à renouveler la problématique politique.

Forger un nouvel universalisme

– La conception courante des droits de l'homme ne fait-elle pas place à la défense des droits de la femme ?

– Le problème est plus large. Les droits de l'homme sont le reflet d'une histoire et d'une idéologie particulières : l'individualisme. Entre l'individu, citoyen pur, et l'Etat-nation, il n'y a rien. C'est une conception aplatie de l'individu. Or nous appartenons à des communautés, à des groupes, à des ethnies, à des castes. Cette négation des appartenances et des identités conduit à des explosions. Le cas de la Yougoslavie est révélateur. Je ne suis pas en train de contester l'universalité des droits de l'homme comme le font les gouvernements de Malaisie ou de Singapour pour justifier une conception restrictive des libertés. Mais je pense qu'il faut forger un nouvel universalisme qui ne soit pas fils d'une hégémonie : un universalisme qui intègre les diversités et tienne compte d'autres conceptions de la justice, du droit collectif, du sens communautaire.

» La conception actuelle des droits de l'homme fondée sur l'individu ne peut appréhender des violences à caractère collectif. Prenons le viol. Il n'est pas qu'un acte individuel : il peut être une forme d'action militaire ou de lutte ethnique. Il s'agit donc ici de la défense d'un droit collectif. Nos catégories, la notion atomisée de l'individu de la théorie libérale, sont devenues trop étroites. Il faut ouvrir de nouveaux espaces, reconnaître l'universel dans la spécificité d'une civilisation donnée. Et en cela les femmes asiatiques ont quelque chose à dire. »

Propos recueillis par
PHILIPPE PONS

DÉFENSE : fermeture de la base aérienne d'Entzheim. – Le déménagement de la base aérienne 124 d'Entzheim, près de Strasbourg (Bas-Rhin), décidé en 1992, a commencé avec le départ, lundi 25 avril, des premiers avions qui seront affectés à Reims. Quatorze des appareils Mirage F1 CT de l'escadron de reconnaissance *Savoie* ont quitté l'Alsace. Le 31 août prochain, la totalité des quarante appareils rattachés à cette base, ainsi que tous ses personnels, auront quitté l'aéroport de Strasbourg, qui passera sous contrôle civil après plus de trente années de commandement militaire.

FOOTBALL : Marseille-Montpellier le 4 mai. – Le quart de finale de la Coupe de France de football entre l'Olympique de Marseille et Montpellier, qui devait avoir lieu samedi 23 avril et avait été reporté pour des raisons de sécurité, a été fixé au mercredi 4 mai. Les demi-finales sont maintenues au 10 mai.

SCIENCES

Le dernier des quarks

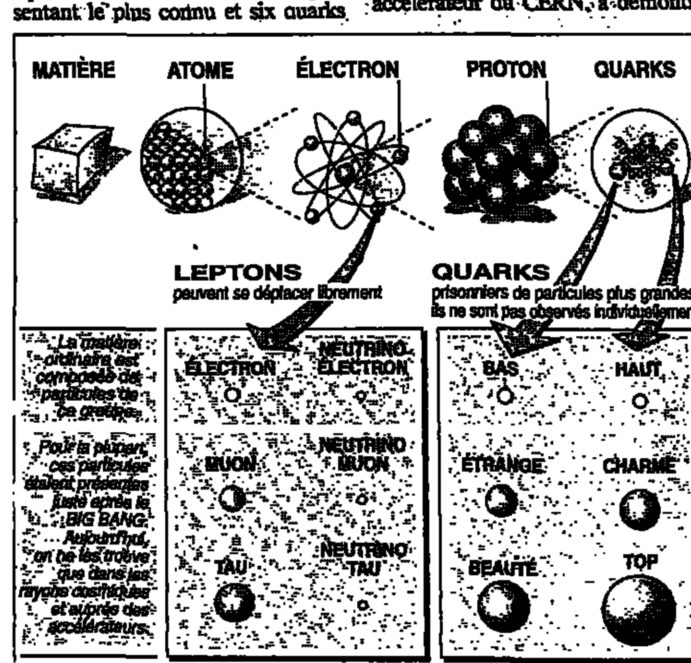
Suite de la première page

Si la découverte se vérifie, les physiciens mettraient enfin un terme à ce chapitre de l'histoire de la matière. Certes, notre quotidien n'en sera pas bouleversé pour autant. Mais le petit monde de la recherche qui a besoin de preuves pour étayer ses théories avancera d'un grand pas dans sa compréhension de la constitution de l'Univers. Jusqu'au siècle dernier, les choses étaient simples. Les chimistes avaient imposé l'idée que la matière qui nous entoure était formée de parties insécables appelées atomes.

Au début du vingtième siècle, les physiciens démontrèrent que ces atomes étaient en réalité faits d'un noyau entouré d'un cortège de minuscules particules, les électrons. Ce schéma simpliste d'un noyau-Soleil entouré de son cortège de planètes-électrons, bien connu des lycéens, a vécu avec la découverte, en 1932, que le noyau était en fait un assemblage de deux autres types de particules élémentaires : le proton et le neutron.

Cette apparente simplicité n'a pas tenu très longtemps. Confrontés aux nombreux évènements qu'ils découvraient dans les gerbes de particules produites par des accélérateurs de plus en plus puissants, les physiciens, pour mettre de l'ordre dans leurs travaux, firent l'hypothèse qu'il existait bien d'autres particules élémentaires que celles déjà connues. C'est ainsi que l'on est progressivement parvenu à établir, dans les années 60-70, une sorte de modèle standard de la physique des particules permettant de décrire la matière grâce à une douzaine de particules élémentaires considérées enfin comme insécables.

Du fait de cette nouvelle classification, le distinguo entre électrons, protons et neutrons n'est plus de mise. Il y a désormais six leptons dont l'électron est le représentant le plus connu et six quarks différents avec lesquels on peut construire, en les prenant par groupe de trois, tous les protons et les neutrons possibles ainsi que quelques autres assemblages. Les physiciens, étant par nature facétieux, n'ont pas hésité à plonger dans *Finnegans Wake*, le roman de James Joyce, pour aménager leur bestiaire de particules et y trouver ce terme de quark qui, auparavant, n'existait pas.



Les douze particules élémentaires du « modèle standard », imaginé par les physiciens pour décrire la matière.

Le mot est bien choisi car les quarks ne peuvent être vus individuellement (2). On ne les repère que par leurs manifestations, ce qui explique les difficultés des physiciens et les déclarations prudentes des chercheurs américains, canadiens, italiens, japonais et taïwanais du Fermi-Lab. S'ils pensent qu'il est *« naturel d'interpréter »* leurs observations comme des manifestations du quark top, ils n'en estiment pas moins nécessaire d'obtenir deux fois plus d'événements pour être sûrs d'avoir enfin découvert cette particule tant espérée. D'ailleurs une autre équipe de 420 personnes tente au Fermi-Lab de confirmer ce résultat avec un autre détecteur.

Laissons donc le temps au temps. Mais l'ombre dans laquelle se cachait encore le quark top se dissipe. Quoi qu'il en soit, c'est à partir de cet « alphabet » limité de douze lettres seulement que ces bâtisseurs d'univers – les physiciens des particules et les cosmologistes – sont capables de construire des mots, puis des phrases capables de décrire la matière qui nous entoure. Le doute sur ce modèle standard n'existe guère.

De multiples expériences ont démontré sa validité, même si le sixième quark tardait à manifester son existence. Pour les physiciens, il suffit donc d'un peu de patience et... bien sûr de beaucoup de travail.

En effet, dès son ouverture dans les années 80, le LEP, le grand accélérateur du CERN, a démontré en trois mois qu'il existait bien, pour décrire l'Univers, trois familles de particules de quatre particules chacune et pas une de plus. Toutes étaient identifiées sauf une : le quark top. C'est peut-être désormais chose faite. Mais, si tel est le cas, l'histoire de la physique des particules fera un bien joli pied de nez à l'administration de Bill Clinton et aux hommes politiques américains.

Car ce sont eux qui, à la fin de l'année dernière, ont signé l'abandon de l'accélérateur géant SSC (Super Conducting Collider) que la communauté scientifique américaine souhaitait construire au Texas pour tenir la dragée haute aux physiciens européens du CERN. Seul le Fermi-Lab, du fait de sa puissance, pouvait découvrir le quark top. Mais, demain, du fait de l'abandon du SSC et d'un certain flou dans la politique actuelle américaine sur la physique des particules, les Européens seront seuls sur les rangs pour découvrir grâce à leur nouvelle machine (LHC) une autre particule mystérieuse très recherchée : le boson de Higgs.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(2) Non sans humour, les physiciens ont donné à leurs six quarks les noms de quark haut ou « up », bas (« down »), étrange (« strange »), charmé (« charmed »), beauté (« beauty) et, enfin, sommet (« top »).

ÉDUCATION

A l'issue des tables rondes engagées début mars

François Bayrou présentera ses propositions sur l'école le 9 mai

Le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, invité du « Club de la presse » sur Europe 1, lundi 25 avril, a annoncé qu'il formulerait ses propositions sur l'avenir du système éducatif, notamment sur le collège, le 9 mai. Ces propositions seront ensuite soumises aux organisations syndicales et le ministre arrêtera des décisions à la fin du mois de mai. Cela devrait mettre un terme au grand débat sur l'avenir de l'école, commencé début mars et dont le principe avait été arrêté le 27 janvier par le premier ministre, Edouard Balladur, à la suite de la manifestation pour la défense de l'école publique du 16 janvier.

Interrogé sur les demandes formulées par l'enseignement catholique, qui réclame 217 postes supplémentaires pour la rentrée prochaine, le ministre a souligné que *« la légalité était respectée »*. Ajoutant que *« cela ne manquait pas de sel de voir naître une polémique entre l'enseignement privé et ce gouvernement »*, François Bayrou a déclaré que, *« en légalité, l'Etat ne devait aucun poste à l'enseignement privé ». « Ce qui est à atteindre*, a-t-il précisé, *c'est l'équité »*, soulignant que les postes supplémentaires attribués au public répondaient à cette exigence puisque *« l'enseignement public était pratiquement seul présent dans les zones d'éducation prioritaire »*, et qu'*« il est juste de donner un coup de pouce à ceux qui travaillent dans ces zones »*. Le ministre a néanmoins ajouté qu'il allait consulter les recteurs sur les besoins respectifs du privé et du public avant d'évaluer le bien-fondé des demandes de l'enseignement privé.

Le ministre a également abordé la question des rythmes scolaires à l'école primaire en se déclarant plutôt favorable à la suppression des cours le samedi matin : *« C'est une évolution souhaitable*, a-t-il estimé, *et je ne ferai rien pour la gêner, au contraire. »*

JUSTICE

Relançant l'enquête sur le financement du Parti républicain

Le juge Van Ruymbeke s'intéresse au patrimoine de Gérard Longuet

Après s'être intéressé de près aux finances du Parti républicain, en général, le juge Renaud Van Ruymbeke, s'intéresse désormais tout particulièrement à celui de son président, ex-trésorier et ministre en exercice, Gérard Longuet. Le magistrat rennais a, en effet, délivré récemment deux commissions rogatoires, ainsi que le révèle « Libération » du 26 avril. La première vise à déterminer la provenance des fonds d'une société de communication Avenir 55, créée en 1987 par Gérard Longuet, à l'époque ministre des PTT. La seconde s'intéresse aux conditions dans lesquelles l'ancien trésorier du PR a financé à la même époque l'achat de sa villa de Saint-Tropez (par le biais d'une SCI l'Oratoire des Canebiers) et, par ailleurs, en 1984, un appartement avenue Victor Hugo, à Paris.

Cette nouvelle relance d'une affaire, dans laquelle la justice semble se hâter lentement, est d'autant plus sérieuse qu'elle concerne le patrimoine personnel du ministre de l'industrie et du commerce extérieur, laissant planer un soupçon d'enrichissement personnel, à une époque, celle de la cohabitation, où M. Longuet était déjà ministre de la République.

Par quel cheminement le magistrat rennais, qui s'est dessaisi lui-même d'une partie du dossier concernant le financement du PR, non sans résumer ses investigations dans une note plutôt embarrassante pour le Parti républicain (*le Monde* du 29 mars), parvient-il à revenir dans le dossier ? Par le même cheminement, la même logique qui l'avait conduit à s'intéresser aux finances du PR et à soupçonner ses dirigeants d'avoir pris quelques libertés, apparemment fort lucratives, avec la loi.

Pour remettre les choses en perspective, il faut, une nouvelle fois dans cette affaire, faire un retour en arrière. En 1993, Renaud Van Ruymbeke, qui est chargé du dossier Trager, découvre, alors qu'il enquête en Suisse sur l'affaire de l'IRM dans lequel Mme Dufoix et son entourage se trouvent impliqués, que l'industriel nantais a touché une commission de 4,4 millions de francs, versée par la société Pont-à-Mousson . Apparemment, il s'agirait d'un marché d'adduction d'eau à Nantes. Questionné, Trager, affirme, reçu à l'appui, avoir remis l'argent à Jean-Pierre Lapègue, un conseiller municipal (PR) de Nantes. L'intéressé, qui avait participé à la négociation avec Pont-à-Mousson, a démenti cette version des faits. Tout comme le PR, qui affirme n'avoir eu de relations ni avec René Trager ni avec Jean-Pierre Lapègue L'enquête avait révélé au magistrat rennais qu'entre 1984 et 1986, deux membres du conseil municipal chargés de l'attribution des marchés, Loïc Sparfel, président du PR de Loire-Atlantique, et Jean-Pierre Lapègue avaient profité des attributions de marchés de la ville de Nantes pour obtenir des financements politiques. Et cela, à la demande et avec le soutien de Gérard Longuet, alors trésorier du PR. C'est à partir de ces constatations, corroborées par divers témoins, que Renaud Van Ruymbeke, toujours lancé sur la piste de la commission Pont-à-Mousson s'était intéréssé aux finances du PR à l'échelon national. Histoire de vérifier si tout ou partie des 4,4 millions ne se serait pas retrouvé sur les comptes de cette formation.

Une tentative de blocage de la direction du PR, assortie d'un refus de comparaître de son trésorier, Jean-Pierre Thomas, avait tourné, en janvier, à l'avantage du magistrat. Après avoir examiné les arguments de ceux qui estimaient que le juge outrepassait son mandat, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes, confortée par la chancellerie elle-même, avait tranché en faveur du juge, et de la poursuite de ses investigations. On sait que celles-ci avaient donné lieu, récemment, à une note circonstanciée dans laquelle Renaud Van Ruymbeke étalait un certain nombre de pratiques financières pour le moins contestables, sinon franchement délictueuses. C'est ce dossier-là, débordant de millions d'argent liquide à l'origine et aux destinations incertaines, qui attend depuis des semaines le bon vouloir du parquet de Paris pour connaître soit une suite, soit un classement.

J'AI TOUT FINANCÉ AVEC UN P.E.L., UN P.A.P. ET UN P.R.

Un entrepreneur payé en marchés

Les derniers développements *s'inscrivent, de toute évidence*, dans le droit fil de cette logique. En clair : l'argent de la commission Pont-à-Mousson, aurait-il pu se retrouver sur les comptes personnels de M. Longuet ? Au passage, le juge ratisse large puisqu'il semble s'intéresser à des faits antérieurs à l'affaire de la commission. Par exemple, à l'achat de l'appartement de l'avenue Victor Hugo (revendu il y a peu). Dans l'un de ses procès-verbaux, Jean-Pierre Lapègue avait déclaré récemment au juge que Gérard Longuet, lors d'une réunion avec Loïc Sparfeld et lui-même, les avait chargés de *« faire remonter l'argent sur Paris »*.

La société Avenir 55, dont Gérard Longuet était, jusqu'à l'an dernier, le gérant principal, a vu passer d'importants virements entre 1988 et 1990. Quant à la SCI l'Oratoire des Canebiers, il semble que le ministre en ait partagé le capital avec son épouse et son beau-frère, l'industriel Vincent Bolloré. La SCI aurait acheté un terrain, en mai 1987, pour la somme de 2,8 millions. Sur ce terrain, MM. Longuet et Bolloré auraient ensuite fait construire chacun une villa. Le juge aimerait savoir comment M. Longuet a financé ces dépenses importantes. D'autant plus qu'il a eu vent d'un contrôle fiscal, à première vue embarrassant pour le ministre.

Selon ce document, pour effectuer certains travaux dans sa villa, M. Longuet aurait fait appel à la Céréda SA, une société de travaux publics de la Meuse, département dont il est l'élu. Or, la Cérada SA, qui semble avoir effectué pour plus d'un million de travaux, n'avait toujours pas été payée au moment du contrôle fiscal, à la fin de 1991. On indique de source proche de l'enquête que le directeur de l'entreprise, Alain Céréda, aurait confié à l'agent du fisc qu'il avait été payé, si l'on peut dire, en marchés attribués dans la Meuse par le Conseil régional, présidé par M. Longuet et dont le vice-président, chargé des finances, est M. Thomas, le trésorier du PR.

Il ne devrait pas être difficile pour le juge Van Ruymbeke et pour les inspecteurs du SRPJ de Rennes qui l'épaulent de vérifier si les soupçons qui fondent aujourd'hui ses commissions rogatoires sont fondés. En effet, dans la plupart des cas, les documents susceptibles de fournir les réponses à ses interrogations sont officiels et même publics : les uns sont détenus par les bureaux des hypothèques, qui gardent la trace et les modalités des achats immobiliers, et, pour les autres, il s'agit des dossiers de contrôle fiscaux.

Dans l'entourage de Gérard Longuet on s'étonnait, une fois de plus mardi 26 avril, des violations du secret de l'instruction par la presse, tout en précisant qu'il n'y avait *« aucun rapport »* entre l'affaire Trager et les affaires de Gérard Longuet. Enfin, on indiquait que ce dernier *« s'est expliqué sur le financement de sa villa auprès de la direction des impôts, le 24 décembre 1992 »*.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX

Le ministre de l'intérieur maintenant ses accusations contre « certains juges »

Les syndicats du monde judiciaire dénoncent les propos de M. Pasqua

Les syndicats du monde judiciaire ont vivement réagi, mardi 25 avril, aux propos de Charles Pasqua dénonçant, dans le *Figaro* du 18 avril puis au cours de l'émission télévisée *« 7 sur 7 »*, dimanche 24 avril, les décisions *« abracadabrantes »* de *« certains juges »*. Evoquant des remises en liberté d'étrangers en situation irrégulière, le ministre de l'intérieur avait notamment déclaré : *« Je ne dis pas que ce sont les juges en général qui empêchent l'application des lois, je dis simplement que les juges doivent rendre la justice au nom du peuple français et en fonction de la loi, et non pas en fonction de leurs propres opinions. »* Ces accusations avaient été jugées *« inexactes »* et *« injustes »*, dimanche, par Pierre Méhaignerie, garde des sceaux (*le Monde* du 26 avril).

L'Union syndicale des magistrats (USM, modérée) a décidé, lundi 25 avril, d'écrire au premier ministre afin de solliciter une audience. *« Si une décision de justice est contestée, il existe des voies de droit, et notamment celle de l'appel, pouvant être utilisées par les plaideurs mécontents ou par le parquet,* écrit le secrétaire général de l'USM, Valéry Turcey. (...) *Convaincu que vous seul pouvez utilement intervenir afin de dissiper le malentendu grandissant qui s'instaure entre l'ensemble des magistrats de l'ordre judiciaire ou administratif et les pouvoirs publics, l'USM attend avec confiance un geste de votre part. »*

Les magistrats de l'ordre administratif, qui sont concernés par ce débat puisqu'une grande partie des décisions concernant les étrangers relèvent de leur compétence, ont eux aussi choisi de faire appel au premier ministre. Dénonçant *« la cacophonie gouvernementale »*, le Syndicat de la justice administrative demande à M. Balladur de s'exprimer rapidement et clairement *« en rappelant que le principe d'indépendance des magistrats ne saurait souffrir que le ministre de l'intérieur se livre, même contre* « certains juges », *à des invectives hebdomadaires »*. Si M. Pasqua estime que les juges rendent des décisions aberrantes, ajoute le SJA, *« il dispose de toutes les voies de recours contentieux. Il faut, en revanche, que cessent les mises en cause, les accusations et les menaces »*.

Le Syndicat de la magistrature (SM, gauche) a vivement dénoncé l'attitude du ministre de l'intérieur. Dans un communiqué, diffusé lundi 25 avril, il estime que Charles Pasqua *« entend, pour des raisons de basse politique, se situer en dehors du fonctionnement normal des institutions républicaines »*, et il demande *« instamment »* au président de la République et au premier ministre de *« rappeler au ministre de l'intérieur le nécessaire respect de deux principes fondamentaux de notre démocratie : l'indépendance de la justice et le rôle constitutionnel des juges en matière de protection des libertés »*.

Enfin, l'Association professionnelle des magistrats (APM, droite) est le seul représentant du monde judiciaire à ne pas s'indigner des propos de Charles Pasqua. Rappelant qu'elle avait déjà *« dénoncé certaines décisions très contestables en matière d'application des textes sur les étrangers de quelques magistrats très engagés politiquement »*, l'APM s'interroge, dans un communiqué, sur la *« cohérence »* d'un gouvernement qu'il estime *« piégé par la cohabitation »*.

M. Balladur a reçu MM. Méhaignerie et Pasqua

Edouard Balladur a reçu, mardi 26 avril dans la matinée, à l'hôtel Matignon, Pierre Méhaignerie et Charles Pasqua, ministres d'Etat, respectivement ministre de la justice et ministre de l'intérieur, qui, depuis une semaine, s'opposent publiquement sur l'action des juges dans le domaine de la maîtrise de l'immigration. Après cette entrevue, M. Méhaignerie s'est refusé à tout commentaire, indiquant simplement qu'avec le premier ministre, il avait été question de *« beaucoup de choses, ayant trait à la sécurité, à la loi quinquennale sur la justice et à la vie politique »*, y compris, a-t-il dit, des divergences d'appréciation intervenues entre lui et M. Pasqua sur le rôle des juges. Il a laissé entendre que la séance des questions d'actualité à l'Assemblée nationale, mercredi, pourrait être l'occasion pour le gouvernement de préciser sa position.

Des écoutes téléphoniques révélées par « France-Football »

Les stratégies médiatiques de Bernard Tapie dans l'affaire VA-OM

Dans son édition du 26 avril, l'hebdomadaire *France-Football* publie des comptes rendus d'écoutes téléphoniques judiciaires effectuées sur la ligne de Bernard Tapie à la demande du juge Bernard Beffy dans le cadre de l'affaire Valenciennes-OM. Elles révèlent que le président de l'Olympique de Marseille a tenté d'utiliser les médias à son avantage dans une situation qu'il ne semblait plus maîtriser.

Depuis le début de l'affaire Valenciennes-OM, Bernard Tapie soutient que le dossier est vide et ne le concerne en rien. Le 29 mars encore, au sortir d'un double confrontation dans le bureau du juge Bernard Beffy avec les dirigeants valenciennois puis Jean-Jacques Eydelie, il déclarait que l'instruction venait de *« s'effondrer »*. Or le contenu de certaines écoutes téléphoniques ordonnées par le juge Beffy, révélées par l'hebdomadaire *France-Football* dans son édition parue le mardi 26 avril et authentifiées par l'avocat de Boro Primorac, Me Jean-Jacques Bertrand, montre un Bernard Tapie beaucoup moins serein en privé qu'il assure l'être en public.

Ces discussions téléphoniques portent toutes sur « l'affaire dans l'affaire », la subornation de témoin présumée dont Boro Primorac, l'ancien entraîneur de Valenciennes, dit avoir été victime, le 17 juin, dans le bureau parisien du président de l'OM. La plupart d'entre elles ont eu lieu au mois d'août entre Bernard Tapie et Jean-Pierre Deck, à l'époque directeur financier de Bernard Tapie Finance (BTF). Celui-ci est censé avoir accueilli Jacques Mellick, le député (PS) du Pas-de-Calais, dont la visite qu'il aurait faite ce même 17 juin, fournit un alibi à Bernard Tapie. Le 12 août, le patron de l'OM appelle donc son collaborateur, qui vient de sortir de garde à vue. Il s'inquiète des témoignages d'employés municipaux de Béthune qui mettent à mal l'emploi du temps de M. Mellick le 17 juin. Il craint que Jean-Pierre Deck soit réinterrogé à ce sujet et lui conseille de passer la nuit à l'hôtel. *« Alors, deux solutions,* dit Bernard Tapie. *Ou on attend parce que tu vas ailleurs. Dans vingt-quatre heures, on verra bien ce qui s'est passé. Ou bien t'es d'accord pour que, dans une heure, ils te sonnent et qu'ils reviennent te chercher. »*

« Tu dis : je vous confirme... »

Le 16 août, Bernard Tapie appelle à nouveau Jean-Pierre Deck. Le président de l'OM ne semble guère apprécier les informations qu'il a obtenues sur les déclarations de son collaborateur. Au cours de sa garde à vue, ce dernier est resté évasif sur la date de la venue de Jacques Mellick à BTF. Bernard Tapie lui demande d'appeler immédiatement l'AFP pour développer une version des faits qu'il lui dicte ainsi : *« Tu dis : « Je vous confirme qu'au cours de mon interrogatoire j'ai effectivement confirmé que nous étions ensemble avec Bernard Tapie, son assistante, Jacques Mellick et moi-même. Et que nous nous sommes quittés, franchement je ne peux pas vous dire à quelle heure, mais je situe ça entre 15 h 15 et 15 h 30 ». Voilà. »* Bernard Tapie ajoute que *« c'est important, parce que Mellick a fait un coup d'exploit aujourd'hui* [il vient de demander sa mise en examen au juge Beffy, NDLR], *et je ne voudrais pas que tout soit détruit par cette connerie. »* Le lendemain matin, le patron de l'OM appelle à nouveau Jean-Pierre Deck pour lui demander de démentir des informations que *le Monde* doit publier l'après-midi.

L'ensemble de ces écoutes brosse le portrait d'un Bernard Tapie très soucieux d'utiliser les médias à son avantage. Et les propos, parfois très crus, qu'il tient à son collaborateur ressemblent plus à un colmatage au coup par coup de sa version des faits qu'à l'assurance tranquille d'une personne certaine de son bon droit.

J. Fé.

REPÈRES

PROFANATION

Les cimetières juifs alsaciens saccagés par des enfants

Deux groupes distincts de jeunes garçons, âgés de dix à quatorze ans, ont reconnu lundi 25 avril les profanations découvertes ces derniers jours dans deux cimetières juifs d'Alsace (*le Monde* du 26 avril). A Merzwiller (Bas-Rhin), deux mineurs de dix et douze ans ont avoué avoir renversé à trois reprises une vingtaine de stèles, dont certaines se sont brisées en tombant. A Struth (Bas-Rhin), trois jeunes garçons âgés de treize et quatorze ans ont reconnu avoir fait basculer vingt-six stèles ainsi que les pierres du monument aux morts de la guerre de 1914-1918 et celles du monument consacré aux déportés de la seconde guerre mondiale. Les enfants devaient être présentés mardi 26 avril au juge des enfants.

SIDA

Une molécule d'origine végétale expérimentée *in vitro* contre le HIV

Le dernier numéro de la revue américaine *Proceedings of the National Academy of Sciences* publie les résultats d'une étude *in vitro* établissant l'activité d'une nouvelle classe de molécules, dérivée de l'acide bétulinique sur la réplication du VIH. L'acide bétulinique est une substance d'origine végétale présente dans l'écorce du platane. Les molécules de cette famille agissent à une étape précoce du cycle viral en inhibant la fusion de l'enveloppe virale et la membrane de la cellule-cible du VIH. Ces recherches ont été menées, en France, par des chercheurs du groupe Rhône-Poulenc-Rorer et par l'Institut Rega pour la recherche médicale en Belgique avec le soutien de l'Agence nationale française pour la recherche sur le sida. Les premiers essais cliniques ne commenceront pas avant 1995.

SONDAGE

Une majorité de Français satisfaits que le procès de Paul Touvier ait eu lieu

Selon un sondage de l'institut CSA, réalisé au cours du procès de Paul Touvier et publié dans *la Croix* du 26 avril, 61 % des Français estiment qu'*« il fallait juger »* l'ancien milicien, contre 32 % qui pensent le contraire. Les catholiques pratiquants réguliers se distinguent de la majorité des Français. Il sont plus nombreux (52 % contre 40 %) à penser qu'il ne fallait pas juger Paul Touvier, leur motif étant surtout le souci de ne pas *« raviver de vieilles passions »*. Les sympathisants de gauche sont 69 % et ceux de droite 59 % à penser que ce procès devait bien avoir lieu.

TRAFIC DE STUPÉFIANTS

Le commissaire Féval remis en liberté sous contrôle judiciaire

Le commissaire Philippe Féval, mis en examen pour complicité d'infractions à la législation sur les stupéfiants depuis le 3 février, a été remis en liberté sous contrôle judiciaire lundi 25 avril par le juge d'instruction parisien Jean-François Ricard. Ecroué le 3 février (*le Monde* du 5 février), l'ancien numéro deux de la brigade de répression du banditisme (BRB) de la police judiciaire parisienne avait été libéré le 16 mars, mais le parquet avait fait appel. La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris avait remis le policier en détention, le 5 avril. M. Féval est soupçonné d'avoir renseigné le patron du restaurant parisien Les Muses, Roland Plégat, sur une enquête relative à un trafic de drogues dans laquelle M. Plégat a été mis en examen et écroué.

Au Conseil de Paris

Jacques Chirac souhaite redorer l'image économique de la capitale

Au cours de sa séance du lundi 25 avril, le Conseil de Paris a entendu, pour la première fois, une communication de Jacques Chirac sur la politique internationale de la Ville. Le débat qui a suivi a fait apparaître un certain consensus entre les conseillers pour que la capitale ne néglige aucun des atouts lui permettant d'affirmer sa vocation européenne.

De mémoire de conseiller de Paris, on n'avait jamais vu cela sous les plafonds lourdement décorés de l'Hôtel de Ville : un débat sur la « politique étrangère » de la municipalité. Compte tenu des libertés que les collectivités locales prennent en la matière depuis les lois de décentralisation et de la personnalité du maire, il fallait bien que cela arrive. Jacques Chirac lui-même a souligné d'emblée qu'il s'agissait bien d'une première, et plusieurs des dix orateurs qui l'ont suivi, qu'ils soient de la majorité ou de l'opposition, l'ont également noté avec satisfaction.

La Ville marcherait-elle sur les plates-bandes de l'Etat ? Ni Edouard Balladur, que l'on n'avait pas vu en ce lieu depuis quelques mois, mais qui avait tenu à s'y montrer un petit quart d'heure, ni Alain Juppé, qui est intervenu comme adjoint chargé des finances et de l'économie, n'ont semblé s'en inquiéter.

Le débat a d'ailleurs montré que, si la Ville prend certaines initiatives internationales, elles restent modestes. S'il existe bien dans l'administration municipale une direction des relations internationales (DRI), il ne s'agit encore que d'un service embryonnaire d'une trentaine de personnes, doté d'un maigre budget (18,6 millions de francs en 1994). Comme l'a indiqué Claude Goasguen (UDF-CDS), l'adjoint chargé de ces questions, il est inférieur à celui que consacrent à leur image internationale bien des métropoles régionales. La notoriété de la capitale lui épargnait jusqu'ici de semblables dépenses.

Près de 80 % du budget de la DRI est consacré à subventionner des associations. La plus importante de celles-ci, l'Association des maires francophones, qui, depuis sa création en 1979, a attiré soixante-seize villes membres, envoie des missions d'assistance-conseil ou des aides financières à des agglomérations de pays en voie de développement. D'autres associations comme Paris-Berlin, Paris-Moscou ou Paris-Séoul organisent des échanges techniques.

L'une des dernières initiatives a consisté à installer à Hanoï une école de gestion. Emarge encore au budget de la DRI la Maison de l'Europe qui, installée dans un ancien hôtel particulier du Marais, fait office de mini-centre de conférences internationales.

Déménagement d'entreprises

Ces activités de coopération, que certains ont baptisées *« les bonnes œuvres de M. Chirac »*, ont contribué jusqu'ici à conforter l'image d'une cité techniquement en pointe et de son maire bon gestionnaire municipal. Pour le reste, on s'en remettait aux attraits traditionnels de Paris, ville de charme et de culture.

Mais la récession économique a révélé des phénomènes dont les élus n'avaient pas pris conscience : déménagement des entreprises, bureaux vides, chômage record, et sérieux ralentissement de la progression des rentrées de la taxe professionnelle. On a commencé à s'inquiéter de l'image économique de Paris et à douter qu'elle devienne cette capitale européenne des affaires dont on parle tant.

D'où une nouvelle « politique étrangère » de la municipalité, qui pourrait être qualifiée de chasse aux entreprises. Dès l'an dernier, des patrons japonais installés à Paris ont été conviés à l'Hôtel de Ville pour une opération séduction. Puis une conseillère, Isabelle de Kerviler (UDF), est allée tenir des séminaires à Osaka. Une représentation permanente a été finalement installée à Tokyo pour vanter les atouts de Paris. Une opération similaire est en cours, en direction cette fois des chefs d'entreprise d'outre-Atlantique. La première réunion des Américains de Paris a eu lieu le 31 mars.

Après avoir contribué à fonder, en 1990, l'Agence pour l'implantation des entreprises en Ile-de-France, la Ville a lancé l'an dernier l'association Paris-Europlace, qui cherche à promouvoir la capitale comme une cité financière. Et l'on se préoccupe tout naturellement d'offrir aux investisseurs étrangers non seulement des bureaux (ils ne manquent pas) et des avantages fiscaux, mais aussi de bonnes écoles pour leurs enfants. D'où les négociations avec le rectorat pour obtenir, dès la rentrée prochaine, l'ouverture de quelques sections linguistiques au lycée Honoré-de-Balzac. Paris est en effet l'une des rares capitales à ne pas abriter un lycée international.

Attirer les artistes

Cette lacune a été relevée par plusieurs conseillers au cours du débat. Pierre Castagnou (PS) a proposé de le faire construire dans la ZAC Seine-Rive gauche, à l'ombre de la Bibliothèque nationale. Une idée qui, loin d'être désapprouvée par la majorité, fera sans doute son chemin. Le même élu a suggéré d'accorder de nouveaux avantages fiscaux aux investisseurs, de lancer un programme pluri-annuel de construction d'ateliers pour attirer les artistes, d'accueillir des troupes de théâtre et de danse d'avant-garde et de créer des classes de découverte des capitales européennes.

Pierre Castagnou en a profité pour soulever une question épineuse, déjà évoquée par Georges Sarre (MDC) en présence d'Edouard Balladur : où accueillera-t-on demain les grandes conférences internationales ? On a également souligné que le gouvernement a renoncé à faire construire les bâtiments nécessaires sur le quai Branly.

N'étaient ces fausses notes et celles du conseiller communiste Henri Malberg redoutant qu'on sacrifie la diversité de Paris aux financiers internationaux, le débat a abouti à un consensus. Pour atteindre la première place en Europe, pensent tous les élus de la capitale, Paris ne doit négliger désormais aucun de ses atouts.

MARC AMBROISE-RENDU

Des sections prestigieuses au lycée Balzac

Grâce à la ténacité des élus parisiens, qui suivent ce dossier depuis plusieurs années, le lycée Honoré-de-Balzac dans le dix-septième arrondissement, devrait à la rentrée scolaire prochaine s'enrichir de deux nouvelles sections internationales, anglophone et germanophone, s'ajoutant à celle qui fonctionne depuis 1986 en langue espagnole.

De l'entrée au collège jusqu'en classe de première, les élèves de ces sections prestigieuses, qui ne sont pas soumises aux contraintes de la carte scolaire, suivront un enseignement approfondi dans la langue étrangère, certains cours, notamment ceux d'histoire-géographie, étant dispensés dans cette langue. *« Mais attention,* insiste-t-on au rectorat de Paris, *25 % au moins des élèves devront être natifs du pays, ce qui est loin d'être le cas actuellement à Balzac. »*

Installé sur un vaste campus de 5 hectares, le lycée Honoré-de-Balzac est le seul établissement de la capitale à disposer d'une piscine et de quatre gymnases. D'où le choix de la Ville, qui a depuis longtemps misé sur cet établissement en y entreprenant d'importants travaux de rénovation, en financant des équipements et en soutenant activement les initiatives déjà anciennes de l'équipe pédagogique dans le domaine de l'enseignement des langues.

La décision du ministère de l'éducation nationale met fin à une situation bancale et à une polémique qui dure depuis deux ans. Car l'administration du lycée n'avait pas attendu l'accord du ministère pour ouvrir des sections internationales. En plus de la très officielle section espagnole, une section anglophone et une allemande existaient déjà, mais dans la plus parfaite illégalité.

Des frais d'inscription

Devant le refus de la direction des affaires internationales du ministère de l'éducation de l'époque de créer officiellement ces sections, le proviseur du lycée, appuyé par la Ville de Paris et les parents d'élèves, avait, en 1989, ouvert ces classes. Une association subventionnée par la Ville permettait de rémunérer les professeurs étrangers intervenant dans ces classes.

En 1992, des parents d'élèves concernés s'étaient émus de cette situation qui les obligeait, dans un établissement public, à payer 2 000 francs par an de frais d'inscription dans ces sections. Une forme de *« privatisation inadmissible de l'enseignement public »* avait renchéri le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) dans une lettre adressée – sans résultat – le 2 juin 1992 à Jack Lang, alors ministre de l'éducation nationale. La nouvelle équipe ministérielle a donc tranché, et les sections internationales « sauvages » du lycée Balzac devraient rentrer dans le rang. Et devenir gratuites pour les parents d'élèves, à l'instar de celles du lycée de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), le seul établissement en France qui soit véritablement international.

Mais ce sera l'originalité du lycée Balzac, à laquelle le directeur de l'académie de Paris, André Hussenet, semble très attaché, offrir, dans un lycée ordinaire, situé dans un quartier plutôt populaire de la capitale, des sections prestigieuses. Et parier sur l'effet d'entraînement de ces sections sur l'ensemble des classes de cet immense lycée.

Est-ce l'objectif également poursuivi par la Ville ?

CHRISTINE GARIN

Dans les Hauts-de-Seine

Le maire de Rueil-Malmaison s'oppose au départ de l'Institut français du pétrole

Dans une lettre qu'il vient d'adresser au ministre de l'industrie, Gérard Longuet, Jacques Baumel, maire (RPR) de Rueil-Malmaison, proteste contre le projet de délocalisation de l'Institut français du pétrole (IFP) au Havre.

« Le départ de la totalité de l'Institut français du pétrole est une décision irresponsable. » Le maire de Rueil-Malmaison n'hésite pas à employer des mots assez forts. Un vocabulaire qui prouve qu'il est bien décidé à s'opposer par tous les moyens au transfert *« de cette perle de la couronne pétrolière française »*. L'Institut a été créé sous l'Occupation et emploie aujourd'hui 1 882 personnes, auxquelles il convient d'ajouter les 424 stagiaires et étudiants de haut niveau de l'Ecole supérieure du pétrole et des moteurs.

Pour Jacques Baumel, l'IFP *« est réellement l'établissement à ne pas déplacer de la région parisienne »* du fait du caractère international de son activité *« et des nombreuses visites de personnalités venues du monde entier qu'il reçoit à longueur d'année »*. Dans la lettre qu'il vient d'adresser au ministre de l'industrie, pour s'opposer à ce projet de transfert, évoqué lors d'un débat sur l'aménagement du territoire qui a eu lieu à Rouen (Seine-Maritime) le 9 décembre 1993, et qui visait au renforcement du pôle de compétence raffinage-pétrochimie du Havre, il indique que le déplacement de l'IFP n'est pas le simple déménagement d'une entreprise ou d'une usine ordinaires.

« Cet institut est un centre de laboratoires très sophistiqués et bien équipés dont le coût de transfert serait considérable ». De plus, il rappelle que l'institut est en relation constante avec les sièges sociaux des grandes entreprises pétrolières, dont la plupart sont installées dans sa ville.

Pour le maire, le départ de l'IFP ne permettrait pas un rééquilibrage de l'économie du Havre puisque cet institut de recherche *« ne rapporte pas un sou à la ville »*. Il suggère plutôt que de nouvelles activités, émanant de l'institut, comme par exemple l'assistance conseil aux PME et PMI du secteur du pétrole ou de l'automobile, s'installent au Havre.

Bien décidé à tout faire pour conserver l'IFP à Rueil, Jacques Baumel a également alerté Charles Pasqua *« qui est responsable de l'aménagement du territoire et qui, en tant que président du conseil général, est concerné directement par les problèmes du maintien de l'activité économique dans le département »*.

Pensant obtenir gain de cause dans cette affaire, il envisage toutefois de s'adresser au premier ministre, si une réponse *« satisfaisante »* de M. Longuet ne lui parvenait pas rapidement.

JEAN-CLAUDE PIERRETTE

REPÈRES

LA DÉFENSE

Chauffage et eau chaude enfin rétablis

Avec la mise en service de deux chaudières provisoires, sur le site de la société CLIMADEF à Courbevoie, la Grande Arche, le CNIT, la tour Bull à la Défense, ainsi que les bureaux de la préfecture des Hauts-de-Seine et du conseil général à Nanterre ont retrouvé, lundi 25 avril, chauffage et eau chaude, près d'un mois après l'explosion de la chaufferie qui avait fait deux morts et cinquante-neuf blessés le 30 mars. En ce qui concerne le « froid », la fourniture a été rétablie dans les immeubles de bureaux de Puteaux et Courbevoie et la CLIMADEF étudie, avec les autres exploitants de chauffage, les interconnexions de réseaux possibles ainsi que la remise en état de deux ou trois de ses groupes frigorifiques endommagés *« pour faire face aux besoins minimum de cet été »*.

DÉCHETS

Saint-Ouen-l'Aumône refuse les restes de Paris

Pour se débarrasser du mâchefer produit par les usines d'incinération des ordures parisiennes, il faut le concasser et le cribler pour le vendre aux entreprises de travaux publics qui l'emploieront comme matériau routier. Le Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères de Paris et de la petite couronne (SYCTOM) a choisi la zone portuaire de Saint-Ouen-l'Aumône (Val-d'Oise), commune voisine d'Auvers-sur-Oise, où Van Gogh termina sa vie. Mais les élus de ces localités et des associations refusent de supporter le bruit, les poussières et le trafic engendrés. Maires en tête, les habitants ont émis 769 avis défavorables, lors de l'enquête publique, et manifestent sur le terrain.

BANLIEUES

Incidents à Chelles après la mort d'un adolescent

L'annonce de la mort d'un jeune homme de seize ans, dont le corps mortellement frappé à coups d'arme blanche avait été découvert dans la nuit de samedi 23 à dimanche 24 avril, est à l'origine de deux nuits d'incidents dans un quartier HLM de Chelles (Seine-et-Marne). Dans la soirée de lundi 25 avril, des petits groupes ont mis le feu à des voitures et à un autobus vide dans le secteur des Coudreaux. La veille, plusieurs véhicules avaient été incendiés et des pierres lancées sur les pompiers. Interpellé dimanche soir 24 avril, un habitant de Chelles a été placé en garde à vue dans le cours de l'enquête sur la mort de l'adolescent, qui a été confiée à la section criminelle de la police judiciaire de Versailles.

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

Voici les films nouveaux qui seront présentés dans les salles parisiennes à partir du mercredi 27 avril.

DEUX DOIGTS SUR LA GACHETTE. Film américain de Deran Sarafian, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; George V, 8e (36-65-70-74) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

GHOST IN THE MACHINE. Film américain de Rachel Talalay, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; v.f. : Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

M. BUTTERFLY. Film américain de David Cronenberg, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Danton, 6e (36-65-70-68) ; UGC Biarritz, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Mistral, 14e (36-65-70-41).

NORMAN MCLAREN, JEUX D'IMAGES. Film américain de Norman McLaren. 2310-, v.o. : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; v.f. : Reflet République, 11e (48-06-51-33).

LES OMBRES DU CŒUR. Film britannique de Richard Attenborough, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-65-70-73) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Biarritz, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15) ; UGC Maillot, 17e (36-65-70-61) : v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Opéra, 9e (36-65-70-44) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

4 MARIAGES ET 1 ENTERREMENT. Film britannique de Mike Newell, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Opéra, 9e (36-65-70-44) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

SALADES RUSSES. Film français de Youri Mamine, v.o. : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SANS POUVOIR LE DIRE. Film italien de Liliana Cavani, v.o. : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA SCORTA. Film italien de Ricky Tognazzi, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

WENDEMI, L'ENFANT DU BON DIEU. Film burkinabé-français de S. Pierre Yameogo, v.o. : Utopia, 5e (43-26-84-65).

COMMUNICATION

Pour financer la construction de multiplexes en France et en Europe

La Compagnie générale des eaux apporte 100 millions de francs à UGC

La Compagnie générale des eaux, qui détenait déjà 26 % du capital du groupe cinématographique UGC-SA, lui a apporté 100 millions de francs, augmentant ainsi sa participation à 32 %, juste en dessous de la minorité de blocage.

Par ailleurs UGC-Droits audiovisuels, filiale d'UGC-SA spécialisée dans la vente de droits de diffusion de films à la télévision, a annoncé une progression de son résultat net (part du groupe) de 24,4 millions de francs en 1992 à 33,7 millions de francs en 1993.

L'UGC (Union générale cinématographique) vient de se donner les moyens de financer sa politique d'expansion. Après quelques semaines de négociations, la Compagnie générale des eaux a décidé d'apporter au groupe cinématographique 100 millions de francs d'argent frais, faisant ainsi passer sa participation de 26 % à 32 % du capital, juste au-dessous de la minorité de blocage. Cet argent sera utilisé par UGC pour financer la construction de multiplexes. Ces nouveaux « supermarchés » du film composés de douze à vingt-quatre salles de projection ultra-modernes (fauteuils confortables, écrans géants...) sont considérés aujourd'hui par tous les exploitants comme l'un des éléments-clés pour la reconquête d'un public qui a fui les écrans timbres-poste et la mauvaise qualité sonore des films.

A la suite de cette augmentation de capital, UGC va mettre en place UGC-Cité-ciné, une filiale spécialisée dans la construction de multiplexes. Cette sous-holding sera dotée d'un capital de 200 millions de francs et demeurera contrôlée aux deux tiers par UGC-SA. Le tiers restant sera apporté site par site (ou zone par zone) par des partenaires locaux ou régionaux, en France ou à l'étranger (Espagne, notamment).

La montée en puissance de la Générale des eaux ne prive cependant pas UGC de sa pleine et entière indépendance. Bien que le groupe dirigé par Guy Dejouany (32 %) et Paribas (12,5 %) détiennent ensemble 44,5 % des titres, le contrôle d'UGC (non côté en Bourse) demeure entre les mains du PDG, Guy Verrechia, et de sa famille (35 %), de deux de ses cousins (12,5 % chacun) et d'un certain nombre de petits porteurs, dont Alain Sussfeld, directeur général.

UGC-Droits audiovisuels progresse

Simultanément au bouclage de cette augmentation de capital, UGC-Droits audiovisuels (DA), filiale d'UGC spécialisée dans la gestion de droits (vente de droits de diffusion de films aux chaînes de télévision), a arrêté ses comptes, le jeudi 21 avril. Dans un environnement contrasté, marqué à la fois par le maintien du film de long métrage comme programme de télévision favori d'une majorité de Français et la persistance de conditions de marché particulièrement perturbées, UGC-DA a vu son résultat net (part du groupe) progresser de 24,4 millions de francs (en 1992) à 33,7 millions de francs en 1993.

Cette progression de 38 % du résultat net comparée à la quasi-stabilité du chiffre d'affaires (304,7 millions de francs en 1993) s'explique par le rachat de United Communication (*le Monde* du 11 novembre 1993), une entreprise faillie qui contrôlait à 100 % les droits de près de 800 films américains. La récupération intégrale du produit des ventes de ces films aux chaînes explique cette hausse du résultat et justifie *a posteriori* l'acquisition d'United Communications.

Dans le but de conforter sa position de premier gestionnaire de droits cinématographiques en Europe, UGC-DA s'apprête à fusionner avec FDA et sa filiale Sofinergie 2. Cette SOFICA de première génération est propriétaire, souvent majoritaire, des droits d'un vaste catalogue de films français (*Cyrano de Bergerac, Quelques jours avec moi, Delicatessen, Romuald et Juliette, les Nuits fauves*...) qui permettront à UGC de conforter sa position sur le secteur des films francophones. Cette opération sera effectuée par un échange de titres qui amènera UGC-DA à créer près de 800 000 actions nouvelles.

YVES MAMOU

Critiquée par les actionnaires allemands d'ARTE

L'équipe de « Transit » menace de se mettre en grève

L'équipe de « Transit », le magazine hebdomaire phare de la chaîne franco-allemande Arte, a menacé les dirigeants de la chaîne, par lettre en date du 22 avril, de se mettre en grève si une réponse claire n'était pas apportée rapidement sur l'avenir de l'émission. Critiqué par les actionnaires allemands d'Arte (*Le Monde* du 20 avril) comme trop « franco-français », ce magazine, présenté et produit par Daniel Leconte, risque tout à la fois d'être privé de son présentateur et de voir la moitié des numéros confiée à une équipe de réalisation entièrement allemande. *« Compte tenu de l'opacité maintenue par les dirigeants de la chaîne, l'équipe de Transit a décidé de déposer un préavis de grève (...) si des garanties sur l'avenir de l'émission ne sont pas données dans les jours qui viennent. »*

D'autre part, l'assemblée générale des actionnaires d'Arte, qui s'est tenue le 19 avril, aurait, selon le bulletin d'information allemand EPD (Evangelischer Pressedienst), décidé de ne pas renouveler au mois d'octobre prochain le contrat de Peter Wien, directeur de l'information, et de la responsable de la communication Chantal Roques.

RFO prépare son plan d'entreprise. – Le nouveau PDG de Radio-France outre-mer (RFO), Gérard Belorgey, a décidé l'élaboration d'un plan d'entreprise qu'il souhaite faire adopter début 1995, pour les cinq années suivantes. Malgré de fortes contraintes (fonctionnement en continu, diffusion sur cinq continents, attentes complexes de publics dispersés, faibles ressources publicitaires), M. Belorgey ambitionne pour RFO d'être la télévision et la radio *« pour, sur, et grâce »* à l'outre-mer. RFO devrait donc diversifier ses programmes, rechercher la simultanéité de ses informations avec celles de la métropole, et favoriser la mobilité de son personnel. Ce « plan 2000 » sera présenté par écrit en juillet, et discuté à l'automne.

DANS LA PRESSE

Les élections en Afrique du Sud

Libération (Stephen Smith) : *« Les Blancs et Noirs d'Afrique du Sud ont conclu un pacte pour une fois véritablement faustien, chacun reniant son âme : les uns leur supériorité postulée mais intenable, les autres leur désir de vengeance, compréhensible, mais pour la Nation impardonnable. (...) Après l'épreuve de feu démocratique, ces jours-ci, le plus dur restera à faire : le miracle quotidien dans la société la plus inégalitaire du monde. »*

L'Humanité (José Fort) : *« Nous assistons à un progrès fantastique vers une Afrique du Sud nouvelle, à une étape historique de ce pays qui aura des conséquences sur l'ensemble du continent. (...) Rien ne sera simple, tout est à construire. (...) La fin du système raciste institutionnalisé, c'est d'abord* [Mandela et les siens] *et non pas M. De Klerk. (...) Il ne faut pas que le pays soit saccagé. La coopération et la solidarité avec le peuple sud-africain demeurent une priorité. »*

InfoMatin (Dominique Lagarde) : *« La société de l'apartheid était une société de violence et d'exclusion. L'abolition de la ségrégation raciale ne pouvait suffire à rendre, du jour au lendemain, l'Afrique du Sud plus conviviale. (...) Cette insécurité est un handicap pour un pays qui espère attirer investisseurs et bailleurs de fonds. »*

La Tribune (Boris Durande) : *« Le pari du tandem Mandela-De Klerk est de réussir ce tour de force : procéder à une redistribution fondamentale des pouvoirs, économiques et politiques, sous le signe de la continuité. Pour éviter la guerre civile et attirer les investisseurs étrangers qui ne demandent qu'à être séduits, après des années de frustration liées aux embargos contre ce pays honni. Le marché de la « reconstruction », selon les calculs de l'ANC, approche 200 milliards de francs d'ici l'an 2 000. »*

Le Quotidien (Philippe Marcovici) : *« C'est un jour historique qui se lève, ce matin. La joie ne doit cependant pas aveugler la raison ni masquer les réalités. (...) Hier encore île de stabilité sur un continent déchiré. (...) le pays risque de se déchirer. (...) L'avenir sera-t-il fait d'une seule Afrique du Sud ou de plusieurs ? »*

France-Inter (Bernard Guetta) : *« En quatre ans, cette volonté de réconciliation nationale a résisté à bien d'autres violences autrement plus graves encore, pour la simple raison que Blancs et Noirs savent maintenant que leur intérêt est de s'entendre. (...) Ce qui menace l'Afrique du Sud, ce n'est pas le désespoir mais l'espoir. Des millions de Noirs (...) attendent désormais les réformes et le bien-être, or ils seront fatalement déçus. La liberté ne tiendra pas ses promesses car elle ne garantit pas en elle-même la croissance et la justice sociale. »*

RTL (Jean-Yves Hollinger) : *« 95 % des chefs d'entreprise sont des Blancs. 80 % des terres leur appartiennent. (...) Aujourd'hui, personne ne sait comment va s'organiser cette cohabitation entre un pouvoir politique noir et un pouvoir éconnomique blanc. Une coalition qui est pourtant vitale pour l'Afrique du Sud. »*

Nos origines en questions

Plusieurs découvertes récentes viennent compliquer l'histoire mouvementée de nos lointains ancêtres

DESTINATION : l'Asie du Sud-Est. Mieux, Java ; l'Indonésie et ses mystères. L'histoire se résumerait à une banale affaire de routard en mal d'exotisme si elle ne *remontait* aux grandes migrations des premiers hommes, voici... quelque 2 millions d'années ! Certes on savait, depuis longtemps déjà, que nos lointains ancêtres, modelés par les modifications de leur environnement, avaient eu progressivement «la bougeotte» et avaient quitté leur berceau africain pour se déployer au Moyen-Orient, en Europe, en Extrême-Orient, en Asie, en Australie et même en Amérique.

Mais peu imaginaient, comme viennent de le démontrer Carl Swisher et Garniss Curtis, deux chercheurs de l'Institut des origines humaines (IHO) de Berkeley (Californie), que l'un d'entre eux, l'*Homo erectus*, avait établi si tôt ses quartiers dans l'île de Java (1). Les plus anciens fossiles connus de cette région, des morceaux de boite crânienne appartenant à deux individus différents, mis au jour dans les années 70, à Sangiran, et un morceau de calotte crânienne d'un enfant découvert, en 1936, à Mojokerto, présentaient jusqu'alors des âges compris entre 700 000 ans et 1 million d'années.

Des chiffres qui collaient parfaitement avec les scénarios d'évolution de l'espèce humaine développés dans les années 60 et 70, à savoir l'existence en Afrique de l'Est d'un *Homo erectus* qui, il y a 1 million d'années, commença à conquérir le reste du monde. Des restes de ce lointain ancêtre, le premier à forme vraiment humaine, ont été découverts dans les gorges d'Olduvai, en Tanzanie, par Louis et Mary Leakey et, dans l'ouest du lac Turkana, au Kenya, par leur fils Richard. Leur datation a montré qu'ils étaient vieux de 1,4 million d'années pour les premiers, 1,6 million d'années pour les autres. Mais, pourquoi aurait-il eu plus qu'un autre la bougeotte et l'envie de partir à l'aventure ? Tout simplement parce qu'il avait sans doute plus de jugeote. Dame nature dans ces domaines fait rarement des cadeaux. Seuls les meilleurs résistent. Les autres s'éteignent faute de savoir s'adapter. Dans ces territoires de l'Afrique de l'Est où se construit lentement l'humanité, l'homme ou, *plutôt*, ses ancêtres, changent.

Les fossiles découverts par les paléontologues sont formels. L'*Homo habilis*, le «père» d'*Erectus*, est doté d'une capacité de réflexion supérieure à celle de ses contemporains, les australopithèques *Robustus, Boisei ou Æthiopicus*. *«Certes, on ne voit pas de changement de structure du cerveau*, note Yves Coppens, professeur au Collège de France, *mais il y a plus de volume et d'irrigation. On le sait par les empreintes que les vaisseaux méningés ont laissées sur l'intérieur de la boite crânienne des fossiles dont nous disposons. De plus, la denture n'est pas la même. Elle est adaptée à régime alimentaire plus varié, plus omnivore.»* Ces capacités nouvelles, liées à une bonne démographie et à la possession – depuis longtemps déjà – de certains outils (2) font que l'*Homo habilis* a désormais la possibilité de s'adapter à des niches écologiques moins étroites que celles qu'habitaient ses ancêtres.

L'âge de l'homme de Java

Son comportement devient donc différent de celui, plus fruste, de l'australopithèque qui l'a précédé. Son territoire peut s'étendre, et rien ne l'empêche d'aller voir ailleurs. Sur le terrain, ce goût du voyage se lit au point que les paléontologues font remonter ces déploiements de l'*Homo erectus* à partir de l'Afrique de l'Est à environ 1 million d'années. Ce scénario bien réglé vacille un peu aujourd'hui. Non qu'il soit vraiment contesté dans sa forme, mais plus simplement parce qu'il apparaît que toutes ces migrations auraient commencé bien plus tôt.

Dans cette affaire, le trublion est un chercheur américain, Garniss Curtis. En bon scientifique, il a voulu soumettre les sols qui abritaient les fossiles indonésiens de Sangiran et de Mojokerto à de nouvelles datations. Une première fois, il a fait appel à une technique fondée sur la décroissance en argon du potassium contenu dans les roches volcaniques (3). Résultat : Curtis a obtenu un âge de 1,9 million d'années. Soucieux de plus de certitude, il a recommencé récemment avec une technique analogue fondée cette fois sur la mesure de deux isotopes de l'argon. Technique qui lui a permis, avec Swisher, de dater le fossile de Mojokerto de 1,8 million d'années et les restes de Sangiran de 1,6 millions d'années !

Dans ce cas, comment peut-on expliquer que l'*Homo erectus*, parti d'Afrique il y a seulement 1 million d'années, habite Java depuis 1,6 à 1,8 million d'années ? Quelle que soit la façon dont on prenne le problème, il manque 600 000 à 800 000 ans. Une possibilité pour expliquer cet écart de temps et la présence, dans deux sites éloignés de plusieurs milliers de kilomètres, du même hominidé : reculer le départ des grandes migrations des hommes africains de 1 million d'années pour le faire démarrer à... 2 millions d'années. Et tout rentre dans l'ordre.

Pour Yves Coppens, ces nouvelles datations de Java *«n'ont rien d'étonnant»*. T. Jacob, l'un de ceux qui ont participé avec Swisher et Curtis à cette nouvelle campagne de *mesure en Indonésie, avait déjà* proposé, dès 1972, une date de 1,8 million d'années, explique-t-il. *«Mais, à cette époque, les marges d'erreur étaient grandes. Cette fois les choses sont plus précises et permettent de conforter ou de construire certaines hypothèses.»* On peut imaginer, par exemple, que les espèces qui ont précédé l'*Homo erectus* ont un peu «voyagé» elles aussi.

On sait, grâce à certains fossiles, que les australopithèques se sont déployés en Afrique de l'Est et en Afrique du Sud. *«Mais, il s'agissait,* explique M. Coppens, *de formes encore animales, inféodées à certains types de niches écologiques et incapables d'occuper l'Afrique centrale et l'Afrique du Nord, par exemple, faute de pouvoir supporter les différences de températures.»* Pas de quoi expliquer la présence de l'*Homo erectus* en Indonésie. Le chercheur français estime, en revanche, que l'ancêtre de l'*Homo erectus*, l'*Homo habilis*, apparu il y a 3 millions d'années, a pu utiliser ses capacités de réflexion et d'adaptation accrues pour jouer les globe-trotters et franchir les espaces. *«Vraisemblablement, l'*Homo habilis *a voyagé*, dit-il. *Je pense qu'on va trouver en Europe et en Asie des restes d'hominidés antérieurs à l'*Homo erectus. *Les 1,8 million d'années de Mojokerto ne sont qu'un début. On peut espérer découvrir hors d'Afrique des fossiles de 2,5 millions d'années qui conforteront ces migrations que l'on soupçonne depuis des années.»*

L'affaire est donc entendue : *Erectus* n'est, sans doute, pas né seulement en Afrique, et c'est *Habilis* qui, le premier, est sorti du berceau est-africain. Reste une autre question, peut-être plus fondamentale encore : «Qui étaient ses grands-parents ?» Et là, reconnaît Yves Coppens, *«les choses sont plus complexes qu'on ne l'imaginait jusqu'à présent»*. Plusieurs interprétations récentes viennent, en effet, de compliquer encore le débat, déjà assez chaud, entre spécialistes.

THÈSE D'YVES COPPENS

millions d'années

A. ROBUSTUS – A. BOISEI – H. RUDOLFENSIS – A. AFARENSIS – "Lucy" – A. AFRICANUS – H. HABILIS – HOMO – H. ERECTUS – AUSTRALOPITHECUS

THÈSE DE DONALD JOHANSON

millions d'années

A. ROBUSTUS – A. BOISEI – AUSTRALOPITHECUS – H. ERECTUS – A. AFRICANUS – HOMO – "Lucy" – H. HABILIS – H. RUDOLFENSIS – A. AFARENSIS

Sur le principe de départ, tout le monde est d'accord : c'est la bipédie qui fait l'homme – ou, plutôt, le pré-homme – et elle est apparue en Afrique. La possibilité d'étendre le tronc, le bassin, la cuisse et la jambe a permis à nos ancêtres de se déplacer sur les membres postérieurs. Cette position nouvelle a dégagé la main, permis le développement de l'encéphale et, suite logique, l'invention de l'outil, l'apparition de la conscience et de la culture. Lucy, dont le squelette fut découvert en 1974 par les Français Yves Coppens et Maurice Taïeb et l'Américain Donald Johanson, est sans doute le plus célèbre de ces mutants apparus à l'est de la Rift Valley, en Ethiopie.

Lucy doit sa célébrité à son état de conservation relativement bon : 52 ossements, sur les 206 que comprend normalement un squelette de primate. Une aubaine pour les paléontologues, souvent contraints de bâtir leurs théories à partir de quelques fragments de mâchoires ou d'humérus. Cette profusion leur a permis de se faire une idée très précise de son maintien. Cette petite femelle (1 mètre à 1,20 mètre pour 20 à 25 kilos), qui vécut il y a un peu plus de 3 millions d'années, était incontestablement bipède : son bassin, différent de celui des chimpanzés par exemple, prouve qu'elle se tenait debout. Mais les articulations et la taille de ses membres démontrent qu'elle grimpait aussi aux arbres avec la même agilité que ses ancêtres simiesques.

Les avis divergent, en revanche, quand il s'agit de la placer dans l'arbre généalogique de l'espèce humaine. Une école, représentée principalement par des paléontologues américains (dont Donald Johanson), estime que les *Australopithecus afarensis*, dont faisait partie Lucy, ont «bifurqué» de la branche commune aux hominidés et aux singes il y a 4 millions à 5 millions d'années, et qu'ils sont les ancêtres communs de tous les autres australopithèques et d'*Homo habilis*.

Yves Coppens et ses collaborateurs pensent plutôt que la séparation s'est produite plus tôt. Lucy, estiment-ils, n'est pas notre ancêtre, mais une cousine. Elle a probablement vécu à la même époque que l'*Australopithecus africanus*, plus évolué (ses membres inférieurs étaient mieux adaptés à la marche), et même qu'*Homo habilis*.

Johanson et ses amis invoquent, pour confirmer leur thèse, la découverte récente de quelques ossements dont un cubitus et, surtout, un crâne (le premier de cet âge) appartenant à un grand mâle (4) ayant indéniablement les mêmes caractéristiques anatomiques que Lucy. Cela démontre, affirment-ils, que les différences sexuelles étaient importantes. Les grandes variations de taille constatées dans les quelque 300 ossements datant de cette époque (4 millions à 3 millions d'années) trouvés sur les sites éthiopiens de la Rift Valley ne sont donc pas la preuve de l'existence de plusieurs espèces. Pour eux, pas de doute : Lucy et ses frères n'avaient pas de concurrent contemporain.

Le genou et la mâchoire

«La taille n'a rien à voir dans l'histoire», s'insurge Yves Coppens. *«J'ai signé effectivement en 1978 avec Donald Johanson l'article baptisant l'*Australopithecus afarensis, *et disant que c'était la seule espèce de son gisement. Mais je pense que nous nous sommes trompés. Deux membres de mon «orbite», Brigitte Senut et Christine Tardieu, ont démontré, depuis, que l'on y trouvait deux types d'articulations, ce qui implique deux modes de locomotion différents. On est loin des simples différences de taille du dimorphisme sexuel !»* Un argument supplémentaire vient d'être apporté à l'appui de cette thèse par Fernando Ramirez Rozzi. En étudiant au microscope électronique et optique l'émail de dents vieilles de 3 millions d'années trouvées sur le site de l'Omo, cet élève argentin d'Yves Coppens a pu démontrer qu'elles appartenaient à un hominidé du genre *Homo*.

Certes, rapportés au grand nombre de fossiles provenant incontestablement d'*Afarensis*, ces quelques indices sont encore *«un peu ténus»*, reconnaît M. Coppens. C'est que, estime-t-il, les *Australopithecus afarensis* et les *Homo habilis* vivaient sans doute dans des écosystèmes *«proches mais séparés, ou se recouvrant à peine»*. *Pour lever la polémique*, il faudrait trouver un gisement de fossiles en plein territoire de naissance de ces derniers. *«Il y a encore beaucoup de sites potentiels à fouiller dans la Rift Valley.»*

En attendant ce jour béni, plutôt que de *«rester le nez collé sur des ossements»* trop rares, Yves Coppens préfère prendre un peu de *hauteur*. A partir des grandes variations climatiques, dont l'influence sur la faune est bien connue, il s'est bâti un scénario. Les ossements connus en confirment certaines séquences ; les trouvailles futures permettront, espère-t-il, d'en «boucher les trous».

Cette *East side story* débute il y a 8 millions d'années. La Rift Valley s'effondre. Jusqu'à l'océan Indien, le climat se fait plus sec ; la forêt tropicale se transforme en savane arborée ; les primates évoluent pour s'adapter à leur nouvel environnement. C'est là, estime M. Coppens, qu'apparaissent les premiers bipèdes encore arboricoles. Au cours des 5 millions d'années suivantes, ces australopithèques évolueront doucement. L'*Afarensis* donnera naissance à l'*Africanus*. Tous deux étaient peut-être issus du *Motopithecus*, à qui un paléontologue japonais attribue une demi-mâchoire vieille d'environ 8 millions d'années, trouvée dans les années 80 au nord du Kenya *«et très peu étudiée depuis»*.

L'homme est né d'une seconde catastrophe *climatique*, survenue au même endroit, entre 3 millions et 2 millions d'années avant notre ère. Un nouvel et terrible assèchement dont les chercheurs ont pu mesurer l'ampleur au travers, par exemple, du rapport entre les pollens fossiles d'arbres et d'herbes : il est passé, durant cette période, de 0,4 à 0,01. C'est précisément à cette époque qu'apparaissent l'*Homo habilis* et les australopithèques robustes. Un peu différents selon leur «niche écologique», ces derniers furent baptisés *Robustus* en Afrique du Sud, *Æthiopicus* et *Boisei* en Afrique de l'Est.

Jusqu'à nouvel ordre, les fossiles semblent confirmer plus ou moins la belle histoire d'Yves Coppens. Au prix, parfois, de quelques retouches. C'est ainsi que le Russe Alexeiev, puis le Britannique Bernard Wood ont révélé récemment l'existence d'un nouveau venu dans cet arbre généalogique, un autre homme : *Homo rudolfensis*. Fils possible des australopithèques boisei ou æthiopicus, il entre en concurrence avec *Homo habilis* (apparemment issu de l'*Australopithecus africanus*) comme «père» d'*Erectus*, le grand voyageur...

«Je n'y vois pas encore très clair, reconnaît Yves Coppens. *Mais on peut imaginer que le bouleversment climatique d'il y a 3 millions d'années a donné naissance à un bouquet de tentatives dont une seule a finalement survécu.»* Reste à savoir de quelle «fleur» de cette gerbe nous sommes nés. Les progrès de la science permettront peut-être un jour de transformer en certitude le pari de M. Coppens, qui mise toujours sur *Habilis* plutôt que sur *Rudolfensis*. Et aussi, pourquoi pas, d'imaginer la tête que nous aurions si ces sécheresses fécondes s'étaient produites quelques millions d'années plus tôt ou plus tard...

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU et JEAN-PAUL DUFOUR

(1) *«Age of the earliest known hominids in Java, Indonesia»* par C. C. Swisher II, G. H. Curtis, T. Jacob, A. G. Getty, A. Suprijo, Widiasmoro, *Science*, 25 février 1994.

(2) On connaît, dans la vallée de l'Omo, des éclats retouchés de pierre, vieux de plus de 3 millions d'années, utilisés par les australopithèques pour l'épluchage de végétaux.

(3) Ces méthodes de datation, assez récentes, sont fondées sur la mesure, à l'aide de sondes laser, de la proportion de potassium et des isotopes 39 et 40 de l'argon, éléments qui se désintègrent naturellement en chaîne selon une constante de temps connue.

(4) *«The first skull and other new discoveries of Australopithecus afarensis at Hadar, Ethiopia»*, par William Kimbel, Donald Johanson et Yoel Rak, *Nature*, 31 mars 1994.

La nature en mal de système

Science de la connaissance des espèces vivantes, la systématique, aujourd'hui délaissée, pourrait bénéficier de l'attention croissante portée à la biodiversité

DISCIPLINE «sinistrée» de la recherche française, la systématique commencerait-elle à relever la tête? Retrouvera-t-elle les égards qui lui étaient dus au début de ce siècle, lorsque la biologie n'était pas encore moléculaire et Cuvier toujours présent dans les esprits? Pour les six cents membres de la Société française de systématique (SFS), dont les locaux parisiens jouxtent ceux du Museum national d'histoire naturelle, l'heure est en tout cas à la mobilisation. Edifiée lors du Sommet de la Terre (Rio de Janeiro, juin 1992) et officiellement en vigueur depuis décembre dernier, la convention mondiale sur la «biodiversité», qui vise à réglementer l'appropriation par l'homme des ressources naturelles (*le Monde* du 29 décembre 1993), représente en effet une occasion inespérée de faire valoir la raison d'être de cette science, qui, depuis Linné, identifie et classe les espèces vivantes.

Plus prometteuse encore : la décision, prise dans le sillage du Sommet de la Terre par la communauté des systématiciens américains (1), de lancer à l'échelle internationale un vaste inventaire de la biosphère. Lancé en février dernier, à San-Francisco, lors de la réunion annuelle de l'American Association for the Advancement of Science (AAAS), ce projet, baptisé «Systématique Agenda 2000», n'en est encore qu'à ses prémisses. Mais il n'en est pas moins soutenu par la puissante National Science Foundation (NSF), principale agence gouvernementale américaine à financer les programmes de recherche sur l'environnement. Autant dire un véritable message d'espoir pour tous ceux, en Europe et notamment en France, qui désespéraient de voir un jour la systématique renaître de ses cendres.

Présentés à l'Académie des sciences, le 15 avril, lors d'une réunion organisée par la SFS, les objectifs que se sont fixés les chercheurs américains sont au nombre de trois : 1) au cours des vingt-cinq ans à venir, découvrir, inventorier et décrire précisément toutes les espèces vivant sur le Terre; 2) analyser et synthétiser les informations issues de cet inventaire en un système classificatoire prédictif; 3) organiser ces informations sous une forme accessible et *«répondant au mieux aux besoins de la société et de la science»*. Une mission aussi ambitieuse que les moyens de sa réalisation restent pour le moment imprécis. Avec, cependant, une certitude : le projet Systématique Agenda 2000 ne pourra être mené à bien, ni même mis en œuvre, sans la participation active et internationale des systématiciens, seuls dépositaires du savoir et du savoir-faire nécessaires à ce gigantesque inventaire de la vie.

Collections de référence

Car la découverte d'espèces inconnues (dont le nombre, au total, pourrait être compris entre 5 et 50 millions) ne se résume pas, comme on le croit trop souvent, à la simple distribution d'étiquettes. Une fois dénichées et décrites, ces espèces doivent également être «classées», c'est-à-dire situées sur l'immense arbre philogénétique que composent les 1 400 000 formes de vie déjà recensées à ce jour. Un art hautement spécialisé qui implique de posséder sur le bout des doigts les règles de la nomenclature du vivant, d'une effroyable complexité pour le profane. Et, bien sûr, de disposer de collections de référence – domaine dans lequel le Museum de Paris, fort de plusieurs dizaines de millions de spécimens, n'a rien à envier à ses homologues étrangers.

Considérée à tort comme une discipline d'un autre temps, graduellement délaissée par les pouvoirs publics (au profit, notamment, de la biologie moléculaire et de la pharmacologie), la systématique française a donc saisi au bond la balle que leur tendaient les Américains. Et elle compte bien la renvoyer à ses confrères européens, qui, pour la plupart, souffrent de la même désaffection. Alors que les pays de l'Ancien Monde continuent de posséder plus de la moitié des collections mondiales, ils ne participent plus qu'à hauteur de 10 % à l'ensemble des travaux de description effectués aujourd'hui par la communauté scientifique, loin derrière les pays de l'ex-URSS, les Etats-Unis, la Chine et le Japon.

«Cette situation est d'autant plus paradoxale que la systématique a fait d'énormes progrès au cours des vingt dernières années», affirme Daniel Goujet, président de la SFS et spécialiste des poissons fossiles à l'Institut de paléontologie. *«Les connaissances acquises permettent désormais de faire des identifications d'espèces beaucoup plus précises que par le passé, et les moyens informatiques mis en œuvre pour la classification prédictive ont considérablement progressé.»* Pourquoi, alors, de telles difficultés à survivre? Faute de modernité, peut-être. Ou tout simplement de reconnaissance.

«En France, la systématique n'a jamais été enseignée autrement que comme une technique d'appoint», précise Daniel Goujet. *«Or il s'agit d'une science en soi, avec ses fondements, ses principes et ses controverses.»* Une science qui demande de solides connaissances, et dont l'exercice passe obligatoirement par l'entretien et le suivi à long terme des collections déjà constituées. Une science à mi-chemin entre l'artisanat et la maîtrise des techniques modernes (biologie moléculaire, informatique), qui se forge et se renforce sur la durée. A condition, bien sûr, de lui en donner les moyens.

Des moyens qui restent à conquérir, mais dont les membres de la SFS, qui se sont à nouveau réunis la semaine dernière afin de préciser la suite de leur offensive, n'ont aucun mal à énoncer les nécessités. *«En premier lieu, il importe d'évaluer le personnel nécessaire à l'utilisation optimale des collections dont disposent le Museum de Paris et les musées régionaux»*, estime le paléontologue Hervé Lelièvre. Collections précieuses, fragiles, dont il faut sans cesse assurer la maintenance et l'entrêtien. Sans parler de la gestion des *«flux entrée-sortie»*, autrement dit des dizaines de milliers d'échantillons qui, chaque année, sont prêtés à des collaborateurs extérieurs.

Un manque criant de formation

«Instrument de travail irremplaçable, ces collections bénéficient en France de moyens humains et financiers dérisoires au regard de ceux que leur consentent les Etats-Unis, le Japon, ou même certains pays d'Europe», insiste Simon Tillier, chercheur au laboratoire de biologie des invertébrés marins du Museum. *«Alors que les herbiers de référence de Genève mobilisent une quarantaine de techniciens autour de cinq millions d'échantillons, les neuf millions d'échantillons du Museum ne mobilisent ainsi qu'une vingtaine de personnes. De même, seules vingt à vingt-cinq personnes sont en charge des collections d'entomologie (30 millions d'individus), là où il en faudrait une centaine»*.

Autre impératif souligné par les systématiciens : la promotion des recherches – et elles sont multiples – qui permettraient, sous forme de collaborations avec d'autres organismes de recherche français ou étrangers, de mieux tirer profit des connaissances acquises au fil des décennies. Exemple entre mille, évoqué par le paléontologue Philippe Taquet : les chercheurs laotiens sont très désireux d'avoir accès à l'herbier du Museum, dans lequel dort l'essentiel de la flore qui régnait au Laos et au Vietnam dans la première moitié du siècle. Un projet qui permettrait de déterminer quel fut l'impact sur les ressources naturelles des défoliants massivement utilisés durant la guerre du Vietnam, mais qui reste à ce jour lettre morte. Faute de moyens, une fois encore.

Enfin, les spécialistes sont unanimes : pour rendre à cette discipline la place qu'elle mérite, la priorité des priorités devrait aller à la formation des systématiciens de demain, actuellement quasiment inexistante. Un manque criant dont s'était déjà alarmée la SFS en 1989, qui avait alors lancé un appel de détresse aux pouvoirs publics sous la forme d'un Livre blanc (*le Monde* du 21 juin 1989).

Soutenu par près de mille sept cents spécialistes, parmi lesquels les prix Nobel François Jacob et Jean-Marie Lehn, ce manifeste précisait notamment que *«plus de la moitié des personnes coopérant de près ou de loin à la systématique en France»* étaient âgées de cinquante ans ou plus, tandis que 8 % seulement appartenaient à la génération des 25-35 ans. Depuis, la situation n'a guère évolué. Tous ont pris cinq ans de plus, mais seule l'université Paris-VI continue de délivrer un DEA (diplôme d'études approfondies) approprié à la systématique. Et encore celui-ci, qui regroupe les diverses disciplines «Biodiversité, génétique et évolution», ne forme tout au plus qu'une dizaine de futurs spécialistes par an.

Mieux financés, plus organisés, les promoteurs américains du projet Systématique Agenda 2000 rappellent, quant à eux, que *«la recherche systématique sur la diversité des espèces est une urgence pour aider les efforts internationaux entrepris par les gestionnaires des ressources naturelles, les explorateurs en pharmacologie, les biologistes de la conservation et les écologistes»*. En raison de *«l'urgence qu'impose la perte accélérée de la biodiversité»*, ils estiment indispensable que ce programme mondial soit achevé en l'an 2020. Et ils chiffrent, au prix fort, le coût de cette sauvegarde des ressources naturelles de la planète.

Compte tenu *«du coût de développement des ressources humaines et des réseaux informatisés, du financement des collections, du lancement des programmes de recherches et de la diffusion de leurs résultats à la communauté mondiale»*, ce projet, affirment-ils, nécessiterait en effet un budget annuel de 3 milliards de dollars (plus de 17 milliards de francs). Ce qui implique de multiplier par six le financement mondial (environ 0,5 milliard de dollars par an) actuellement accordé à la description et à la classification des espèces vivantes. Une ambition qui n'est pas sans rappeler celle qui avait précédé le lancement, en 1989, du programme international de recherche sur le génome humain. Dans ce contexte, la détresse des systématiciens français sera-t-elle mieux entendue que naguère?

CATHERINE VINCENT

(1) Les trois organisations scientifiques à l'origine de ce projet sont la Société américaine des taxinomistes végétaux, la Société des biologistes systématiciens et la Société Willi Hennig.

POINT DE VUE

Apprendre au patient à se soigner

par Jean-François d'Ivernois

QUE peuvent avoir en commun des patients diabétiques, asthmatiques, hypertendus, insuffisants rénaux, arthrosiques? Tous sont porteurs d'une maladie de longue durée et *nécessitent une éducation* à leur propre prise en charge.

Il est, en effet, exclu que médecins, infirmières, kinésithérapeutes puissent les assister dans la gestion quotidienne de leur maladie. Ils devront apprendre à se soigner eux-mêmes, c'est-à-dire assurer leur surveillance et ajuster leur traitement. Le diabétique contrôlera son taux de sucre dans le sang, l'hypertendu sa pression artérielle, l'asthmatique le débit de son expiration. A partir des données obtenues, qu'ils intégreront à d'autres *paramètres* (un changement de la routine diététique, un effort physique en perspective, une modification de l'environnement), ils *moduleront les doses de leurs médicaments*. Le patient atteint d'arthrose vertébrale importante saura en permanence anticiper *des mouvements et des postures algiques*, l'insuffisant rénal réalisera à domicile sa dialyse dans les mêmes conditions techniques qu'à l'hôpital. On est *admiratif devant* la complexité des actes de soins que les patients éduqués sont capables d'accomplir.

Mais cette maîtrise de l'«autosoin» ne s'est pas *acquise par* la simple lecture de brochures ou l'écoute de conseils. A la différence de l'éducation pour la santé, prévention primaire qui s'adresse à un large public pour réduire le *risque d'apparition de maladies*, l'éducation du patient concerne des personnes chez qui la maladie est durablement installée. L'objectif est d'en limiter les complications et de faire face à des accidents souvent mortels. Il s'agit, ici, d'une authentique formation, caractérisée par un transfert de connaissances et de compétences médicales du soignant vers le soigné.

Sur le plan de l'économie de la santé, l'éducation du patient, qui concerne plusieurs millions de personnes dans notre pays, est susceptible d'entraîner une réduction considérable des coûts. Des études récentes indiquent un abaissement de moitié du coût médical chez des patients asthmatiques éduqués, avec une *prévention* de 75 % des crises d'asthme et une diminution de 80 % des visites en urgence et des hospitalisations. Les diabétiques ayant *participé activement à des programmes* d'éducation ont moitié moins de complications oculaires et rénales que les autres. Ils *parviennent à éviter 80 % des comas* hyperglycémiques et 75 % des amputations des membres inférieurs. Les hypertendus éduqués peuvent réduire, en *moyenne*, de 20 à 30 millimètres leur pression artérielle, et les patients ayant suivi une «école du dos» reprennent *leur travail deux fois plus* vite que ceux qui ont reçu un traitement classique. L'épargne est tout à la fois financière et humaine. Pour autant, *l'éducation du patient* est encore loin de s'imposer pour ce qu'elle est : l'indispensable *accompagnement de la thérapeutique*.

Les médecins, que leurs études ont davantage préparés à affronter des pathologies aiguës qu'à gérer la chronicité, découvrent la médiocre adhésion des patients aux traitements qu'ils prescrivent. Selon les estimations actuelles, de 30 % à 70 % des malades chroniques ne les respectent pas. Envisager, cependant, de partager son savoir avec le patient, de le rendre compétent pour qu'il devienne collaborant est un pas difficile à *franchir*. On *se contente bien souvent* de quelques explications (sans réellement s'assurer qu'elles ont été comprises) ou bien on *délègue cette tâche aux personnels* paramédicaux, la prescription étant considérée par nombre de praticiens comme la frontière de *leur rôle*.

De leur côté, les responsables hospitaliers ne sont pas encore tous convaincus que l'acte éducatif constitue une prestation de soins. Dans certains hôpitaux, les infirmières qui éduquent les patients ne sont pas libérées de l'exécution des soins de routine et vivent l'éducation comme une charge de travail supplémentaire. Par ailleurs, les autorités de tutelle de la santé, auxquelles il est demandé depuis plusieurs années de reconnaître l'acte éducatif pour en assurer le remboursement, s'interrogent sur son contenu technique et la qualification de ceux qui le délivrent.

En raison, par conséquent, de la méconnaissance par les médecins et les décideurs de la santé des avantages d'une éducation formalisée et *structurée du patient*, ce concept et cette pratique progressent très lentement.

Il faut bien reconnaître, d'un autre côté, que la prise de conscience de l'ampleur des changements qu'entraîne l'éducation du patient n'est que très récente. Il est indéniable, par exemple, qu'elle modifie radicalement la relation soignant/soigné, en amenant le patient à un niveau de culture médicale qui le rend désormais capable de discuter le traitement qu'il reçoit. Certains y voient la fin d'une relation paternaliste et la naissance d'un nouveau type de *rapport, plus démocratique* et constructif, entre malades et médecins. D'autres, évoquant la montée d'un «consumérisme» de *la santé, s'inquiètent de l'autonomisation* des associations de patients, qui assureraient bientôt elles-mêmes la formation de leurs membres et ne feraient *appel aux* médecins que comme consultants.

Sur le plan pédagogique, l'éducation du patient représente un véritable défi. De toutes les formes d'éducation existantes, c'est peut-être l'une des plus difficiles. Les patients sont des apprenants particuliers, extrêmement hétérogènes de par leur âge, leur niveau culturel, leur situation professionnelle, leurs besoins. Leur motivation à apprendre dépend en grande partie de leur degré d'acceptation de la maladie et de la façon dont ils se la représentent.

La nouvelle vocation de l'hôpital

On n'éduque pas de la même *manière un adulte actif*, un retraité, un adolescent ou un enfant. Les rassembler dans un même groupe nécessite de bien *distinguer ce qu'ils doivent savoir* en commun pour faire face aux problèmes de leur maladie, mais aussi ce que chacun doit connaître *en fonction de ses besoins particuliers* et surtout ce qu'il peut apprendre.

En effet, l'expérience montre que des cours «classiques», calqués sur le mode de l'enseignement secondaire ou universitaire, n'apportent pas de bons résultats. L'éducation *du patient nécessite* une pédagogie spécifique, active, centrée sur l'apprenant, utilisant des méthodes individuelles ou de *groupe, et chez l'enfant des jeux*, du théâtre et des marionnettes. En Europe, quelques équipes de pédagogues de la santé élaborent *et évaluent ces formules pédagogiques* et assurent également la formation des maîtres, c'est-à-dire des soignants.

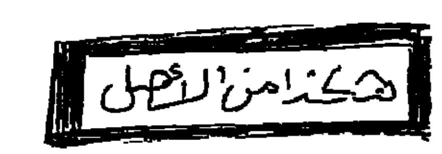
Un autre changement majeur apporté par l'éducation du patient concerne l'hôpital. On voit se créer, à l'initiative de médecins et de personnels paramédicaux, des *unités d'éducation qui disposent* de tous les moyens pédagogiques d'une école moderne et accueillent pour quelques heures à quelques jours les patients dans le but de les éduquer. Ils sont suivis lors de consultations d'éducation pour *faire régulièrement* le point sur l'état de leurs connaissances et sur la façon dont ils les appliquent.

Cette politique d'éducation pourrait prochainement déborder le cadre des maladies chroniques *et concerner tous les patients qui*, en raison du raccourcissement de la durée d'hospitalisation, doivent apprendre à réaliser à leur domicile des soins qui étaient auparavant exécutés à l'hôpital. C'est déjà le cas dans les maternités, qui comportent des programmes de formation aux soins post-partum et à la puériculture. Progressivement, l'hôpital se donne une *nouvelle vocation, celle d'une* école de santé. Il y a encore quelques années, la pensée dominante en médecine consistait à affirmer que les progrès de la thérapeu*tique permettraient de venir à* bout aussi bien des pathologies aiguës que des maladies chroniques.

Cette prévision ne s'est pas confirmée. Au contraire, l'augmentation de la durée de vie dans les pays occidentaux a multiplié de façon dramatique le nombre de problèmes et de maladies chroniques. Face à cette situation, les médecins doivent faire le constat modeste des limites, voire de l'inefficacité, de leurs prescriptions si elles ne sont pas comprises et intégrées par ceux qui doivent les appliquer durant des années.

La *collaboration* avec le *patient* est devenue une nécessité. Elle exige que ce dernier soit formé et, par conséquent, que les soignants apprennent eux-mêmes à éduquer, plutôt qu'à ordonner.

► Le professeur Jean-François d'Ivernois est directeur du centre collaborateur OMS pour les personnels de santé (université Paris-Nord).



Un entretien avec l'administrateur général de la Comédie-Française

Jean-Pierre Miquel : « La conquête du répertoire et de l'indépendance »

Jean-Pierre Miquel, metteur en scène, ancien directeur du Conservatoire national d'art dramatique, administrateur général de la Comédie-Française depuis le 4 août 1993, devait présenter le mardi 26 avril sa première saison à la tête du premier des théâtres nationaux. Il a choisi de mettre l'accent sur la redécouverte du répertoire en proposant deux cycles, l'un ayant pour thème le romantisme en France et en Allemagne, le second consacré à Racine.

■ DÉMÉNAGEMENTS. Profitant de la fermeture de la Salle Richelieu pour d'importants travaux d'ici la fin du mois de décembre, Jean-Pierre Miquel a choisi d'investir deux théâtres parisiens, Mogador et l'Opéra-Comique, et d'organiser une tournée d'automne en province qui passera par Villeurbanne, Marseille, Narbonne et Lyon.

■ OUVERTURE. Effort accru du Français en direction des jeunes publics. Une « Carte jeune » du Théâtre du Vieux-Colombier est mise en vente pour 300 francs, elle permet d'assister aux dix spectacles de la seconde salle de la Comédie-Française, l'abonnement jeune à Richelieu leur permettant d'assister à trois spectacles pour 160 francs.

« Vous avez été nommé en août dernier à la tête de la Comédie-Française, quelle a été votre première décision ?

— Nous avons choisi de mener une réflexion sur le répertoire avec un groupe de travail constitué de sociétaires et de notre dramaturge, Jean-Loup Rivière. Nous avons procédé à un passage en revue des productions de ces vingt-cinq dernières années, pour arriver à la conclusion qu'il nous fallait, d'une part trouver une colonne vertébrale à notre programmation — sur deux saisons, parce qu'on ne peut pas tout faire en une seule —, et d'autre part sortir d'un début d'oubli des œuvres considérées, avec raison, comme des chefs-d'œuvre, mais qui risquent de rester des textes à lire.

» On constate un phénomène étonnant : seuls quinze titres du répertoire classique français sont régulièrement joués sur toutes les scènes, subventionnées ou privées — un phénomène nouveau dont il faut tenir compte. Certaines pièces sont ressassées, d'autres abandonnées sans que l'on sache vraiment pourquoi.

— Quelles sont les œuvres les plus jouées à la Comédie-Française ?

— Prenons l'exemple de Racine. Il y a eu une *Iphigénie* en 1974, une autre en 1991 ; un *Britannicus* en 1978, un autre en 1989 ; une *Bérénice* en 1979, une autre en 1984 ; et aussi une *Andromaque* et une *Esther*. En revanche, personne ne s'est attaqué à *Bajazet*, à *Mithridate*, à *Athalie*, à *la Thébaïde*, à *Alexandre* ou à *Phèdre*. A l'exception de Molière, monté de manière très régulière (en tête : *le Bourgeois gentilhomme*, *le Misanthrope*, *les Femmes savantes*, montées chacune plus de quatre fois...) et de Marivaux, les deux piliers de la maison, on a constaté les mêmes bizarreries avec pas mal d'auteurs, notamment Musset. Parmi les auteurs du XXe siècle, Claudel et Giraudoux sont les plus joués. Les gros titres sont *Partage de midi*, *Le roi se meurt*, de Ionesco, *En attendant Godot*, de Beckett... Mais il y a des trous extraordinaires : *l'Echange* de Claudel, pièce repère, référence, n'a jamais été montée ici. Je la ferai rentrer l'année prochaine, si je suis toujours là... *Tête d'or*, toujours de Claudel, n'est pas non plus au répertoire.

— Quelle leçon avez-vous tirée?

— J'ai voulu commencer de m'attaquer aux manques. J'ai donc imaginé deux cycles sur deux ans : un cycle « Théâtre romantique » et un cycle Racine. Le premier démarre dès maintenant, avec l'entrée au répertoire du *Prince de Hombourg*, de Kleist, une idée de Jacques Lassalle. Ça m'a donné envie de tirer le fil romantique entre la France et l'Allemagne. On enchaînera avec deux pièces de Victor Hugo : *Lucrèce Borgia*, drame romantique et historique tout à fait classique, puis *Mille francs de récompense*, écrit exactement trente ans après, en 1865, presque le contraire, un tout autre théâtre que le drame romantique. En faisant ce saut, on tombe sur Labiche et Offenbach...

» Il est amusant de faire se télescoper aujourd'hui des choses qui, à l'époque de leur création, se sont heurtées. Labiche a écrit son fameux *Moi* pour la Comédie-Française, une comédie de caractère d'une violence, d'une méchanceté, d'une drôlerie extraordinaires. Nous présenterons donc cette œuvre la saison suivante. J'intègre enfin à ce cycle un autre précurseur capital, Schiller, avec *Intrigue et amour*, qui fait aussi son entrée au répertoire.

— Avec le cycle Racine, vous vous inscrivez aussi dans une certaine forme de continuité.

— Certainement, mais en proposant des pièces trop rarement jouées : *la Thébaïde*, mise en scène par Yannis Kokkos, et *Bajazet*, par Eric Vigner, dès la saison prochaine, l'une à Richelieu, l'autre au Vieux-Colombier. Nous avons en projet pour la saison prochaine *Mithridate* et *Athalie*, et peut-être *Phèdre*. Je crois beaucoup en Vigner, qui est un de mes anciens élèves. Il a une très grande intelligence des textes, une formation très classique et un regard presque innocent sur Racine.

— Le troisième fil de votre première saison est le répertoire contemporain. Roland Dubillard et Marguerite Duras entrent au répertoire de la troupe.

— *Naïves hirondelles*, de Dubillard, est une pièce importante de l'après-guerre. Les deux textes de Duras sont extrêmement différents. Ils ont été écrits dans les années 60 et manifestent des recherches distinctes. L'œuvre de Duras est d'ailleurs plus diverse que l'idée qu'on en a et cette diversité n'a pas toujours été exploitée. Nous présentons aussi la première pièce de Michel Guérin, philosophe, directeur de collection chez Actes-Sud. *Le Chien* sera l'objet d'un enregistrement public, une des nouveautés de la saison.

» C'est une façon pour nous de tester un texte délicat, comme *le Château des cœurs*, pièce de Flaubert qui est immontable à mon avis, ou *le Prétendant*, de Villiers de l'Isle-Adam, morceau difficile à mettre en scène, ne serait-ce que parce qu'il y a quatre-vingt-dix personnages... Pourquoi se priverait-on du plaisir d'entendre ces textes vraiment magnifiques? Enfin, nous présenterons *Maman revient, pauvre orphelin*, de Jean-Claude Grumberg.

— Dernier volet de la saison, les grands textes classiques. Et l'arrivée surprise de Roger Planchon.

— Roger Planchon va mettre en scène *Occupe-toi d'Amélie*, de Feydeau. Je suis extrêmement heureux de son arrivée à la Comédie-Française, car il a refusé toute sa vie de faire un spectacle en dehors de chez lui. Je l'avais moi-même sollicité, il y a vingt ans, avec Pierre Dux. Je suis évidemment heureux qu'il monte Feydeau pour la première fois. Feydeau décapé par Planchon, ça risque quand même d'être assez marrant. Il y a ici une sorte de tradition Feydeau, qui a laissé des traces énormes, indélébiles. *Amélie* n'avait jamais été jouée au Français.

» Parmi les grands titres, il y a aussi *la Double Inconstance* de Marivaux, que je mettrai moi-même en scène car j'avais très envie de travailler au Vieux-Colombier. Je pense que certains auteurs classiques comme Racine et Marivaux trouveront tout à fait leur place au Vieux-Colombier, plus encore qu'à Richelieu ; c'est l'occasion de tenter de le prouver. Ils ont inventé un théâtre tellement intimiste, tellement individuel, et il y a au Vieux-Colombier une réelle proximité avec les acteurs, qui permet une bonne écoute des textes. Nous reprendrons par ailleurs *Dom Juan* et *Hamlet*.



BRIGITTE ENGUERAND

Jean-Pierre Miquel

— La salle Richelieu sera fermée jusqu'au mois de janvier prochain pour d'importants travaux — rénovation de la machinerie scénique, de la salle et des façades, pour un total de 61 millions de francs. Comment la troupe sera-t-elle employée pendant ce temps-là ?

— Je mets à profit les travaux en organisant trois « descentes » dans des grandes villes avec trois spectacles, des salons de poésie, une exposition. Une véritable délocalisation en somme, quoique, pendant ce temps-là, on présentera *Lucrèce* à l'Opéra-Comique et deux spectacles au «Vieux-Co». Je voudrais bien sûr continuer ces déplacements quand les travaux seront terminés. Mais cela entraîne un surmenage pour la troupe. Je viens de la renforcer encore en engageant trois nouveaux acteurs, Thibault de Montalembert (trente-deux ans), Samuel Le Bihan (vingt-neuf ans) et Bruno Putzulu (vingt-sept ans). J'essaie d'engager les acteurs en leur donnant tout de suite des grosses responsabilités. Après, ils joueront le jeu de la troupe. Autrement dit, je continue mon travail de rajeunissement de l'équipe, et son rééquilibrage hommes-femmes.

» Aujourd'hui, avec ces trois-là, elle réunit vingt-deux femmes et trente-cinq hommes. On est très loin des chiffres des statuts qui prévoient soixante-dix acteurs, un tiers de femmes et deux tiers d'hommes. Je vais essayer d'obtenir, en 1995, les moyens suffisants pour arriver à soixante acteurs.

— Le nombre des membres n'est pas le seul problème de la Société des comédiens-français. Il y a aussi l'affaire délicate des salaires, dans une profession aujourd'hui extrêmement concurrentielle.

— Au Français, même si l'on est une star, même si l'on joue souvent, on est relativement mal payé. C'est un gros problème, notamment pour le recrutement. La solution est budgétaire, évidemment. Si on veut garder notre fonction de service public, on ne peut pas augmenter le prix des places indéfiniment. Il faudrait donc obtenir une réelle augmentation des subventions. En 1995, les places n'augmentent que de 5 francs par catégorie à Richelieu, sous réserve de l'acceptation du ministère des finances. Quand on recrute des jeunes, ça ne pose pas trop de problèmes, mais pour les acteurs ayant déjà une belle carrière derrière eux...

» On va bientôt simplifier l'échelle de salaires, elle compte actuellement huit niveaux. Le salaire moyen d'un pensionnaire tourne autour de 12 000 francs par mois, plus les «feux» de représentation qui varient, selon l'ancienneté, de 200 à 400 francs par représentation. Un sociétaire perçoit un salaire moyen de 18 000 francs auxquels il faut ajouter ce qu'on appelle les «partages», un système sophistiqué de répartition des recettes. En 1992, la plus forte somme perçue par un sociétaire à ce titre devait tourner autour de 200 000 francs, soit un salaire moyen sur l'année de moins de 40 000 francs.

— L'échelle des salaires comme de très nombreux problèmes internes à la troupe et au théâtre vous ont conduit à proposer au ministère de la culture de modifier les statuts de la Comédie-Française. Quand ces modifications interviendront-elles ?

— La proposition de modification des statuts est bouclée et désormais à la disposition du ministre. La décision lui appartient. Nous sommes aujourd'hui régis par un toilettage du décret de 1946 et ses très nombreux amendements. Nous avons tout revu, clarifé, simplifié, tout rendu praticable, surtout, car la moitié de ce statut étaient inapplicables. En cinquante ans, la réalité théâtrale a changé radicalement. Par exemple, on demandait hier à un auteur une exclusivité de dix ans pour une nouvelle pièce ; c'est impensable aujourd'hui : aucun auteur ne donnerait une telle exclusivité, sachant qu'avec notre système d'alternance des spectacles, elle ne serait pas jouée plus de quarante fois alors qu'en cas de succès, dans le privé par exemple, elle serait jouée 300 fois. Le statut prévoyait aussi des amendes pour les acteurs...

» Il y a aujourd'hui un consensus des représentants de la Société des comédiens-français. Le décret de 1946 n'est pas vraiment un statut, plutôt un règlement intérieur. Il régit le fonctionnement et l'organisation de la troupe elle-même, qui est autonome, et ses rapports avec l'entreprise Comédie-Française. Mais ces deux entités n'ont pas de statut juridique correspondant aujourd'hui au droit français. En plus du « toilettage », la deuxième question est donc celle de la qualification juridique de l'entreprise Comédie-Française. On est sous tutelle directe du gouvernement, dans sa totale dépendance. Un statut nouveau devrait donner une plus grande autonomie à la Société des comédiens comme à l'entreprise. C'est là-dessus que le ministre devra trancher.

» L'étude du nouveau statut a été menée par des personnalités extérieures, un maître des requêtes au Conseil d'Etat et un avocat auprès de la cour d'appel de Paris et au Conseil d'Etat. On n'est jamais allé aussi loin dans l'étude des solutions. Les deux rapports d'expertise ont confirmé ce que nous pensions : le statut d'établissement public à caractère industriel et commercial serait probablement commode et logique. Surtout parce qu'il permettrait de créer des filiales. Dans des domaines essentiels comme l'audiovisuel ou l'édition. Nous pourrions aussi prendre des participations dans des sociétés créées avec d'autres.

» Par exemple, une filiale de prêts de matériels avec les théâtres nationaux, ou une autre pour la location de costumes avec l'Opéra de Paris dans laquelle nous ne pouvons pour l'instant pas prendre de parts, car on n'a pas le droit d'être actionnaires. L'idée est donc de nous donner la possibilité d'être partie prenante dans des activités qui nous sont interdites. Il y aurait beaucoup de choses à inventer, si nous avions la liberté de le faire. Autrement dit, il faut qu'on se prenne en charge, plus qu'on ne l'a fait jusqu'ici. »

Propos recueillis par
OLIVIER SCHMITT

MUSIQUES

Changement de distribution à l'Opéra-Bastille

Doubles doublures

« Maria Ewing étant souffrante, le rôle d'Alceste sera chanté par Madame Isabelle Vernet le 26 avril et par Madame Françoise Pollet les 28, 30 avril et 3 mai 1994. » Le communiqué de l'Opéra national de Paris nécessite une explication de texte.

Eprouvée par la mise en scène d'Achim Freyer, par les exigences vocales d'un rôle qui excède ses possibilités et par l'accueil du public et de la critique le soir de la première *(le Monde* du 22 avril), Maria Ewing a été victime, le 22 avril, d'un malaise pendant le premier entracte de la deuxième représentation de l'opéra de Gluck à l'Opéra-Bastille. Prévenu de l'état de « fatigue » de la soprano américaine, l'Opéra-Bastille avait demandé à Isabelle Vernet, sa doublure, de se tenir prête. Cette ancienne élève de Régine Crespin sauva la fin de la représentation.

Dans ces conditions, pourquoi l'Opéra national de Paris a-t-il confié la seule soirée du 26 avril à Isabelle Vernet ? Et pourquoi le privilège de chanter les trois dernières revient-il à Françoise Pollet ? C'est qu'Isabelle Vernet, doublure officielle d'Ewing, est en réalité... la doublure de Françoise Pollet. Vu le rang qu'elle pense occuper dans la vie lyrique internationale, cette dernière voulait bien monter sur la scène de Bastille dans l'éventualité où Ewing n'irait pas au bout des représentations d'*Alceste*. Mais Pollet ne voulait pas qu'on sache officiellement qu'elle n'était qu'une remplaçante. L'ayant, semble-t-il, entendue interpréter *Divinités du Styx* (un air tiré d'*Alceste*) dans l'émission dominicale de Jacques Martin, Hugues Gall l'avait pourtant officiellement pressentie pour occuper cet emploi. Chantant dans la *Symphonie lyrique* de Zemlinsky en Israël, où elle remplaçait Karen Huffstodt, qui incarnait Salomé à Séoul (*le Monde* du 22 avril), et dans le finale de la *Neuvième Symphonie* de Beethoven à Stockholm, Françoise Pollet ne pouvait participer aux répétitions comme elle l'aurait dû. Elle a tout de même assisté discrètement à quelques séances de travail.

De son côté, Isabelle Vernet a remplacé Françoise Pollet, qui remplaçait Huffstodt en Israël, dans *les Nuits d'été*, de Berlioz, avec l'Ensemble orchestral de Paris. Ce qui lui a laissé le temps de répéter *Alceste* à Bastille, de chanter lors de la pré-générale, de sauver la soirée du 22 et d'interpréter une seconde fois *les Nuits d'été*, sous la direction de Sylvain Cambreling, à Francfort. La jeune soprano française a remporté un si grand succès en Allemagne qu'elle a décroché un contrat pour le Festival de Salzbourg. Elle y fera ses débuts en 1995, sous la direction de Lorin Maazel.

ALAIN LOMPECH

***Alceste*, de Gluck, à l'Opéra-Bastille, les 26, 28, 30 avril et 3 mai, 19 h 30. De 50 F à 570 F. Tél. : 44-73-13-00.**

ARTS

PETER GREENAWAY à Genève

Viseurs et voyeurs

GENÈVE
de notre envoyé spécial

A Genève, aucune salle de cinéma ne projette en ce moment les films de Peter Greenaway. Il déchaîne pourtant les passions de cette cité tranquille. Partout, dans les rues, les parcs, la vieille ville et les bords du Léman, Greenaway a placé des édicules blancs. Cent escaliers, à mi-chemin entre la stèle funéraire et la chaire d'église, que les passants sont invités à gravir pour regarder le paysage à travers un œilleton. Baptisée « Stairs » (Escaliers), l'opération se poursuivra durant cent jours, *« une durée que le cinéma ne permet plus »*, dit Greenaway. Le Britannique, rendu célèbre par le film *Meurtre dans un jardin anglais*, éprouve un certain désenchantement : « hybride », « bâtard » et « limité » sont les mots les plus doux qu'il applique à son art.

S'il n'aime plus voir des films, il aime encore les faire, mais autrement : *« J'espère utiliser le langage cinématographique ailleurs qu'au cinéma, annoncer une certaine forme de méga-cinéma, imposant un genre à grandes sensations : c'est tout simplement l'exposition. »* Ce n'est pas son coup d'essai : en 1990, il avait mis en scène les collections du Musée Boymans-Van Beuningen de Rotterdam, qui lui permettaient d'exprimer sa fascination pour le corps. L'année suivante, « 100 objets pour représenter le monde », du cadavre d'une vache à la Vénus de Willendorf en passant par une Eve, accompagnée de son Adam, furent montrés à Vienne. En 1992, il organisait, avec le cabinet des dessins du Louvre, « Le bruit des nuages », qui traitait du vol, et de son impossibilité. A Venise enfin, immergé dans le cadre de la dernière Biennale, il montrait « Watching Water ». Genève renoue essentiellement avec ces deux dernières expositions : les escaliers ne sont pas sans rapports avec la tour de Babel et la quête du Paradis que montrait le Louvre. A Venise, la mise en scène requérait la participation des spectateurs, qui devaient trouver eux-mêmes leurs point de vue ; ici, la population est obligée de regarder sa ville comme Greenaway l'entend. Le titre de l'exposition le souligne encore : « Stairs » est évidemment à mettre en relation avec le verbe anglais « to stare » (regarder fixement).

Cadrages provocateurs

Sur les bords du lac, un square abrite le mausolée et la statue équestre du duc de Brunswick, grand bienfaiteur de la ville, vers lesquels les actuels habitants jettent l'habituel coup d'œil distrait dont on gratifie tous les monuments familiers. Un escalier de Greenaway et son judas permettent de cadrer la statue équestre sur le train arrière du cheval, qui lève élégamment la queue. Dans la partie supérieure du point de vue imposé, une enseigne lumineuse affiche le mot « Paix ». Un carton, placé sous l'œilleton, rappelle l'incompétence politique et la corruption dont fit preuve le mécène. Tous les cadrages de Greenaway sont de ce calibre, un brin provocateurs, gentiment critiques.

Tous permettent de découvrir une Genève inconnue. A condition, toutefois, d'oser franchir la barrière d'un square et d'en piétiner la pelouse, ce qui répugne à beaucoup d'autochtones. Leurs réactions sont d'ailleurs très mitigées. La plupart improvisent des files d'attente devant les trous de serrure pour se transformer ainsi en voyeurs. L'ambiance est bon enfant, la surprise totale, au point qu'il devient malséant de gâcher le plaisir d'une découverte en annonçant ce que l'on voit à ceux qui patientent. La presse genevoise salue l'événement, les jeunes apprécient de voir secouer une léthargie légendaire.

Mais, outre les tags qui fleurissent chaque nuit, certains prennent plus mal la chose, n'appréciant pas toutes les retombées du projet en termes de communication touristique : *« Combien tout cela a-t-il coûté ? »* est l'interrogation la plus fréquente. 1,6 million de francs suisses (1), répondent les organisateurs, dont 1,1 sous forme de services. C'est peu pour une exposition de cette envergure. La liste des entreprises impliquées gratuitement dans le projet est en effet impressionnante. Les services techniques municipaux se sont surpassés, en particulier pour les éclairages nocturnes, et c'est toute l'infrastructure d'une cité qui s'est mise à la disposition d'un Greenaway exigeant.

Au Musée d'art et d'histoire, des cadres métalliques soulignent les détails de certaines œuvres des collections. Qui se souvient du *Printemps* d'Albert Angst (1875-1965) ? Personne, et c'est tant mieux : l'anodine sculpture fait partie d'un groupe de quatre allégories sur les saisons, nichées dans le hall du musée, nudités plantureuses et bien peu calvinistes. Greenaway a cadré leur visage, comme pour rappeler aux regards indigènes, éventuellement indignés, où se trouve leur devoir ; effet pervers qui met aussi l'accent sur le reste du corps.

La roublardise est une des qualités du cinéaste : alignés sur trois rangs par ses soins, en une autoparodie de son film *M pour Mozart*, les bustes des grands Suisses morts regardaient fixement s'agiter leurs descendants, le soir du vernissage. Ce même jour, les danseurs de la compagnie Nomades, et, devant chaque escalier, des acteurs et des mimes, achevaient de donner à la ville une animation inhabituelle, proche des grandes fêtes baroques italiennes. Avec 170 000 habitants, Genève devient le plus grand plateau de tournage (sans pellicule) du monde, et un véritable centre d'éducation du regard par le cadrage.

Le projet de Greenaway ne s'arrête pas là : il compte investir neuf autres villes d'ici à la fin du siècle. La prochaine est déjà choisie : à Munich, en 1995, cent écrans géants, installés dans l'artère principale, montreront cent films, un pour chaque année du centenaire de l'invention du cinéma.

HARRY BELLET

(1) Un franc suisse vaut environ 4 francs.

« Stairs », Genève. Musée d'art et d'histoire. Rue Charles-Galland, 2. Case postale 516, 1211 Genève 3. Tél. : (19) 41-22-311-43-40. Jusqu'au 31 juillet. Catalogue « Stairs » : deux volumes de 100 pages, 45 francs suisses. Catalogue musée : 20 pages, 15 francs suisses.

Trois disparitions

L'artiste italien Alghiero e Boetti

L'artiste italien Alghiero e Boetti est mort à Rome le 24 avril, d'un cancer généralisé. Il était âgé de cinquante-quatre ans.

Comme beaucoup d'artistes ayant émergé sur la scène italienne vers la fin des années 60, les débuts d'Alghiero e Boetti (ou Alghiero Boetti, né à Turin en 1940) sont incertains, ouverts à tous les vents de l'esprit, expérimentaux, marqués par l'emploi de matériaux courants, voire minables : tuyaux de plastique que l'artiste monte en colonne ou napperons de carton qu'il élève en tours. Il justifiait par là, lui aussi, le générique d'Arte Povera sous lequel le critique d'art Germano Celant a regroupé les forces vives et fort indisciplinées qui s'exprimaient alors dans le nord de l'Italie, entre Turin et Milan.

Lucide autant que ludique, l'artiste lui-même a douté fort de ses débuts. Il était alors particulièrement porté par le désir d'engager le spectateur dans l'œuvre, comme au théâtre (celui de Grotowski), alors modèle de base des plasticiens agissants dans une liberté nouvellement trouvée. Cela a pu se traduire chez Boetti par de curieux échafaudages, des projets de sols en pente, des boîtes, des dessins, des objets en fer, des gazes peintes, et diverses constructions introduisant la quotidienneté dans les structures primaires à l'américaine. Après quoi, Alghiero e Boetti reconnaîtra qu'il lui fallait *« du silence, de la concentration, de la tranquillité pour mettre au clair ses problèmes, pour tout analyser »*. *« Je n'ai besoin que de temps*, dit-il alors. *Il faut déblayer, déblayer continuellement pour faire le point. »*

Dans ces années de maturation, Boetti est tenté par l'objet, la construction géométrique, les mots. Il n'est pas facile d'isoler son travail de l'ensemble de la production des artistes d'Arte Povera. Ainsi de son corps gisant, en boules de ciment : *Io che prendo il sole a Torino il 24 febbraio* (« Moi qui prends le soleil à Turin le 24 février »), avec un papillon posé sur cette image anonyme d'humain pétrifié. Mais s'il a ce côté touche-à-tout, si rien ne permet de l'isoler vraiment du lot, si l'on ne perçoit pas de règles de jeu préétablies, se dessine au travers de sa polyvalence un sens de l'organisation lui permettant de mieux introduire le désordre, le hasard, l'erreur, donc le facteur humain. En découle ce que sera son œuvre par la suite : une mise en perspective de systèmes bien établis de classifications, de planifications et leurs dérapages plus ou moins contrôlés. C'est ainsi que l'écart qu'il peut y avoir entre une idée et sa réalisation plastique constitue l'un des thèmes qui traversent toute la partie de l'œuvre que l'on connaît le mieux : tableaux brodés et tissés.

Boetti a beaucoup pratiqué l'inventaire. Il a, par exemple, dressé une liste d'artistes italiens en leur attribuant des symboles comme on met des fourchettes et des étoiles aux bonnes auberges, mais en déposant sous scellés son code secret chez un huissier... Ces travaux correspondent au besoin, commun aux artistes de sa génération, d'échapper au cadre traditionnel de l'art, de signifier son redéploiement sur des terres inconnues, et de maîtriser les moyens de communication. Il faut leur rattacher les œuvres philatéliques, où les timbres collés sur les enveloppes selon diverses combinaisons sont exposés comme des suites mathématiques. Il reviendra, en 1993, aux enveloppes timbrées, mais à très grande échelle, en mobilisant la Poste française, en organisant les envois depuis cinq cent six villes de France et des départements d'outremer, pour les faire converger vers le Centre d'art contemporain de Grenoble, où il devait exposer aussi le contenu des envois : notes, pliages, collages, dessins... le tout tenant à la fois du carnet de bord, de voyage, et de réflexions quotidiennes sur l'actualité (1)...

Alghiero e Boetti se présentait lui-même comme une personnalité gémellaire, un droitier s'essayant à la main gauche. Il a commencé paradoxalement à être reconnu par des œuvres qui ne sont pas de sa main, mais qui ont été tissées ou brodées magnifiquement en Afghanistan, puis au Pakistan sous sa surveillance : cartes de géographie, drapeaux, noms de fleuve, alphabets. Ces pièces, souvent montrées dans les grandes rencontres internationales, font de lui le seul artiste conceptuel ayant pareillement joué sur l'idée et sa réalisation et leur interaction par techniques artisanales interposées. Pour finalement faire de la création contemporaine une œuvre à la fois individuelle et collective. Belle idée.

GENEVIÈVE BREERETTE

(1) Cette œuvre postale, exposée avec des Kilims au Magasin de Grenoble (Centre d'art contemporain) au cours de l'hiver, sera présentée à Paris, au Musée de la Poste, 36, boulevard de Vaugirard, 75015 Paris. Du 5 mai au 18 juin.

Le comédien Murray Grönwall

***Nous apprenons la mort,* survenue le 12 avril, du comédien d'origine néo-zélandaise Murray Grönwall. Il était âgé de soixante-deux ans.**

Un départ peut en cacher un autre. Jean Carmet est mort quelques jours après un acteur moins renommé, mais qui laisse un vide dans le monde du théâtre, Murray Grönwall.

Il était né loin de chez nous, en Nouvelle-Zélande. Dès sa première enfance, il rêva d'être musicien, mais, pour une raison que lui-même ne comprit jamais, sa mère, qu'il adorait, s'y opposa. Il continua de jouer de l'alto, dans la solitude, et il se passionna pour une autre musique, celle des mots, la musique comparée des différents langages. En fait, Murray Grönwall était un homme très singulier, un *« hybride de séduction ambiguë »*, comme dit Gide : linguiste-poète-musicien-clown. Il vint en Europe, où il était à même, sans s'imposer de trop longs voyages, d'apprendre plusieurs langues (ce qu'il faisait très vite). La musique des paroles demande une entremise : celle des voix. Hésitant entre chanteur et acteur, Grönwall choisit d'être acteur, et il entra, à Paris, chez un professeur célèbre, Jacques Lecoq. Puis, en 1966, chez Antoine Vitez, qu'il n'allait plus quitter.

Murray Grönwall était capable de jouer en anglais, en allemand, en suédois, en espagnol, ce qu'il fit, ponctuellement, mais c'est en français qu'il partagea les grandes heures de l'aventure Vitez, à Ivry : *Faust* en 1972, *Mère Courage* en 1973, *Phèdre* en 1975, l'expérience des trois Molière (*Tartuffe, Dom Juan, le Misanthrope*) en 1978, *le Revizor*, en 1980. Antoine Vitez « emmène » bien sûr à Chaillot Murray Grönwall, qui, de *Faust (1984)* au *Misanthrope* (1988), marquera chaque soirée de son art personnel, piquant et concis, un peu acide, excentrique, frôlant légèrement le clownesque et un charme pittoresque un peu à la Daumier, comme une poésie exotique de mime et de mezzo, mais toujours l'interprétation du rôle était rigoureuse.

Bien sûr, cet acteur d'un art si riche et si présent, si habité, fut pressenti par d'autres metteurs en scène, Bernard Sobel, Anne-Marie Lazzarini, Anne Delbée, George Aperghis, Alain Milianti, Vincent Colin... La dernière volonté de Murray Grönwall fut un retour aux rêves d'enfance : il a voulu que son alto soit donné à un jeune musicien sans fortune.

MICHEL COURNOT

Le cinéphile Georges Roulleau

Inconnu du grand public, Georges Roulleau, qui vient de mourir à soixante-cinq ans d'une défaillance cardiaque, aura été, avec son frère Edgar (mort il y a douze ans), le maître de cérémonies d'un des hauts lieux de la cinéphilie parisienne, le Studio 28, du 10, rue Tholozé (dans le dix-septième arrondissement de Paris), qu'ils avaient racheté en 1950. Cette salle fut, à la fin des années 20, le premier cinéma d'avant-garde de la capitale, et accueillit notamment les films surréalistes. Elle joua un rôle important dans la promotion du cinéma d'art de l'après-guerre, et jusqu'à la fin des années 60. Les frères Roulleau avaient alors mis en place une programmation alternant nouveautés, grandes reprises et projections à thème, ou en présence des réalisateurs.

La réunion du Groupe des pays les plus industrialisés à Washington

Le G 10 veut améliorer la connaissance du fonctionnement des produits dérivés

Réuni à Washington, le Groupe des dix pays les plus industrialisés (1) a estimé le 25 avril que l'accroissement des fluctuations et la montée des taux d'intérêt n'avaient pas créé de « problèmes systémiques » pour le fonctionnement des marchés financiers. Selon les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales, les marchés financiers ont bien fonctionné, faisant face à l'accroissement du volume des transactions sans créer de tensions dans les systèmes de paiements ou de règlements. Ils ont cependant souligné la *« nécessité d'améliorer la connaissance du fonctionnement des nouveaux produits sur les marchés financiers »*, faisant allusion à la question posée par les produits dérivés (options, futures, swaps). Un rapport sur ce thème, œuvre de l'Italien Lamberto Dini, doit être présenté au G 10 lors de la réunion annuelle du FMI et de la Banque mondiale à Madrid, cet automne. Mais plusieurs autres études sur ce problème sont également en cours dans différents pays, rappelle le Groupe.

Le G 10 a également rappelé le besoin de *« renforcer la coopération internationale en rassemblant des statistiques idoines et en évaluant les conséquences systémiques »* des opérations sur les produits dérivés.

Par ailleurs, dans son vingt-sixième rapport, la Commission des opérations de Bourse, reconnaît que toutes les autorités bancaires et financières ainsi que les principales associations d'intermédiaires s'efforcent de comprendre et de maîtriser les risques de solvabilité que font courir ces produits.

(1) Le G 10 regroupe les pays du G 7 (Allemagne, Canada, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie, Japon) plus la Suisse, la Suède, les Pays-Bas et la Belgique.

La grande foire aux capitaux

Le mercredi 2 mars, les marchés à terme des taux d'intérêt du monde entier battirent le record des transactions, notamment en Europe sur le Liffe de Londres et aussi sur le MATIF de Paris où s'échangèrent près de 500 000 contrats de 500 000 francs sur l'emprunt du Trésor à dix ans, pour une valeur avoisinant 250 milliards de francs. La raison ? Des ventes massives d'obligations, fonds d'Etat allemands, anglais, français, néerlandais, italiens et espagnols, effectuées par la spéculation internationale, notamment les fameux fonds d'arbitrage, *Hedge Founds*, en général américains. Le motifs de ces ventes ? L'annonce d'une augmentation explosive (20,6 %) de la masse monétaire allemande M3, en janvier, qui donna l'impression que la Bundesbank allait stopper la baisse de ses taux directeurs, à tort puisqu'elle poursuit leur désescalade en ce moment.

Le lundi 25 avril, ces mêmes marchés à terme de taux d'intérêt européens virent les rendements des emprunts d'Etat s'élever à nouveau et leurs cours baisser sur des préoccupations telles que l'annonce de l'augmentation de cette même masse monétaire M3 et aussi, disait-on, sur des ventes massives de fonds d'Etat allemands qu'effectuerait un fonds d'arbitrage américain domicilé aux Bermudes et contraint de liquider ses engagements à l'achat. Enfin, on prenait conscience, la semaine dernière, que, sur le marché à terme de Chicago, la position « ouverte », à savoir les ventes à découvert en bons du Trésor américains à dix ans, avait battu un record historique avec 540 000 contrats de 100 000 dollars, soit 54 milliards de dollars, ou un peu plus de 300 milliards de francs.

Ces trois cas sont des manifestations de l'utilisation des produits de marchés dérivés. Grâce à ces outils les opérateurs spéculent sur la hausse ou la baisse des taux d'intérêt et accentuent démesurément des mouvements dont la logique de départ était bonne.

De ces mouvements désordonnés, les banques centrales ne sont guère satisfaites. A Francfort, par exemple, la chute des rendements des obligations a privilégié les placements à court terme et contribué à gonfler dangereusement la masse monétaire M3, souci lancinant de la Bundesbank. A Paris, la remontée des taux à long terme compromet la politique de la Banque de France qui tirait gloire de leur baisse, puis de sa politique prudente. Quant à l'économie française, elle n'a pas besoin de cette menace de renchérissement du crédit à long terme, notamment pour le logement.

« Effet de levier »

Mais qui sont donc ces spéculateurs et ces fameux fonds d'arbitrage, *Hedge Funds* ? En anglais, *to hedge* signifie « se couvrir contre un risque quelconque, variation de prix, d'un produit, de taux ou de cours d'une monnaie ». Mais, en l'occurrence, il s'agit de réaliser des « performances » supérieures aux autres en anticipant si possible les mouvements. Ce sont des fonds privés avec des associés dont les parts unitaires atteignent 250 000 à 10 millions de dollars, la moyenne étant d'un million de dollars. Selon le service d'études de la banque Indosuez, l'encours total de capital ainsi placé serait compris entre 45 et 50 milliards de dollars (260 à 290 milliards de francs) pour 800 fonds et de 100 milliards de dollars (580 milliards de francs) pour 3 000 fonds. Les trois premiers, ceux du célèbre milliardaire américano-hongrois George Soros, de Michael Steinhart et de John Robertson, disposeraient d'une quinzaine de milliards de dollars. Leurs gérants disposent en supplément de crédits bancaires et utilisent avec maestria les produits des marchés dérivés.

On appelle marché dérivé tout ce qui n'est pas transactions au comptant et qui donne lieu à des engagements se dénouant dans le futur, le paiement ou la livraison des biens négociés s'effectuant à une échéance fixée par avance. Ce sont les contrats à terme, ou les options, qui, moyennant une prime immédiatement versée, donnent le droit d'acheter ou de vendre à l'échéance fixée le bien en question. Ces opérations peuvent porter sur des transactions réelles pour se couvrir normalement contre un risque ou, le plus souvent, constituer le support d'une spéculation pure. A la hausse ou à la baisse, *« à la tendance »*. Elles sont alors *« à découvert »*, ceux qui les effectuent se contentant de verser un taux de garantie de 2 % à 5 % du montant de la transaction, et peuvent donc multiplier par cinq, dix ou vingt ce montant par rapport à leurs capitaux investis : c'est le fameux « effet de levier » (leverage).

Ainsi, le Soros Fund Management, avec une dizaine de milliards de dollars en gestion, serait en mesure de lancer, dans une spéculation, un montant compris entre 75 et 150 milliards de dollars. Les gains peuvent être très substantiels, un milliard de dollars à la mi-septembre 1992 lors du décrochement de la livre sterling, et les pertes peuvent l'être également : 600 millions de dollars en février 1994 après une hausse de 5 % du cours du yen en quelques heures. Le tout pour ce même Soros Fund.

Si la perte consomme le dépôt de garantie, ajusté chaque jour sur les marchés à terme, le gérant du fonds doit le reconstituer sur-le-champ ou liquider ses contrats, ce qui peut entraîner de fort belles réactions en chaîne avec des dégâts considérables. Le 2 mars par exemple, le Fonds Steinhart vendit pour un milliard de dollars de titres d'Etat allemands et hollandais, précipitant la baisse des cours. Quant au marché à terme de Chicago, tout retournement de tendance risque d'être « sanglant », les taux chutant, les cours fusant et les vendeurs rachetant leur papier en toute hâte avec production de chaleur et lumière.

Comme la limitation à 99 du nombre de leurs associés permet juridiquement à ces fonds de ne publier ni comptes ni informations, les banques centrales se sont inquiétées de leurs manœuvres mais ont conclu récemment qu'elles ne pouvaient pas vraiment les contrôler si leurs gérants respectaient les règlements des marchés de produits dérivés.

Un problème se pose notamment pour les opérations de *swaps* (contrat d'échange de taux) qui, utilisés le plus souvent pour couvrir des risques sur les crédits ou les opérations normales, sont employés aussi pour la spéculation, avec le concours des banques, et sont traités hors marché *(over the counter)* pour des centaines et des milliers de milliards de dollars (*le Monde* daté 26 avril). Pour les banques centrales, la seule solution est de surveiller plus étroitement les banques qui font des crédits aux fonds de performance et leur serrer la vis le cas échéant. Ajoutons enfin que ces derniers mois les fonds d'arbitrage ont essuyé de très lourdes pertes, ce qui pourrait les calmer un certain temps, quitte à recommencer demain : le problème reste entier.

FRANÇOIS RENARD

Un entretien avec le président de la Commission des opérations de Bourse

Jean Saint-Geours : « La volatilité accélère la fragilité des marchés »

« Quels sont les faits saillants qui méritent d'être mis en valeur au cours de l'année écoulée ?

– Le contraste entre la bonne conjoncture boursière et la morosité économique est pour moi le fait saillant de 1993 sur un plan général. Cette déconnexion a pesé sur le moral des gens. Le deuxième fait marquant reste la fragilité croissante des marchés en raison de leur volatilité et de leur versatilité.

– Mais ce thème de la fragilité rentre directement dans celui du danger des marchés dérivés et de leur développement ?

– Oui, et nous l'avions déjà abordé l'année dernière ; beaucoup de mises en garde sont lancées, de précautions sont prises. Il y a un dialogue permanent entre les régulateurs, les gouvernements et les intermédiaires. Partout on travaille à cette question. Evidemment, le minikrach du 2 mars consécutif au relèvement des taux d'intérêt par la Réserve fédérale américaine (Fed) et qui est passé par le marché obligataire a mis en cause les *hedge funds*, qui sont des fonds d'investissements spéculatifs. On a pris conscience à cette occasion que la couverture des risques (le *hedging* proprement dit) sur un certain nombre de marchés dérivés utilisait un effet de levier de l'ordre de 1 à 100. Tout cela est propre à alimenter les inquiétudes et les discussions.

– Mais, cela, on l'avait déjà découvert avec la crise monétaire de l'an dernier...

– La crise monétaire avait amplifié des « spéculations » sur les monnaies, là ; il s'agit bien des marchés et des taux d'intérêt. La situation est donc différente de la secousse de 1993. Le paradoxe de cette fragilité vient de ce qu'elle combine des méthodes à base réputée scientifique et des comportements irrationnels. Les investisseurs disposent de modèles informatiques sophistiqués, mais les acteurs du marché réagissent aussi au gré d'une combinaison de rumeurs. On prend en compte, dans le désordre, une déclaration d'Alan Greenspan, le président de la Fed, l'évolution de la masse monétaire M3 en Allemagne, mais aussi une déclaration de Hans Tietmeyer, président de la Bundesbank, sur la masse monétaire M3, plus les chiffres du chômage américain, mais aussi le fait que l'on s'attendait à un déficit de la balance commerciale américaine de 2 milliards de dollars, mais qu'il est finalement de 4 milliards... Tout cela est inquiétant.

Alléger les procédures

– Comment peut-on protéger l'épargne dans un tel contexte ?

– Comment protège-t-on l'épargne ? D'abord, en faisant en sorte que les actionnaires soient bien informés, que les sociétés soient transparentes. Nous nous intéressons aux sociétés cotées, nous nous intéressons à la gestion collective, c'est-à-dire aux organismes de placement collectifs en valeurs mobilières (OPCVM), et, bien entendu, nous nous intéressons aux marchés des produits dérivés. Sur ces trois points, nous continuons d'approfondir notre action de telle manière qu'il y ait transparence, information maximale, et égalité des actionnaires face à l'information et que les intermédiaires respectent une déontologie du meilleur effort, au service prioritaire du client.

– Y a-t-il d'autres points fondamentaux ?

– Oui, je crois que nous avons fait des pas supplémentaires vers un changement de nature dans la simplification des procédures, et notamment vers des accès au marché plus rapides, ainsi que dans le mode de fixation des prix, etc. Il y a une forme d'américanisation, c'est vrai, de certaines procédures. Les risques de placement pris par les intermédiaires sont importants et s'accroissent avec la durée du placement. La démarche qui consiste à définir les conditions d'une émission est parfois trop longue. Alors, nous allégeons, nous assouplissons...

– Et en ce qui concerne la gestion collective ?

– De même pour les OPCVM, nous avons allégé les procédures d'agrément. 1993 a été l'année du couronnement des travaux que nous avons accomplis pour établir de bonnes statistiques, l'établissement d'un nouveau plan comptable, faire en sorte que les gestionnaires appliquent la déontologie. Donc, là aussi, allégement et flexibilité sans perdre, nous l'espérons, le point le plus important qui est la sécurité.

– Et la coopération internationale ?

– Nous continuons à réfléchir, tant sur le plan national que sur le plan international, en relation avec les surveillants bancaires, car il faut faire face à des modifications fondamentales de l'état de nature des marchés. En premier lieu, sur les produits dérivés qui peuvent être de nature différente et négociés dans des conditions différentes, par exemple, le notionnel sur un marché réglementé et l'option hors-marché. Ensuite, il y a nombre de différences entre des swaps qui sont maîtrisés et d'autres qui le sont moins. Nous nous efforçons donc, avec le MATIF, d'y remédier.

– Mais tous les intervenants internationaux ne sont pas sur la même longueur d'onde, ne serait-ce qu'entre les Allemands, les Américains et les Français ?

– Les Allemands commencent à se rapprocher de nous, mais plusieurs difficultés subsistent. Plus généralement, diverses influences opèrent. Pour les ultralibéraux, il faut avant tout laisser faire ou passer à côté du risque visé, ou provoquer des effets pervers, ou encore officialiser un marché fait pour des joueurs. Il y a une autre attitude, constatée lors de la dernière crise : on a bien vu qu'il n'y avait pas de raison de principe que l'incendie demeurât localisé, qu'il pouvait très bien gagner d'autres secteurs financiers et l'ensemble du système.

» Enfin, les banques sont aujourd'hui beaucoup plus que par le passé sous le projecteur des autorités de contrôle. En avril 1992, le président de la Fed de New-York et le président du comité de Bâle (régulateurs bancaires) avaient lancé un grand avertissement lors d'une réunion de l'American Bankers Association. Plus récemment, il y a trois mois, la Banque de France a publié de son côté un rapport sur le sujet. Les grandes banques sont invitées constamment à s'organiser de telle sorte qu'elles surveillent leur exposition aux risques et mettent en place des systèmes de contrôle, qui visent aussi bien les personnes physiques que les mécanismes.

» Mais je demeure inquiet : tous les mois, on découvre des « affaires ». On n'avait, j'y reviens, pas bien perçu l'effet de levier de certains *mutual funds* ou *hedge funds*. Cela étant, on revient à la thèse des libéraux qui disent *« ils ont joué, ils ont perdu »*. S'ils ont perdu 3 milliards cette fois, ils en avaient gagné quatre la fois précédente. »

Propos recueillis par
FRANCOIS BOSTNAVARON
et **ÉRIC LESER**

Le rapport annuel de la COB

Une meilleure application des règles

La Commission des opérations de Bourse (COB) a rendu public, mardi 26 avril, son vingt-sixième rapport annuel destiné au président de la République. Parmi les principaux points abordés en bilan de l'année 1993, la COB a retenu quatre grandes directions : faire évoluer la réglementation, mieux appliquer les règles, moderniser l'information et renforcer les contrôles.

Soucieuse de faire en sorte que le fonctionnement du marché assure la protection de l'épargne et satisfasse au besoin d'information des investisseurs, la COB a fait évoluer sa réglementation. Elle a notamment modifié l'instruction relative aux OPCVM (organismes de placement collectif en valeurs mobilières). La modification essentielle porte sur la refonte de la notice d'information.

En ce qui concerne la meilleure application des règles, les sanctions prononcées par la Commission ont permis de dégager une jurisprudence sur l'application de ses règlements, que ce soit pour l'utilisation d'informations privilégiées ou pour la diffusion d'informations trompeuses ou inexactes. Comme les années précédentes, la qualité de l'information financière communiquée par les entreprises demeure l'une des priorités de la COB. En ce sens, elle a relevé certaines insuffisances en 1993, en particulier sur les retards répétés dans l'information transmise au marché sur les franchissements de seuil par exemple. Elle s'est également penchée sur les problèmes posés par l'information sur le marché hors cote ainsi que sur l'amélioration de l'information comptable.

Dernier point, la Commission s'est attachée, au cours de l'année écoulée, à renforcer les contrôles. Au-delà des délits boursiers ou de la recherche des infractions à la réglementation, elle s'est particulièrement intéressée aux conditions dans lesquelles les particuliers ou les gestionnaires intervenaient sur les marchés dérivés ou optionnels.

Pour 1994, la COB veut continuer à faciliter les opérations financières, toujours veiller à l'équilibre des pouvoirs entre l'entreprise et ses actionnaires ainsi que renforcer la gestion d'actifs pour le compte de tiers. La Commission tient également à accroître la coopération internationale, au moins pour deux raisons : une plus grande internationalisation des marchés et le caractère de plus en plus transnational des infractions constatées. Pour mémoire, une enquête sur trois déclenchées par la COB fait appel à ses homologues étrangers.

Les réunions de printemps du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale

Le FMI veut « discipliner » le système de change actuel

Ayant constaté l'amélioration de la conjoncture économique mondiale depuis six mois, le Comité intérimaire du FMI (Fonds monétaire international), réuni lundi 25 avril à Washington, estime néanmoins indispensable que le Japon et l'Allemagne fassent un effort supplémentaire pour soutenir leur activité. Le président de ce comité, Philippe Maystadt, ministre belge des finances, a annoncé que le FMI allait étudier *« les moyens pour introduire une plus grande discipline dans le système de change international actuel »*.

WASHINGTON

de notre envoyé spécial

Soutenir plus activement la croissance au Japon et en Allemagne. Aider plus efficacement les pays en transition comme la Russie. Réfléchir à l'avenir du système monétaire international. En achevant, lundi 25 avril à Washington, ses travaux sur ces trois grandes conclusions, le Comité intérimaire du Fonds monétaire international (le véritable conseil de direction du FMI) confirme qu'une fois encore il n'est pas parvenu à un accord sur le dossier de l'augmentation des moyens d'action du Fonds. Malgré son enthousiasme, Michel Camdessus, directeur général du FMI, n'a pas réussi à convaincre ses actionnaires de l'intérêt de procéder à une allocation nouvelle de droits de tirage spéciaux (DTS).

Pas de nouvelle allocation de DTS

Estimant nécessaire de doter de réserves supplémentaires un certain nombre de pays – notamment les trente-sept nouveaux pays membres du Fonds –, M. Camdessus plaide depuis un certain temps en faveur d'une allocation nouvelle de DTS pour un montant de 36 milliards de DTS (environ 50 milliards de dollars).

Il s'inquiète de ce qu'un grand nombre de pays ne vivent actuellement qu'avec des réserves de change très limitées. *« 55 % de tous les membres du FMI et 67 % des pays en transition ont des réserves inférieures à la valeur de douze semaines de leurs importations »*, a expliqué le directeur général du Fonds, ajoutant : *« Ces pays vont peut-être devoir réduire leurs achats de produits étrangers et leur croissance. »* Ce qui serait contraire à l'objectif affiché de tous les pays membres.

Craignant qu'une telle opération n'alimente l'inflation au niveau mondial, les Etats-Unis et l'Europe, notamment, ont renouvelé lundi leur opposition à un tel projet. *« Je vois quelques mouvements favorables sur ce sujet »*, a cependant commenté M. Camdessus, à l'issue de la rencontre. Le Comité intérimaire a demandé au conseil d'administration du Fonds de poursuivre ses travaux sur cette question et de lui en faire rapport à l'occasion de sa prochaine réunion, lors de l'assemblée générale annuelle du FMI, à Madrid, fin septembre et début octobre.

Stabiliser le système monétaire

Sous la pression notamment des Etats-Unis, le Comité intérimaire a, à nouveau, demandé au Japon d'accroître sa demande *intérieure*, et à l'Allemagne de poursuivre sa politique de baisse des taux d'intérêt à court terme. Par ailleurs, le président du Comité intérimaire, Philippe Maystadt, ministre belge des finances, a annoncé que le Fonds allait travailler dans les mois à venir sur deux thèmes de réflexion. Une recherche va être menée pour voir dans quelle mesure il serait possible de parvenir, au niveau mondial, *« à un plus haut degré de discipline dans le système de change international actuel »*, selon les termes du ministre belge.

Plusieurs pays membres du FMI – dont la France – auraient évoqué la nécessité d'avoir un système monétaire international plus stable. *« Le Comité a donné son accord à une étude sur ce sujet »*, a expliqué M. Maystadt. Les méthodes de travail de ce comité, et du FMI en général, sont un autre objet d'introspection pour l'institution qui fête cette année son cinquantième anniversaire. *« Nous devons voir s'il est possible d'avoir une meilleure coordination entre le FMI, la Banque mondiale et la nouvelle Organisation mondiale du commerce »*, a indiqué le ministre belge.

ERIK IZRAELEWICZ

EN BREF

OMC : Peter Sutherland ne sera pas candidat à la direction. – Le directeur général du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), Peter Sutherland, a indiqué, lundi 25 avril, qu'il ne serait pas candidat à la direction de la future Organisation mondiale du commerce (OMC) qui succédera au GATT en 1995. Juriste de formation, M. Sutherland a été commissaire européen à la concurrence de 1985 à 1989, avant de présider aux destinées de l'Allied Irish Bank à Dublin.

***OPEP : le Qatar propose* d'accueillir le siège de l'organisation.** – Après Genève, le Qatar a fait une offre à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) pour un éventuel transfert de son siège de Vienne à Doha, a indiqué, lundi 25 avril, le secrétaire général de l'organisation. Ramzi Salman, cité par le quotidien viennois *Standard*. M. Salman devra soumettre au conseil d'administration de l'OPEP le 12 mai les offres qui lui ont été soumises.

GRANDE-BRETAGNE : augmentation du PIB de 0,7 % au premier trimestre 1994. – Le produit intérieur brut (PIB) de la Grande-Bretagne a progressé de 0,7 % au premier trimestre 1994 par rapport au trimestre précédent, en données provisoires corrigées des variations saisonnières. Par rapport au premier trimestre 1993, la hausse est de 2,6 %.

CONSOMMATION : hausse en mars due aux achats d'automobiles. – La consommation des ménages en produits manufacturés a augmenté de 0,7 % en mars par rapport à février, après être restée stable en février, a annoncé, mardi 26 avril, l'INSEE. Cette hausse est due à la *« nette progression »* des achats d'automobiles. Sur le champ commerce, qui exclut l'automobile, la consommation baisse de 0,8 %. Sur l'ensemble du premier trimestre, la consommation de produits manufacturés s'accroît de 0,7 % par rapport au dernier trimestre de 1993.

La privatisation de la première compagnie d'assurances française

L'UAP vendue à prix d'ami

***« Vraiment intéressant pour les actionnaires... dommage pour l'Etat. En tout cas, on tient enfin une privatisation gagnante. »* A l'annonce, lundi 25 avril en fin de journée, de la privatisation de l'UAP à 152 francs l'action, la satisfaction régnait dans les salles de marchés. Certains analystes avaient craint jusqu'au dernier moment le report pur et simple d'une opération effectuée dans des conditions bien peu favorables. Mais c'était compter sans la volonté du gouvernement de rattraper le temps perdu en 1987 et de privatiser coûte que coûte l'UAP. Du coup, les boursiers recommandaient chaudement l'action de la première compagnie d'assurances française à « prix d'ami ».**

En dépit des mises en garde répétées de certains présidents de grandes banques, en dépit de la faiblesse depuis le début de l'année de la Bourse de Paris et de la chute dans le même temps de 27 % des cours de l'UAP, le gouvernement n'a donc pas voulu modifier d'un *iota* la calendrier de son programme accéléré de privatisations. Après la BNP, Rhône-Poulenc et Elf-Aquitaine, il lance la quatrième opération de grande envergure en sept mois. Elle souligne à l'excès la difficulté qu'il y a à privatiser dans un marché boursier déprimé sans s'exposer à la critique de brader le patrimoine national et tout en se conciliant les bonnes grâces des acheteurs.

Car cette fois, Edouard Balladur a pris délibérément le risque de se voir accusé de « bradage ». Edmond Alphandéry, ministre de l'économie, tente par avance de s'en défendre et affirme de Washington : *« Le prix respecte l'intérêt patrimonial de l'Etat mais aussi l'intérêt des épargnants... il est supérieur au cours plancher de 150,067 francs fixé par la commission de privatisation. »* Une commission de privatisation qui prend un luxe de précautions pour justifier son prix plancher, indiquant dans le plus pur style technocratique : *« L'évaluation du groupe UAP est d'autant plus délicate aujourd'hui que la phase de transition dans laquelle se trouve cette structure complexe conduit à retenir... une part importante d'hypothèses et d'anticipations ; les appréciations contrastées avancées par les analystes, les experts ou les professionnels du marché au cours de ces derniers mois témoignent de cette difficulté. »*

Entre 19 et 19,5 milliards

Il n'empêche. Il y a à peine quatre mois, aucun expert n'évaluait l'action UAP à moins de 180 francs. Et il faut remonter à l'année 1992, au plus profond de la dépression boursière, pour retrouver des cours durables de la compagnie d'assurances autour de 150 francs. Quels que soient les critères d'évaluation retenus, la capitalisation des bénéfices à venir, la valeur des actifs ou le cours par rapport aux primes, le prix de l'action calculé par les experts se trouve le plus souvent dans une fourchette allant de 170 à 200 francs. Il est parfois au-dessus, jamais en dessous. L'Etat renonce ainsi de fait à au moins 4 milliards de francs de recettes. La privatisation de l'UAP lui rapportera entre 19 et 19,5 milliards de francs au lieu des 24 à 25 milliards initialement attendus.

Pourquoi ? Pour des raisons à la fois budgétaires, politiques et qui tiennent à la mécanique même des privatisations. Le gouvernement aurait sans doute pu reporter la mise sur le marché en attendant un retour en grâce des compagnies d'assurances *« massacrées »* en Bourse depuis le début de l'année à la suite de la remontée des taux d'intérêt obligataires.

Mais ce faisant, il prenait le risque de semer le doute sur la poursuite de son programme et d'affaiblir encore plus durablement les cours des « privatisables ». Il risquait également de se priver des précieuses recettes (environ 20 milliards) attendues de la cession des AGF. Patrice Vial, le directeur de cabinet de M. Alphandéry, le reconnaît implicitement : *« L'Etat a un plan global de privatisations et c'est en fonction de ce plan qu'il faut juger l'opération. Si nous avions attendu le mois de septembre pour mettre sur le marché l'UAP, cela n'aurait pas fait une énorme différence et cela aurait rendu impossible la privatisation des AGF programmée cette année. »*

En offrant un prix plancher aux actionnaires, Bercy limite également le risque de se retrouver, comme il y a quelques semaines, avec des cours de la BNP, d'Elf et de Rhône-Poulenc inférieurs aux prix des offres publiques. Les investisseurs institutionnels, notamment américains, qui font la pluie et le beau temps à la Bourse de Paris, n'ont pas manqué de se plaindre lors des dernières semaines d'avoir acheté des titres plus cher que les particuliers et de se retrouver quelques semaines plus tard avec des moins-values. La demande de titres UAP par ces mêmes institutionnels anglo-saxons est d'ailleurs faible.

En permettant aux actionnaires de réaliser une *« bonne affaire »*, le gouvernement cherche à assurer les prochaines opérations.

Des recettes indispensables

Le paradoxe apparent, c'est que la privatisation sans doute la plus avantageuse ne devrait pas remporter le succès le plus large auprès des grands investisseurs et des particuliers. Il sera difficile de retrouver les 2,8 millions d'actionnaires de la BNP et plus encore les 3,1 millions d'Elf-Aquitaine, même si Jacques Friedmann, le président de l'UAP, espère entre 2 et 3 millions de petits porteurs. Mais le pré-placement lancé le 12 avril est loin d'avoir été un succès. Le peuple des épargnants, fidèle à M. Balladur qui, un peu à la surprise générale, avait répondu en masse aux premières privatisations, se lasse.

Il faut d'autant plus le convaincre que l'UAP et les AGF font partie aux yeux des experts des dernières *« belles »* sociétés du secteur public. De celles dont la solidité est incontestable et la croissance des bénéfices quasiment assurée. M. Friedmann a pronostiqué pour les trois prochaines années une progression des profits de la compagnie au moins égale à 32 %. Les considérations budgétaires ont aussi joué un rôle essentiel. Avec la mise sur le marché d'Elf et de l'UAP, les recettes devraient atteindre 51 milliards de francs depuis le début de l'année (en tout 96 milliards depuis la vente du Crédit local de France au printemps 1993).

Le gouvernement devrait avoir presque rempli ses objectifs initiaux de 55 milliards de francs inscrits dans la loi de finances 1994. Mais il a besoin de plus, ne serait-ce que pour recapitaliser les entreprises publiques (notamment Air France et le Crédit lyonnais).

Enfin, il ne faut pas négliger les considérations purement politiques. Le passage au privé, cette année, de l'UAP et ensuite des AGF, répond clairement au souci de combler les lacunes des privatisations de 1986-1987. Les compagnies d'assurances occupent une position centrale dans le paysage du capitalisme français par l'importance de leurs participations dans les grandes entreprises et de l'épargne qu'elles gèrent.

M. Balladur, alors ministre de l'économie et des finances avait beaucoup regretté de ne pouvoir privatiser l'UAP à la fin de 1987 après le krach boursier d'octobre.

Aujourd'hui, il s'agit de ne pas rater l'occasion et de ne pas se retrouver dans une situation similaire. Ce qui est pris n'est plus à prendre. Quitte à céder à bon prix les joyaux de la couronne.

ÉRIC LESER

Les modalités techniques

La privatisation de l'UAP débutera mardi 26 avril au prix de 152 francs *par titre et* s'achèvera mardi 3 mai. Le prix proposé par l'Etat représente une décote de 7,3 % par rapport au dernier cours de Bourse (164 francs), la plus faible depuis le début des privatisations Balladur.

En tout, 94,6 millions d'actions sont mises sur le marché. 47 millions sont destinées aux particuliers dans le cadre d'une offre publique de vente. Si la demande dépasse l'offre, cette tranche pourra, comme lors des opérations précédentes, être augmentée, pour être portée à 54 millions, par prélèvement sur les titres offerts aux investisseurs institutionnels.

Les particuliers, qui ont déjà eu accès au préplacement de l'UAP depuis quinze jours, devront souscrire un minimum de 5 titres. Ils auront une priorité d'achat de 70 titres. S'ils paient avec des titres de l'emprunt Balladur, ils auront droit à une priorité supplémentaire sur 70 titres. Les institutionnels se voient offrir de leur côté un maximum de 47 millions d'actions. Le prix de l'action dépendra de l'offre et de la demande et sera supérieur d'au moins 4 % au prix réservé aux particuliers.

Pour le groupe d'actionnaires stables, l'État a décidé de vendre de gré à gré 10,8 % du capital, soit 32 millions d'actions, à huit sociétés, cinq *françaises et trois étrangères*. Il s'agit de la Compagnie générale des eaux avec 2,2 % du capital, de Soparinvest (groupe Albert Frères, Belgique) avec 2,2 %, de la Westdeutsche Landesbank (Allemagne) avec 2,2 %, de la Compagnie de Saint-Gobain avec 1,2 %, de Meiji Mutual Life (Japon) avec 1 %, de Grande Armée Participations (groupe PSA) avec 0,8 %, de la Caisse des dépôts et consignations avec 0,7 %, et du Crédit local de France avec 0,5 %. A noter, l'absence d'Elf Aquitaine qui semblait pourtant candidat. Ces actionnaires stables s'ajoutent à ceux déjà présents dans le capital du numéro un de l'assurance en France : la BNP 19 % (sa part sera ramenée à 15 % d'ici un an), Suez 5 %, l'assureur suisse Winterthur 2,7 % et France Telecom 0,5 %).

La privatisation de l'UAP s'accompagne par ailleurs d'une augmentation de capital de 3,46 milliards de francs. Cette augmentation se fera par émission de bons de souscription par action, à raison d'un bon par action. Il faudra donner douze bons de souscription pour obtenir, au prix de l'offre publique de vente (152 francs), une action UAP avant le 20 mai.

L'évolution des cours

Sociétés	Date de privatisation	Offre publique de vente	Cours au 25 avril	Différence en %
Première cohabitation				
Elf-Aquitaine	Oct. 86	305	408	+ 33,8
Saint-Gobain	Déc. 86	310	702	+ 126,4
Paribas	Jan. 87	405	406	+ 0,2
Sogenal	Jan. 87	125	148	+ 18,4
CCF	Avr. 87	107	229,70	+ 114,7
Alcatel-Alsthom	Mai 87	290	676	+ 133,1
Havas	Mai 87	500	453	– 9,4
Société générale	Juin 87	407	614	+ 50,9
TF1	Juin 87	165	480	+ 190,9
Suez	Oct. 87	317	303,10	– 4,4
Matra	Jan. 88	110	135	+ 22,7
Deuxième cohabitation				
CLF	Juin 93	386	406	+ 5,2
BNP	Oct. 93	240	241	+ 0,4
Rhône-Poulenc	Nov. 93	135	146,90	+ 8,8
Elf-Aquitaine	Jan. 94	385	408	+ 6
UAP	Avr. 94	152	164	+ 7,3

Hors Banque du BTP et BIMP, privatisées en 1987.

Les titres des privatisées de la première cohabitation ont évolué de façon contrastée. D'un côté, les performances de TF1, Alcatel-Alsthom, CCF, Saint-Gobain, ont été remarquables et, de l'autre, Suez, Matra et Paribas, pour ne citer que celles-ci, ont été décevantes. Quant aux opérations réalisées depuis octobre 1993, elles ont été victimes du recul de la Bourse mais, en termes de performance, elles font mieux que l'indice CAC 40, en repli de 6,7 % depuis le début de l'année.

L'examen du projet de loi sur la participation

Un amendement RPR vise à renforcer le rôle des salariés dans les entreprises privatisées

Le débat sur les privatisations risque fort d'interférer dans la discussion parlementaire sur le projet de loi relatif à l'amélioration de la participation des salariés dans l'entreprise, présenté par Michel Giraud, ministre du travail, et dont l'Assemblée entame la discussion, mardi 26 avril. Lors de l'examen du texte par la commision des affaires sociales de l'Assemblée nationale, le 13 avril, Jacques Godfrain (RPR), rapporteur du projet, et Daniel Garrigue (RPR) ont fait approuver un amendement prévoyant la transformation des entreprises publiques faisant l'objet d'une privatisation en sociétés à directoire et conseil de surveillance, un tiers des sièges au sein de ce dernier organe devant, en outre, être réservés aux représentants des salariés actionnaires.

M. Giraud avait exprimé son opposition à cet amendement. Après discussion avec les syndicats et le gouvernement, MM. Godfrain et Garrigue viennent d'assouplir leur position. Ils proposent une nouvelle rédaction de leur amendement, qui ne retient plus la référence exclusive à une société à directoire et conseil de surveillance et ramène à 20 % la proportion des salariés (actionnaires ou non) représentés au sein des instances dirigeantes des entreprises privatisées.

F. B.

Dans sa lettre de « cadrage » pour 1995

M. Balladur invite ses ministres à faire des économies pour réduire le déficit budgétaire

Edouard Balladur a adressé, lundi 25 avril, à ses ministres sa lettre de « cadrage budgétaire » pour préparer le budget de 1995. Le premier ministre invite les membres de son gouvernement à un important effort d'économie afin d'atteindre l'objectif « prioritaire » de réduction du déficit budgétaire.

« Après la récession économique la plus sévère qu'elle ait connue depuis l'après-guerre, la France retrouve progressivement le chemin de la croissance grâce à la politique économique suivie depuis un an », écrit Edouard Balladur dans la lettre de « cadrage budgétaire » envoyée lundi 25 avril à ses ministres dans le but de préparer le budget de l'Etat de l'année prochaine. *« Pour autant*, ajoute le premier ministre, *la situation reste fragile et doit être confortée pour espérer un recul du chômage au cours des prochains mois, priorité absolue de l'action du gouvernement. Nous devons donc poursuivre la politique économique menée jusqu'à présent qui concilie la maîtrise des finances publiques et un soutien sélectif à l'activité. »*

M. Balladur poursuit : *« Le projet de loi de finances pour 1995 sera la première loi de finances préparée depuis l'adoption par le Parlement, le 24 janvier 1994, de la loi d'orientation quinquennale relative à la maîtrise des finances publiques. Cette maîtrise est indispensable. Elle est la condition du retour à une croissance durable.*

« Un effort sans précédent »

A ma demande, le ministre du budget vous a déjà souligné dans sa lettre du 8 février 1994 les enjeux que représente pour la France la réduction progressive du déficit du budget de l'Etat de 4,1 % du PIB en 1994 à 2,5 % en 1997. C'est un objectif prioritaire, autant pour respecter nos engagements pris dans le cadre du traité sur l'Union européenne que pour desserrer la contrainte que fait peser l'augmentation des intérêts de la dette publique sous le poids des déficits accumulés. Le budget 1995 devra donc marquer une nouvelle étape dans le redressement de nos finances publiques. »

« Cet objectif suppose un effort sans précédent de l'ensemble des administrations, compte tenu des engagements pris par le gouvernement, notamment avec la loi de programmation militaire et l'accord salarial dans la fonction publique. En effet, malgré l'amélioration de la conjoncture économique, la situation du budget de l'Etat aurait tendance à se dégrader de nouveau si aucune mesure correctrice n'était prise. L'évolution des ressources reste modérée car la croissance de l'économie française, assise sur une bonne compétitivité, une inflation maîtrisée et les exportations, est peu génératrice de recettes nouvelles ».

Le premier ministre demande aux membres du gouvernement de *« s'engager personnellement pour que les efforts nécessaires soient réalisés »*. En dehors de la charge de la dette et des mesures salariales déjà décidées pour 1995, les autres dépenses devront être globalement réduites de 1,6 % en francs courants. *« Cet objectif ne pourra être respecté qu'au prix d'une recherche systématique de toutes les économies possibles (...). Cela suppose un effort renouvelé d'imagination pour dégager un montant d'économies au moins égal à celui réalisé dans le budget de 1994. Cela suppose aussi qu'aucune mesure nouvelle ne soit retenue si elle n'est pas accompagnée d'une remise en cause d'autres actions. »*

Pour respecter ces orientations, M. Balladur avance les six dispositions suivantes :

1) « Vous établirez pour votre ministère un budget minimum qui comprendra la totalité des dépenses inéluctables (...). »

2) « S'agissant de l'évolution des effectifs, vous mettrez en réserve 1,5 % des emplois des administrations et des établissements publics et organismes assimilés placés sous votre tutelle. Cette norme correspond à la productivité normale que l'on peut attendre de la modernisation des services de l'Etat. Elle permettra de poursuivre le redéploiement des effectifs engagés en 1994 pour adapter l'organisation de l'administration à l'évolution de ses missions. La situation budgétaire interdit par ailleurs d'envisager la satisfaction des demandes catégorielles, aussi légitimes soient-elles. »

3) « Hors crédits de rémunération, les dépenses de fonctionnement courant (...) devront être diminuées de 8 % par rapport aux dotations de 1994 (...). »

4) « Vous procéderez à l'examen systématique des crédits d'intervention qui devront être revus dans une perspective de base zéro. Je vous demande tout particulièrement de ne pas reconduire les actions n'entrant pas dans le champ de priorité de votre ministère (...). Pour les interventions résultant de dispositions législatives, réglementaires ou d'un engagement contractuel de l'Etat, il conviendra d'adapter les différents dispositifs avec le souci de recentrer l'intervention de l'Etat sur ses priorités. Il devra en résulter une diminution de la dépense publique par rapport au niveau de 1994. Dans tous les cas, les indexations de subventions seront remises en cause. Les autres interventions devront être réduites d'au moins 15 % par rapport à 1994 (...). »

5) « S'agissant des dotations d'équipement, vous justifierez au premier franc l'intégralité de vos demandes (...). »

6) « Vous tiendrez compte également du développement des interventions communautaires dans les domaines qui relèvent de votre département ministériel, ainsi que du développement des compétences des collectivités locales pour recentrer l'action de l'Etat sur ses missions essentielles (...). »

En conclusion, M. Balladur attire l'attention de ses ministres sur un point important : *« L'application de ces normes, de portée générale, est indispensable. Elle ne sera pas suffisante pour atteindre l'objectif de stabilisation des charges du budget de l'Etat que le gouvernement s'est fixé dans la loi quinquennale de maîtrise des finances publiques. Il conviendra donc de les compléter par des mesures d'économies spécifiques. »*

« J'ai demandé au ministre du budget de vous communiquer dans les prochains jours une liste de mesures possibles d'économies complémentaires concernant votre département ministériel. Vous en étudierez la mise en œuvre avec lui. Elles devront constituer la base de discussion lors des conférences budgétaires. Si vous estimez que ces mesures ne peuvent recueillir votre accord, il vous appartiendra de proposer des mesures d'économies alternatives ayant un rendement budgétaire au moins équivalent. »

« Je vous demande de vous conformer strictement aux présentes instructions, et d'adresser vos propositions au ministre du budget, porte-parole du gouvernement, pour le 29 avril prochain. »

COMMENTAIRE

Un freinage difficile à réaliser

LE piège tendu en France par la gestion des finances publiques dévoile ses formes et ses dangers au fur et à mesure que se succèdent les lois de finances. Lois chargées de dépenses destinées à soutenir la conjoncture et à lutter contre récession et chômage, mais lois chargées de déficits importants qu'il sera très difficile de résorber avant longtemps.

La lettre de cadrage de M. Balladur aux membres du gouvernement, pour leur préciser le contexte économique et financier dans lequel va être préparé le budget de 1995, ainsi que les objectifs visés, permet d'avoir une idée des difficultés qui attendent les pouvoirs publics. D'un côté, le gouvernement, quoi qu'il en dise, charge la barque des dépenses, peut-être aussi celle du déficit, malgré les recettes apportées par les privatisations ; d'un autre côté, la construction européenne et celle d'une union monétaire exigeante, puisqu'elle se fait notamment avec l'Allemagne, imposent le retour rapide à un endettement public modéré et des déficits budgétaires annuels inférieurs à 3 % de la production nationale.

Il ne se passe pratiquement pas de mois sans que de nouvelles décisions n'ajoutent de nouvelles charges, comme on vient de le voir avec la loi de programmation militaire et la décision annoncée le 21 avril de reconduire le triplement de l'allocation de rentrée scolaire pour un coût important (6 milliards de francs environ).

La lettre de cadrage rappelle également l'accord salarial de la fonction publique en novembre 1993, accord qui prévoit une hausse des traitements de 4,9 % en niveau pour les deux années 1994 et 1995 avec une ultime revalorisation de 1,4 % en novembre 1995. Accord relativement généreux lorsqu'il fut conclu : il fallait acheter la paix sociale avec les fonctionnaires. Accord qui pourrait se révéler coûteux pour les finances publiques si les prix augmentent nettement moins vite que prévu comme cela est probable : 3 % au lieu de 4 % sur deux ans.

On comprend dès lors que les instructions données par le premier ministre aux membres du gouvernement prennent des allures de plan d'austérité budgétaire. Austérité d'autant plus nécessaire que plus de 40 % des dépenses budgétaires échappent aux compressions imposées par M. Balladur : 450 milliards de traitements de la fonction publique qui vont progresser sensiblement plus vite que le coût de la vie ; 200 milliards d'intérêts de la dette publique qui augmenteront avec le déficit budgétaire et les taux d'intérêt encore qu'une bonne surprise ne soit pas tout à fait à exclure de ce côté.

Dans la mesure où les dépenses publiques représentent maintenant 1 500 milliards de francs l'an, la rigueur budgétaire ne pourra jouer que sur 55 % du budget, soit 850 milliards de francs. Et sur cette partie « sacrifiée » qui englobe les crédits d'intervention et les crédits d'équipement, les efforts à faire sont tellement considérables qu'on peut raisonnablement mettre en doute la sincérité ou le réalisme de la lettre de cadrage. Il faudrait en effet que certains engagements législatifs soient revus à la baisse, des engagements contractuels abandonnés. Difficile tout de même.

ALAIN VERNHOLES

Bataille pour le contrôle de la chaîne hôtelière d'Air France

Le président de Méridien estime que Forte représente « la meilleure solution »

Au nom *« des équipes de direction de Méridien »*, le président de la chaîne, Jean-Didier Blanchet, a affirmé, lundi 25 avril, dans un communiqué, que le projet Forte *« constitue la meilleure solution pour construire l'avenir de la chaîne »*. Air France se refuse, pour l'heure, à tout commentaire sur la cession du contrôle du capital des hôtels Méridien qu'elle possède à 57 %. En attendant la décision du conseil d'administration de la compagnie nationale, le 28 avril, la bataille fait rage entre les deux candidats, le français Accor et le britannique Forte. Le dossier sera ensuite examiné par la commission de privatisation. Accor s'est *« étonné »* de la prise de position du président de Méridien. *« Cette prise de position ne peut être interprétée que comme la volonté de faire pression sur le conseil d'administration d'Air France à la veille de sa réunion »*, a estimé le groupe le 25 avril.

ACCOR a proposé à Air France un partenariat commercial et la reprise de certains de ses agents excédentaires, mais son offre s'élève pour l'ensemble du capital de Méridien à 1,6 milliard de francs (*le Monde* du 16 avril). Forte a confirmé lundi, par la voix de son président-directeur général, Rocco Forte, que le groupe a mis sur la table 1,8 milliard de francs. *« Nous avons élaboré un plan stratégique pour Méridien qui conservera son nom*, explique-t-il. *Nous lui affecterons une trentaine d'hôtels Forte, quatre étoiles luxe, parmi lesquels le palace parisien George V, qui est un symbole. Ce transfert portera le nombre des chambres de Méridien à vingt-cinq mille. Nous comptons doubler encore cette capacité dans les dix ans à venir. »*

Les allégations des dirigeants d'ACCOR, selon lesquelles vendre Méridien à Forte serait brader le patrimoine français à l'étranger agacent beaucoup M. Forte : *« Nous sommes à Paris depuis que nous avons acheté en 1968 le George V, le Plazza Athénée, et l'Hôtel de la Trémoille »* rétorque-t-il. *Je maintiendrai le centre de décision de Méridien à Paris. Son équipe de management actuelle a réussi à élever la qualité de la chaîne depuis dix ans et nous partageons avec elle la même philosophie managériale. Ce seront eux qui mettront les hôtels Forte aux standards français. »* Et pour achever de convaincre le personnel de Méridien de ne pas se jeter dans la gueule du loup franco-saoudien (ACCOR a reçu le renfort financier du prince Al Waleed), Rocco Forte conclut : *« En revanche, ACCOR projette de fusionner Méridien avec sa chaîne Sofitel, dont les deux équipes de gestion sont totalement concurrentes... »*

ALAIN FAUJAS

AGRICULTURE : manifestation à Bordeaux. – Près de 2 000 agriculteurs et viticulteurs ont manifesté, lundi 25 avril, à Bordeaux pour exiger de l'Etat *« la réduction des charges sociales, fiscales et financières »*. Les syndicats viticoles réclamaient *« la réforme de la loi Evin »*. Selon eux, *« les vins de Bordeaux ne peuvent plus communiquer vers leurs consommateurs, leur mort est annoncée, mais pas celle de l'alcoolisme, que seule l'éducation peut prévenir. »*

Devenant la première banque espagnole

Le Banco Santander reprend le Banesto

La banque de Santander a acheté, lundi 25 avril, le Banesto pour la somme de 313 milliards de pesetas (13,2 milliards de francs). Cette opération en fait la première banque du pays et met *un terme à la crise ouverte par la mise sous tutelle du Banesto par la banque d'Espagne le 28 décembre 1993.*

MADRID

de notre correspondant

Emilio Botin, président de Santander, n'est pas un homme distrait. *Il avait pourtant oublié* de signer la proposition d'achat de Banesto et il a donc fallu attendre plus de quatre heures après le dépôt des enveloppes avant de savoir laquelle des trois banques en lice (Argentaria, banque de Bilbao et Viscaya, et Santander) avait offert le meilleur prix. C'était la seule condition retenue par la Banque d'Espagne, en dehors du respect d'un cahier des charges, pour déterminer le repreneur de la banque espagnole de crédit (Banesto) de Mario Conde. Santander a offert le plus (762 pesetas par action contre 667 pour BBV, et 566 pour Argentaria, la banque publique) et s'est offert la quatrième banque du pays pour la somme de 313 millards de pesetas.

La fin de la tourmente bancaire

Alfredo Saenz, venu de BBV et qui depuis quatre mois a mis sur pied le plan de sauvetage après la banqueroute technique à laquelle avait conduit la gestion aventureuse de Mario Conde, a été confirmé dans ses fonctions. Ainsi prend fin la tourmente qui a secoué le monde bancaire espagnol après la mise sous tutelle de Banesto par la banque d'Espagne, le 28 décembre 1993, en raison d'un «trou» estimé par la suite à 605 milliards de pesetas (plus de 25 milliards de francs). Un plan de sauvetage, adopté par les actionnaires le 26 mars, et une augmentation de capital de 180 milliards de pesetas avaient permis de remettre à flot la plus vieille institution bancaire du pays. Cependant, des pertes importantes ont continué à être enregistrées au début de cette année (7 milliards de pesetas au cours des deux premiers mois, soit une hausse de 17,7 % par rapport à la même période l'an passé). Quant au flamboyant Mario Conde, il attend que les institutions financières et judiciaires se prononcent sur ses responsabilités.

Le prix élevé payé par Santander a surpris dans les milieux financiers. Le cours moyen des actions était en effet évalué aux environ de 450 à 500 pesetas. Goldman Sachs avait estimé qu'au-delà de 570 pesetas l'opération était *«très risquée»*. En achetant 73,45 % du capital de Banesto, Santander va permettre au fonds interbancaire de garantie de récupérer plus de la moitié des 505 milliards qu'a coûté la procédure d'assainissement. Elle devra également offrir 13,27 % du capital aux anciens actionnaires au cours de 400 pesetas. Au bout du compte, Santander ne détiendra qu'un peu plus de 60 % du capital total. M. Botin a offert 8 % de Banesto à ses actionnaires ainsi que 1 % à l'équipe gestionnaire qui va rester en place.

Dans l'immédiat, Santander a annoncé une augmentation de capital de 89 milliards de pesetas (3,75 milliards de francs) et a assuré que l'autonomie de Banesto sera maintenue. Le cahier des charges contraint de garder le nom pendant quatre ans. Si, désormais, Santander devient la 22e banque européenne et la 45e banque mondiale, le morceau sera dur à avaler. Certes, cette institution solide va bénéficier de l'important réseau bancaire de Banesto, de son implantation internationale et de sa participation de 50 % dans la banque portugaise Totta et Açores, considérée comme une très bonne affaire, mais cette absorption va peser lourd sur les bénéfices.

MICHEL BOLE-RICHARD

Le sauvetage du Crédit lyonnais

Thomson-CSF retarde la publication de ses comptes

Le groupe français d'électronique militaire Thomson-CSF a annoncé, lundi 25 avril, qu'il ne serait pas en mesure d'arrêter les comptes de son exercice 1993 dans les délais légaux. Le groupe, qui se pose en rempart de ses actionnaires minoritaires, fait réaliser un audit complémentaire chargé d'évaluer les conséquences financières exactes de sa participation au *sauvetage du Crédit lyonnais.*

La Bourse avait anticipé la nouvelle. Après l'annonce, lundi 25 avril, du report par Thomson-CSF de la publication de ses comptes au-delà des délais légaux, le 30 avril, le titre a terminé la séance en baisse de 1,24 % seulement. Il est vrai que l'annulation du conseil d'administration et de la traditionnelle réunion d'analystes qui devait suivre le 20 avril avait donné l'alerte. Et que, dans son communiqué, Thomson-CSF n'a fait que confirmer ce que chacun savait : la filiale militaire du groupe Thomson SA – filiale dont 40 % du capital est coté – accuse le coup des déboires du Crédit lyonnais. Thomson-CSF détient, en effet, 21,56 % de la banque nationalisée dont les pertes se sont élevées, l'an dernier, à 6,9 milliards de francs (*le Monde* daté 27-28 mars).

Dans son communiqué, Thomson-CSF explique que sa *«participation éventuelle (...) à la garantie indirecte accordée à la structure foncière mise en place par le Crédit lyonnais rend nécessaires des travaux d'audit complémentaires pour évaluer de façon précise la quote-part de risques à garantir, en déterminer les conséquences financières et en arrêter les modalités de comptabilisation dans ses comptes au titre de l'exercice 1993»*. Pour accélérer son redressement, en effet, la banque a mis au point une opération financière appelée «defeasance». Une opération sophistiquée, consistant à transférer de 40 à 45 milliards de francs de créances immobilières douteuses dans une société créée pour cinq ans, l'Office immobilier de gestion (OIG) (*le Monde* du 26 mars).

L'Etat a annoncé qu'il apporterait une garantie globale de 18,4 milliards de francs. Mais il a demandé à Thomson-CSF et à la Caisse de dépôts et consignations (CDC) de mettre la main à la poche.

Minoritaires américains

L'effort demandé à Thomson-CSF serait de 1,8 milliard de francs, dont une partie au moins devra être provisionnée. *«Tout cela doit être fait en portant la plus grande attention aux actionnaires minoritaires»*, indiquait, lundi, Thomson-CSF pour justifier le retard de la publication de ses comptes qui seront, de toute façon, déficitaires malgré un résultat, hors Lyonnais, de 1 milliard de francs. Le groupe, coté à Paris et à New-York, suit avec inquiétude les réactions, traditionnellement vives, des actionnaires américains. Un souci apparemment partagé par la Commission des opérations de Bourse, dont le président, Jean Saint-Geours, assurait, lundi, que *«la COB ne pensait pas que Thomson puisse faire ou dire autre chose actuellement»*.

Interrogés, des analystes financiers voulaient voir, aussi, dans ce geste, *«un mouvement de mauvaise humeur à l'égard des obligations imposées par le gouvernement»*, voire, comme le disait l'un d'entre eux, *«un défi à l'Etat»*. La réalité est, sans doute, plus nuancée. Comme le commente un spécialiste, *«Thomson-CSF ne s'en tire pas si mal. Sur les 18,4 milliards de francs garantis, les 12 premiers le sont par l'Etat, ainsi que les 4 milliards de francs de frais de portage. Thomson-CSF et la Caisse des dépôts ne seront appelés à la rescousse qu'une fois ce montant dépassé. Ce qui est peu probable, d'autant que la garantie de Thomson-CSF ne pourra pas être mise en jeu avant 5 ans ou avant la privatisation du Crédit Lyonnais...»*

PIERRE-ANGEL GAY

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

VENTES

AIRBUS INDUSTRIE : 35 commandes et 29 annulations au premier trimestre. – Airbus Industrie a enregistré 35 commandes d'avions nouveaux au premier trimestre 1994, et 29 annulations, selon le bilan publié, lundi 25 avril, par le consortium européen. Parmi les ventes, on relève celles déjà annoncées, en décembre, de Cathay Pacific et d'Air Canada, qui ont commandé six A340 chacune. En outre, la compagnie suisse Swissair a commandé huit A320 et trois A319. Le constructeur avait enregistré en 1993 69 annulations pour 38 commandes fermes. De janvier à mars, le consortium a livré 32 appareils, contre 40 pendant la même période de 1993.

COOPÉRATION

PSA rejoint l'association des *constructeurs européens d'automobiles.* – Jacques Calvet, PDG de PSA Peugeot Citroën, a décidé d'enterrer la hache de guerre à l'encontre de ses confrères européens. PSA va devenir membre de l'ACEA (Association des constructeurs automobiles européens), groupe de pression des constructeurs auprès de la Commission européenne, association créée il y a plus de trois ans, en remplacement du CCMC (Comité des constructeurs du marché européen), dissous à la suite de blocages dans son fonctionnement. Les décisions devaient être prises à l'unanimité. Or il manquait toujours la voix de Jacques Calvet. A l'ACEA, les décisions sont prises à la majorité simple. Ce qui était un obstacle redhibitoire, ne l'est plus aujourd'hui dans la mesure où les positions se sont rapprochées sur les deux dossiers sensibles, l'accord UE-Japon d'une part – M. Calvet est désormais favorable à une stricte application de l'accord avec le Japon –, et les normes anti-pollution d'autre part.

PRIVATISATION

GAZPROM mis en vente lundi 25 avril. – La privatisation d'une des plus puissantes entreprises russes, le groupe gazier GAZPROM, a commencé lundi 25 avril, avec la mise en vente de 28,7 % du capital dans soixante villes de Russie, à deux mois de l'achèvement du programme de privatisations de masse prévu pour le 1er juillet. Gazprom, dont le capital est de 236,7 milliards de roubles (760 millions de francs), lance le mouvement des plus grandes privatisations russes, auxquelles a tenté de s'opposer depuis plus d'un an le complexe militaro-industriel. D'ici à la fin juillet, le GosKomImouchtchesvto (GKI), chargé des privatisations, entend mettre sur le marché 200 des plus grandes entreprises du pays, appartenant au secteur énergétique, à l'industrie militaire ou à la construction mécanique.

APPELLATION

ELF SANOFI change de nom et divise son titre par quatre. – Le changement aura duré à peine deux ans. Rebaptisé Elf Sanofi en 1992, pour montrer ses liens avec Elf Aquitaine, la firme de santé et de beauté a décidé de renouer avec son passé en reprenant son ancien nom. Cette filiale à 51 % du groupe pétrolier proposera lors de son assemblée générale de juin, à ses actionnaires de revenir à l'appellation Sanofi. Parallèlement, il sera proposé de diviser le nominal de l'action par quatre.

Le scandale Schneider

La Deutsche Bank fait front face aux remous politiques

FRANCFORT

de notre correspondant

Offensif, Hilmar Kopper ! Alors que l'affaire Schneider provoque des remous médiatiques et politiques dans le pays, le président du directoire de la Deutsche Bank a demandé, lundi 25 avril, dans une conférence de presse à Francfort, qu'on arrête ce qu'il appelle le *«délire»*. La banque a été *«critiquée et ridiculisée à un degré sans précédent»*, a-t-il déclaré, *«alors que les seules victimes* [de l'escroquerie] *sont les banques»* ! Il a indiqué que les 1,15 milliard de marks (3,96 milliards de francs) prêtés par la Deutsche Bank ne représentent que *«trois millièmes»* du total de ses engagements et qu'*«une fraction de cette somme seulement est en danger»*.

«Il n'y a pas de raison pour une quelconque crise de confiance» dans le système financier allemand, affirme-t-il, ni de crainte à voir surgir une *«crise de l'immobilier, comme en ont connue les Etats-Unis, la Scandinavie ou la France»* et qui a coûté des milliards aux contribuables. *«La Deutsche Bank est victime d'une fraude»*, a-t-il donné comme explication aux défaillances des contrôles. Fraude que M. Schneider *«a préparée et commise intentionnellement et systématiquement»* en truquant tous les dossiers de financement déposés chez Centralboden, la filiale hypothécaire concernée de la Deutsche. Selon lui, M. Schneider a retiré 219 millions de marks en liquide de plusieurs banques avant de s'enfuir. Des fautes ont été commises, admet-il. Elles seront sanctionnées. *«La Deutsche Bank tirera les leçons»* et révisera ses procédures. Les trois propriétés non achevées qu'elle a financées seront terminées, et les sous-traitants *«n'auront à souffrir d'aucune perte de recette»*. M. Kopper s'inquiète surtout de l'effet sur l'image de sa banque.

E. L. B.

PARIS, 26 avril ↑ Reprise

La Bourse de Paris se reprenait, mardi 26 avril, toujours dans le sillage des marchés de taux. Grâce au rebond assez sensible du MATIF, l'indice CAC 40, qui avait ouvert sur un gain de 0,82 %, s'inscrivait en milieu de journée en hausse de 0,97 % à 2 136,77 dans un marché peu étoffé.

La Bourse reste fidèlement collée à l'évolution des taux, or le rendement des OAT 10 ans s'est détendu de 6,95 % lundi soir à 6,84 % mardi matin, à la suite d'un mouvement similaire à New-York lundi soir. Le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor américain à 30 ans, principale référence, a reculé lundi à 7,14 % contre 7,22 % vendredi soir. Cette détente a profité à la Bourse de New-York et l'indice Dow Jones a terminé lundi soir en hausse de 1,56 %. *«Les marchés sont très volatils et regagnent du terrain sur la veille, en particulier le MATIF»*, notait un boursier. Porté par la baisse des taux américains, le Matif a également bien réagi à l'annonce mardi matin en Allemagne d'une croissance annualisée de 15,2 % de la masse monétaire M3 en mars (+17,5 % en février). Les marchés semblent également retenir le chiffre de croissance trimestrielle (+4,8 %), conforme aux prévisions de la Bundesbank.

En ce qui concerne l'UAP, dont la privatisation débute mardi, le prix de l'offre publique de vente fixé lundi à 152 francs est jugé intéressant par les gérants de portefeuille et devrait attirer les particuliers. Le titre, en repli de 0,4 % à 164 francs lundi soir, gagnait 1,2 % mardi à 165,90 francs dans un volume de transactions de plus de 100 000 titres. A noter par ailleurs les progressions de 3,1 % de Lafarge et de 2,4 % de Rhône-Poulenc.

NEW-YORK, 25 avril ↑ Au-dessus des 3 700 points

Wall Street a nettement progressé lundi 25 avril pour clôturer au-dessus du seuil des 3 700 points, grâce à une nette baisse des taux d'intérêt à long terme et à la publication de bons résultats trimestriels par Du Pont et Goodyear, deux titres du Dow Jones. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 705,78, en hausse de 57,10 points, soit une avance de 1,56 %. L'activité a été modérée avec quelque 262 millions d'actions seulement échangées contre plus de 300 millions habituellement. Le nombre de titres en hausse a largement dépassé celui des valeurs en baisse : 1 534 contre 650 alors que 591 sont restés inchangés.

Certains analystes ont attribué le recul des taux et la progression de Wall Street aux espoirs que la Réserve fédérale (Fed) ne soit pas trop agressive dans ses efforts pour maîtriser l'inflation. La Fed a déjà relevé deux fois les taux d'intérêt à court terme depuis le 4 février pour éviter toute relance de l'inflation.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, a reculé à 7,14 % contre 7,22 % vendredi soir.

Wall Street sera fermée mercredi 27 avril, décrété jour de deuil national par le président Clinton, après le décès vendredi soir de l'ancien président Richard Nixon, ont annoncé les responsables de la Bourse new-yorkaise.

VALEURS	Cours du 22 avril	Cours du 25 avril
Alcoa	67 3/4	68 5/8
Allied Signal Inc.	35 1/8	35 1/2
American Express	29 1/2	30 1/8
ATT	52 3/8	52 3/8
Bethlehem Steel	19 3/4	20 7/8
Boeing	43 3/4	44 3/4
Caterpillar Inc.	107 3/8	111 1/8
Chevron	90 1/8	92 5/8
Coca-Cola	39 7/8	40 5/8
Disney Corp.	42 5/8	42 3/8
Du Pont de Nemours	54 5/8	58 1/8
Eastman Kodak	40 3/4	41 3/4
Exxon	63	63 1/2
General Electric	96	98 3/4
General Motors	55 5/8	57 1/4
Goodyear Tyre	39	40
IBM	58 3/4	59 1/4
International Paper	61	62 3/4
McDonnell Douglas	114 1/8	113 1/4
Merck and Co	30 7/8	30 7/8
Minnesota Mining	47 3/8	47 3/4
Morgan (J.P.)	62	62
Philip Morris	52 7/8	52 3/8
Procter Gamble	56 7/8	57
Sears Roeb. and Co.	46 1/2	48 3/4
Texaco	65	65 5/8
Union Carbide	24 5/8	25 1/8
United Tech.	63 3/8	63 3/4
Westinghouse El.	11 5/8	11 3/4
Woolworth	16	16 1/4

LONDRES, 25 avril ↓ Recul

Les valeurs ont nettement baissé dans le sillage du marché obligataire, lundi 25 avril, au Stock Exchange, au premier jour du nouveau terme boursier de trois semaines. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 27,6 points, à 3 106,1 points, soit un recul de 0,8 %, l'ouverture en hausse de Wall Street n'ayant apporté aucun soutien. Environ 518,1 millions de titres ont été échangés contre 816,3 millions la veille.

L'optimisme affiché par le chancelier de l'Echiquier Kenneth Clarke sur la reprise économique britannique lors de la réunion du G7 pendant le week-end à Washington a été perçu comme éloignant la perspective d'une baisse des taux d'intérêt.

Les pertes s'étaient accentuées dans la matinée après l'annonce d'une croissance de 0,7 % du PIB britannique au premier trimestre par rapport au précédent. Le déficit commercial de la Grande-Bretagne avec les pays non membres de l'Union européenne s'est par ailleurs creusé à 675 millions de livres en mars contre 640 millions en février.

VALEURS	Cours du 22 avril	Cours du 25 avril
Allied Lyons	5,89	5,88
BP	3,85	3,87
BTR	3,91	3,86
Cadbury	4,69	4,67
Glaxo	5,77	5,54
GUS	6,04	5,98
ICI	8,30	8,34
Reuters	5,06	5,19
RTZ	8,30	8,26
Shell	7,24	7,25
Unilever	10,85	10,72

TOKYO, 26 avril ↓ Nouveau repli

La Bourse de Tokyo a terminé à nouveau en baisse mardi 26 avril. L'indice Nikkei s'est inscrit en clôture à 19 628,93 points, en repli de 80,21 points (– 0,4 %). Il a été victime à nouveau des incertitudes politiques après le retrait des socialistes de la coalition gouvernementale japonaise. L'indice élargi Topix a perdu 6,51 points à 1 597,92 points. Le volume d'affaires a atteint quelque 240 millions de titres échangés contre 244,02 millions lundi.

Le marché est resté très prudent en dépit du rebond de Wall Street et d'une petite baisse du yen face au dollar. Au-delà de la crise politique, l'attentisme des opérateurs s'explique par le début, vendredi, d'une semaine de congé au Japon, connue sous le nom de «golden week».

VALEURS	Cours du 25 avril	Cours du 26 avril
Bridgestone	1 500	1 510
Canon	1 690	1 660
Fuji Bank	2 280	2 280
Honda Motors	1 730	1 690
Matsushita Electric	1 700	1 660
Mitsubishi Heavy	685	678
Sony Corp.	5 900	5 940
Toyota Motors	2 010	1 990

CHANGES

Dollar : 5,7757 F ↑

Mardi 26 avril, le deutschemark s'effritait à 3,4317 francs sur le marché des changes parisien, contre 3,4338 francs la veille en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le dollar s'échangeait à 5,7757 francs, contre 5,7670 francs lundi soir (cours BdF).

FRANCFORT	25 avril	26 avril
Dollar (en DM)	1,6793	1,6840
TOKYO	**25 avril**	**26 avril**
Dollar (en yens)	103,05	103,11

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (26 avril)	5 7/8 % - 6 %
New-York (25 avril)	3 13/16 %

BOURSES

PARIS

	22 avril	25 avril
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 135,17	2 116,29
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 470,75	1 464,45
Indice SBF 250	1 423,76	1 418,99

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	22 avril	25 avril
Industrielles	3 648,68	3 705,78

LONDRES *(indice «Financial Times»)*

	22 avril	25 avril
100 valeurs	3 133,70	3 106,10
30 valeurs	2 499,30	2 474,20

FRANCFORT

	22 avril	25 avril
Dax	2 213,96	2 202,22

TOKYO

	25 avril	26 avril
Nikkei Dow Jones	19 709,14	19 628,93
Indice général	1 604	1 597,92

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,7695	5,7705	5,7935	5,7960
Yen (100)	5,6041	5,6074	5,6546	5,6598
Ecu	6,6222	6,6263	6,6200	6,6260
Deutschemark	3,4305	3,4315	3,4337	3,4363
Franc suisse	4,0121	4,0157	4,0304	4,0357
Lire italienne (1000)	3,5896	3,5915	3,5716	3,5751
Livre sterling	8,5982	8,6027	8,6122	8,6200
Peseta (100)	4,2070	4,2093	4,1848	4,1894

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 3/4	3 7/8	4 1/8	4 1/4	4 1/2	4 5/8
Yen (100)	2 3/16	2 5/16	2 3/16	2 5/16	2 5/16	2 7/16
Ecu	5 7/8	6	5 7/8	6	5 13/16	5 15/16
Deutschemark	5 9/16	5 11/16	5 3/8	5 1/2	5 5/16	5 7/16
Franc suisse	3 7/8	4	3 15/16	4 1/16	3 15/16	4 1/16
Lire italienne (1000)	7 3/4	8	7 3/4	8	7 3/4	8
Livre sterling	5 1/16	5 3/16	5 1/8	5 1/4	5 3/8	5 1/2
Peseta (100)	7 13/16	8 1/16	7 13/16	8 1/16	7 3/4	8
Franc français	5 13/16	5 15/16	5 3/4	5 7/8	5 3/4	5 7/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 26 AVRIL

Liquidation : 24 mai
Taux de report : 6,25

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +0,90 % (2135,29)

Règlement mensuel

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
147,28	EDF-GDF 3%	6200	6050	-2,42
65,23	B.N.P. (T.P)	1051	1060	+0,86
60,28	Cr.Lyonnais(T.P.)	1035	1040	+0,48
95,67	Renault (T.P.)	2478	2450	-1,13
101,18	Rhone Poulenc(T.P)	2381	2390	+0,38
99,14	Saint Gobain(T.P.)	1256	1275	+1,51
62,24	Thomson S.A (T.P)	1164	1140	-2,06
18	Accor 1	712	718	+0,84
14	Air Liquide 1	887	886	-0,12
14,50	Alcatel Alsthom 1	876	883	+1,04
10	Alcatel Cable 1	634	639	+0,79
13	Alspi 1	371	371	—
—	AGF-Ass.Gen.France	535	535	—
23	Axa 1	1308	1329	+1,61
72,01	Bail Invest. 1	935	938	+0,32
18	Bancaire (Cie) 1	553	557	+0,72
18	Bque Colbert C2#	162	165	+1,85
16	Bazar Hot. Ville 2	701	690	-1,57
15	Berger (M) 2	1325	1312	-0,98
15	Bertrand Faure 2	578	578	—
10	BIC 1	1273	1290	+1,34
4	BIS 1	304	302,10	-0,63
—	B.N.P. 1	241	242,90	+0,79
22	Bollore Techno.1	339	344	+1,47
61	Bongrain 1	3310	3320	+0,30
5,50	Bon Marche (Au) 1	784	780	-0,51
5	Bouygues 1	679	688	+1,33
15	BSN 1	857	857	—
25	Canal + 1	966	970	+0,41
7	Cap Gemini Sogeti1	166	168	+1,20
4	Carnaudmetalbox 1	173	174,50	+0,87
42	Carrefour 1 ■	3998	4049	+1,28
5	Casino Guichard 1	171,80	172,90	+0,64
5,25	Casino Guich.ADP 1	131	132	+0,76
8,10	Castorama Dl (Li)1	795	810	+1,89
15	Caumartin Part(M)2	410	—	—
4	C.C.F. 1	229,70	231	+0,57
2,40	CCMC-Manogin(Ly) 2	80,50	80,10	-0,50
10	Cegid (Ly) 1	554	557	+0,54
16,81	Centrest (Ny) 2	29,50	30,70	+4,07
7,50	CEP Communication1	484,80	490	+1,07
10	Cerus Europ.Reun 1	112,50	112	-0,44
20	Cetelem 1	1197	1195	-0,17
32	CGIP 1	1180	1172	-0,68
28	Chargeurs 1	1470	1470	—
5	Christian Dior 1	407	408	+0,25
17,50	Ciments Fr.Priv.B2	349	347,10	-0,54
6,60	Clarins 1	535	532	-0,56
7	Club Mediterranee1	439	434	-1,14
22	Colas 1	1075	1060	-1,40
11	CSP (Papiers)(Ly)2	759	745	-1,84
7,50	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
18,50	Comptoir Moder. 1	1525	1538	+0,85
15,50	CPR Paris.Reesc. 1	483	480	-0,65
37,50	Cred.Fon.France 1	1143	1127	-1,40
9,40	Credit Local Fce 1	406	410,90	+1,21
18	Credit Lyonn.CIP 1	577	571	-1,04
48	Credit National 1	584	585	+0,17
—	CSEE 1	692	686	-0,87
26	Damart 1	5950	5950	—

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
8	Dassault-Aviation1	530	—	—
4,80	Dassault Electro 1	426	430	+0,94
45	De Dietrich 1	2635	2655	+0,76
5,50	Degremont 1	556	553	-0,54
5	Dev.R.N-P De Cal 2	85	84,70	-0,35
10,50	Dev.R.Sud-Est.Ly2	107,50	—	—
4	DMC (Dollfus Mi)1	382	379	-0,79
9,50	Docks France 1	712	698	-1,97
3	Dynaction 1	127	128,10	-0,71
43	Eaux (Gle Des) 1	2598	2601	+0,12
17	E.B.F 1	900	908	—
10	Ecco 1	720	728	+1,11
24,50	Eiffage 1	1225	1229	+0,33
13	Elf Aquitaine 1	408	413,40	+1,32
24	Elf Sanofi 1	980	994	+1,43
30	Eridania Beghin 1	890	909	+2,13
8,60	Essilor Intl 1	751	763	+1,60
9,40	Essilor Intl ADP 1	545	548	+0,55
75	Esso 1	1040	1049	+0,87
48	Eurafrance 1	2100	2100	—
0,68	Euro Disney 1	32,20	32,45	+0,78
10,75	Euro RSCG W.W 1	860	861	+0,15
18	Europe 1-1	1850	1900	+2,70
—	Eurotunnel 1	40,75	41,60	+2,09
—	Filipacchi Medias1	880	890	+1,14
8	Finextel 1	147,10	149,10	+1,36
—	Fives-Lille 1	643	640	-0,47
32	Fromageries Bel 1	5050	5100	+0,99
11	Galeries Lafayet.1	2615	2650	+1,34
4	GAN 1	433,90	432	-0,44
18	Gascogne (B) 1	569	563	-1,05
55	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	2100	2119	+0,90
8	Geophysique 1	570	575	+0,88
27,75	G.F.C. 1	485	485	—
8,50	Groupe Andre S.A 1	665	660	-0,75
16,50	Groupe De La Cite1	835	827	-0,96
7	GTM-Entrepose 1	460	467	+1,52
10	Guilbert 1	538	552	+2,60
22	Guyenne Gascogne 1	1630	1601	-1,78
8	Havas 1	453	451,80	-0,26
7	IDIA 1	220	220,50	+0,23
9,30	Imetal 1	600	614	+2,33
91,50	Immeubl.France 2	575	575	—
2	Immob.Phenix 1	98	99	+1,02
1	Ingenico 1	132,90	133,90	+0,75
43	Ins.Merieux Int. 1	2066	2184	+5,71
43,50	Interbail 1	517	513	-0,77
23,50	Intertechnique 1	636	635	-0,16
25	Jean Lefebvre 1	1180	1199	+1,61
30,30	Klepierre 1	659	650	-1,37
21,50	Labinal 1	808	808	—
9	Lafarge Coppee 1	437,50	450,80	+3,04
2,20	Lagardere (MMB) 1	149,90	151,90	+1,33
3,70	Lapeyre C1	335	335,50	+0,15
7	Lebon 2	345	345	—
29	Legrand 1	6390	6390	—
46,40	Legrand ADP 1	4450	4500	+1,12

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
8	Legris indust. 1	277	277	—
70,50	Locindus 1	1015	1015	—
17,50	LVMH Moet Vuitton1	895	895	—
10	Lyon.Eaux-Dumez 1	584	585	+0,17
13,80	Marine Wendel 1	410	409	-0,24
2,20	Matra-Hachette 1	135	138,40	+2,52
4	Metaleurop 1	86,90	86,50	-0,46
2,50	Metrologie Intl 1	13,70	13,80	+0,73
1,50	Michelin 1	254	255,90	+0,75
4	Moulinex 1	140,80	138	-1,99
48	Navigation Mixte 1	1125	1149	+2,13
5,20	Nord-Est 1	151,50	154,50	+1,98
—	Nordon (Ny) 1	649	641	-1,23
—	Olipar 1	27	26,95	-0,19
9,60	Oreal 1	1193	1203	+0,84
12	Paribas 1	406	407,60	+0,39
10	Pechiney CIP 1	368	374	+1,63
5	Pechiney Intl 1	176,50	175	-0,85
4,38	Pernod-Ricard 1	384	386	+0,52
10	Peugeot 1	881	897	+1,82
21,20	Pinault-Printemps1	988	986	-0,20
6,50	Plastic-Omn.(Ly) 1	806	780	-3,23
5,50	Poliet	420	428	+1,90
14,70	Primagaz 1	968	983	+1,55
7	Promodes 1	1020	1024	+0,39
8	Publicis 1	515	510	-0,97
15	Radiotechnique 1	580	580	—
95	Redoute(S.A La)1	889	895	+0,67
4,42	Remy Cointreau 1	231,90	233,90	+0,86
8,20	Rexel 1	675	674	-0,15
3	Rhone Poulenc A 1	146,90	149,90	+2,04
1,20	Rochette (La) 1	50,40	50,40	—
11	Roussel Uclaf 1	643	644	+0,16
88	Rue Imperiale(Ly)1	4540	4445	-4,39
11	Sade (Ny) 1	191	191	—
19,50	Sagem 1	2870	2878	+0,28
14,50	Saint-Gobain 1	702	702	—
32	Saint-Louis 1	1749	1736	-0,74
14	Salomon (Ly) 1	2080	2105	+1,20
16,50	Salvepar (Ny) 2	478	465	-2,72
22	Sat 2	2901	3000	+3,41
10	Saupiquet (Ns) 1	1220	1220	—
10,50	Schneider 1	439	453,90	+3,39
—	SCOA act.regroup.	153,40	153	-0,26
6	SCOR S.A 1	508	515	+1,38
7,50	S.E.B. 1	559	562	+0,54
28,50	Sefimeg 1	490	502	+2,45
12,80	Selectibanque 1	178,80	177	-1,01
32	SFIM 2	1160	1200	+3,45
5	SGE 1	251,70	253	+0,52
31,15	Simco 1	544	549	+0,92
6	S.I.T.A 1	800	801	+0,13
12	Skis Rossignol 1	2025	2019	-0,30
9	Sligos 1	546	546	—
15	Societe Gale A 1	614	627	+2,12
5	Sodexco (B) 2	57,15	61,40	+7,44
8,85	Sodero (Ns) 2	57,95	55,80	-3,71

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
22	Sodexho 1	1020	1020	—
2	Sogenal (Ny) 2	148	148	—
33	Sommer-Allibert 1	2429	2420	-0,37
39,38	Sophia 1	480	483	+0,63
34,50	Sovac 1	1690	1700	+0,59
17	Spie Batignolles 1	419,80	420	+0,05
23	Strafor Facom 1	675	670	-0,74
8,20	Suez 1	303,10	305,60	+0,82
14,50	Synthelabo 1	201	202,90	+0,95
6	Thomson-CSF 1	167,90	170,40	+1,49
7	Total 1	339	346,40	+2,18
8	UAP 1	164	165,20	+0,73
10	UFB Locabail 1	430	420	-2,33
4	UGC DA M1	271,50	267	-1,66
25	UIC 1	430	421,30	-2,02
33	UIF 1	600	600	—
73,30	UIS 2	1118	—	—
28	Unibail 1	525	524	-0,19
7	Valeo 1	1409	1400	-0,64
8,30	Vallourec 1	312,40	311,50	-0,29
13,50	Via Banque 1	413	411,10	-0,46
7	Worms & Cie 1	296	305,50	+3,21
29	Zodiac 1	2245	2210	-1,56
56	Elf Gabon 1	1235	1234	-0,08
0,17	American Barrick 1	126	129,50	+2,78
1,21	American Express 1	171,50	173,60	+1,22
1,59	A.T.T. 1	303	304,90	+0,63
1,43	Anglo American 1	257	282,60	+9,96
9,24	Angold 1	414,80	455,70	+9,86
1,95	Banco Santander 1	262	249,50	-4,77
25,27	B.A.S.F. 1	1078	1118	+3,71
27,79	Bayer 1	1330	1370	+3,01
0,38	Blenheim Group 1	30,50	31	+1,64
2,29	Buffelsfontein 1	51,10	51,80	+1,37
1,67	Chase Manhattan 1	192,20	193,20	+0,52
32,76	Daimler Benz 1	2995	3035	+1,34
0,85	De Beers 1	129,40	138,90	+7,34
37,80	Deutsche Bank 1	2683	2702	+0,71
30,34	Dresdner Bank 1	1362	1370	+0,59
1,17	Driefontein 1	62,50	63,90	+2,24
2,14	Du Pont Nemours 1	325	334	+2,77
1,99	Eastman Kodak 1	239	243	+1,67
—	East Rand 1	6,40	6,70	+4,69
0,17	Echo Bay Mines 1	61,60	63,10	+2,44
3,29	Electrolux 1	278	286,30	+2,99
1,82	Ericsson 1	252,50	255,10	+1,03
3,49	Exxon Corp. 1	385	—	—
1,98	Ford Motor 1	323	332,50	+2,94
2,81	Freegold 1	65	71	+9,23
0,07	Gencor Limited 1	10,10	11,10	+9,90
3,57	General Electric 1 ■	555	562	+1,26
0,97	General Motors 1	330	330,50	+0,15
13,77	Generale Belgique1	425,10	431	+1,39
0,70	Grd Metropolitan 1	40	40,25	+0,63
0,32	Guinness Plc 1	41	41,75	+1,83
0,25	Hanson Plc 1	23	23,85	+3,70
0,33	Harmony Gold 1	27,65	29	+4,88

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
1,24	Hewlett-Packard 1	448,10	—	—
0,25	Hitachi 1	54	53	-1,85
22,73	Hoechst 1	1141	1190	+4,29
1,21	I.B.M 1	336,70	341,70	+1,49
0,90	I.C.I 1	73	73	—
2,46	I.T.T. 1	504	515	+2,18
0,85	Ito Yokado 1	302,20	302,20	—
0,33	Matsushita 1	93,80	94,25	+0,48
0,53	Mc Donald's 1	341	345,10	+1,20
1,39	Merck and Co 1	178	178,50	+0,28
4,29	Minnesota Mining 1	552	—	—
0,18	Mitsubishi Corp. 1	64,30	65,30	+1,56
4,12	Mobil Corporat. 1	444,50	—	—
3,35	Morgan J.P. 1	361	360	-0,28
57,18	Nestle SA Nom.1	4959	4943	-0,32
0,71	Nippon MeatPacker1	83,10	83,10	—
2,35	Norsk Hydro 1 ■	192,30	193,30	+0,52
34,47	Petrofina 1	1777	1773	-0,23
3,42	Philip Morris 1	306,50	304	-0,82
3,13	Philips N.V 1	165	168,30	+2
0,28	Placer Dome Inc 1	116	119,30	+2,84
1,53	Procter Gamble 1 ■	329,60	327,60	-0,61
6,48	Quilmes 1	295	300	+1,69
1,45	Randfontein 1	52	54,85	+5,48
1,38	Rhone Poul.Rorer 1	195	205	+5,13
8,62	Royal Dutch 1	627	634	+1,12
1,10	R T Z 1	73,80	74	+0,27
—	Saatchi & Saatchi1	11,50	11,50	—
0,69	Sega Enterprises 1	427	421	-1,41
1,80	Saint-Helena 1	46,40	48,20	+3,88
1,76	Schlumberger 1	315,10	320,60	+1,75
0,80	Shell Transport 1	63	63,05	+0,08
33,16	Siemens 1	2550	2570	+0,78
1,15	Sony Corporation 1	328,10	335	+2,10
0,19	Sumitomo Bank 1	122,70	—	—
1,15	T.D.K 1	258,40	264,10	+2,21
0,78	Telefonica 1	76	76,90	+1,18
0,23	Toshiba 1	43,50	42,50	-2,30
3,37	Unilever 1	643	654	+1,71
2,21	Unit.Technologie 1	374	367,10	-1,84
10,12	Vaal Reefs 1	446	494	+10,76
5,03	Volkswagen A.G 1	1899	1838	-3,21
3,97	Volvo (act.B) 1	531	522	-1,69
4,34	Western Deep 1	205	212,50	+3,66
3,73	Xerox Corp. 1	565	545	-3,54
0,48	Yamanouchi 1	107,50	—	—
—	Zambia Copper 1	4,87	4,89	+0,41
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	112,20	4,286
CEPME 8,5% 88 CB	105,75	6,983
CEPME 9% 89 CA#	110,46	6,164
CEPME 9% 92-06 TSR	—	7,570
CFD (CCCE)9,7%90CB	115,20	2,126
CFD exCCCE8,6%92CB	111,23	7,767
CFF 10% 88-98 CA#	112,90	5,096
CFF 9% 88-97 CA#	107,62	5,055
CFF 10,25% 90 CA#	118,01	1,179
CLF 8,9% 88 CA#	110,80	8,120
CLF 9%88-93/98 CA#	107,95	2,071
CNA 9% 4/92 CB	112,80	3,803
CRH 8,6% 92-93 CB	107,51	7,092
CRH 8,5% 87-88 CA#	107,82	1,211
EDF 8,6% 88-89 CA#	108,60	1,649
EDF 8,8% 92 CA#	110,94	0,401
Emp.Etat 10,8%79.	101,50	6,924
Em.Etat10,26%86 CA	107,35	1,265
Emp.Etat 8%7/93-97	99,43	4,888
Finansder 9%91CB#	113,30	3,723
Finansd.8,6%92 #CB	108,45	2,897
Florai8,75% 90 CA#	113,57	7,373
OAT 9,90%12/97 CA#	111,35	3,635
OAT TMB 01/98 CA	99,41	1,544
OAT 10% 5/00 CA#	116,87	9,151
OAT 01 TME CA	100,90	1,383
OAT 8,5%11/02 CA #	110,48	3,540
OAT 8,50% 19 CA #	113,68	4,262
OAT 8,50%92-23CA#	113,51	8,023
PTT 11,2% 85 CB#	107,50	4,198
SNCF 8,8% 87-94CA	100,25	2,081
Lyon.Eaux 6,5%90CV	873	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	500	498
Bains C.Monaco 2	842	842
Bque Hypoth.Europ.	64	—
B.N.P.Intercont.2	358	358
Bidermann Intl	145	—
B T P (la cie) 2	29,40	29,40
Cambodge	999	998
Carbone Lorraine 2	680	674
Case Poclain 2	2,65	—
CBC 1	379	377,50
Centenaire Blanzy	377	377
Ceragan Holding	19,50	19,80
Champex (Ny)	10,40	10,48
CIC Un.Euro.CIP 1	383	368
C.I.T.R.A.M. (B)	3500	—
Cpt Lyon Alem.2	380	377
Concorde-Ass Risq2	1069	—
Constr.Met.Prov.	16,10	15,58
Credit Gen.Ind.	89,50	86,40
Darblay	809	—
Didot Bottin	680	670

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Eaux Bassin Vichy	2326	2680
Ecia 1	740	744
Em.Mag. Paris	5000	—
Eridania Beghin CI	786	782
Fidei(ex-Immofice)2	319	319
Finalens	403	—
F.I.P.P.	220	—
FNAC 2	3200	—
Foncière (Cie)	751	780
F.Paris (ex Loca.)	323	328
Foncina	515	514
France I.A.R.D	510	499
France S.A 1	2310	2302
From. Paul-Renard	2050	—
Gaumont 2	850	856
Genefim	340	350
Gevelot	920	910
G.T.I (Transport)	461	465
Immobail 2	512	509
Immobanque 2	880	880
Im.Marseillaise 2	7370	7380
Invest.(Ste Cle.)	1860	—
Lille Bonnieres	1500	—
Locafinanciere	500	—
Louvre 1	245,40	245,10
Lucia	150	150
Machines Bull 2	26,10	—
Mag.Uniprix	173	—
Metal Deploye	394,90	—
Mors 2	34,10	35,80
Navigation (Nle)	145	150
Optorg 2	335	—
Oreal (CI)	1033	—
Origny-Desvroise	1069	1099
Monoprix	1560	1550
Paluel-Marmont	437	—
Parfinance	223,10	225
Paris Orleans	276,90	276,90
Piper Heidsieck	749	—
Porcher	368	—
Promodes (CI)	860	868
Rochefortaise Com.	180	183
Rosario 2	278	—
Rougier	574	576
S.A.F.I.C Alcan	235	223,50
Saga	590	600
Salins du Midi 2	475	469,80
Savoisienne M.	161,50	—
Silic 2	879	880
S.I.P.H.	132,30	126
Sofal	430	—
Soffo	260	—
Sofitam	78	—
Sofragi	3910	—
Soudure Autogene	818	—
Sovabail	490	498
Taittinger 1	2950	2950
Tour Eiffel	310	310
Ufiner Cofreth	1751	—
Vicat 2	550	—
Virax	149	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	585	—	Noranda Mines	97,90	98
Akzo Nobel Nv	665	685	Olivetti Priv.	9,50	—
Alcan Aluminium	120,50	123,70	Pfizer Inc.	344	340
Arbed	660	—	Ricoh Cy	47	47
Asturienne Mines	130	135	Robeco	374	369,10
Banco Pop. Espanol	635	—	Rodamco N.V.	184,50	183,10
Banque Regl.Inter.	39580	39500	Rolinco	387,10	387,10
Chrysler Corp	338	329,90	Saipem SPA	8,05	—
C.I.R SPA	9,20	—	Sema Group Plc	35	35
Commerzbank AG	1201	1249	SKF Aktiebolaget	107	108
Dow Chemical Co.1	359	360	Tenneco Inc.	310	—
Fiat Ord.	22,10	24,90	Toray Ind.	37,10	—
G.B.L.(Brux.Lamb)	730	720	West Rand Cons.	5,80	—
Gevaert	1600	—		—	—
Glaxo Holdings Plc	52,10	52		—	—
Goodyear T.& R.Cy	232,80	230,50		—	—
Honeywell Inc.	201	—		—	—
Johannesburg Cons.	99,60	101		—	—
Kubota Corp.	36,20	36,10		—	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Brands	171	—	Konink. Pakhoed	120	—
Bque Hydro Energie	345	—	Lecteurs Monde+ *	137	—
Benedictine*	6280	—	Molex	144,10	—
Blanzy-Ouest*	2220	—	OB.Com.Pharm. *	820	—
Brasseries Maroc	400	—	Partic.Percier *	202	—
Calciphos*	87	—	Rorento	281,50	—
Canadien Pacifique	90	—	Safaa	215	—
CGH Cogenhor ach.*	7	—	St-Dominique(Fin)*	154	—
Cie Industrielle*	6798	—	St Gobain Embal.*	1852	—
Coparex Inter.*	568	—	Schlumberger Ind.*	521	—
Cr.Universel (Cie)	384	—	SEPR *	1801	—
CEAC.*	77	—	SPR "B" nom.	301	—
Fiat Fce nom.	142	—	Testut-Aequitas *	180,10	—
Grace and Co	231	—	Waterman *	980	—
Groupe Victoire*	1500	—		—	—
Guintoli	725	—		—	—
Table France*	320,10	—		—	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C.	23,70	—	Idianova	69	70
Boiron (Ly) 2 #	728	728	Immob.Hotel. 2 #	287	290
Boisset (Ly)	275	275	Int. Computer	150	150
C.A. Paris IDF 1	1000	1000	IPBM	79	79
Calberson	404	405	N.S.C Schlum.Ny	1129	1108
Cardif SA 1	1050	1029	Rallye(Cathiard)Ly	229	229
CEGEP #	152	157	Serbo	523	507
CFPI	240	240	Sopra	331	330
C.N.I.M 1	1473	1474	TF1-1	480	471
Codetour	239	237	Thermador Hold(Ly)	600	600
Creeks	218	—	Unilog	270,10	270,20
Dauphin OTA	295	—	Viel et Cie #	265	265
Devanlay 2	1390	—	Vilmorin et Cie#2	379	378
Labor.Dolisos	181,80	180		—	—
Editions Belfond	125	—		—	—
Europ Propulsion 2	382	—		—	—
Finabail	185	183		—	—
Finacor	226	226		—	—
G.I.M. S.A.	1110	1100		—	—
Gravograph	209	203		—	—
I.C.C. 2	201	202,50		—	—

Sicav (sélection) 25 avril

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actimonetaire C	33227,31	33227,31
Actimonetaire D	31677,26	31677,26
Ameri-gan	8363,07	8060,64
Amplia	103910,08	103910,08 ◇
Amplitude	813,05	789,37
Antigone Trésorerie	782816	782816
Arbitr. Court Terme	8455,96	8455,96
Associa Première	34233,55	34233,55
Associc	1137,94	1137,94
Atout Amérique	108,87	106,21
Atout Asie	116,15	113,32
Atout Futur C	602,14	587,45
Atout Futur D	593,81	578,55
Aurecic	1654,58	1606,37
Avenir Alizes	1963,34	1924,84
Axa Capital	210,84	204,70
Axa Court Terme	9356,37	9356,37
Axa Cro.Ex.Dr.Inve	1161,03	1127,21
Axa.Ep.Fr.Ex Ageperg	959,09	931,16
Axa Europe	141,74	137,61
Axa Investiments	134,46	130,54
Axa NPI	155,50	150,97
Axa Ob.Fr.Extrans	166,24	161,40
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se	149,41	145,06
Axa Prem.Ex.Agepre	131,42	127,59
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	168,59	163,68
Axa Valeurs PER	163,36	158,60
Cadence 1	1096,63	1075,87
Cadence 2	1096,75	1075,99
Cadence 3	1093,04	1072,32
Capimonetaire	7278,03	7262,77
Capioblig	7618,36	7540,97
Capitacic	1580,38	1557,02
Cicamonde	1300,23	1262,36 ◆
Conxis	1586,64	1537,43
Comptavalor	4101,83	4094,89 ◆
Credit Mutuel Capital	1484,23	1455,13
Cred.Mut.Ep.Cour.T	766,98	766,98
Cred.Mut.Ep.Ind. Cap	111,43	108,45
Cred.Mut.Ep.Ind. Dis	109,48	106,55
Cred.Mut.Ep.J	20233,65	20233,65
Cred.Mut.Ep.long.T	227,58	221,49
Cred.Mut.Ep.Monde	1310,02	1274,96
Cred.Mut.Ep.Quatre	1124,29	1094,20
Dieze	1688,53	1657,05
Drouot France	1079,12	1047,68
Drouot Sécurité	248,29	239,12
Ecocic	1288,06	1250,54
Ecupar	140,57	136,48
Ecur. Actions futur	208,84	202,76
Ecur. Capicourt	202,72	202,21
Ecur. Capitalisation	3029,93	2999,93
Ecur. Expansion	565488,58	564841,62
Ecur. Géovaleurs	2881,85	2797,91
Ecur. Investissement	171,34	168,35
Ecur. Monepremière	78492,69	78492,69
Ecur. Monétaire	22931,12	22931,12
Ecur. Trésorerie	2822,71	2822,71
Ecur. Trimestriel	2065,66	2045,21
Elanciel	135,68	131,73
Elicash	820913,68	820913,68 ◇
Energance Poste	110,87	107,64
Eoergie	381,33	364,84
Eparcic	4230,27	4230,27
Eparcourt-Sicav	4080,98	4050,85 ◆
Epargne-Unie	1567,90	1529,65
Eufi Cash cap.	9277,37	9277,37 ◆
Eurco Solidarité	1203,32	1191,41
Eurocic Leaders	1372,49	1332,51
Eurodyn	1528,05	1490,78

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Euro Gan	8593,52	8263
Fonsicav	16976,98	16943,09 ◆
France-gan	14578,64	14017,92
France Garantie	364,70	364,17
France Obligations	483,93	459,34
Francic	587,05	550,53
Francic Pierre	135,19	131,25
Francic-Regions	1529,91	1485,35
Fructi-Associations	40,71	40,71
Fructi-Capi	50,73	49,98
Fructidor	253,97	250,22
Fructifrance action C	239,15	233,32
Fructifrance action D	228,85	223,27
GAN Rendement	5066,59	4991,71
Gestilion	17616,39	17616,39
Horizon	1616,10	1569,63
HLM Monétaire	16336	16336
Indicia	1248,53	1217,86 ◆
Indust.Fse.Court.T	1738,01	1730,81
Intensys	105,29	105,03 ◆
Interepar	116449,13	113057,41
Interoblig	17573,66	17399,65
Intersélection Fce	591,21	579,62
Japacic	202,17	196,28
Jeunepargne	335,99	331,02
Latitude	2814,76	2610,84 ◆
Lion Association	11321,02	11321,92
Lion Institution	36086,18	35996,19
Lionplus	1199,01	1175,50
Lion Trésor	2235,57	2213,44
Livret Bourse Inv.	673,89	654,26 ◆
Livret Portefeuill.	839,21	814,77
Méditerranée	227,62	220,99
Mensuel CIC	10336,21	10233,87
Monedan	79933,68	79933,08
Mone.J	10500,48	10500,48 ◇
Monévalor	47981,53	47981,53
Mutualité dépôts	18045,97	18013,94
Natio Court Terme	36952	36841
Natio Court Terme2	334055	334055
Natio Epargne	21065,30	20856,73
Natio Ep. Capital	13175,25	13044,80
Natio Ep. Croissance	2115,65	2059,03
Natio Ep. Obligations	213,01	207,31
Natio Epargne Retraite	147,90	143,94
Natio Epargne Trésor	9271,97	9253,46
Natio Epargne Valeur	518,81	504,92
Natio France Index	1165,76	1134,56
Natio Immobilier	1432,07	1393,74
Natio Inter	1772,54	1725,10
Natio Monétaire	9721,76	9721,76
Natio Opportunités	157,27	153,06
Natio Patrimoine	1562,17	1520,36
Natio Perspectives	1334,54	1298,82
Natio Placements	68919,56	68919,56
Natio Revenus	1087,20	1076,44
Natio Sécurité	11841,52	11841,52
Natio Valeurs	1012,06	984,97
Nippon-Gan	7867,97	7565,36
Nord Sud Dévelop	1938,05	1934,18
Oblicic-Mondial	3158,55	3111,87 ◆
Oblicic-Régions	1168,39	1149,14
Oblifutur	3392,49	3329,23
Oblig. ttes caté.	211,25	208,13
Oblilion	1705,61	1688,72
Oblisécurité Sicav	15140,48	15140,48 ◆
Oblitys	521,88	514,17
Oraction	1618,61	1571,33
Patrimoine Retraite	263,01	257,65
Pervalor	669,58	656,37

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Planinter	1544,30	1506,63
Plenitude	168,10	163,20 ◆
Poste Croissance	3172,77	3168,60
Poste Gestion	77154,26	77154,26 ◆
Première Oblig. C	11452,93	11452,93
Première Oblig. D	11458,86	11452,93
Prévoy. Ecureuil	101,44	100,44
Prix Associations	34251,92	34251,92
Proficius	1031,97	1012,73
Rentacic	173,45	170,90
Revenus Trimestr.	5506,84	5462,32
Revenu-Vert	1185,35	1163,25
St Honoré Vie & Santé	1190,27	1136,30
St Honoré Bons du Tr.	13048,72	12903,80
St Honoré Invest.	1015,03	969
St Honoré Pacifique	918	876,37
St Honoré Real	17476,39	17406,76
Sécuricic	2013,54	2013,54
Sécuri-Gan	12819,43	12568,07
Sécuritaux	1814,61	1814,61
Sensivalor	31071,07	31071,07
SEVEA	106,99	104,38 ◆
SFI-CNP Assur	782,88	760,08
S.G. France opport. C	1625,70	1593,82
S.G. France opport. D	1610,89	1579,30
Sicav Associations	2139,27	2139,27 ◆
Sicav 5.000	524,30	518,27
S.I. Est	1522,95	1478,59
Silvafrance	846,76	824,10
Sivam	466,35	453,87
Silvarente	235,91	231,28
Silvinter	565,77	550,63
Sogenfrance C	1447,42	1419,04
Sogenfrance D	1376,26	1349,27
Sogéparque	331,23	327,95
Sogintar	1687,19	1654,10
Soleil Investissements	719,26	691,60
Solstice	2303,84	2298,89 ◆
State Street Act. Eur	13186,72	12721,47 ◆
State Street Act. Frce	13193,66	12809,38
St. Str. Act.Japon	16255,29	15705,59
State Street Emer. Mts	17950,89	17087,87 ◆
St.Street OAT Plus	12725,27	12475,75
Stratégie Actions	1063,68	1022,77
Stratégie Rendement	1677,87	1625,06
Synthesis	13474,75	13210,54
Technic-Gan	6821,21	6558,86
Thesora	791,44	783,68
Trésor Plus	1534,46	1519,27
Trésor Trimestriel	1060,47	1049,97
Trésoricic	152885	152885
Trilion	5352,18	5283,49
Uni-Associations	121,68	121,68 ◇
Uni-Foncier	1478,70	1440,68
Unifrance	689,57	672,75
Uni-Garantie C	1443,18	1416,27
Uni-Garantie D	78690,98	78690,98
Uni Régions	1784,61	1663,83
Univar	271,18	271,18 ◇
Univers Actions	1659,32	1678,85
Univers Obligations	2023,88	1985,16
Valorg	2356,61	2354,26 ◆
Valreal	62152,84	62121,78
Winterthur St-Honore	250,75	240,93
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 25/04	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,8007	5,7870	5,55	6,05
Ecu	6,6245	6,6290	—	—
Allemagne (100 dm)	342,6300	343,3800	331	354
Belgique (100 F)	16,6505	16,6735	16,15	17,15
Pays-Bas (100 fl)	304,8500	305,4900	295	316
Italie (1000 lires)	3,5800	3,5830	3,35	3,80
Danemark (100 krd)	87,4200	87,4400	83	91
Irlande (1 iep)	8,3860	8,3755	8,05	8,80
Gde-Bretagne (1 L)	8,6440	8,6160	8,25	9,05
Grèce (100 drachmes)	2,3375	2,3405	2,10	2,65
Suisse (100 f)	403,9500	403,1500	391	413
Suède (100 krs)	73,6500	73,3000	69	78
Norvège (100 k)	79,0100	79,0500	75	84
Autriche (100 sch)	48,7040	48,8110	47,30	50,30
Espagne (100 pes)	4,2125	4,2105	3,95	4,50
Portugal (100 esc)	3,3500	3,3500	3,05	3,80
Canada (1 $ can)	4,2117	4,1745	4	4,45
Japon (100 yens)	5,5819	5,6920	5,43	5,78

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 25/04
Or fin (kilo en barre)	69100	68900
Or fin (en lingot)	69750	69000
Napoléon (20f)	401	398
Pièce Fr (10 f)	330	—
Pièce Suisse (20 f)	400	396
Pièce Latine (20 f)	404	395
Souverain	509	506
Pièce 20 dollars	2480	2540
Pièce 10 dollars	1307,50	1307,50
Pièce 5 dollars	715	—
Pièce 50 pesos	2570	2555
Pièce 10 florins	416	418

Matif (Marché à terme international de France)

25 avril 1994

NOTIONNEL 10 % — Nombre de contrats estimés : 217 996			
Cours	Juin 94	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	120,06	119,36	118,50
Précédent	121,34	120,52	119,76

CAC 40 A TERME — Volume : 29 206			
Cours	Avril 94	Mai 94	Juin 94
Dernier	2108	2106,50	2091
Précédent	2145	2143	2127

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

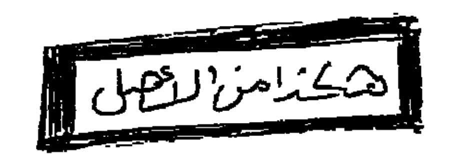
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation



CARNET

Décès

– Mme Madeleine Abdo-Hanna, née Gehchan,
Nayla, Joumana, Tony et Nicolas,
M. Samir Abdo-Hanna,
M. Nicolas Abdo-Hanna,
Et familles,
ont la douleur de faire part du décès de

Amal ABDO-HANNA,

leur époux, père et frère,

survenu le 24 avril 1994, à l'âge de soixante-neuf ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 27 avril, à 14 heures, en l'église grecque orthodoxe d'Antioche, 7, rue Georges-Bizet, Paris-16e, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

Les condoléances seront reçues au domicile du défunt, 208, rue de Tolbiac, Paris-13e, le mercredi 27 avril, à partir de 17 heures, et le jeudi 28 avril.

– Tours. Oran.

Gisèle Assémat,
son épouse,
Andrée-Claude et Jean-Baptiste Lesourd,
Norbert et Miroslava Assémat,
Jérôme et Anne Assémat,
Louis Assémat,
Christophe Assémat,
ses enfants,
Ses sept petits-enfants,
Renée et Henri Feyt,
sa sœur et son beau-frère,
Marguerite Saint-Jean,
sa cousine,
Toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur André ASSÉMAT,

survenu le 20 avril 1994, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Le Mortier,
11, rue du Maine,
37100 Tours.
180, rue de Rome,
13006 Marseille.

– M. Albert Benadon,
son époux,
M. et Mme Patrice Benadon,
M. et Mme Michel Berdah,
Eric, Laurence, Céline, Balthazar, Bethsabée et Thimothée,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Elvire BENADON,
née Florentin,

décédée le 25 avril 1994, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi 27 avril, au cimetière parisien de Pantin, où l'on se réunira à 14 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

2 *bis*, rue Deleau,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Jean Bernheim,
son époux,
Annette et Gérard Belguise,
Alain et Pascale Belguise et Sébastien,
Bruno Belguise,
Philippe Bernheim,
Monique Houdart-Bernheim,
Benoît et Florence Bernheim et Fanny,
Christine Bernheim,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Ses frère et belles-sœurs,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès le 24 avril 1994, de

Mme Louise BERNHEIM,
née Wolff.

L'inhumation aura lieu le mercredi 27 avril, à 11 heures, au cimetière du Montparnasse.

Réunion porte principale, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e.

9, rue Georges-Baudin,
92500 Rueil-Malmaison.

– Mathilde et Jean,
Catherine,
Anne-Françoise et Bruno,
Marie et Jean-Philippe,
Jacques,
Gilberte et Jean,
Rolande et Roger,
Jeanine et Jean,
Jeanne,
Jacqueline
et ses enfants, Béatrice, Marie-Thérèse et Vincent,
ont la tristesse de faire part de la mort de

Jacqueline BRILLOT,
née Douillard,

survenue le 24 avril 1994, dans sa maison de Bougival.

La cérémonie religieuse aura lieu le 27 avril, à 8 h 30 précises, au cimetière des Joncherolles, 95, avenue Marcel-Sambat, à Villetaneuse (Seine-Saint-Denis).

Pas de couronnes, des fleurs de printemps.

Les familles Brillot, Douillard, Jouin, Vibert-Vichet, Jouin, Podalydès, Cellier.

16, rue du Murget,
78380 Bougival.

– Le président,
Le vice-président,
Et les secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences,
ont la profonde tristesse de faire part du décès brutal de leur confrère,

Gaston CHARLOT,

survenu le 17 avril 1994, à Paris.

Il était connu mondialement par ses travaux de précurseur en physico-chimie analytique. Il était membre de l'Institut depuis 1970.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

[Né à Paris le 11 juin 1904, Gaston Charlot était diplômé de l'Ecole de physique et de chimie industrielles de la Ville de Paris. Professeur dans cette école et à l'université Pierre-et-Marie-Curie, vice-président de la division de chimie analytique de l'Union internationale de chimie pure et appliquée et du Comité international de thermodynamique et de cinétique chimiques, il était aussi président de la section de chimie analytique de la Société chimique de France et président de la commission d'établissement des méthodes d'analyse créée par le Commissariat à l'énergie atomique (CEA). Son œuvre scientifique a été consacrée à la chimie analytique générale. Il a créé de nouvelles méthodes d'analyse adoptées par tous les laboratoires scientifiques et industriels. Il a abordé ensuite l'étude des réactions électro-chimiques, puis celle des réactions dans les solvants non aqueux et dans les sels fondus. Par ses travaux, il a supprimé la barrière qui existait entre la chimie analytique minérale et la chimie analytique organique. Membre d'honneur de plusieurs sociétés scientifiques étrangères, Gaston Charlot était lauréat de l'Académie des sciences et avait reçu en 1966 le Prix de la Ville de Paris.]

– M. et Mme Bernard Charpentier,
Le docteur et Mme Gilles Charpentier,
Les docteurs Claude et Claude-Marie Brunet,
ses enfants,
Arnaud, Catherine, Bastien, Lilian, Corinne, Dominique, Eudes, Sophie, Christian, Bruno, Marie-Liesse, Laurence, Stéphanie, Xavier,
ses petits-enfants,
Charles, Hélène, Antoine, Quentin, Achille, Arthur, Isis, Héloïse,
ses arrière-petits-enfants,
Les familles Charpentier, Maillot, Le Chene, Duval, Guillaume, Pierson, Moreau, Renel et Arnould,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Raymond CHARPENTIER,
née Anne-Marie Dieudonné,

survenu le 22 avril 1994, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Le service religieux et l'inhumation ont lieu le mardi 26 avril, à 15 heures, à Chemery-sur-Bar (Ardennes).

Cet avis tient lieu de faire-part.

11, rue Mansart,
75009 Paris.
18, rue Léon-Delhomme,
75015 Paris.
9 *bis*, rue Boileau,
75016 Paris.

– Le président de l'université Paris-VII-Denis-Diderot,
Le directeur de l'institut Jacques-Monod,
Et tous ses collègues,
ont appris avec tristesse la disparition de

M. René COHEN,
directeur de recherche honoraire au CNRS,
ancien membre du conseil scientifique de l'université.

Ils s'associent à la peine de ses proches.

– Madeleine et Jean-Louis Bonnet,
Florence et Claude-François Boitias,
Philippe et Anne Gajdos,
ses enfants,
Marc et Gabriela,
Marianne et Philippe,
Christophe et Corinne,
Nicolas et Elisabeth,
Mathilde,
Julien,
Benoît et Claudie,
Vincent,
Thibault,
Judith,
Hugo,
ses petits-enfants,
Rafael, Yorik, Valentin, Aïdan, Gaïa, Pauline,
ses arrière-petits-enfants,
Maria Fornes,
ont la tristesse de faire part du décès de

Marianne GAJDOS-TÖRÖK,
directeur de recherche honoraire à l'INSERM,

survenu le 22 avril 1994, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Selon sa volonté, ses obsèques seront célébrées dans la plus stricte intimité.

– Olivier, Béatrice, Etienne Grisvard,
ses enfants,
Ainsi que sa famille,
Et ses amis,
font part du décès de

Pierre GRISVARD,
professeur à l'université de Nice,
directeur de l'Institut Henri-Poincaré,

survenu à Paris, le 22 avril 1994.

– Sa famille
a la douleur de faire part de la perte qu'elle vient d'éprouver en la personne de

Mme Fernand LANGRAND,
née Mireille Liron,

survenue le 22 avril 1994, au Chesnay (Yvelines), à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Une cérémonie religieuse réunira ses parents et amis au temple de Saumane (Gard), le mercredi 27 avril, à 16 heures.

– En 1971,

M. Jean LEITERER

quittait ce monde.

Son épouse,

Irène LEITERER,
née Levaux,

l'a rejoint dans l'éternité le 17 avril 1994, à Paris.

Ceux qui les ont connus voudront bien avoir une pensée pour eux.

Merci.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Me André LÉNARD,
avocat honoraire
à la cour d'appel de Paris,

survenu à Londres, dans sa quatre-vingt-treizième année, le 22 avril 1994.

Selon ses dernières volontés, les obsèques seront célébrées dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Olga et Christian Baudelot,
Michel et Chantal Worontzoff Weliaminoff,
Marina, Laurent, Nicolas et Sacha,
ont la douleur de faire part du décès à Quimper, le 23 avril 1994, de

Nina NENUKOFF,

deux ans après son époux,

Vladimir WORONTZOFF - WELIAMINOFF.

Un service religieux aura lieu en l'église orthodoxe de Vanves, le mercredi 27 avril, à 14 heures, suivi de l'inhumation au cimetière russe de Sainte-Geneviève-des-Bois.

– Michel Peskine,
son époux,
Marc, Laure et Gilles,
Nicole et Nouchka,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Suzanne PESKINE,

survenu le 23 avril 1994, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 29 avril, à 15 heures, au cimetière de Viroflay.

2, rue des Marais,
78220 Viroflay.

M. Armand PICHON,
ingénieur-architecte,

est décédé le 20 avril 1994, à l'âge de quatre-vingts ans.

La levée du corps aura lieu à l'Hôtel-Dieu, 25, quai de Corse, à Paris-4e, le jeudi 28 avril à 14 h 30, et l'incinération au cimetière du Père-Lachaise, à 15 h 30.

– Les familles Sapijanskas, Maulet et Patacq
ont la douleur de faire part du décès de

Gilles VYTAUTAS SAPIJANSKAS,

survenu accidentellement à l'étranger, le 16 avril 1994.

L'incinération aura lieu à Albi, le jeudi 28 avril.

10, rue des Princes,
31500 Toulouse.

Anniversaires

Christine BREM-CRAND

nous quittait le 26 avril 1989, il y a cinq ans.

Son souvenir reste vivant.

– Il y a cinq ans, le 26 avril 1989,

Lucien COROSI,
journaliste,
écrivain,
peintre,

nous quittait.

Merci de se souvenir.

– Pour le sixième anniversaire du rappel à Dieu, le 27 avril 1988, de

Mme Charles GIRON,
née Irène Roman,

une pensée particulière est demandée à ceux qui gardent son souvenir en union avec les messes célébrées à son intention.

– Mâcon. Thionville.

Il y a cinquante ans, le 27 avril 1944, le

docteur Léon ISRAËL

était abattu devant sa famille par les complices français des nazis.

Ses proches,
Ses amis,
ne l'oublient pas.

Remerciements

– Dans l'impossibilité de répondre personnellement à tous les témoignages de sympathie reçus lors du décès de

Marcel BURLOT,

survenu le 18 avril 1994,
Huguette Burlot,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
prient tous ceux qui se sont associés à leur peine de trouver ici l'expression de leur gratitude émue.

189, boulevard de la République,
92210 Saint-Cloud.

Conférences

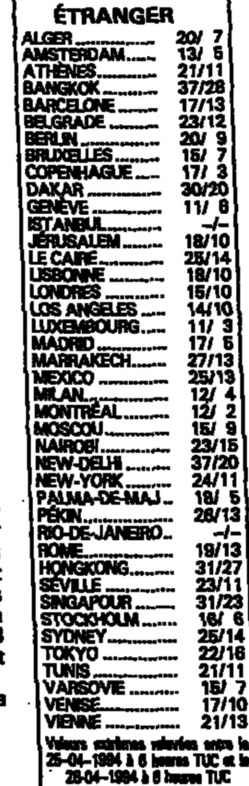
– « L'antisémitisme ne tombe pas du ciel. Antisémitisme et psychanalyse. » Conférence-débat avec Eugen Drewermann, théologien et psychanalyste. Temple protestant de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e. Métro Argentine. Jeudi 28 avril 1994, à 20 h 30. Entrée libre.

Communications diverses

– Le jeudi 28 avril 1994, à 20 h 30, au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e : « Israël-Diaspora, relations nouvelles ? » Débat avec le Cercle Gaston-Crémieux, avec le professeur R. Marienstras, A. Rozenkier, D. Goren de l'ambassade d'Israël.

CARNET DU MONDE
Téléphone 40-65-29-94 / 40-65-29-96
Télécopieur 45-66-77-13

MÉTÉOROLOGIE



TEMPÉRATURES maxima – minima

FRANCE	
AJACCIO	14/ 6
BIARRITZ	14/10
BORDEAUX	16/11
BOURGES	15/ 7
BREST	12/10
CAEN	16/11
CHERBOURG	14/10
CLERMONT-FER.	14/ 4
DIJON	13/ 2
GRENOBLE	11/ 8
LILLE	15/ 9
LIMOGES	12/ 8
LYON, BRON	12/ 4
MARSEILLE	13/11
NANCY, ESSEY	13/ 2
NANTES	15/11
NICE	15/11
PARIS-MONTS	16/10
PAU	13/ 7
PERPIGNAN	17/12
POINTE-A-PITRE	32/22
RENNES	14/11
ST-ETIENNE	13/ 3
STRASBOURG	16/ 6
TOULOUSE	14/ 8
TOURS	14/10
ÉTRANGER	
ALGER	20/ 7
AMSTERDAM	13/ 5
ATHÈNES	21/11
BANGKOK	37/28
BARCELONE	17/13
BELGRADE	23/12
BERLIN	20/ 9
BRUXELLES	15/ 7
COPENHAGUE	17/ 3
DAKAR	30/20
GENÈVE	11/ 8
ISTANBUL	–/–
JÉRUSALEM	18/10
LE CAIRE	25/14
LISBONNE	18/10
LONDRES	15/10
LOS ANGELES	14/10
LUXEMBOURG	11/ 3
MADRID	17/ 5
MARRAKECH	27/13
MEXICO	25/13
MILAN	12/ 4
MONTRÉAL	12/ 2
MOSCOU	15/ 9
NAIROBI	23/15
NEW-DELHI	37/20
NEW-YORK	24/11
PALMA-DE-MAJ.	18/ 5
PÉKIN	26/13
RIO-DE-JANEIRO	–/–
ROME	19/13
HONGKONG	31/27
SÉVILLE	23/11
SINGAPOUR	31/23
STOCKHOLM	16/ 6
SYDNEY	25/14
TOKYO	22/16
TUNIS	21/11
VARSOVIE	15/ 7
VENISE	17/10
VIENNE	21/13

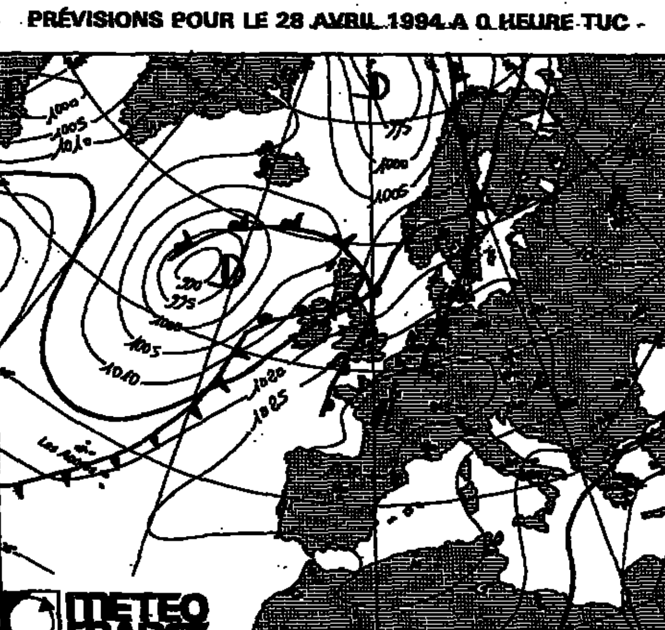
Valeurs extrêmes relevées entre le 25-04-1994 à 6 heures TUC et le 26-04-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

Mercredi : gris au Nord, soleil au Sud. – Sur l'ensemble des régions situées au nord de la Loire, les nuages seront abondants ; ils donneront un peu de pluie ou de bruine jusqu'en début d'après-midi ; ensuite, de timides éclaircies se produiront ; les Vosges et l'Alsace seront toutefois moins touchées par les nuages.
Sur la Vendée, le Centre, le nord du Massif central, la Bourgogne et la Franche-Comté, le temps sera sec, mais avec une prédominance des nuages jusqu'en début d'après-midi ; ensuite, les éclaircies se feront plus larges.
Sur tout le sud du pays, après la dissipation de quelques rares bancs de brouillard dans le Sud-Ouest, ce sera une journée printanière, avec un soleil généreux et des températures agréables.
Les températures seront en hausse : les minimales seront comprises entre 6 et 9 degrés sur le Sud-Ouest, le Massif central ainsi que les régions Centre-Est et Nord-Est, entre 9 et 12 degrés ailleurs ; quant aux maximales, elles seront voisines de 16 degrés sur les côtes de Manche et l'extrême Nord, comprises entre 18 et 21 degrés sur la moitié Nord, entre 20 et 24 sur la moitié Sud.
Il soufflera un vent modéré de sud-ouest sur la moitié nord, de nord-ouest sur la moitié sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

PRÉVISIONS POUR LE 28 AVRIL 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6287

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I							■		
II		■							■
III				■					
IV							■		
V			■			■			
VI			■						
VII				■					
VIII	■							■	
IX						■			
X					■		■		
XI		■							

HORIZONTALEMENT

I. Une bonne présentation ne peut que la mettre en valeur. Relation de cercle. – II. Ce que les braves gens n'entendent pas. – III. Pronom. Marque déposée. – IV. Résulte d'une mauvaise combustion. Abréviation. – V. Sigle. Le matin. Suffit au sage. – VI. Terme de portée. Il s'exprimait avec de subtiles nuances. – VII. Lettres de politesse. Recouvrit d'une certaine matière. – VIII. Marque de correction. – IX. Faux plafond. Est malin comme un singe. – X. A donc fait son temps. Orientation. – XI. Dangereuse quand elle est forte.

VERTICALEMENT

1. Rapprochements nécessaires. S'accommode parfois avec des lentilles. – 2. Font des affaires d'or. – 3. Intime. Ne va pas toujours droit au but. – 4. Partie de pétanque. Plus il court et plus on a de la chance de l'attraper. Eloignée d'une vallée de larmes. – 5. Le mot de la fin. – 6. Pays. Adverbe. Méritent quelque respect dans le monde. – 7. Symbole. Assurent l'évacuation de la flotte quand ça chauffe vraiment. – 8. Prend l'air... à défaut d'autre chose. Lance... flammes. – 9. Purge.

Solution du problème n° 6286

Horizontalement

I. Camisole. – II. Huissiers. – III. Ab. Nuée. – IV. Rail. Tris. – V. Minets. Ni. – VI. En. Me. Eta. – VII. Eventre. – VIII. ONU. Rua. – IX. Voûte. Ers. – X. Eue. Sou. – XI. Ciré. Urée.

Verticalement

1. Charme. Avec. – 2. Aubaine. Oui. – 3. Mi. In. Vouer. – 4. Isolement. – 5. SS. Tenues. – 6. Oints. Où. – 7. Leur. Erreur. – 8. Ereinteur. – 9. Sésia. Aspe.

GUY BROUTY

MARDI 26 AVRIL

TF 1

14.25 Série : Côte Ouest.
16.20 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée vacances.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! (et à 0.30). Invité : André-Philippe Gagnon.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 1.25).
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.
20.50 Cinéma : Un poisson nommé Wanda. ■ Film américain de Charles Crichton (1988).
22.40 Divertissement : Ciné gags.
22.50 Série : Columbo. Le Chant du cygne.
1.30 *Journal et Météo.*
1.35 Magazine : Reportages. Les Rois d'Afrique (rediff.).
2.05 TF 1 nuit (et à 3.00, 4.00, 4.35).
2.10 Feuilleton : Cités à la dérive (4e épisode).
3.05 Documentaire : Histoires naturelles.
4.05 Série : Mésaventures.
4.45 Musique.

FRANCE 2

13.45 Série : Le Renard.
14.45 Série : L'Enquêteur.
15.40 Tiercé, en direct de Maisons-Laffitte.
15.55 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.10).
16.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : La Famille Jackson.
17.40 Série : Les Années collège.
18.10 Jeu : Un pour tous.
18.45 Divertissement : Rien à cirer.
19.15 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 4.10).
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Cinéma : Kramer contre Kramer. ■ Film américain de Robert Benton (1979).
22.40 Magazine : Bas les masques. Amnésie : sans mémoire, qui suis-je ?
23.55 Journal et Météo.
0.15 Magazine : Le Cercle de minuit.
1.25 Magazine : Rapp-tout. Diffusé sur Fance 3 le 24 avril.
2.40 Magazine : Savoir plus (rediff.).
3.55 24 heures d'info.

FRANCE 3

14.25 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. Invité : Jean-Luc Lahaie.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer. En direct de Hyères.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. Dictionnaire universel des littératures.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Batman.
20.35 Tout le sport.
20.50 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
22.10 Journal et Météo.
22.45 ▶ Les Brûlures de l'Histoire. Dien Bien Phu, quarantième anniversaire.
23.45 Magazine : A la une sur la 3. Présenté par Christine Ockrent.
23.55 Magazine : Extérieurs nuits. Les films français sélectionnés au Festival de Cannes.
0.50 Continentales.

CANAL PLUS

13.35 Cinéma : La Sévillane. ■ Film franco-belge de Jean-Philippe Toussaint (1992).
15.05 Magazine : 24 heures (rediff.).
16.00 Cinéma : Le Docteur. ■ Film américain de Randa Haines (1991).
18.00 Canaille peluche.

— En clair jusqu'à 20.35 —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Invités : Geneviève Brisac, Charlélie Couture.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Comment devenir beau, riche et célèbre ! □ Film américain de Savage Steve Holland (1990).
21.55 Flash d'informations.
22.05 Magazine : Jour de foot. Buts et extraits des matches de la 35e journée du championnat de France de D1.
23.00 Documentaire : Les Grands Crimes du XXe siècle. Les Meurtres de la tribu Manson, de Philippe Nugus.
23.30 Cinéma : Les Vaisseaux du cœur. ■ Film britannique d'Andrew Birkin (1992) (v.o.).
1.16 Pin-up.
1.17 Cinéma : L'Argent des autres. ■■ Film français de Christian de Chalonge (1978).
2.59 Le Proverbe du jour.

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Documentaire : Rostov, loin de Moscou. *De Pierre Beuchot (rediff.).*
19.00 ▶ Série : Voisins. De Victor Kamar.
19.30 Documentaire : Le temps qu'il faut au temps. De Dietrich Schubert.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Magazine : Transit. Jacques Delors face à l'Europe. Reportages, en France : Bosnie, où est l'Europe ? ; en Allemagne : Mettler-Toledo, le laboratoire social de l'Europe ? ; En Espagne : Gibraltar, la porte du Sud ; En Italie : Les agriculteurs italiens, Vive l'Europe ! de Stefano Tomassini ; En Pologne : Les anciens pays de l'Est frappent à la porte.
21.55 Théâtre : La Place Royale. Pièce de Pierre Corneille, mise en scène de Brigitte Jaques.
23.40 Documentaire : Pour saluer Etienne Decroux. De Jean-Claude Bonfanti (60 min).

M 6

14.20 M 6 Kid.
15.10 Variétés : Musikado.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Les deux font la loi.
18.00 Série : Sonny Spoon.
19.00 Série : Mission impossible.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Grandeur nature.
20.50 Série : Loïs et Clark, les nouvelles aventures de Superman. Un homme étrange venu d'ailleurs. Le Choix des armes.
22.45 Cinéma : L'Enfer de la violence. □ Film américain de Jack Lee Thompson (1983).
0.10 Six minutes première heure.
0.20 Magazine : Mes années clip. Tubes rock.
2.05 Rediffusions.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science. Quelle stratégie pour l'Agence spatiale européenne (ESA) ?
21.32 Grand angle. La vie TGV. Avec Jean Ziegler et Jean-Luc Bideau (rediff.).
22.40 Les Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.27 Un fauteuil pour l'orchestre.
20.30 Concert (donné les 27 et 28 janvier à Montpellier) : Marie de Montpellier, opéra en trois actes, de Koering, par le Chœur de l'Opéra de Montpellier, les solistes de Montpellier-Moscou, l'Orchestre philharmonique de Montpellier.
23.07 Ainsi la nuit. Quintette à cordes à deux violoncelles no 27 op. 68, d'Onslow ; Nocturne pour piano no 13 en ré mineur, de Field ; Sonate pour alto et piano en ré mineur, de Glinka.
0.00 L'Heure bleue.

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Insolences

TREMBLEZ, vedettes ! Blémissez, importants ! Terrez-vous, puissants ! L'insolence déferle sur France 2. Les oseurs du président Elkabbach sont en marche, rien ne les arrêtera. Toute l'équipe du « Rien à cirer » de France Inter, qui déride déjà les déjeuners des chaumières, débarque à la télévision. Ran-tan-plan, que nous allons rire !

Invité la veille, comme il se doit, au « 20 heures » de Paul Amar, le chef d'escadrille de « Rien à cirer », Laurent Ruquier, avait dévoilé son plan de vol : insolence, insolence, insolence. Et Paul Amar, présentateur de France 2, se tordait par avance de toute cette bonne insolence de service public, légèrement incrédule tout de même : faire rire d'accord, mais sans tabous, promis ? Avec une liberté égale à la vôtre, Paul Amar ! promit solennellement Ruquier. C'était dire ! Et en guise d'échantillon gratuit, Ruquier, là, face à Amar, croqua ainsi le tandem Amar-Masure : *« Un qui porte un nom de cirque, un qui fait le clown. »* Quelle audace !

L'insolent en chef s'étant d'ailleurs refusé à dévoiler à l'avance l'identité du premier invité de la nouvelle émission, on s'attendait à tout. Clinton ? Le pape ? L'abbé Pierre ? En un insolent contre-pied, Ruquier choisit au contraire le comique Smaïn, autre insolent attitré du service public – « Envoyé spécial » lui a récemment consacré une longue séquence, – choix qui laissa entrevoir une radieuse programmation composée – dans le désordre – de Julien Le Pers, Frédéric Mitterrand, Bruno Masure et peut-être – qui sait ? – du président Elkabbach en personne.

Invité inaugural, donc, Smaïn se transporta d'emblée sur le terrain de ses hôtes : *« Vous n'êtes plus à la radio ici, on ne met plus les doigts dans son nez ! » « Je m'en fous, je peux les mettre ailleurs »*, répliqua tout à trac un des ruquiéristes, vengeant ainsi l'honneur de l'escadrille sous l'œil ravi de Ruquier : voyez comme les projecteurs et les caméras ne nous ont rien enlevé de notre verve ! Quel miracle !

Après cette première salve libératrice, l'équipe de « Rien à cirer » retrouva, avec ses textes pré-écrits, ses cibles familières. Jacques Chirac ? Il n'a pas donné le départ du marathon de Paris *« parce que personne n'a voulu lui confier un revolver »*. Pasqua ? *« Un air de Fernandel, avec la tronche de la vache et la voix du prisonnier »*. Henri Krasucki apparut pâteux, tel qu'on ne le voit plus qu'au « Bébête Show ». Quant à Jacques Toubon, il fut croqué, comme aux « Guignols », en auteur d'éloges funèbres s'emmêlant dans ses fiches. Un œil sur TF 1, une oreille sur Canal Plus, un pied dans les traces de Bouvard, un autre dans celles de « La Classe » : dans la guerre de la grosse rigolade, les transfuges de France Inter ont au moins une parfaite maîtrise du magnétoscope.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

MERCREDI 27 AVRIL

TF 1

6.00 Série : Mésaventures.
6.28 Météo (et à 6.58, 7.13).
6.30 Club mini Zig-Zag.
7.00 Journal.
7.15 Club mini.
7.30 Disney Club mercredi.
8.55 Club Dorothée vacances.
11.55 Jeu : La Roue de la fortune.
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout *compte fait.*
13.40 Série : Agence tous risques.
14.35 Club Dorothée vacances.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! (et à 0.20). Invité : Agnès Sorel.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 1.10).
19.55 Journal et La Minute hippique.
20.20 Sport : Football. Ligue des champions : Milan AC-AS Monaco, demi-finale en direct de Milan ; à 21.15, mi-temps et Météo ; à 21.30, 2e mi-temps ; à 22.25, FC Porto-Barcelone.
0.05 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise.
1.15 Journal et Météo.
1.25 Série : Passions.
1.45 TF1 nuit (et à 2.45, 3.50, 4.30).
1.50 Feuilleton : Cités à la dérive (5e épisode).

2.50 Documentaire : Ernest Leardée ou le Roman de la biguine.
3.55 Documentaire : Histoires naturelles (et à 5.10). Thon blanc, thon rouge en Méditerranée ; Tronçais : l'arbre et la forêt.
4.35 Série : Intrigues.
5.00 Musique.

FRANCE 2

5.50 Dessin animé.
6.00 Feuilleton : Monsieur Belvédère.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.35 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
9.00 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.25 Série : Les deux font la paire.
10.10 Série : Mission casse-cou.
10.45 Série : Les Mille et Une Nuits.
11.15 Flash d'informations.
11.20 Jeu : Motus.
11.50 Jeu : Pyramide (et à 4.30).
12.20 Magazine : C'est tout Coffe.
12.55 Météo (et à 13.35).
12.59 Journal et Bourse.
13.40 INC.
13.45 Série : Le Renard.
14.50 Série : L'Enquêteur.
15.40 Variétés : La Chance aux chansons (et à 4.55). Emission présentée par Pascal Sevran. La mémoire de Paris.
16.40 Jeu : Des chiffres et des lettres. Animé par Laurent Romejko.
17.10 Série : La Famille Jackson.
17.40 Série : Les Années collège.
18.10 Jeu : Un pour tous.
18.45 Divertissement : Rien à cirer.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 3.40).
19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Téléfilm : Jonathan. De George Kaczender.
22.40 Première ligne. Pour saluer Pierre Bérégovoy.
23.35 Journal et Météo.
23.55 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.
1.05 Moyen métrage : Histoire courte. Offre d'emploi, d'Emmanuelle Cuau.
1.25 Magazine : Bas les masques (rediff.).
2.35 Emissions religieuses (rediff.).
4.10 24 heures d'info.
4.25 Dessin animé.

FRANCE 3

6.00 Euronews.
7.00 Premier service.
7.15 Bonjour les petits loups.
8.05 Les Minikeums.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Série : Capitaine Furillo.
13.55 Magazine : Votre cas nous intéresse. Questions-réponses.
14.20 Documentaire animalier.
14.45 Le Magazine du Sénat.
14.55 Questions au gouvernement, en direct de l'Assemblée nationale.
16.55 Jeu : Les Délires d'Hugo.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Les Derniers Jours de Corinthe,* d'Alain Robbe-Grillet.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Batman.
20.35 Tout le sport.
20.45 INC.
20.50 Magazine : La Marche du siècle. M. et Mme Villemin.
22.25 Journal et Météo.
22.55 Mercredi chez vous.

CANAL PLUS

— En clair jusqu'à 7.24 —

7.00 CBS Evening News.
7.23 Le Journal de l'emploi.
7.24 Le Proverbe du jour.
7.25 Canaille peluche.

— En clair jusqu'à 8.35 —

7.55 Ça cartoon.
8.35 Surprises.
8.40 Magazine : Dis Jérôme ? Les illusions d'optique. 5. Les couleurs.
8.50 Cinéma : *Une dame aux camélias.* ■ Film franco-hispano-italien d'Alfonso Balcazar (1962).
10.25 Flash d'informations.
10.28 Surprises.
10.50 Le Journal du cinéma.
10.55 Téléfilm : Honorin et l'enfant prodigue. De Jean Chapot.

— En clair jusqu'à 13.35 —

12.29 Pin-up.
12.30 Magazine : La Grande Famille. Présenté par Jean-Luc Delarue.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Décode pas Bunny.
14.30 Série animée : Léa et Gaspard.
14.35 Documentaire : Steve et les chauves-souris. De Gauthier Fleuder.
15.05 Le Journal du cinéma.
15.10 Téléfilm : Meurtres sur la voie 9. De Robert Iscove.
16.40 Documentaire : Le Cinéma des effets spéciaux. 6. Ces drôles d'acteurs volants, de Lise Romanoff et Steven Rocha.
17.05 Les Superstars du catch.
18.00 Canaille peluche.

— En clair jusqu'à 21.00 —

18.30 Ça cartoon. Présenté par Valérie Payet.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma du mercredi.
21.00 Cinéma : Coup de jeune. ■ Film français de Xavier Gélin (1991).
22.29 Flash d'informations.
22.35 Cinéma : Avril enchanté. ■ Film britannique de Mike Newell (1992) (v.o.).
0.04 Pin-up.
0.05 Cinéma : Vent d'Est. □ Film français de Robert Enrico (1992).
1.55 Documentaire : Les Animaux modèles du peintre.
2.45 Surprises : Le Proverbe du jour.

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Série : Slapstick (rediff.).
17.30 Magazine : Transit. Jacques Delors face à l'Europe (rediff.).
18.45 Chronique : Le Dessous des cartes. Comment devient-on une grande puissance ? (rediff.).
19.00 ▶ Série : Le Petit Vampire. De Christian Gorlitz.
19.35 Magazine : Mégamix. Présenté par Martin Meissonnier. Afrique du Sud ; IAM ; Les autoroutes électroniques ; Maria Glen ; Alan Stivell ; Raaga Desh (Inde, 2e partie) ; Alejandro Escovedo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Musica.
20.41 Documentaire : Le Baron tzigane. Opérette de Johann Strauss fils. Livret d'Ignaz Schnitzer. Mise en scène d'Herbert Wernicke. *Des premières répétitions jusqu'au lever du rideau, l'élaboration d'une nouvelle mise en scène du* Baron tzigane, *réalisée au Théâtre de Hambourg.*
21.50 Concert : Le Boléro. De Ravel, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. : Herbert von Karajan. *Enregistré en 1985, sous la direction d'Herbert von Karajan.*
22.05 Documentaire : Un film bref sur la réalité. De Tony Palmer. Avec Peter Sellars et Tony Palmer. *L'enfant terrible de la mise en scène, l'Américain Peter Sellars parle de la guerre du Golfe, du conflit yougoslave, du rôle de l'art dans une société surmédiatisée.*
23.10 Cinéma : Le Village au bord de la rivière. ■ Film néerlandais de Fons Rademakers (1958). Avec Max Croiset, Mary Dresselhuys, Bernhard Droog (v.o.).

M 6

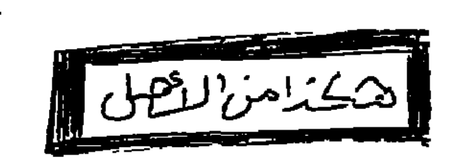
7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 11.55).
7.05 Contact 6 Manager.
7.10 Les Matins de Christophe (et à 8.05).
9.05 Musique : Boulevard des clips (et à 10.05, 1.20, 6.00).
11.05 Série : Campus Show.
11.30 Série : Lassie.
12.05 Série : Papa Schultz.
12.35 Série : Les Enfants d'Avonlea.
13.30 M 6 Kid. Une journée de pêche sur un chalutier de La Rochelle. Cadillacs et dinosaures ; Conan, l'aventurier ; La Petite Boutique des horreurs ; Moi, Renart.
16.00 Magazine : E = M 6. Présenté par Mac Lesggy.
16.30 Magazine : Fax'O (et à 0.50, 5.10). Lio ; Patra ; Paul McCartney ; Jimmy Cliff.
17.00 Variétés : Multitop. Emission présentée par Yves Noël et Laura Marine.
17.30 Série : Les deux font la loi.
18.00 Série : Sonny Spoon.
19.00 Série : Mission impossible.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Ecolo 6 (et à 1.15).
20.45 Téléfilm : A corps et à cris. De Josée Dayan, avec Martin Lamotte, Zabou. *Un journaliste zélé enquête sur une affaire politique.*
22.30 Téléfilm : L'Homme à abattre. De Noël Black, avec Bruce Boxleitner, David Craf. *Un ex-prisonnier froidement abattu.*
0.10 Magazine : Emotions.
0.40 Six minutes première heure.
2.30 Rediffusions. Salsa opus 4 : Venezuela ; L'Aviation du passé et du futur ; Les Enquêtes de Capital ; Fréquenstar ; Culture rock.

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. La langue de la manche, des clochards, saltimbanques ou SDF.
21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. 1993, Année internationale des peuples autochtones (3).
22.40 Les Nuits magnétiques. Exercices de pouvoir (2).
0.05 Du jour au lendemain. Avec Alain Bonfand (l'Art abstrait).
0.50 Musique : Coda. Les Marrons, musique de la liberté. 3. Jamaïque.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 12 mars à Nice) : Transcription de la fantaisie et fugue en sol mineur de Bach, de Liszt ; Landler, de Schubert ; Variations sur une valse viennoise, de Czerny ; Transcription de la Soirée de Vienne no 3 de Schubert, *Lyon, Réminiscences de* Simon Boccanegra de Verdi, Hexameron, de Liszt, par François-Joël Thiollier, piano.
22.30 Soliste. Victoria de Los Angeles.
23.07 Ainsi la nuit. Quatuor à cordes, de Tailleferre ; Sonate pour violoncelle et piano op. 2, d'Emmanuel ; Quatuor à cordes et hautbois op. 2, de Britten ; Caprice pour clavier en si bémol, de Bach.
0.00 L'Heure bleue. Tendances hexagonales, par Xavier Prévost. Le concert : le Quartette de Gildas Scouarnec, contrebasse, avec Sylvain Beuf, saxophone, Alain Jean-Marie, piano, George Brown, batterie et Pete King, saxophone.



Le Monde

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Demain

Arts et spectacles

L'art contemporain a aussi ses restaurateurs, et leur tâche est compliquée par les nouvelles techniques, les matériaux inédits et les supports inattendus sur lesquels travaillent aujourd'hui les artistes. La restauration des œuvres du vingtième siècle est un véritable casse-tête.

Ce numéro comporte un cahier «Initiatives» folioté I à XVI

Le numéro du «Monde» daté mardi 26 avril 1994 a été tiré à 473 428 exemplaires

L'ouverture du procès en appel des délits d'initiés

L'inévitable rebondissement de l'affaire Pechiney

Le procès en appel de l'affaire Pechiney devait s'ouvrir, mardi 26 avril, devant la neuvième chambre de la cour d'appel de Paris, présidée par Jacqueline Chevalier. Selon nos informations, les débats, qui devraient durer jusqu'au 25 mai, seront l'occasion d'un rebondissement. L'homme d'affaires et militant socialiste Max Théret devrait abandonner la version qu'il a défendue en vain en première instance, d'après laquelle ce serait lui qui aurait informé Roger-Patrice Pelat, l'entraînant dans l'achat d'actions à la veille du rachat, fin 1988, d'American National Can par Pechiney. En fait, le scénario fut inverse, M. Théret acceptant ensuite de prendre tout sur lui afin de protéger Roger-Patrice Pelat dont les mésaventures risquaient d'atteindre François Mitterrand avec lequel il entretenait d'étroits liens d'amitié.

En apparence, il s'agit simplement d'un scandale boursier : la révélation que divers financiers avaient réalisé, grâce à une indiscrétion, quelque 45 millions de francs de plus-values frauduleuses en achetant au plus bas des actions de la société américaine Triangle, propriétaire d'American National Can, et en les revendant au plus haut après son acquisition par le groupe français Pechiney. Or rarement dossier financier fut en réalité plus politique, à l'image du péché mignon du capitalisme français, de l'imbrication qui y règne entre puissance publique et affaires privées, de ses multiples passerelles entre haute fonction publique et milieux d'affaires.

Quand fut rendu le jugement, le 29 septembre 1993, un sentiment d'inachevé était perceptible, alourdi par les décès qui avaient ponctué ce dossier. Tour à tour, Roger-Patrice Pelat, homme du peuple devenu homme d'affaires, proche de François Mitterrand depuis leur rencontre en captivité, fut foudroyé par une crise cardiaque en mars 1989 ; Harris Puisais, conseiller et confident de Pierre Bérégovoy, dont il avait épousé l'itinéraire politique, de Pierre Mendès France à François Mitterrand, en passant par Alain Savary, est décédé d'un malaise cardiaque en avril 1989 ; enfin Pierre Bérégovoy se suicidait le 1er mai 1993, accablé par l'échec électoral des socialistes et meurtri par la révélation du prêt sans intérêts de 1 million de francs que lui avait consenti Roger-Patrice Pelat.

Devoir d'amitié

Sur les neuf prévenus, deux furent finalement relaxés, dont Alain Boublil, ancien directeur de cabinet de Pierre Bérégovoy, faute de preuves. En revanche, le financier libanais Samir Traboulsi et le fondateur de la FNAC Max Théret furent condamnés à deux ans de prison avec sursis et à de lourdes amendes. Or, aujourd'hui, que s'ouvre le procès en appel, à la demande tout à la fois du parquet et de cinq des sept condamnés, Max Théret semble décidé à changer la donne. Ses *«mensonges»* que soulignait le jugement, ces *«mensonges d'honneur»* qu'avait évoqués à l'audience son avocat, Me Henri Leclerc, il n'estime plus utile d'en maintenir la fiction.

Faute de combattants, le soldat devrait rendre les armes. Dans sa version initiale, il s'accablait, contre toute évidence, affirmant avoir été l'informateur de Roger-Patrice Pelat, qui avait pourtant acheté des actions par des moyens détournés, sous couvert d'une fiduciaire zurichoise. La vérité est différente. Le mardi 15 novembre 1988, ce fut bien Roger-Patrice Pelat qui lui transmit une information vague, lui conseillant de s'intéresser au titre Triangle. Puis, quand éclata publiquement l'affaire, fin 1988 et début 1989, ce fut Harris Puisais qui, à l'occasion de trois rendez-vous successifs, lui demanda de prendre sur lui l'essentiel des responsabilités devant la justice. A l'époque, M. Théret ne savait pas que Roger-Patrice Pelat avait acheté des actions en Suisse – ce que le disparu lui avait toujours démenti sur l'honneur –, ni qu'il était impliqué dans diverses pratiques financières discutables, révélées depuis par les investigations du juge Thierry Jean-Pierre.

Militant de toujours, intéressé par l'argent dans la mesure où il est le «nerf de la guerre» politique, M. Théret devrait affirmer avoir menti par fidélité, plaidant le devoir d'amitié contre l'accusation qui, dans cette affaire, n'a cessé de mettre en évidence d'apparents délits d'amitié. Reste que son revirement n'est pas sans conséquence sur la compréhension d'ensemble de l'affaire. L'intervention de Harris Puisais, intime de Pierre Bérégovoy, conforte la position d'Alain Boublil, ses avocats ayant soutenu en première instance que l'on pouvait tenir à l'encontre de l'ancien ministre de l'économie le même raisonnement qu'à l'encontre de leur client – d'identiques relations amicales avec Samir Traboulsi et Roger-Patrice Pelat. Dès lors la question reste entière : qui a informé Roger-Patrice Pelat ?

EDWY PLENEL

Le témoignage d'un volontaire de l'AICF

Une gigantesque chasse à l'homme au Rwanda

Les équipes d'Action internationale contre la faim (AICF), présentes au Rwanda depuis mai 1993, évacuées sur Bujumbura au Burundi en raison des massacres, effectuent *régulièrement des missions* vers le sud du Rwanda. Au cours de la dernière mission, deux volontaires de l'organisation humanitaire ont été témoins d'un véritable massacre à la frontière. L'un d'eux, Jean-Fabrice Pietri, administrateur de la mission AICF au Rwanda témoigne.

Vingt mille... Trente mille... Cent mille morts ? Soixante mille... Quatre cent mille... Trois millions de déplacés ? Personne aujourd'hui n'est en mesure de chiffrer l'ampleur du massacre qui, depuis trois semaines, ensanglante le Rwanda. Ce que l'on sait, c'est que ce pays se transforme peu à peu en charnier.

Pourtant, si le Rwanda a connu durant quelques jours les horreurs de l'actualité, l'indifférence semble grande depuis que tous les Occidentaux l'ont évacué. Si les «casques bleus» plient bagages à leur tour, il ne restera bientôt plus un seul témoin gênant (mais déjà si peu gênant) et l'horreur sera devenue sans limites.

Tutsis, Hutus, qui massacre qui ? Hier c'étaient les Hutus, aujourd'hui ce sont les Tutsis qui sont systématiquement éliminés ; demain peut-être à nouveau les Hutus. Bien sûr, ce n'est pas simple, il n'y a ni les bons d'un côté ni les méchants de l'autre. Alors comment éveiller la conscience humanitaire de l'opinion publique ?

C'est vrai aussi qu'à l'échelle de l'Histoire, une macabre comptabilité du sang versé renverrait sans doute les deux ethnies dos à dos. Mais en quoi cela justifie-t-il l'apathie de la communauté internationale devant ce que certains appelleraient de la «purification ethnique». Ceux qui sont massacrés aujourd'hui ne sont pas les massacreurs d'hier. Le mot massacre est écrit dans les journaux, prononcé sur les ondes, mais savoir n'est pas voir : le mot reste abstrait et la chose lointaine.

Ici, au Rwanda, la barbarie semble être devenue la seule valeur dominante. La chasse au Tutsi s'organise dans les campagnes. Après les tueries de Kigali, une gigantesque chasse à l'homme s'organise à l'échelle du pays. Les Tutsis survivants cherchent à fuir au sud du Rwanda par tous les moyens ; leur seule et unique chance de salut reste de traverser la frontière du Burundi. Cette limite franchie, ils peuvent espérer se retrouver sous la protection de l'armée burundaise, à dominante tutsie. Les Hutus le savent et les y attendent.

Tout ce qui peut tuer est employé, de la planche taillée en pointe à la grenade, en passant par la machette, la massue, l'arc et les flèches, la sagaie... Tout est bon pour les meutes hutues qui traquent les Tutsis. Terrorisés, affamés, désemparés, on voit des Tutsis courir désespérément vers la ligne de frontière. Très peu passeront, un sur dix, un sur vingt ?

De tous les côtés ils sont *coursés, rattrapés, battus*. S'ils ont la force de se relever, malgré leurs blessures et leur extrême faiblesse dues aux jours passés à errer de colline en colline, ils essaient encore de courir, à gauche, à droite, en sang, hurlant les bras levés.

Les Hutus sont autour, il n'y a pas d'issue pour les Tutsis, les Hutus frappent tant qu'ils peuvent, le tout dans une atmosphère d'hystérie collective. La haine et la violence ont ici aboli toute trace d'humanité. Devant les hommes à terre sans défense, gémissant dans leur sang, il n'y a pas chez les massacreurs une ombre de pitié. Tout sentiment de raison s'efface derrière la rage. Au Rwanda, la notion de limite a disparu. La présence d'un Européen assistant aux scènes de massacre ne produit guère d'effet, au mieux on attendra son départ pour achever les victimes. Les militaires rwandais devant ce regard étranger tentent mollement, très mollement, de s'interposer. Ils regroupent quelques Tutsis accroupis et tremblants. Que le regard importun se détourne, et c'est l'armée elle-même qui finira le carnage. Les organisations humanitaires ne sont plus respectées, la plupart ont dû quitter le pays.

« Imaginez les pires horreurs... »

Les quelques hôpitaux qui continuent à fonctionner ne voient arriver qu'un nombre infime de blessés : tous les autres sont achevés avant d'avoir pu atteindre ce qui n'est même plus un sanctuaire. Les blessés sont achevés dans l'enceinte même des hôpitaux, on ne prend même pas la peine de sortir les blessés des ambulances pour leur tirer une balle de «kalach». Quelqu'un disait : *«Imaginez les pires horreurs... elles ont été faites au Rwanda.»*

Des enfants jetés du haut d'un pont, femmes et enfants brûlés dans une mosquée devant les yeux des maris, avant qu'ils soient massacrés à leur tour. On tue les Tutsis, hommes, femmes, enfants, on brûle leur maison. Faut-il attendre de pouvoir parler de génocide avant que ne s'émeuve l'opinion internationale ? Peut-être considère-t-on les massacres ethniques comme faisant partie de l'ordre des choses au Rwanda. Peut-être juge-t-on que l'on ne peut rien faire face à des haines séculaires alimentées de génération en génération. Pourquoi les ethnies d'Afrique centrale mériteraient-elles moins d'attention que celles d'Europe centrale ? Le poids des larmes et le choc de l'horreur n'auraient-ils pas la même valeur marchande d'un continent à l'autre ?

Le bilan de douze mois de gouvernement

Le PS affirme que les «fidèles» de M. Balladur contrôlent «20 % du marché boursier»

Un peu plus d'un an après la nomination d'Edouard Balladur à Matignon, le Parti socialiste a décidé d'établir un bilan de la gestion du premier ministre. Ce rapport, établi sous forme de trente fiches qui, envoyées aux fédérations, leur serviront d'argumentaire lors des visites en province des ministres, est extrêmement sévère et n'évite pas la polémique. Rédigé à partir des travaux du groupe des experts, présidé par Dominique Strauss-Kahn, et de la commision économique du parti, sous la houlette de Jean-Paul Huchon, le rapport balaie tous les aspects de la politique gouvernementale.

Selon M. Strauss-Kahn, le gouvernement Balladur *«fait perdre deux ans à la France»*. *«C'est un gouvernement totalement organisé autour de la candidature présidentielle de celui qui le dirige et qui, de ce fait, ne prend aucune mesure radicale et recule chaque fois qu'il a l'impression qu'il fait des vagues»*, estime-t-il. M. Huchon, de son côté, dénonce *«une razzia sans précédent sur les postes de l'administration publique»*. Ainsi, *«deux cent quarante-huit postes (chefs d'entreprise ou directeurs d'administration) ont été changés et attribués à des hommes et femmes proches de la majorité, soit cent trois de plus que sous Michel Rocard pour une même période»*, a-t-il souligné. *«A eux seuls*, a dit l'ancien directeur du cabinet de M. Rocard, *les fidèles que le premier ministre a installés à la tête des entreprises contrôlent 20 % du marché boursier.»*

Pour ce qui concerne les libertés publiques, les socialistes estiment qu'en réalité le gouvernement s'emploie à *«terroriser les immigrés et dérouler le tapis rouge aux terroristes»*. Ils l'accusent aussi de *«maquiller les statistiques, restreindre les libertés des citoyens et laisser agir les casseurs en protégeant les nantis»*. Les mesures concernant l'immigration seraient *«destinées à flatter les tendances racistes et xénophobes de l'électorat»* de M. Balladur et auraient *«transformé les personnes d'origine étrangère et, particulièrement, les jeunes des deuxième et troisième générations, en suspects»*.

En matière économique, la politique gouvernementale est perçue comme *«chaotique et inadaptée»*, et incapable de répondre au problème du chômage, au moment où *«les licenciements économiques sont à des niveaux jamais atteints : six cent mille en 1993»*. Les privatisations, souvent idéologiques, ont été faites *«à un prix de bradage»*. *«Jamais l'endettement de l'État n'a progressé aussi vite, jamais les comptes publics n'auront été si peu sincères»*, estime le PS. M. Balladur, qui, selon M. Huchon, a présenté des chiffres *«pipés»*, a *«délibérément laissé filer le déficit de la Sécurité sociale»*.

A. Lo

Les conditions de rétention du dépôt des étrangers à Paris relèvent de la justice administrative. – Dans une décision rendue lundi 25 avril, le tribunal des conflits estime que les conditions de rétention du dépôt parisien des étrangers ne relèvent pas de la compétence du juge judiciaire mais de celle du juge administratif. Au mois de novembre, les avocats du Groupe d'information et de soutien aux travailleurs immigrés (GISTI) avaient demandé à la présidente du tribunal de Paris statuant en référé de constater l'existence d'une voie de fait. Jacqueline Cochard s'était délcaré compétente mais le préfet avait saisi le tribunal des conflits.

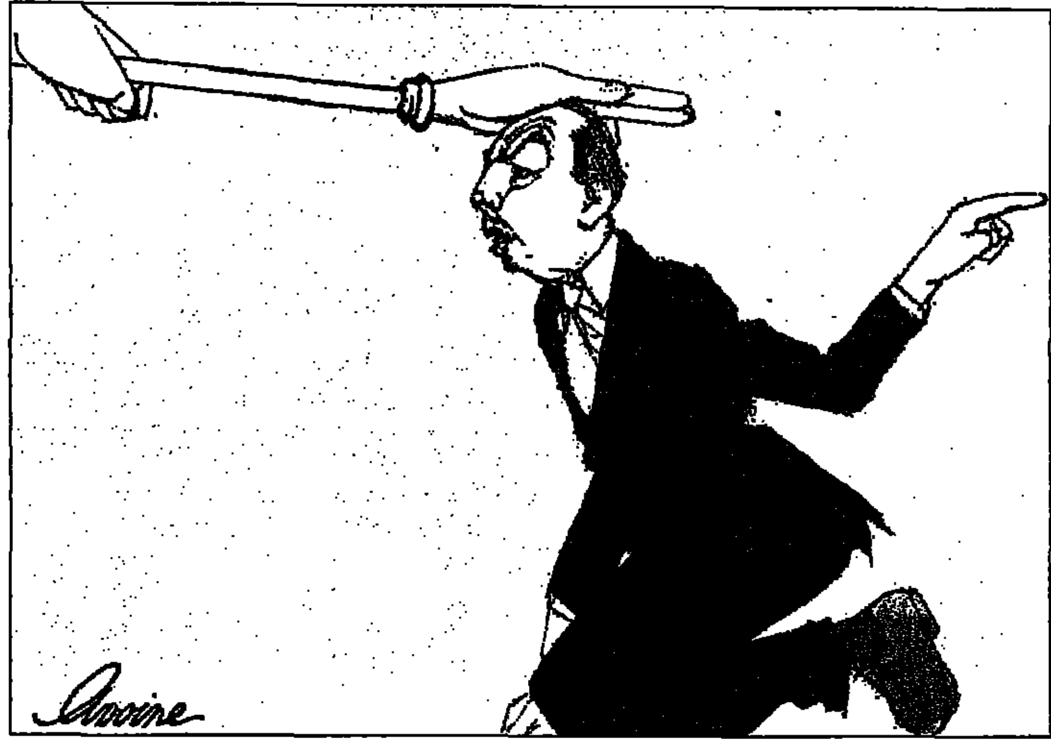
JAPON : un Airbus A-300 de Taïwan s'écrase sur l'aéroport de Nagoya. – Un Airbus A-300 de la compagnie taïwanaise China Airlines, transportant 271 personnes, s'est écrasé, mardi 26 avril, en atterrissant sur l'aéroport japonais de Nagoya. La radio-télévision japonaise faisait état en fin de journée d'un nombre élevé de morts et de blessés, sans plus de précisions. L'avion transportait 158 Japonais, 99 passagers d'autres nationalités et 14 membres d'équipage. – *(AFP)*.

Le Monde

INITIATIVES

L'entreprise impitoyable

Rien de tel que les périodes de crise pour faire resurgir les attitudes humaines les plus méprisables. Y compris – et surtout – dans le monde du travail



COMME dans un feuilleton célèbre, l'entreprise ressemble parfois à un « univers impitoyable ». *« C'est Dallas ! »*, proclament alors ceux qui en souffrent, et ils sont de plus en plus nombreux, la crise aidant.

Car, au-delà de ce qui pourrait être jugé anecdotique, ou simplement inhérent à toute collectivité humaine, il est certain que toutes ces turpitudes se révèlent d'autant mieux que la situation économique devient tendue, que l'entreprise traverse des difficultés ou que les turbulences affectent son état-major. Dans ces terreaux propices, se développent ces fleurs vénéneuses qui pourrissent l'atmosphère et détériorent les ambiances, bien sûr, mais abîment aussi les hommes et les femmes.

Quand les licenciements planent ou que les rumeurs de la prochaine restructuration s'enflent en passant des couloirs à la cafétéria, c'est tout le personnel qui est bientôt la victime des mauvais penchants de quelques-uns. D'autant que, de plus en plus fréquemment, les salariés sont livrés à eux-mêmes, en l'absence de ces modérateurs ou de ces canaliseurs que sont les syndicats, soucieux d'éviter les comportements tribaux.

Mais d'autres événements, liés au climat social, peuvent également servir de détonateur. Ici, ce seront les mauvais résultats imputés à l'équipe dirigeante qui ouvrent la porte au doute et parfois à la perte collective de confiance en soi. Rien de tel pour que les gens se déchirent, s'accusent, ou se renferment pour se protéger, certains groupes, particulièrement sur la défensive, redécouvrant les charmes dangereux de la loi du silence, l'*omerta*. Là, parce qu'il commence à y avoir le feu à la maison, se développent des stratégies individuelles de pouvoir. Comme dans les luttes fratricides, surgissent des chefs de guerre dont la logique, jusqu'au-boutiste et irrationnelle, se conforte des décombres provoqués par les affrontements incessants. Au pire, des complots se trament selon des plans machiavéliques, ceux-là facilités par la paranoïa des assaillis, qui, à leur tour, succombent à la tentation du piège. Infernal !

Il en ressort une vraie galerie de portraits, qui ne comprend pas que des chefs ou des personnages discutables, mais hauts en couleur. Malheureusement, du haut en bas de la hiérarchie, du patron à l'obscur employé, chacun peut être saisi par l'un de ces démons. Tous peuvent être touchés et, à leur niveau respectif, représentent un égal danger pour l'équilibre interne.

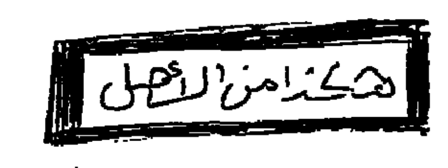
S'il fallait élaborer une typologie, il conviendrait de commencer par ceux qui sont mus par des goûts ou des inclinations personnelles, sans autre motif, ou presque, que le désir de les satisfaire par leur attitude: C'est le cas de celui qui, jamais involontairement mais le plus souvent gratuitement, sème la zizanie. Il obéit à son pur plaisir de voir, par ses stratagèmes, la discorde s'installer, et n'en attend parfois pas d'autre résultat pour lui-même. Le jaloux ou la jalouse fonctionne de la même façon, à cette différence près qu'il s'agit d'un comportement incontrôlé, et à cette nuance supplémentaire qu'il peut cacher un objectif. Agitée discrètement, la jalousie peut faire des dégâts, à condition de n'être jamais débusquée. Ce qui est rare.

UN cran au-dessus, parce qu'ils peuvent se mettre au service d'une intention, et donc d'un projet personnel *au sein de l'entreprise, on trouve deux* catégories très connues. Les fayots, d'abord, qui ne se révèlent jamais aussi efficaces qu'en périodes troubles. Ils font merveille, à flatter et à entretenir l'illusion du dévouement, pour leur plus grand profit dès que l'heure est au changement et s'ils ont choisi le bon cheval. Les maîtres de la délation, ensuite, qui se nourrissent le mieux des moments sombres, habiles à casser les réputations et capables de rendre inutilisables les solutions *qui les gênent. A coups de ragots bien distillés, leur* capacité de nuisance peut être considérable, et on l'a vu *dans des situations extrêmes telles que le rejet d'un* malade du sida. Ils manipulent la peur et, quand le climat vire au noir, provoquent des malaises irraisonnés, quelquefois mortels. En situation de crise, comme récemment, leur rôle se révèle néfaste.

Plus élaborées encore sont les techniques qui font appel à la rétention d'information. Il s'agit alors d'un moyen de pouvoir ou d'une pratique permettant d'y accéder. Elle est alors portée par une stratégie, car rares sont ceux *qui prêchent par omission. Un groupe,* un clan, peuvent parfaitement en faire un outil commun, qui, dans cette hypothèse, détermine un avenir. Dans le même esprit, mais sous une forme plus préoccupante parce que pernicieuse, les professionnels du complot interviennent dans l'ombre. Eux aussi, s'ils sont proches du sommet, emploient des méthodes condamnables pour parvenir à leurs fins et se mettent en ordre de bataille, au moins pour leur profit, si ce n'est celui de l'entreprise. Les illustrations ne manquent pas dans la vie des affaires, mais, malgré tout, des agents subalternes arrivent soit à s'agglutiner à ce scénario, soit à imaginer leur propre opération. Là aussi, non sans conséquences sur l'état de santé de l'entreprise.

Pour finir, une tendance se manifeste également, qui pourrait devenir structurelle faute de corps intermédiaires. Les inspecteurs du travail réunis au sein de l'association Villermé parlent à son propos d'une *« solidarité réduite aux acquêts ». Comment la défi*nir ? Dès lors que la solidarité collective n'existe pas ou peu, les salariés se réfugient dans la défense de corps ou de voisinage, proche de l'égoïsme. On aidera son collègue de bureau ou on assurera la protection de son partenaire sur la chaîne de production, sans autre considération que le soutien de proximité. Un programme minimum, qui, s'il se perpétue, modifiera fondamentalement les rapports dans le travail.

Alain Lebaube



DOSSIER • L'entreprise impitoyable

Les fayots

Un comportement qui ne rapporte pas à tous les coups

TOUT a commencé quand on lui a laissé miroiter qu'il pourrait être promu cadre. Ce ne serait pas trop tôt, après quinze années passées comme technicien supérieur dans la même entreprise. Mais, dès lors, l'espoir d'atteindre enfin ce but a transformé Jean.

Lui qui s'habillait toujours en jeans, avec un pull ou un tee-shirt, s'est mis à porter des cravates. Mais quand son chef, Alain, est en congé, il n'en met pas. De même, quand Alain est là, Jean arrive toujours à l'heure et se précipite dans le bureau de son chef pour le saluer. Entre eux s'est établie une relation ambiguë. « *Jean plaisante tout le temps avec son chef, essaie en permanence de lui être agréable, ne le contredit jamais, et vole immédiatement à son secours quand il y a un problème technique* », observe une de ses collègues. Son chef lui renvoie l'ascenseur quelquefois. Par exemple en le flattant en public, ou en le choisissant pour aller dépanner un client. Mais le grand plaisir de Jean « *c'est de critiquer devant son chef ceux qui arrivent en retard. Il le fait bien sûr toujours derrière leur dos, c'est un peu le flic de service* ». Mais tout le monde connait son manège et se méfie de lui. Surtout, on se moque bien de lui parce que son fayotage ne paie pas vraiment : son passage au niveau cadre lui a filé sous le nez. De colère, il en a retiré sa cravate et ne l'a jamais remise. En revanche, il est toujours aussi fayot. Dans un an, il y aura de nouvelles promotions. On ne sait jamais.

Préserver son poste

Mais avec la crise, le fayotage a de plus en plus souvent pour but de préserver son poste, comme dans cette société d'assurances où un service de rédacteurs, déjà surchargé, a récupéré le travail d'un autre à l'occasion d'une restructuration. Du coup, les fayots se sont révélés. Ce sont eux qui traitent le plus de dossiers de sinistres et le font savoir à la direction, en précisant bien que tel ou tel collègue en fait beaucoup moins. Eux aussi qui se proposent pour rester travailler plus tard, qui signalent à la hiérarchie que pendant l'heure du déjeuner telle personne, qui aurait dû être présente, n'a pas répondu au téléphone à un appel de client, et que celui-ci s'en est plaint, etc.

Epuisés par la surcharge de travail, les salariés ont demandé un rendez-vous à la direction. Mais seules deux personnes ont pu être reçues. Les fayots ont bien joué pour que ce soit eux. « *On pensait que ces deux femmes allaient quand même parler de nos problèmes. Mais on a su qu'elles ont passé leur temps à se mettre en valeur et à débiner les autres.* » Depuis, ces deux personnes qui ne se supportaient pas, sont devenues très copines.

Francine Aizicovici

Le secret des dieux

Quand toute parcelle de savoir exclusif est un trésor

A en juger par l'abondance des propos, dès qu'on parle de « rétention d'informations » – expression bien peu avenante – les responsables de la communication dans les entreprises ont encore beaucoup de pain sur la planche. Les puissants n'ont pas tous, loin de là, renoncé à ce qui constitue l'un de leurs atouts : le fait d'être seuls dans le secret des dieux. Et les autres – les « petits » mais aussi tous ceux qui ne sont plus très sûrs de faire partie des privilégiés, cadres de tous niveaux que le chômage guette – ne sont pas moins convaincus que toute parcelle de savoir exclusif est un trésor.

Si vous voulez avoir un brin d'importance, un peu de prix sur votre lieu de travail, arrangez-vous pour avoir le monopole de quelques savoirs, même minimes. La recette n'est pas neuve. Mais la polyvalence, le travail d'équipe, la « transparence », avaient un peu – un peu seulement – réduit son emprise pendant les années 80. La dureté des temps la lui a rendue.

Dans telle entreprise qui s'efforce de développer une culture moins hiérarchique que par le passé, le fait de bien connaître tel ou tel secteur, telle spécialité, devient un atout pour se faire reconnaître comme indispensable. Et finalement... pour récupérer un pouvoir analogue à celui des « petits chefs » de naguère : inutile de dire que l'on transmet le moins possible de ce précieux trésor.

Pour ce dirigeant envoyé restructurer une société absorbée par la sienne, la rétention d'informations pratiquée de manière systématique à l'égard de l'ensemble des cadres est une façon d'asseoir son pouvoir. Son comportement le fait apparaître clairement : « *Faites votre travail et ne vous occupez pas du reste* », semble-t-il dire. « *Lui seul a accès à la vue d'ensemble,* commente, amer, l'un de ses collaborateurs. *Il nous traite comme les rayons d'une roue dont il serait le moyeu, rayons qui ne peuvent communiquer entre eux qu'à travers lui. Une façon de nous mettre dans sa dépendance...* »

Le cas est extrême ; mais dans nombre de sociétés la rétention d'informations prend, sous une forme plus banale, une place qui n'est pas moindre. Ainsi, pour les cadres commerciaux, mis en concurrence à travers l'intéressement à la vente (une part importante de leurs revenus), ils se gardent bien de transmettre à leurs collègues les informations qui pourraient leur être utiles : « *Chacun,* dit l'un d'eux, *couve son stock d'informations pour gagner davantage.* » Et la direction joue de cette rivalité en pratiquant « *une stratégie de la rétention* ». « *Ainsi, elle réserve les appels d'offres intéressants au vendeur à l'échine un peu souple qui y gagnera des résultats brillants. Et inversement. C'est facile, très facile de manipuler tout le monde !* » Quand règne la crainte de perdre un travail devenu rare, plus que jamais le savoir se révèle un instrument de pouvoir.

Marie-Claude Betbeder

L'efficace délation

Dans les périodes noires, le climat au travail peut ressembler à celui d'une économie de guerre

DE la délation ? Ah non ! Beaucoup s'indignent ou laissent transparaitre une incrédulité, un malaise. L'ambiance au travail est souvent médiocre, c'est vrai, mais « *on ne va tout de même pas jusque-là !* » – « *C'est un type de comportement qu'on n'imagine guère que dans un régime totalitaire* », estime l'un ; « *ou bon pour les périodes noires, comme l'Occupation* », juge un autre.

Les « périodes noires » ?...Mais n'en traverse-t-on pas une actuellement ? Quelqu'un évoque le sida : ne dit-on pas que des séropositifs ont vu leur état dénoncé à leur employeur ? Rares sont ceux qui ont été confrontés à cette maladie dans leur milieu de travail, mais la femme vive et généreuse qui évoque le cas admet qu'une poussée de délation ne lui paraît pas impossible si la maladie progresse.

« Période noire » ?... « *Si les années de guerre ont fait surgir une multitude de délateurs, la guerre économique actuelle a le même effet,* s'exclame un cadre commercial d'une grande société. *La délation est devenue, ces dernières années, d'une banalité effrayante au sein de l'encadrement. Dès que quelqu'un a le dos tourné, tout le monde s'entend pour en dire tout le mal possible. Et certains patrons – le mien, par exemple ! – aiment cela et en jouent.* » Celui qui parle ainsi admet n'avoir jamais constaté de dénonciation écrite, mais il n'exclut pas que certains puissent « *aller jusque-là* » pour faire tomber un collègue et prendre sa place : « *Nous en sommes là !* » Les cibles préférées sont ceux qui réussissent. « *Sur celui qui a un genou à terre, on se tait.* »

La délation peut aussi surgir d'une folle poussée d'appétit du pouvoir : dans un important service de documentation, l'adjointe du responsable – appelons-la Sylvie –, qui savait proche l'heure de la succession, craignait que le poste ne lui échappe au profit d'une autre personne du service, très appréciée et ayant une meilleure connaissance de l'entreprise qu'elle-même, embauchée depuis peu. En réalité, cette personne n'était pas candidate au poste et l'avait fait savoir à la direction de la société, mais Sylvie l'ignorait.

La peur et l'ambition

Pour isoler sa supposée concurrente et asseoir son influence, elle va susciter autour d'elle ce qui, au départ, ne paraîtra que parole libre et spontanée (sur les enfants, par exemple, dans ce milieu très féminin), mais qui se transformera progressivement en « petites histoires », ragots puis franche délation. Malgré l'intelligence et la culture du personnel, et bien qu'il fournisse en qualité et en quantité un travail offrant peu de prise à la critique, le désir d'être parmi les proches du futur chef de service va faire fleurir une nuée de volontaires à la médisance.

Une fois le pouvoir conquis, Sylvie ne verra aucune raison d'abandonner une méthode qui lui réussit si bien. Pendant trois ans, elle règnera par la délation et la peur ; au point de finir par oublier l'importance de la compétence – la sienne, bien sûr – et de se saborder elle-même inconsciemment. Un plan social lui permettra de disparaître sans perdre la face, laissant un milieu humain dévasté.

M.-C. B.

Elle court, elle court la jalousie

Des petits potins aux grandes manœuvres, qu'importe la réalité pourvu qu'on ait l'ivresse de la critique



« *LA jalousie, mais il n'y a que cela dans l'entreprise !* », s'exclame cet informaticien. Elle est à ce point omniprésente qu'il a du mal à en donner des exemples concrets. Mais il la sent. Elle est prégnante, diffuse.. Elle régit les relations entre salariés. Qu'elle soit personnelle ou professionnelle, la jalousie alimente les potins à l'heure de la pause. Cela commence parfois par cette remarque anodine : « *Tu as vu la robe d'Anne-Aymone, qu'est-ce qu'elle peut dépenser comme argent pour ses vêtements. Il est vrai que son mari...* » Et voilà Anne-Aymone disséquée dans sa vie professionnelle et personnelle. Tout y passe, ses quelques mérites elle en a, il faut quand même être juste et ses nombreux défauts, réels ou supposés. Mais qu'importe la réalité pourvu qu'on ait l'ivresse de la critique.

« *Dans les bureaux, il suffit qu'une secrétaire ait un petit avantage de plus que ses collègues, une fenêtre supplémentaire, un micro-ordinateur un peu plus performant, pour que cela fasse toute une histoire* », souligne ce cadre marketing d'une entreprise agroalimentaire. Ces mesquineries-là, elle ne les retrouve pas chez ses pairs. Ils présentent d'autres troubles plus sophistiqués : « *Mes collègues pratiqueraient plutôt la rétention d'informations pour pouvoir se faire mousser en temps voulu dans les réunions.* » A chacun ses vices.

Les sous-entendus

La période des promotions, augmentations individuelles et autres primes au mérite est particulièrement propice au déchaînement des manifestations de jalousie. Lorsqu'une femme bénéficie de l'une de ces récompenses, il arrive bien souvent qu'un collègue bienveillant multiplie les propos salaces sur les vertus de la « promotion canapé ». Lorsque le sous-entendu n'est pas possible, reste à s'attaquer au sérieux et à la compétence du promu. Il est vrai que certains sujets prêtent le flanc à ce genre d'attaques. Il n'est pas toujours anormal, après tout, que les salariés se demandent en quoi leur voisin de bureau, « *ce fumiste, qui brasse du vent* », a été plus méritant qu'eux-mêmes. Certains, toutefois, essaient vaillamment de sauver la face en proclamant que si untel a obtenu une augmentation, « *c'est qu'il sait se vendre. Tant mieux pour lui* ». Mais on sent que cela ne passe pas. La reconnaissance officielle des mérites de l'autre et la méconnaissance de leur propre valeur constituent pour eux un déni de leur compétence. Insupportable.

Si les petites jalousies se traduisent essentiellement par des propos malveillants entre initiés, et généralement dans le dos des victimes, parfois inconscientes de la cabale, il arrive qu'elles prennent des formes plus graves. Ainsi, raconte ce cadre supérieur, la reconnaissance officielle des capacités d'un jeune élément a suscité des réactions de rejet de la part de ses collègues de travail plus anciens que lui. « *Brutalement, et pas toujours à tort, ils se sont sentis dévalués. Depuis, ils font tout ce qu'ils peuvent pour épingler la moindre de ses erreurs, allant même jusqu'à susciter des réactions de l'extérieur de l'entreprise pour le mettre en danger.* » Les jaloux deviennent alors des comploteurs...

Catherine Leroy

Quand Machiavel hante les couloirs des entreprises

Le monde politique n'a pas l'apanage des grandes intrigues

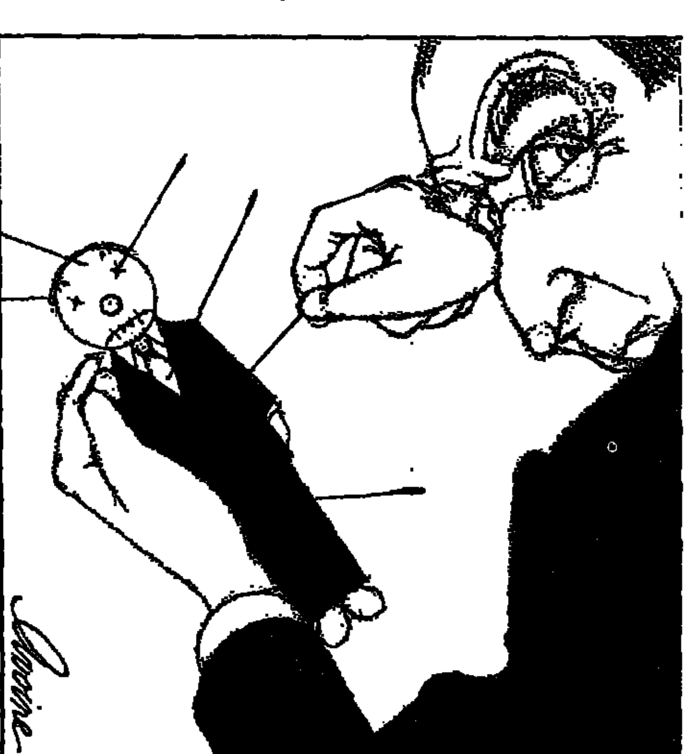
DANS les sphères où nous vivons, le complot classique mettant en péril un Etat ou une institution, conduisant tout droit ses auteurs devant le peloton d'exécution ou au bagne de Cayenne, n'est plus de mise. Il s'est déplacé dans la forme. Ses acteurs ont pour théâtre privilégié le monde de l'entreprise dont on sait qu'il peut être sans pitié.

Bien souvent, d'ailleurs, les ressorts sont les mêmes que dans les drames antiques : appétit du pouvoir, argent, amour-haine, passions déçues. Eminences grises, hommes de l'ombre, Père Joseph n'en continuent pas moins à jouer leur rôle : il faut être plusieurs pour fomenter une conspiration contre un grand patron ou une institution, ou encore contre son chef de service.

Le monde politique, isolément, n'a pas l'apanage des grandes intrigues. Il s'imbrique aux conjurations du monde des affaires ayant pour enjeu le contrôle d'une entreprise. Aujourd'hui, le complot se déroule dans un quadrilatère parfait. Ses quatre angles sont composés des dirigeants d'entreprise arrivés au faîte de leur pouvoir, des juges d'instruction, des hommes politiques et des médias.

Ce qui frappe, c'est que le mot « complot » revient – littéralement – presque systématiquement dans chacune des affaires récentes qui ont défrayé la chronique.

André Rousselet, l'ancien patron fondateur de Canal + n'est-il pas persuadé qu'il a été bel et bien victime d'un complot, lorsqu'il accuse sans fard Edouard Balladur de ses malheurs ? Sa philippique – « Edouard m'a tuer » (*le Monde* du 17 février) est encore dans toutes les mémoires.



L'art du complot

De fait, le quasi-putsch qui l'évinça de la chaîne cryptée et qui entraîna sa démission le 16 février est bel et bien dans sa forme – tout jugement de valeur mis à part – le résultat d'une conjuration. Comme dans une scène classique, mais sans effet de cape, sans pourpoint et sans dague, on retrouve en coulisse les dirigeants de grands groupes (Générale des eaux, Havas), des administrateurs « sûrs » mis dans le secret, des manœuvres préparatoires occultes pour mettre Canal + sous tutelle, des amis de la veille coutumiers des dîners en ville qui, du jour au lendemain, trahissent. Acteur encore, le pouvoir politique, bien qu'il s'en défendît.

Est-il besoin d'évoquer les affaires Tapie et les démêlés de l'OM. Cette fois-ci, le « complot » dont il s'estime victime est « *médiatico-judiciaire* », ainsi qu'il le clame. Sur qui se portent les accusations de Jean-Louis Pétriat, lorsqu'il renonce, au début du mois de mars, à la présidence de la Garantie mutuelle des fonctionnaires après des mois de contestation et de conflits internes qui opposent des personnes sur fond de luttes de clans ? Sur « *des gens qui manipulent la presse pour mettre la main sur trois millions de fonctionnaires-sociétaires* », comme il le déclare.

On le voit. Si le *modus operandi* du complot a changé depuis Machiavel, rien n'a beaucoup évolué, en revanche quant aux motivations profondes des conjurations. Que celles-ci se déroulent au modeste niveau d'un simple service pour en déboulonner le responsable ou à la tête d'une entreprise prestigieuse pour en décapiter le président. A la différence qu'on ne s'entreperce plus avec la lame d'une épée.

Jean Menanteau

La zizanie fait le bonheur des ambitieux

L'air de rien, le semeur de discorde laisse derrière lui des traînées de poudre plutôt explosives

BIEN sûr, il, ou elle, a l'air profondément gentil, attentionné même. Mais derrière cette fausse sollicitude quotidienne se cache un(e) petit(e) malin(ligne) dont la stratégie se résume à semer la zizanie dans son entourage. Pendant que les autres dépensent leur énergie à se déchirer, lui peut tranquillement jouer la carte du philosophe bien à l'écart de tout ce tumulte.

Dans cette PME parisienne, Alain est le second du patron : comptabilité, fiches de paie, dépenses personnelles du numéro un, rien ne lui échappe. Autour de lui, huit salariés avec qui il entretient des relations amicales, complices mêmes, tantôt proche de l'un, tantôt compatissant avec l'autre qui pleure ses kilos en trop et son mari volage. La transparence est la règle, peut-être... mais Alain s'en sert comme d'une arme à double tranchant. Il annonce ainsi à l'un des huit, dans son bureau dont la porte reste toujours ouverte, qu'il vient de recevoir un arrêt de saisie sur salaire pour un retard d'impôt et lui demande ce qu'il doit en faire, ajoutant, mine de rien, que la même chose était arrivée l'année dernière à l'un de ses collègues qui avait réussi à plaider sa cause auprès du patron pour étaler les remboursements bien au-delà des échéances habituelles. La nouvelle se propagea et Dame Jalousie fit le reste. Alain apparut comme un sauveur en obtenantles mêmes faveurs pour le deuxième mauvais contribuable. Agir en silence ne lui aurait certainement pas apporté les mêmes bénéfices...

Florence est la meilleure des copines. Jolie, mariée, mais courtisée, c'est elle qui anime les pauses-café et les déjeuners avec ses trois consœurs, assistantes de chefs de produit comme elle, au sein de cette grande agence de publicité. Florence a des ambitions, mais qui pourrait s'en douter ? D'abord, elle ne dit jamais un mot plus haut que l'autre ; en plus, elle est tellement serviable... Mardi dernier, elle a proposé à l'une de ses fidèles amies de bureau tentée par une fête dont elle rêvait depuis deux semaines de la remplacer au pied levé. Et tant pis si cela devait lui coûter la nuit, vu que le projet à remettre demain matin sans faute était loin d'être fini. Florence était prête à assurer sans plaintes ni gémissements. Juste quelques allusions çà et là sur la notion de « *solidarité d'une équipe* », sur « *les difficultés qui guettent les femmes de trente ans – enfin, certaines – à mener de front vie professionnelle et vie privée* ». Elle si dévouée, d'autres beaucoup moins, finalement... Le semeur de zizanie, comme le serpent, est le plus rusé de tous les salariés d'entreprise que Dieu a créés.

Marie-Béatrice Baudet

Une solidarité réduite aux acquêts

Dans l'adversité, les salariés se replient sur eux-mêmes

COMMENT s'exprime la solidarité entre les salariés sur leur lieu de travail ? Cette notion a-t-elle encore un sens aujourd'hui et, si oui, comment se manifeste-t-elle dans les entreprises, lorsque l'on sait par exemple que la France est une des lanternes rouges de l'Union européenne pour son taux de syndicalisation ?

C'est sur des questions tournant autour de ce thème que l'Association Villermé a lancé, il y a près de dix-huit mois, une enquête réalisée par des inspecteurs du travail, des syndicalistes, des avocats, etc. A partir de questionnaires remis à des salariés de toutes catégories dans des entreprises de tailles différentes.

Pas entièrement dépouillés, les premiers éléments de réponse qui ressortent de ces questionnaires jetent une lumière plutôt crue sur la manière dont les salariés vivent leur vie au travail. Extraits : « *Il ne peut exister vraiment de solidarité. Parce qu'en fait on travaille seul, donc quand il y en a un qui est à droite, l'autre est à gauche. Donc ce n'est pas évident d'avoir un esprit d'équipe. Parce que le travail est sectorisé et spécialisé.* » « *Il y a ceux qu'on appelle « les anciens » qui ont peur des nouveaux embauchés, qui ont en général du punch et plein d'idées à mettre en pratique.* » « *Il y a un stress épouvantable. Il y a un malaise pour tout le monde (...) On ne peut plus se mobiliser parce qu'on est obnubilé par autre chose.* »

La définition de la solidarité demandée à différents salariés est éclairante : « *C'est donner un coup de main au collègue d'en face qui n'y arrive pas, qui a un coup de bourre.* » « *C'est prendre part, défendre les autres, être prêt à payer de sa poche et de sa personne mais, malgré tout, en réservant cette solidarité aux gens qu'on aime bien.* » Si la solidarité est perçue comme une valeur importante au sein de l'entreprise par les salariés interrogés, elle est toutefois vécue comme une relation interpersonnelle, qui lie le salarié uniquement à ses collaborateurs les plus proches. Sont concernés ceux qui travaillent sur le même plateau, dans la même unité ou le même bureau, le chef immédiat et les collègues directs. Dès que l'on s'éloigne de ce périmètre de proximité, les bornes de la solidarité deviennent plus lâches et approximatives.

Pour cristalliser ce nouvel état, Claude Triomphe, inspecteur du travail et ancien président de l'Association Villermé, emploie l'expression de « *solidarité réduite aux acquêts* ». En fait, un hiatus semble s'introduire entre la solidarité, valeur qui s'exprime dans un champ d'activité personnel, et le lieu de travail. L'entreprise n'apparaît plus comme un lieu où cette valeur doit forcément exister et les institutions qui en sont le garant. Syndicats, délégués du personnel, comités d'entreprise voient leur légitimité affaiblie d'autant.

Enfin, il ressort des interviews un fort sentiment de désabusement : « *La solidarité est tributaire de l'emploi.* » Des obstacles d'ordre quasi structurel à l'épanouissement d'un véritable lien de solidarité entre les salariés sur le lieu de travail semblent désormais avoir fait leur entrée : au premier chef, la peur de perdre son emploi, mais aussi les nouvelles méthodes d'organisation du travail. A partir de ce constat, l'Association Villermé a pour ambition « *de tirer un certain nombre d'enseignements sur ce que pourraient être une défense et une représentation collective présente et pertinente* » des salariés dans l'entreprise.

Alain Beuve-Méry

Le Monde

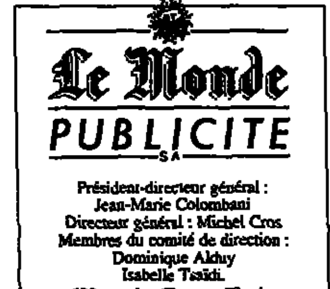
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

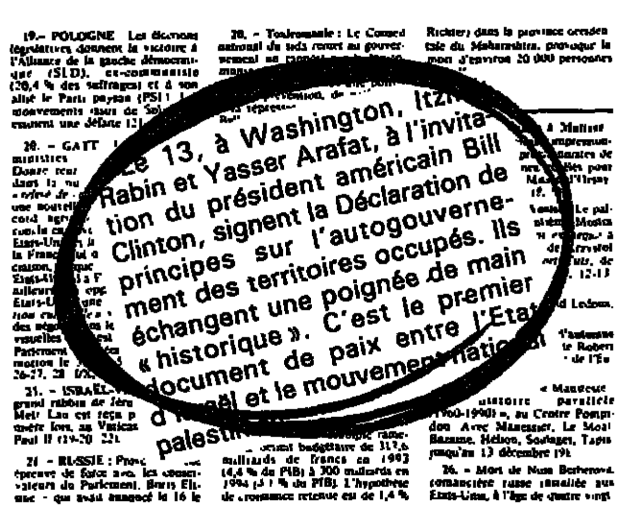
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Microfilms : (1) 40-65-29-33





LIBRAIRIE

« L'Entreprise multiculturelle »

■ La mondialisation de l'économie a fait voler en éclats les frontières nationales pour bon nombre d'entreprises. Travailler en équipes multiculturelles devient pour beaucoup de cadres l'un des défis majeurs d'aujourd'hui.

Selon le précepte « penser global et agir local », *il s'agit dans le* cas présent d'intégrer les cultures locales et l'environnement international.

Reconnu à l'étranger comme l'un des spécialistes européens des questions transculturelles. Fons Trompenaars, de père hollandais et de mère française, est relativement peu connu en France. A partir d'une enquête menée auprès de 15 000 professionnels, Fons Trompenaars, qui a travaillé à la direction des ressources humaines de Shell et qui a joué un rôle de conseil auprès de grands groupes comme Apple, BP, Elf Aquitaine, Heineken, ICI et Thomson, livre ses conclusions.

Dans son livre, il atténue la notion souvent répandue car commode, mais qui n'a pas grand sens, de stéréotypes culturels pour privilégier l'identité culturelle propre à chaque individu.

Ainsi, si chaque culture possède bien des traits dominants, l'entreprise *multiculturelle* ou *transculturelle* qui n'en est pas dépourvue non plus, peut s'adapter à tous les contextes. En identifiant selon les pays trois grandes orientations culturelles différentes, par rapport au groupe et à l'individu, au temps, à l'environnement, ces dimensions d'obstacles en puissance au travail en commun peuvent devenir des facteurs de réussite.

► ***L'Entreprise multiculturelle,* de Fons Trompenaars, Coll. « Institut du management » d'EDF et de GDF, Maxima Laurent du Mesnil Editeur, diffusion PUF, 312 pages, 169 francs.**

« Comment leur dire... »

■ Qu'est-ce que la *process communication ?* C'est une technique qui s'appuie à la fois sur le management et sur la psychologie pour assurer que le courant passe bien entre deux personnes amenées, par exemple, à travailler ensemble. Elle permet à chacun d'identifier de façon *simple les différentes* facettes de son propre comportement, de comprendre comment ses interlocuteurs fonctionnent et d'agir en conséquence.
Son but est, en effet, de permettre l'établissement d'une communication efficace au sein d'une entreprise, afin d'améliorer sa performance globale. Ecrit par Gérard Collignon, psychologue et consultant chez Kahler Communication France, ce livre définit six tempéraments dont découlent six méthodes de motivation et *de communication.*

► ***Comment leur dire... la process communication,* de Gérard Collignon, Interéditions, 7, rue de l'Estrapade 75005 Paris, 208 pages, 145 francs.**

STRATÉGIE

Le management vert

L'industrie écologique, c'est peut-être pour demain...

HIER encore apanage exclusif des mouvements écologiques et autres groupes de pression, l'environnement devient l'affaire des entreprises. D'ores et déjà, certains n'hésitent pas à parler de « *management vert* ». La gestion de l'environnement figure même dans les priorités stratégiques de grands groupes. Plus qu'un simple phénomène de mode, il s'agit d'une tendance lourde.

L'entreprise est concernée en premier par ce qui n'était récemment encore qu'une préoccupation macroéconomique externe. En effet, rappelle François Robin, chef du service qualité de la vie à l'AFNOR, *en cas de pollution*, elle rencontre l'hostilité de l'opinion publique comme des riverains et des collectivités locales et se heurte au désengagement des assurances qui veulent de moins en moins jouer les banquiers. Economiquement saines mais « sales », certaines sociétés ont même du mal à se vendre car les repreneurs ne veulent pas racheter leurs pollutions. Perte d'image, coût financier, une entreprise polluante est donc condamnée à payer un lourd tribut à la collectivité et met dans certains cas sa survie en jeu. Bâle, Bhopal, Seveso, etc., autant de villes dont le nom reste associé à des catastrophes majeures qui ont sérieusement ébranlé les entreprises concernées.

Mais, au-delà de l'attitude de défense et de survie, certains n'hésitent plus à rebondir sur l'écologie et concoctent dans leurs laboratoires les produits de demain : innovateurs et respectueux de l'environnement (1). Plus question d'opposer environnement et économie. Directeur qualité, sécurité et environnement chez Rhône-Poulenc, Alain Perroy martèle le message : « *Plus performant en environnement, plus performant économiquement* ». « *Après les relations sociales ou le marketing, l'entreprise aborde avec l'environnement un nouveau tournant* », souligne Bertrand Schneider, secrétaire général du Club de Rome. Une stratégie, des objectifs, des outils techniques, une organisation, l'entreprise qui se lance dans le management vert entame le parcours du combattant des disciplines traditionnelles pour comprendre, suivre et prendre les mesures utiles.

Grandeur nature

Des normes expérimentales AFNOR aux suggestions de l'Association Entreprises et Progrès, la démarche de mobilisation des compétences s'appuie toujours sur une logique en trois temps. Dans une première phase, l'état-major réfléchit sur la responsabilité de l'entreprise, fixe des objectifs de progrès et un plan environnement. Phase deux : définition de la fonction environnement et des structures. Etape suivante, l'entreprise entre dans le vif de l'action avec audit des installations, mise en place des politiques environnement et des actions de formation du personnel, opérations de communication externe. Pour mobiliser les salariés et leur réflexion, Paul de Backer, conseil en environnement et auteur du *Management vert* (2) est partisan de la création de cercles d'environnement à l'instar des cercles de qualité. Et de citer quelques applications comme Kodak ou la Lyonnaise des eaux. Dans son fondement et sa démarche, le management vert n'est guère éloigné des principes de la qualité totale. Dans les années à venir, il est possible que les deux approches se rejoignent. Aujourd'hui, des expériences se mettent en place, en particulier dans les entreprises chimiques et nucléaires confrontées aux risques technologiques majeurs. Mais pas uniquement. Chez Rhône-Poulenc, des plans environnement à trois ans sont fixés. Ainsi, le « cru » 1992 comprend trois priorités s'accompagnant d'objectifs chiffrés : prévenir les pollutions accidentelles, diminuer les effluents et déchets, prendre en compte la dimension environnement à tous les stades de la vie des produits. En Aquitaine, la Lyonnaise des eaux œuvre à la création d'une culture environnement. Une charte interne spécifie les exigences de qualité et d'environnement, consigne les objectifs et les moyens mis en œuvre. En outre, l'entreprise s'est lancée dans un vaste programme de formation et de motivation avec l'appui d'un consultant spécialisé. « *Nos cadres, nos agents et même nos sous-traitants travaillent sur le sujet* », souligne Gérard Bazin, responsable local. Une vingtaine de directeurs de centre ont également reçu comme consigne de faire un audit et d'établir un plan environnemental.

Sous la responsabilité politique d'un directeur environnement, EDF a mis en place une organisation maillée qui s'appuie sur le travail des structures centrales comme des unités opérationnelles. Réunissant les directeurs les plus concernés et des délégués régionaux retenus pour leurs compétences spécifiques, le conseil de l'environnement, notamment, indique à la direction générale les stratégies à suivre. Garants des actions, les responsables des sites bénéficient du soutien d'un groupe national de coordination.

Malgré toutes ces expériences novatrices, la démarche verte est loin d'être passée dans les mœurs des entreprises françaises, surtout des PME. Les bonnes volontés se mobilisent donc. Entreprises pour l'environnement, une association regroupant de grands noms industriels (Rhône-Poulenc, Lafarge-Coppée, Ciba, Total, etc.) s'est créée en 1992 avec l'objectif de faire progresser la gestion de l'environnement dans tous ses aspects : réflexion, outil, méthodologie, etc. Elle tient à la disposition des industriels intéressés des documents de travail comme des modules de formation (3).

Toutes ces évolutions montrent qu'au-delà de sa signification capitaliste, l'entreprise affirme et affirmera de plus en plus son rôle d'acteur responsable dans la cité. Sanctionnée sur son efficacité, certains pensent ainsi qu'elle devrait jouer un rôle social et éducatif croissant à côté des grandes institutions (Etat, éducation, Eglise) aujourd'hui ébranlées dans leurs fondements. La montée en puissance de l'environnement traduit également la pénétration des préoccupations macroéconomiques dans le champ de l'entreprise. Pour Bertrand Schneider, le sous-développement, l'immigration ou la démographie sont aussi maintenant de la partie.

Catherine Lévi

(1) *Les Marchés verts*, de Frances Cairncross, les Editions d'organisation, 286 pages, 1993.

(2) *Le Management vert*, de Paul de Backer, Dunod, coll. « Stratégie verte », 265 pages, 1992.

(3) *Pour mieux gérer l'environnement*, sous la direction de Patrick Nollet, les Editions de l'environnement, diffusé par Eyrolles, 1993, 190 pages.

DIPLÔMES

Que sont devenus les jeunes cadres ?

Cinq ans après, les nouveaux diplômés sont interrogés par « le Monde » et Media-PA. La crise est bien passée par là

INGÉNIEURS ou commerciaux, sortis des grandes écoles entre 1983 et 1988, ils ont maintenant de cinq à dix ans d'expérience professionnelle. Fatalement, la vie, le travail et la conjoncture économique les ont changés.

Il y a cinq ans, en 1989, alors qu'ils débutaient, nous les avions interrogés pour qu'ils nous disent leurs espoirs ou leurs intentions, et qu'ils expliquent leurs choix ou expriment leur vision de l'activité professionnelle actuelle ou future (*le Monde* du 20 septembre 1989). Cette fois, toujours par sondage (1), réalisé par DSA auprès du même échantillon, *le Monde Initiatives* et Media-PA ont voulu savoir ce qu'ils étaient devenus, comment ils avaient traversé la crise qui affecte maintenant les cadres, et quelles étaient leurs valeurs. Avec le temps, ont-ils composé, parfois renoncé, ou ont-ils conservé intacts tous leurs espoirs ?

Clairement, les mésaventures des entreprises ont eu des effets sur leur carrière et donc des conséquences sur leurs rêves de jeunes cadres. Ils vivent dans un climat perturbé dont témoigne le fait que 14 % d'entre eux ont subi le chômage, que 51 % connaissent des camarades de promotion qui ont été touchés ou que 79 % ont un ou des chômeurs parmi leurs proches ou dans leur famille. Mais cela se constate aussi à travers d'autres aveux. Ils ont été moins mobiles qu'ils ne le souhaitaient, ont supporté des évolutions de salaire moins rapides que prévu et, parfois, ont dû accepter des baisses de rémunération. Pour certains aussi, mais ils ne se l'avouent pas, il apparaît également que les jeux sont faits : au fil des réponses, ils définissent la trajectoire de leur propre échec ou en reviennent à un réalisme de façade. Des frustrations se laissent deviner et, globalement, ils n'affichent plus cet optimisme qui les caractérisait. Echaudés ou méfiants, ils veulent agir à coup sûr, sans prise de risques inconséquente, et annoncent des souhaits de carrière plus tranquilles.

Moins de mobilité

Parallèlement, quelques indices montrent la persistance de données permanentes. Contrairement à tout le discours convenu, les ingénieurs de production continuent d'être bel et bien coincés dans leur filière et, comme pour la recherche, il n'y a toujours pas de prime à la spécialisation. Les services de conseil et d'audit servent encore de sas pour d'autres emplois et, plus précisément, de « troisième cycle » de formation. A l'inverse, les passionnés existent, en dépit de leurs malheurs, comme dans l'aéronautique où les difficultés n'arrêtent pas les jeunes cadres. Enfin, confrontés à une conjoncture délicate, ces diplômés de grandes écoles envisagent, pour se redresser, de refaire ce qu'ils ont particulièrement réussi : poursuivre leurs études.

Donc, la crise est passée par là. Cinq années plus tard, ces anciens jeunes diplômés sont toujours dans de grandes entreprises (67 % entre 200 et 50 000 salariés) et, à 69 %, toujours chez leur premier ou deuxième employeur, alors que, à 86 %, ils envisageaient un changement dans les cinq ans. Ils n'ont guère changé de secteur, sauf pour les services de conseil (20 % en 1989, 10 % en 1994), et n'ont pas beaucoup évolué dans les services, sauf pour la recherche et les bureaux d'études où ils étaient à 40 % pour les ingénieurs en 1989, et à 29 % en 1994. La mobilité n'est plus ce qu'elle était...

Entreprises en difficulté

Comme en 1989, ils travaillent toujours autant (près de 49 heures par semaine en moyenne), mais sont plus nombreux à considérer que ces horaires sont excessifs (37 % contre 19 %). A tel point qu'une minorité importante serait disposée à accepter une réduction du temps de travail, même accompagnée d'une diminution des revenus. Leurs salaires, justement, se situent entre 200 000 francs par an et 400 000 francs, pour 72 % d'entre eux ; ce qui représente un doublement de l'écart-type chez les commerciaux, qui sont passés, en moyenne, de 244 220 francs annuels en 1989 à 386 000 francs en 1994. L'éventail des rémunérations est extrêmement resserré dans l'aéronautique (82 % sont entre 200 000 et 300 000 francs) mais plus élargi dans les banques (9 % en sont déjà entre 500 000 et 600 000 francs), l'agroalimentaire (14 % entre 600 000 et 800 000 francs) et éclaté dans les services de conseil. Selon le service d'appartenance, on constate la même dispersion, sauf pour l'informatique et la production qui se situent dans la fourchette basse, en raison soit de l'effondrement observé dans ce type d'activité, soit du peu d'attention qui lui est accordé.

Si les augmentations de salaires ont été régulières pour 52 % des interrogés, 36 % ont vu leur évolution se ralentir à cause de la conjoncture économique. D'ailleurs, 60 % d'entre eux signalent que leur entreprise connaît des difficultés (83 % dans l'aéronautique, 77 % dans les domaines électriques ou électroniques) et que cela a eu des incidences sur leurs conditions de travail. On leur demande une disponibilité de tous les instants, surtout s'ils sont des commerciaux, et ils l'acceptent. Il arrive qu'ils aient à subir des blocages de salaire et le vivent ou le vivraient mal (60 %), car ils préféreraient une rémunération liée aux résultats (72 %), qu'on ne leur propose que dans un quart des cas. De même, il y a peu d'exemples de partage du travail, mais ils seraient 65 % à l'admettre. Ceux dont les entreprises vont mal font état d'une détérioration des rapports sociaux qui se manifeste par le stress (54 %) et qu'ils supportent difficilement (84 %). Les menaces de licenciements pèsent, mais on leur demande rarement de diminuer leurs frais, ce qu'ils accepteraient pourtant.

Avec le recul, ils considèrent à 80 % que leur carrière s'est déroulée comme prévu, à l'exception peut-être des femmes, des cadres de l'aéronautique ou du secteur de l'énergie (16 %, plutôt moins bien). 30 % des cadres de production, 21 % de ceux de l'informatique et 20 % de ceux de la recherche estiment que cela a évolué plutôt moins bien, de même que 19 % de ceux qui travaillent dans une entreprise en difficulté. Quand ils se déclarent satisfaits, ils mettent en avant les responsabilités confiées, la progression rapide ou les promotions, alors que, en 1989, ils tablaient sur la diversité des postes occupés. Quand ils sont mécontents, ils incriminent la crise et, chez les ingénieurs, y ajoutent le peu de responsabilités confiées.

Majoritairement (58 %), ils assurent que leur situation familiale n'a pas influencé leurs choix professionnels (46 % pour les femmes), les hommes évoquant des emplois plus sédentaires, tandis que les femmes optent pour une limite du temps de travail. Un changement significatif, toutefois : alors qu'ils étaient 58 %, en 1989, à envisager de privilégier la carrière du conjoint, ils ne sont plus que 26 % en 1994 (46 % pour les femmes).

Désillusions

Au fil du temps, ils sont 54 % à avoir connu un événement positif, déterminant pour leur vie professionnelle, qui sera le plus souvent un changement d'entreprise, quand bien même la mobilité est limitée. Quand ils citent des événements négatifs, ils y figurent en premier lieu le licenciement (17 %), la crise économique actuelle (16 %), puis, chez les hommes, l'incompétence du supérieur hiérarchique (13 %), qui doit être qualifiée de misogynie chez les femmes (13 %). A 68 %, ils croient qu'il existe une liste de cadres à haut potentiel dans leur entreprise ; ils sont alors 51 % à imaginer qu'ils en font partie (17 % de non), tandis que les ingénieurs de production sont 44 % à ne pas le savoir.

C'est l'intérêt du travail qui apporte le plus de satisfaction, devant le salaire et les perspectives de carrière, mais un décalage dans les réponses s'observe vite entre ceux qui estiment avoir eu un déroulement de carrière plutôt meilleur que prévu et ceux qui avouent qu'il a été moins bien. Les désillusions se lisent là quand tous les critères de satisfaction (vie professionnelle, adéquation vie professionnelle-vie personnelle y compris) sont systématiquement notés à la baisse. D'ailleurs, 49 % parlent de réussite, 2 % d'échec, et, plus éloquent, 49 % jugent qu'il est encore trop tôt pour se prononcer. Ils ne veulent pas perdre espoir, puisque 88 % pensent que leur évolution professionnelle est encore modifiable, et qu'ils sont même 93 % à être optimistes parmi ceux qui ne sont pas satisfaits de leur actuel déroulement de carrière.

Toutefois, autre mauvais signe, ils sont 35 % à affirmer que, si c'était à refaire, ils ne procéderaient pas de la même façon (65 % pour ceux dont la carrière n'a pas été conforme à leurs souhaits). Ils reverraient leur formation initiale (27 %), entreprendraient une formation plus approfondie (10 %), plus internationale (7 %) ou modifieraient le choix du premier emploi (23 %), principalement parmi les ingénieurs et les femmes. Parmi les trois conseils qu'ils dispenseraient à des jeunes, ils privilégient le choix du premier secteur d'activité et du premier employeur (en 1989, ils pensaient que le deuxième emploi était décisif), le réseau de relations professionnelles et les fonctions de généraliste. Changer d'entreprise, savoir saisir les opportunités, par exemple, sont des valeurs en chute libre.

Prudence

Eux-mêmes, pourtant, envisagent d'aller ailleurs (63 % globalement, 74 % des commerciaux), mais se fixent cet objectif pour trois ou cinq ans. Ils en profiteront pour changer de secteur (48 %, 66 % pour ceux qui travaillent dans le conseil ou l'audit), mais 47 % de ceux qui sont dans l'aéronautique et 51 % de ceux qui sont dans la finance ne changeront pas de secteur. Encore sont-ils frileux : 44 % n'iront pas dans une autre région, 56 % ne s'expatrieront pas.

Leur choix futur, ils le feront en fonction de l'intérêt du poste proposé (75 %), bien loin devant la rémunération ou les avantages et les perspectives de carrière, et utiliseront en priorité, pour ce faire, les cabinets de recrutement ou, en province, la procédure des candidatures spontanées. Pas plus que par le passé, ils n'ont pas de stratégie de carrière (82 %), mais se déclarent influencés par la conjoncture économique et donnent la priorité à la stabilité de l'emploi. Il s'agit, disent-ils, d'être avant tout opportuniste, plutôt que de tout organiser, l'environnement étant trop incertain.

Cela les conduit à être optimistes pour l'avenir (80 %), mais avec prudence. A 14 %, ils ont déjà connu le chômage par le passé et leur objectif, maintenant, consiste à progresser de façon régulière (59 %) et surtout pas à créer ou à reprendre une entreprise (3 et 4 %), et à devenir indépendant (4 %). Manifestement, le climat général leur a rogné les ailes et ils se méfient d'un dynamisme qui, autrefois, les caractérisait. Par voie de conséquence, s'ils estiment à 55 % que les notions de réussite, de carrière, de challenge, de pouvoir, etc., tous ces mots forts des années 80, sont toujours d'actualité, 26 % les jugent dépassées ou ringardes. Signe des temps, leur valeur clé pour les cinq prochaines années se résume à la vie familiale, le pouvoir et la position hiérarchique arrivant bons derniers dans la liste. On ne saurait être plus réservé.

A. L.

(1) Sondage réalisé en janvier et février 1994 par le biais d'un questionnaire adressé aux anciens élèves de huit grandes écoles d'ingénieurs (Polytechnique, Centrale Paris, Supélec, Mines Paris, Ponts et Chaussées, Télécom Paris, Arts et métiers, Centrale Lyon) et quatre grandes écoles de commerce (HEC, ESCP, ESSEC, ESC Lyon) ayant obtenu leur diplôme entre 1983 et 1988. Sur 3 000 envois, 700 réponses ont été exploitées.

L'amélioration de l'emploi des cadres se confirme

POUR le marché de l'emploi des cadres, la tendance observée au cours des deux premiers mois de l'année se confirme en mars. Selon l'indicateur APEC, 3 251 postes ont été offerts aux cadres par voie de presse, soit une augmentation de 18,6 % par rapport au mois de mars 1993. Pour le premier trimestre 1994, la hausse est de 14,4 % en données brutes comparées à la même période de 1993. En CVS, environ 2 800 postes sont offerts mensuellement, ce qui représente une progression continue depuis quelques mois. Presque toutes les fonctions progressent, et notamment la fonction « production, fabrication, chantiers » qui fait un bond de 33 % ce mois-ci, après avoir affiché une baisse continue tout au long de l'année 1993.

▶ APEC : 51, boulevard Brune, 75689 Paris Cedex 14. Tél : 40-52-20-00.

ECHOS

La formation supérieure des ingénieurs et des cadres

■ L'évolution continue des techniques et du travail, la mondialisation des systèmes de production et d'échange posent en retour la question du modèle social de la formation supérieure. Organisé par le Conservatoire national des arts et métiers et l'Ecole polytechnique, un colloque sur « la formation supérieure des ingénieurs et cadres » se tiendra à l'UNESCO, les 27 et 28 avril 1994. Trois thèmes seront débattus : les racines culturelles de la formation des ingénieurs ; les convergences et divergences des grands systèmes de formation ; l'impact de la formation sur l'évolution économique et l'invention scientifique et technique, avec de nombreux participants : Francis Mer, Alain Touraine, Bernard Esambert, Hubert Curien, Benoît Mandelbrot, Bernard Decomps...

▶ Renseignements : tél. (1) 45-64-43-84.

Questionner le travail

■ Organisé par le RESSY (Recherche, société, syndicalisme), présidé par Jacques Kergoat, un colloque intitulé « Questionner le travail » aura lieu les 29 et 30 avril au ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur, 1, rue Descartes, à Paris, amphitéâtre Poincaré. Le colloque sera divisé en deux parties, l'une consacrée à la place du travail dans la société et l'autre aux possibilités de changer le travail aujourd'hui. De nombreux syndicalistes : Gérard Gourguechon, secrétaire du Syndicat unifié des impôts (SNUI), Alain Obadia, secrétaire confédéral de la CGT, etc. ; des historiens sociologues et des politologues : René Mouriaux, Marie-Hélène Zylberberg-Hocquard, Pierre Cours-Salies, Claude Pennetier etc., apporteront leur contribution.

▶ Renseignements : RESSY, 87, rue Villiers-de-l'Isle-Adam. 75020 Paris. Tél. : 44-62-28-21.

TRIBUNE

L'arroseur arrosé

par Jean-Jacques Dupeyroux

DEPUIS quelques mois, une ribambelle de ministres, y compris – hélas, hélas – celui... de l'éducation nationale, n'ont cessé de nous affirmer, la main sur le cœur et la mine tragique, qu'un jeune de moins de 25 ans sur quatre était *« au chômage »*. Faux, faux, faux. Les 24 % avancés par les statisticiens se réfèrent à ce qu'il est convenu d'appeler la « population active », constituée de ceux qui ont un emploi et ceux qui en cherchent un : rien à voir avec les classes d'âge, compte notamment tenu, dans les classes concernées, du nombre des scolarisés à tous les étages. Il y a bien quelque 750 000 demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits à l'ANPE, ce qui est énorme, infiniment trop ; mais on compte environ 7,5 millions de jeunes de 16 à 25 ans, 6 millions de 18 à 25 ans. Chacun peut calculer...

Sans doute est-il vrai qu'un certain nombre de stagiaires ou d'étudiants prolongés ne le sont qu'à défaut d'emploi discernable. Sans doute aussi, les statistiques INSEE font-elles apparaître, parmi les moins de 25 ans, une population de plus de 400 000 « inactifs », en très grande majorité des jeunes femmes : on supposera que certains de ces inactifs, ni scolarisés ni demandeurs d'emploi, ne s'inscrivent pas à l'ANPE parce qu'ils n'en attendent rien... Mais si l'on voulait être exact – ce qui est impossible – il faudrait, à l'inverse, dénombrer ceux occupant un emploi sans être radiés de l'ANPE.

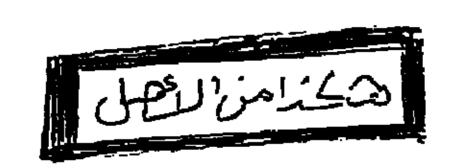
Quoi qu'il en soit, le thème mensonger d'« un jeune sur quatre » – souvent associé à celui, au moins aussi aberrant, d'une dévaluation radicale des titres et diplômes – a été systématiquement enfoncé – média aidant ! – dans la tête des Français qui y croient maintenant dur comme fer.

Des explications précises et fermes du ministre du travail ou, mieux, du premier ministre, auraient pu rétablir la vérité : elles ne sont pas venues. Edouard Balladur publiait, dans *le Monde* du 3 mars, un article intitulé « Le courage et la vérité », dont les tout premiers mots étaient ceux-ci : *« Sur trois millions de jeunes français en âge de travailler, près d'un sur quatre est aujourd'hui sans emploi... »* Le moins qu'on puisse dire est que cette référence à *« l'âge de travailler »*, assortie d'un chiffre incompréhensible, n'était pas apte à dissiper les effets des contrevérités rabâchées par d'autres membres du gouvernement.

On ne saurait exclure l'ignorance, la bêtise. Interprétation qui laisserait bien perplexe sur l'intérêt réel que prêtent au « chômage des jeunes » ceux qui en disent n'importe quoi ! On ne saurait non plus exclure la recherche d'un effet dissuasif : la situation est apocalyptique... A quoi bon, dans ces conditions, vous inscrire à l'ANPE ? Qui d'ailleurs n'a entendu cet « à quoi bon ? » dans la bouche d'un jeune non inscrit ? Une peinture excessivement noire contribue certainement à contenir le flot des inscriptions.

Seulement, il y a un risque ! A force de décrire leur situation comme désespérante, voire désespérée, on désespère les intéressés eux-mêmes. On les décourage peut-être de s'inscrire comme demandeurs d'emploi... et on les encourage à descendre dans la rue !

▶ Jean-Jacques Dupeyroux est professeur à l'université Paris-II et dirige la revue *Droit social*.



CARRIÈRES INTERNATIONALES

L'EXPLORATION DE L'UNIVERS
un défi pour l'Europe et ses meilleurs ingénieurs

L'ESO - European Southern Observatory - est une organisation intergouvernementale chargée de missions d'avant-garde dans le domaine de la recherche astronomique dans l'hémisphère sud. Les huit Etats Membres de l'ESO sont l'Allemagne, la Belgique, le Danemark, la France, l'Italie, les Pays-Bas, la Suède et la Suisse.

En tant que premier centre astronomique européen, l'ESO occupe une place prépondérante au sein de la communauté scientifique mondiale. Les travaux de recherche de l'ESO revêtent une importance considérable dans de nombreux domaines scientifiques et industriels. Le VLT - Very Large Telescope - est un programme de 400 MDM devant être achevé d'ici à l'an 2000. Il repose sur quatre télescopes de huit mètres qui seront construits par l'industrie européenne et installés au Chili. L'ESO est responsable de la conception, de l'ingénierie et de la construction de certains éléments de base, ainsi que de la gestion générale du programme.

L'offre de l'ESO constitue une opportunité exceptionnelle pour celles et ceux qui souhaitent évoluer au sein d'un environnement scientifique international. Après une brève période de formation (un ou deux mois) au siège de Garching près de Munich, Allemagne, le candidat sera affecté à l'Observatoire de La Silla, situé à 600 km au nord de Santiago.

Pour le Département du Soutien Technique à la Recherche de l'Observatoire de La Silla au Chili, l'ESO souhaite s'adjoindre, dès que possible, les compétences d'un (m/f)

INGENIEUR (OPTIQUE) ou PHYSICIEN/ASTROPHYSICIEN (Réf. : CTR 129)

Profil: le candidat à ce poste dispose d'un diplôme universitaire en optique, physique, astrophysique ou équivalent et bénéficie de plusieurs années d'expérience dans la conception, l'exploitation, la calibration et la mise en service d'une instrumentation opto-mécanique sophistiquée. Organisé(e) et familiarisé(e) aux systèmes de contrôle de haute précision ainsi qu'aux systèmes d'analyses de données, il/elle possède, idéalement, une connaissance des *techniques de haute résolution angulaire en astronomie.*

Responsabilités: le candidat retenu sera responsable de l'amélioration, de la préparation et du fonctionnement du système d'optique adaptive de l'ESO et de l'Instrumentation IR associée à l'Observatoire. Chargé(e) de définir les procédures nécessaires et de fournir le support technique afin de rendre le système accessible à une utilisation courante en astronomie, il/elle assumera également l'organisation complète des observations astronomiques et techniques réalisées sur ce système et dirigera la coordination du personnel de support technique affecté à ce projet. 30% de son temps de travail seront consacrés au Groupe Optique : outre un soutien technique, il /elle assistera ce Département dans la maintenance générale de l'instrumentation optique de l'observatoire. Au sein de cette fonction qui lui offrira une large autonomie, le candidat bénéficiera de la possibilité de participer à divers développements ou d'effectuer des observations scientifiques pour des recherches personnelles. Pour ce poste dont le travail s'effectuera par roulements, le candidat *travaillera en étroite collaboration avec le Groupe Optique Adaptive et Plan Focal de Garching,* dont il/elle dépendra pour tout ce qui concerne les questions techniques.

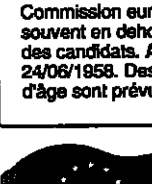
Rémunération: pour ce poste, l'ESO offre une rémunération qui sera fonction de la qualification, de l'expérience et de la situation familiale du candidat; elle sera similaire à celle offerte par les organisations intergouvernementales.

Bien que la préférence soit accordée aux ressortissants des Etats Membres de l'ESO, la candidature des personnes originaires d'autres pays et attestant des compétences requises sera également prise en considération. Ce poste est ouvert à tous les candidats, hommes ou femmes. Il est en outre essentiel que les candidats disposent d'une excellente connaissance de l'anglais. La connaissance de l'espagnol constitue un avantage.

Les candidatures, accompagnées d'un simple c.v. (pas de documents, copies, formulaires,... sauf si mentionné) indiquant la référence du poste, doivent être transmises, avant le 30 juin 1994, à l'Administration du Personnel et des Services Généraux, European Southern Observatory, Karl-Schwarzschild-Strasse 2, D-85748 Garching bei München, Allemagne.
Tel. : (89) 320.06.219 ou (89) 320.06.438.




EUROPEAN SOUTHERN OBSERVATORY




LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

procède actuellement à une *sélection de candidatures* en vue de la constitution d'une liste de *réserve* pour l'engagement d' **agents techniques (carrière C3/B5/B3)** pour des activités relevant de la politique scientifique et technologique de la Communauté et du programme-cadre.

CONDUITE D'INSTALLATIONS DE PRODUCTION ET DISTRIBUTION

(énergie, télécommunications, réseaux hydriques)
COM/R/B/24

POSTE 1: Tâches: chargé de la gestion de centrale thermofrigorifique, système de co-production, réseaux. **Formation:** diplôme de l'enseignement *secondaire supérieur en électro-*mécanique avec attestation nationale d'aptitude à la conduite de chaudières à haute puissance. **Profil:** une très bonne expérience en qualité de gestionnaire de la production et distribution d'énergie.

POSTE 2: Tâches: chargé des projets et de la réalisation des installations de production et de distribution (y compris régulation et instrumentation. **Formation:** diplôme de l'enseignement secondaire supérieur. **Profil:** très bonne expérience opérationnelle dans le domaine de la fonction, connaissances approfondies (théoriques et pratiques) en *thermotechnique*, instrumentation et régulation.

CONDITIONS GENERALES:
Contrats: temporaires (à durée déterminée, renouvelables). **Nationalité:** être ressortissant de l'un des Etats membres de la C.E. **Lieu d'affectation:** tous les lieux de travail de la Commission européenne, donc souvent en dehors du pays d'origine des candidats. **Age:** né après le 24/06/1958. Des dérogations à la limite d'âge sont prévues pour: les agents des institutions des C.E., les services obligatoires (militaires ou autres), l'éducation d'enfant(s) ou un handicap physique. Les conditions d'octroi de *ces dérogations* sont spécifiées dans la documentation fournie aux candidats. **Connaissances linguistiques:** connaissance approfondie d'une des langues officielles des Communautés européennes (allemand, anglais, danois, italien, espagnol, français, grec, néerlandais, portugais) et connaissance satisfaisante d'une deuxième de ces langues. **Délai d'introduction:** les formulaires de l'acte de candidature doivent être demandés par écrit à l'adresse suivante: **C.C.E., Secrétariat des Comités de Sélection Recherche, SDME R2/51, rue Montoyer 75, B-1049 Bruxelles, Belgique** (télécopieur: +32/2/296.22.39).
Ils doivent être renvoyés, dûment remplis et signés, à l'adresse précitée **avant le 24/06/1994,** le cachet de la poste faisant foi.

La candidature des fonctionnaires auprès des Institutions européennes *n'est pas recevable.*

La Commission met en œuvre en faveur de son personnel une politique d'égalité des chances entre les femmes et les hommes.

L'EXPLORATION DE L'UNIVERS
un défi pour l'Europe et ses meilleurs ingénieurs

L'ESO - European Southern Observatory - est une organisation intergouvernementale chargée de missions d'avant-garde dans le domaine de la recherche astronomique dans l'hémisphère sud. Les huit Etats Membres de l'ESO sont l'Allemagne, la Belgique, le Danemark, la France, l'Italie, les Pays-Bas, la Suède et la Suisse.

En tant que premier centre astronomique européen, l'ESO occupe une place prépondérante au sein de la communauté scientifique mondiale. Les travaux de recherche de l'ESO revêtent une importance considérable dans de nombreux domaines scientifiques et industriels. Le VLT - Very Large Telescope - est un programme de 400 MDM devant être achevé d'ici à l'an 2000. Il repose sur quatre télescopes de huit mètres qui seront construits par l'industrie européenne et installés au Chili. L'ESO est responsable de la conception, de l'ingénierie et de la construction de certains éléments de base, ainsi que de la gestion générale du programme.

L'offre de l'ESO constitue une opportunité exceptionnelle pour celles et ceux qui souhaitent évoluer au sein d'un environnement scientifique international. L'ESO recherche actuellement un candidat qui, pendant la première partie du contrat (jusqu'à fin 1995), sera affecté au siège de Garching près de Munich en Allemagne. Durant l'installation et la mise en service du VLT, un transfert ou des séjours prolongés au site de l'observatoire de La Silla au Chili pourront être envisagés.

Pour le Département Télescopes de l'Ingénierie au sein de la Division VLT, l'ESO souhaite s'adjoindre, dès que possible, les compétences d'un (m/f)

INGENIEUR OPTIQUE (Réf. : EVL 102)

Profil: ingénieur optique de formation, le candidat à ce poste dispose de **PLUSIEURS ANNEES D'EXPERIENCE** dans le domaine de l'ingénierie optique (définition, réalisation et contrôle de composants optiques).

Responsabilités: chargé d'assister l'ingénieur responsable dans la définition, le suivi et les tests en Europe des principaux composants optiques *du VLT (en particulier du train Coudé), le candidat retenu participera activement à l'intégration, ainsi qu'à la mise en service de ces composants* optiques sur quatre télescopes au Chili. Il aura également pour mission l'utilisation et la mise à jour des programmes informatiques spécialement établis pour l'évaluation des performances du téléscope et se chargera du suivi et du contrôle des activités exercées par les sociétés contractantes européennes.

Rémunération: pour ce poste, l'ESO offre une rémunération qui sera fonction de la qualification, de l'expérience et de la situation familiale du candidat; elle sera similaire à celle offerte par les organisations intergouvernementales.

Bien que la préférence soit accordée aux ressortissants des Etats Membres de l'ESO, la candidature des personnes originaires d'autres pays et attestant des compétences requises sera également prise en considération. Ce poste est ouvert à tous les candidats, hommes ou femmes. Il est en outre essentiel que les candidats disposent d'une excellente connaissance de l'anglais.

Les candidatures, accompagnées d'un simple c.v. (pas de documents, copies, formulaires,... sauf si mentionné) indiquant la référence du poste, doivent être transmises, avant le 25 mai 1994, à l'Administration du Personnel et des Services Généraux European Southern Observatory, Karl-Schwarzschild-Strasse 2, D-85748 Garching bei München, Allemagne.
Tél. : (89) 320.06.219 ou (89) 320.06.438.

ESO

EUROPEAN SOUTHERN OBSERVATORY

LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES
procède actuellement à une sélection de candidatures en vue de la constitution d'une liste de réserve pour l'engagement d'un **agent scientifique (carrière A8/A5)** pour des activités relevant de la politique scientifique et technologique de la Communauté et du programme-cadre.

CONDUITE D'INSTALLATIONS DE PRODUCTION ET DISTRIBUTION

(énergie, télécommunications, réseaux hydriques)
COM/R/A/117

Tâches: responsable de la conduite et de la gestion des installations de production (centrales électrique, hydrique, thermofrigorifique, téléphonique, traitement des eaux usées, etc.); réseaux de distribution y afférent et du système centralisé de contrôle-commande.

Formation: niveau universitaire approprié à la fonction sanctionné par un diplôme. Connaissances approfondies dans les domaines de la thermique, des télécommunications, de la climatisation, de l'hydraulique et en particulier de l'électricité.

Profil: expérience professionnelle de 5 ans minimum dans le domaine après l'obtention du diplôme universitaire.

Conditions générales: Contrats: temporaires (à durée déterminée, renouvelables). **Nationalité:** être ressortissant de l'un des Etats membres de la C.E. ***Lieu d'affectation:*** tous les lieux de travail de la Commission européenne, donc souvent en dehors du pays d'origine des candidats. **Age:** né après le 24/06/1958. Des dérogations à la limite d'âge sont prévues pour: les agents des Institutions des C.E., les services *obligatoires (militaires* ou autres), l'éducation d'enfant(s) ou un handicap physique. Les conditions d'octroi de ces dérogations sont *spécifiées dans la documentation* fournie aux candidats. **Connaissances linguistiques:** connaissance approfondie d'une des langues officielles des Communautés européennes (allemand, anglais, danois, italien, espagnol, français, grec, néerlandais, portugais) et connaissance satisfaisante d'une deuxième de ces langues. **Délai d'introduction:** les formulaires de l'acte de candidature doivent être demandés par écrit à l'adresse suivante: **C.C.E., Secrétariat des Comités de Sélection Recherche, SDME R2/51, rue Montoyer 75, B-1049 Bruxelles, Belgique** (télécopieur: +32/296.22.39).
Ils doivent être renvoyés, dûment remplis et signés, à l'adresse précitée **avant le 24/06/1994,** le cachet de la poste faisant foi.

La candidature des fonctionnaires auprès des Institutions européennes n'est pas recevable.

La Commission met en œuvre en faveur de son personnel une *politique* d'égalité des chances entre les femmes et les hommes.

Nous sommes un groupe industriel français (150 personnes) spécialiste de l'accessoire de fixation pour le Bâtiment, 140 MF de CA en 1993. Notre croissance de 4% nous amène, dans le cadre de notre essor européen, à recruter, pour notre partenaire *italien*, un :

DIRECTEUR GENERAL ITALIE
Bilingue Italien

Nord-Est
ITALIE
800 KF

- Sous l'autorité de la Présidence du groupe, vous êtes responsable de la gestion et de la croissance de notre partenaire et développez la stratégie commerciale de nos produits sur le marché européen. Vous animez les équipes opérationnelles déjà en place. En réorganisant nos structures commerciales, administratives et de production, votre challenge sera de rentabiliser à 2 ans votre action.
- A 35/40 ans, diplômé d'une grande école d'Ingénieur, vous êtes de préférence de nationalité francaise. Vous justifiez d'une expérience réussie, si possible en Italie, dans la Direction commerciale et productive d'un centre de profit de la métallurgie. Autonome et rigoureux, votre sens financier, votre connaissance parfaite du contrôle budgétaire alliés à vos qualités de meneur et de négociateur seront les facteurs de votre réussite.
- La culture du secteur du Bâtiment et la maîtrise de la langue italienne sont indispensables.
- Si ce poste clef, à haut niveau de responsabilités dans une société en pleine expansion vous tente ; si la croissance européenne d'une société aux acquis solides est un challenge qui vous motive ; si vous voulez intégrer un groupe leader dans son domaine d'activité : sachez saisir l'opportunité de renconter cette entreprise lors d'un entretien individuel le **17 mai 1994.**

Merci d'adresser (ou télécopier) votre CV, lettre et photo en précisant la réf. 4032LM sur la lettre et l'enveloppe à I.S.B.C - 56 rue de Paris 92100 BOULOGNE - Fax : 46.03.30.15.



OBC

Le collège d'Europe est un centre d'excellence organisant un enseignement *post-universitaire en affaires européennes à Bruges (Belgique)*. Il est à la recherche d'un(e)

COORDINATEUR/COORDINATRICE DE LA RECHERCHE

Les candidats ont obtenu le doctorat. Ils possèdent une connaissance approfondie des questions de méthodologie et de politique scientifique et ont l'expérience de la gestion de la recherche. Ils maîtrisent le français et l'anglais. Le poste implique une présence permanente à Bruges ou dans la région.

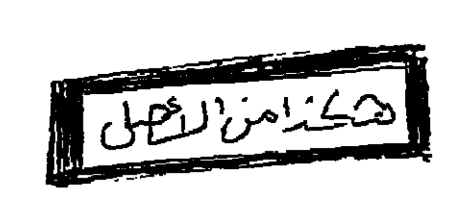
Les candidats intéressés sont invités à envoyer avant le 15 mai 1994 leur Curriculum Vitae et une liste de leurs publications à M. P. De Ceuster, Directeur des Ressources Humaines, Collège d'Europe, Dyver 11 à 8000 Bruges (Belgique).

LES DIRIGEANTS

Direction générale - Direction générale adjointe - Secrétariat général

SECTEURS DE POINTE

Production - Informatique - Haute Technologie









Nous avons besoin de vos talents pour dépasser les frontières avec nos clients.
en page XVI



LBW - Photo : Stock Image

FEDERATION DU CREDIT MUTUEL

Loire Atlantique - Centre Ouest

A l'écoute de vos ambitions...

AUDITEUR INFORMATIQUE

Le Crédit Mutuel de Loire Atlantique et du Centre Ouest (1500 personnes, bilan 26 milliards, réseau de 232 points de vente) complète et spécialise son équipe d'auditeurs internes basée à Nantes.

Garante de la sécurité du groupe, cette équipe rattachée à l'inspection Audit, développe son savoir-faire auprès :
des Unités du réseau, du Siège et de ses filiales.

Auditeur Informatique confirmé, nous vous invitons à rejoindre l'équipe d'audit Siège et filiales, pour vous confier les missions :

- d'évaluation des procédures de contrôle interne relatives aux risques informatiques (études, production, système...)
- d'audit d'applications et d'organisation.

De formation supérieure en informatique de type Ingénieur/Maîtrise, complétée par un IAE ou équivalent, vous possédez une expérience réussie d'audit informatique (2/3 ans) acquise dans un des grands Cabinets, sur site informatique en environnement IBM.

Votre expérience antérieure et celle développée auprès de nous, vous amèneront également à intervenir dans des missions classiques d'audit bancaire.

Ce poste opérationnel s'adresse à des candidats possédant une forte capacité relationnelle, de la rigueur d'analyse et une excellente maîtrise technique.

Merci d'adresser CV détaillé et motivé, lettre manuscrite, rémunération actuelle, photo sous référence 404/94, à notre Conseil :
CD/RH • La Guilbaudière • 113 Bd Marcel Paul - 44800 St Herblain.
Réponse et discrétion assurées.

Crédit Mutuel
la banque à qui parler

La dimension humaine et le dynamisme de la PME au sein d'un grand groupe

FUTUR DIRIGEANT D'UN CENTRE DE PROFITS

Vos preuves comme ingénieur de production



Glass Group Europe

CA : 3,2 milliards de francs, 3 200 personnes, 3 usines en France, 3 usines en Italie, 15 filiales en Europe.

Nous sommes rattachés à un groupe international, 35 000 personnes, leader mondial dans les domaines du verre, de la chimie et de la peinture.

Nous offrons des perspectives d'évolution de carrière larges et motivantes au sein de nos différentes filiales en France à un ingénieur fort potentiel disposant d'une première expérience de 4 à 5 ans en production, désireux de progresser vers des activités polyvalentes et autonomes tant sur le plan production, gestion que commercial.

Il débutera au sein d'une de nos filiales de production et de commercialisation de produits finis verriers destinés principalement au marché du bâtiment (30 à 80 personnes).

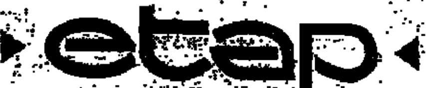
Dans un premier temps, en tant que responsable de production, il sera chargé de la gestion de la production, de la fabrication et de l'entretien des différents ateliers, des achats et des approvisionnements en intégrant les objectifs qualité et sécurité du groupe.

Dans un deuxième temps, après s'être affirmé en tant que meneur d'hommes et gestionnaire, il pourra grâce à son dynamisme et ses qualités relationnelles évoluer vers la responsabilité d'un centre de profit autonome intégrant la dimension commerciale.

Plusieurs postes disponibles dont deux immédiatement à Nantes et Marseille.

L'évolution de carrière implique une disponibilité géographique sur toute la France.

Ecrire sous réf. IGA 2671 4M
Discrétion absolue



71, rue d'Auteuil
75016 Paris

MEDIA SYSTEM

SECTEURS

Production - Informa

Chef de projet

SAGEM participe tous les jours à la création d'un monde nouveau par ses activités et la capacité d'évolution de ses technologies. Une dimension internationale et un chiffre d'affaires de 5648 millions de francs HT témoignent de sa maîtrise technologique dans chacune de ses divisions :

NAVIGATION & DÉFENSE,
TERMINAUX & TÉLÉCOMMUNICATIONS,
ÉLECTRONIQUE & INDUSTRIE

Nous recherchons pour notre département MORPHO SYSTEMES, leader mondial de la reconnaissance informatique des empreintes digitales (AFIS), un

CHEF DE PROJET
GRANDES APPLICATIONS INFORMATIQUES.

Vous prendrez en charge la totalité d'un projet informatique complexe, de la réponse à l'appel d'offres, à la conception et au suivi de la réalisation dans un environnement international. Professionnel confirmé, vous avez appris, au travers de 5 ans d'expérience minimum dans un poste similaire, à maîtriser des projets internationaux et le développement sous UNIX et MS-DOS/WINDOWS. *Totalement indispensable, votre anglais courant s'allie si possible à la* pratique d'une seconde langue. Ce poste basé à Fontainebleau s'adresse à un Ingénieur sorti d'une Grande Ecole, ENSMP, ECP, ENST, ESE.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) à



Gestion des Ressources Humaines - "Le Ponant de Paris"
27 rue Leblanc - 75512 PARIS Cedex 15

UN MONDE NOUVEAU SE CREE TOUS LES JOURS.

COMMISSARIAT À L'ÉNERGIE ATOMIQUE



CENTRE D'ÉTUDES DE LA VALLÉE DU RHÔNE, SITE DE MARCOULE.

La maîtrise de la fin du cycle du combustible est un défi scientifique majeur de l'industrie électronucléaire. Notre ambition est d'y participer de façon encore plus performante, en faisant d'ATALANTE un pôle de hautes compétences.

Nous développons aujourd'hui les procédés nucléaires du 21e siècle.

INGÉNIEUR D'ETUDES ET CONCEPTION DE PROJETS

En interaction avec l'équipe en place, vous imaginez des procédés de retraitement innovants et/ou nouveaux, depuis la conception de base jusqu'à l'ébauche des modes opératoires.
25/30 ans environ, Diplômé Grande Ecole Généraliste (X, ECP, etc.) et spécialisé en génie de procédés, ou Doctorat en Physico-Chimie. Une première expérience terrain, industrielle ou para-industrielle dans la recherche appliquée serait un plus. **Réf. 101**

INGÉNIEUR CHIMIE DES PROCÉDÉS

Rattaché au Chef de Groupe, vous prenez la responsabilité d'une grosse installation avec 7 à 8 techniciens, spécialisés dans le procédé de retraitement en haute activité.
30/35 ans environ, Ingénieur Grande Ecole de Chimie (ENSCP, ENSI, etc.) avec une première expérience d'installations du même type (des connaissances en télémanipulation seraient appréciées). **Réf. 201**

MEDIA SYSTEM

Directeu

SECTEUR DE POINTE

... e - Haute technologie

SINTERTECH, filiale de PECHINEY conçoit, développe et réalise par métallurgie des poudres, des ensembles mécaniques et des coussinets destinés principalement à l'automobile. Pour conduire son développement international, nous recherchons un

Directeur Commercial EXPORT

Vous aurez pour mission prioritaire, avec votre équipe de trois personnes, de concevoir les plans d'action export et de participer à la stratégie marketing, afin d'accroître les ventes à l'international. Parallèlement, vous superviserez l'activité des agents à l'étranger.

Votre cible : les bureaux d'étude et de recherche des constructeurs automobiles et de leurs sous-traitants auprès desquels vous interviendrez pour prescrire la métallurgie des poudres et développer les produits frittés.

En liaison avec la Direction technique et le Centre de Recherche et Développement, vous présenterez les nouveaux produits Sintertech chez les clients.

Ingénieur de formation mécanique, vous avez déjà une pratique confirmée dans la vente de produits destinés à l'automobile. L'expérience des constructeurs automobiles étrangers serait un atout.

Pour ce poste basé à Pontoise (95), l'allemand et l'anglais sont indispensables.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à PECHINEY - Service Recrutement - cedex 68 92048 PARIS LA DEFENSE.



MEDIAFA

Le marché de la communication mobile s'annonce comme l'un des plus porteurs de la décennie.

Venez participer au déploiement de notre réseau GSM

Au sein de notre Direction Technique, vous participez au déploiement de notre réseau en assurant, d'une part la coordination de nos sous-traitants en matière de recherche de sites et de travaux d'installation de nos relais radioélectriques, d'autre part en prenant en charge le suivi des dossiers administratifs soumis au CORESTA.

Vous intervenez si nécessaire au niveau régional et national auprès des instances concernées (DDE, collectivités locales,...) afin d'obtenir dans les meilleurs délais les autorisations indispensables au démarrage des travaux.

Ingénieur ou équivalent de 5 à 10 ans d'expérience en suivi de réalisation TP, vous avez acquis une bonne connaissance des contraintes administratives et des processus de décision en matière d'agréments administratifs particulièrement auprès des collectivités locales. Poste basé à Paris.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, cv, photo et prétentions) sous référence COR/TP à SFR - Département Recrutement - BP 108 - 75663 Paris Cedex 14

SFR SOCIÉTÉ FRANÇAISE DU RADIOTÉLÉPHONE

Premier Opérateur Privé en Radiotéléphonie, filiale de la Générale des Eaux, avec un CA de 1300 MF et 370 personnes en 1993, SFR, Société Française du Radiotéléphone, s'est engagée depuis 1988 à installer et exploiter les réseaux de radiotéléphonie.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DU RADIOTÉLÉPHONE — Nos abonnés en veulent plus.

Donner à la médecine les moyens d'aller plus loin, c'est passionnant

Concevoir, produire et commercialiser des systèmes et des équipements de haute technicité dans des domaines aussi pointus que la radiothérapie, l'imagerie médicale ou le diagnostic in vitro, c'est mettre ses compétences au service de la médecine moderne. Chaque jour, les 800 collaborateurs de CIS BIO INTERNATIONAL, leader français des technologies biomédicales, s'y engagent.

Ingénieur Chimiste

Notre groupe Qualification Nucléaire et Biomatériaux s'occupe de l'ensemble des prestations d'irradiation sous électrons accélérés et sous rayonnements, des prestations d'irradiation neutronique.

A 27/32 ans, Ingénieur Chimiste avec des connaissances en matériaux, en électro-mécanique et en informatique, vous êtes chargé d'assurer, en étroite collaboration avec votre chef de section, le développement de ces prestations, la réalisation des études de qualification, la maintenance et la mise en conformité des moyens de production.

Après une solide expérience dans un environnement industriel, vous souhaitez donner un nouvel élan à votre évolution professionnelle.

Nous vous confions une équipe composée de 8 professionnels avec qui vous partagez de fréquents contacts avec notre clientèle.

Cette mission nécessite de grandes qualités relationnelles alliées à un sens de l'animation hors pair.

Si ce challenge répond à vos ambitions, merci de nous adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence R94 - 5 à CIS Bio International - SDRH - BP 32 - 91192 GIF-SUR-YVETTE Cedex.



CIS bio international

... pointe des technologies biomédicales

MEDIAFA

...ECTION DU CYCLE DU COMBUSTIBLE - DRDD

...EUR EN CHIMIE ANALYTIQUE

...d'un petit groupe, vous animez votre équipe pour ...ition et/ou la mise au point des méthodes ...t vous vous positionnez en Expert pour conseiller ...és.
...NSCP, ENSI, etc.), Doctorat ou DEA de Chimie ...Réf. 202

...IEUR CHIMISTE

...e la chimie minérale, vous développez un pôle de ... nouvelles pour la mise en œuvre des procédés ...ion en milieu non aqueux (sels fondus, ...ie, etc.).
...NSCP, ENSI, etc.), Doctorat, maîtrisant parfai...ais (une autre langue : Allemand, Russe serait un ...)3

...UR MODÉLISATION ...OCÉDÉS

...e l'analyse numérique appliquée à la chimie ...solution et possédant de solides notions de génie ...s développez des codes de calcul simulant les ...extraction liquide-liquide (conception, optimisation ...sûreté des procédés, etc.) en vue de leur mise en ...elle (utilisation de MD, CP, EC).
...environ, Ingénieur Généraliste Grande Ecole ...Chimie ou Génie Chimique. Réf. 301

...UR MODÉLISATION ...ILS DE RETRAITEMENT

...s compétences en génie chimique, hydraulique, ...t analyse numérique, vous traduisez avec l'outil ... les codes de calcul du fonctionnement des ...en œuvre pour les procédés de retraitement.
...environ, Ingénieur Généraliste Grande Ecole, ...en Mécanique des Fluides. Réf. 302

...UR ETUDES PROCÉDÉS

...réelles compétences en chimie séparative, vous ...nouveaux procédés de séparation (par exemple, ...de-liquide) dont vous assurez la conception et la ...à partir d'expérimentation à échelle laboratoire.
...viron, Ingénieur Grande Ecole (Centrale/Mines, ...vocation de recherche. Réf. 303

CHERCHEUR NOUVEAUX PROCÉDÉS DE SÉPARATION

Hautement spécialisé dans le domaine de la chimie séparative (en particulier, l'extraction par solvant), vous développez des programmes de recherches avancées pour la définition de nouveaux procédés de retraitement.
25/30 ans environ, Ingénieur Grande Ecole de Chimie (ENSCP, ESPCI...) ou Universitaire avec Doctorat, la recherche est votre réelle vocation. Réf 304

INGÉNIEUR PHYSICO-CHIMISTE

Au sein d'une équipe R & D du Service, vous vous consacrez aux études de base des matériaux oxydes (structure, caractéristiques thermodynamiques ou thermochimiques) pour le confinement des radioéléments à vie longue.
25/30 ans environ, Ingénieur Physico-Chimiste ou Chimiste à fort potentiel, vous justifiez d'une expérience probante dans la recherche appliquée. Connaissance du domaine verrier appréciée. Anglais indispensable. Réf. 401

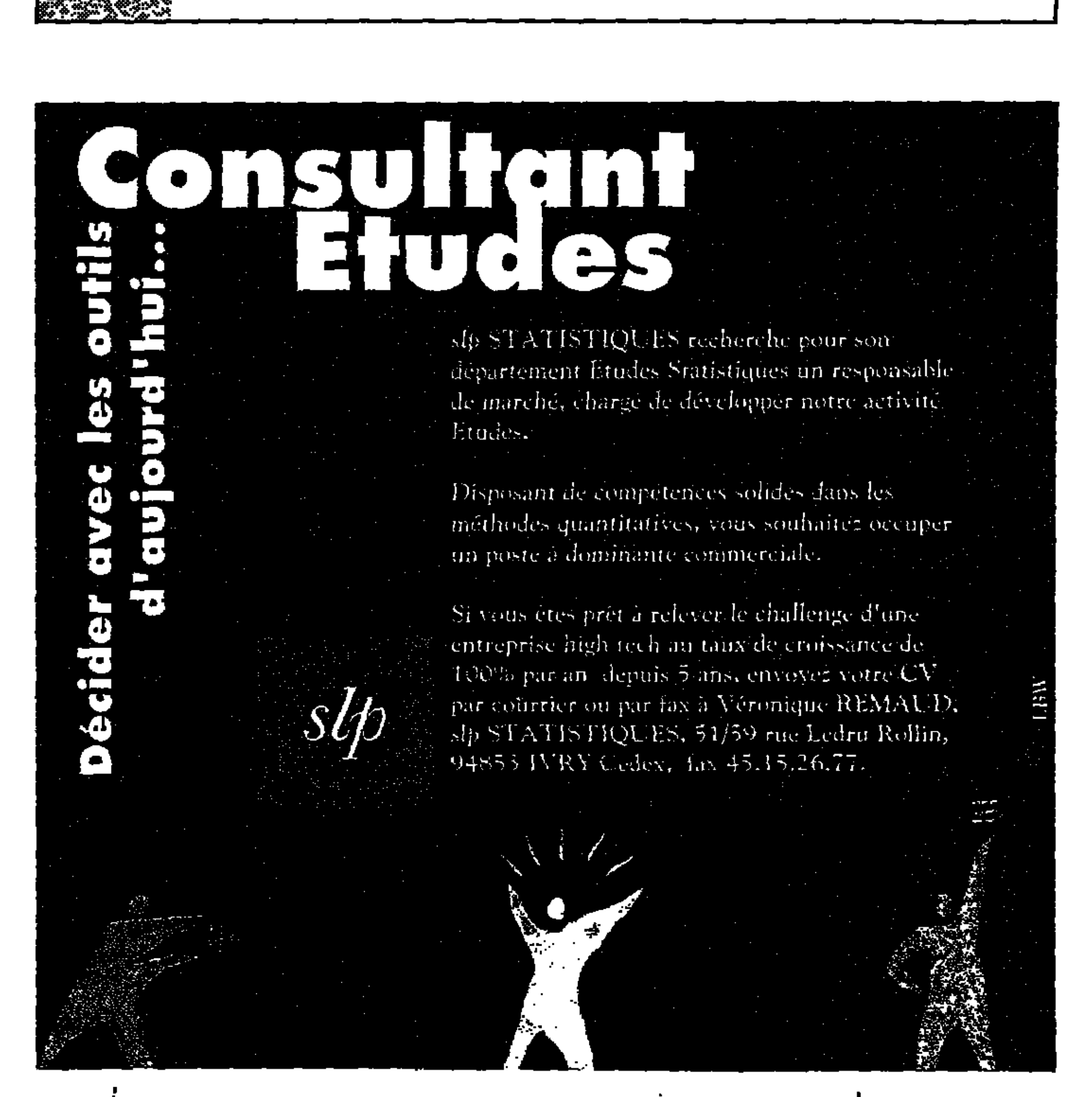
INGÉNIEUR PROCÉDÉS HAUTES TEMPÉRATURES

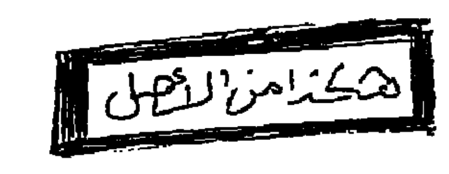
Spécialiste R & D, en liaison avec le responsable de groupe, vous participez à la conception et à la définition de nouveaux procédés de traitement à hautes températures des radioéléments (plasma etc.).
25/30 ans environ, Ingénieur Grande Ecole, spécialisation Physico-Chimiste ou Universitaire avec Doctorat "hautes températures", vous avez étoffé vos compétences par des connaissances en Electrotechnique et Génie Chimique. Anglais indispensable. Réf. 402

Adressez votre dossier de candidature : lettre de motivation manuscrite, photo et CV explicite, en précisant le poste et la référence choisis, à notre Conseil François DURAND, Cabinet SCOREMAN, le Mercure "B", ZI Les Milles, 13851 Aix-en-Provence Cedex 3, qui traitera votre proposition en toute confidentialité.



Nous ...loppons ...ourd'hui ...rocédés ...cléaires ...r siècle.





SECTEURS DE POINTE

La Direction du Système d'Information de France Télécom recherche, pour *son Centre National d'Intégration* et de Soutien Informatiques **(OCISI)**, des ingénieurs grandes écoles ou équivalent (bac + 5), de nationalité CEE, justifiant d'une expérience professionnelle réussie de 4 ans minimum, de préférence dans les applications ou les systèmes client-serveur distribués sur un nombre important de sites.

Ingénieurs systèmes ouverts — réf. OV

Vous avez des connaissances approfondies de l'un des domanes UNIX, poste de travail OS/2, réseau local (TCP, Lan Man) ou traitement coopératif, ou bien des connaissances techniques sur l'ensemble.

Architectes applications réparties — réf. AT

Vous avez une competence générale sur les réseaux et les mécanismes client-serveur, associée à une compétence technique approfondie sur une des plates-formes OS/2, UNIX, MVS. Vous proposerez la répartition optimale des données et traitements pour les futures applications et orienterez l'évolution des services techniques offerts aux applicatons (APIs).

Chefs de projet qualification technique — réf. TC

Vous avez acquis une expérience (5 ans minimum) dans la conception, le développement (niveau chef de projet) ou la mise en exploitation d'applications de gestion. Vous organiserez et assurerez le contrôle sur la qualité technique *(modularité, exploitabilité, performances, sécurité, interfaces...) des projets* applicatifs, tout au long du cycle de vie.

Ingénieurs d'affaires - Consultants — réf. IA

Vous avez acquis une expérience (7 ans minimum) dans l'élaboration et le suivi de prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage ou maîtrise d'œuvre, sur les choix d'architecture technique ou fonctionnelle, l'assurance qualité, le prototypage, la gestion de projets...

Tous ces postes demandent une capacité de compréhension de problèmes complexes, de négociation et un sens de l'écoute. Ils sont basés à **Guyancourt (78)**.

L'importance de notre groupe ouvre de larges perspectives d'évolution de carrière aux candidats à fort potentiel.

Merci d'adresser, sous la réf. choisie et en précisant votre rémunération actuelle, *lettre manuscrite et CV à :* **SM CONSEIL**, *3 rue Treilhard, 75008 Paris.*



Organisme Central d'Intégration et de Soutien Informatiques

MEDIA SYSTEM

CCI France recherche pour la vente de **solutions graphiques** un :

ingénieur commercial

ayant une solide expérience informatique

Le succès croissant et l'évolution technologique permanentes de nos produits nécessitent le recrutement d'un(e) informaticien(ne) ou d'une personne ayant des qualifications professionnelles équivalentes afin de proposer des solutions adaptées aux réels besoins de nos clients.

Vous aurez notamment pour mission :

- d'élaborer des processus de vente en fonction des projets;
- d'établir des contacts avec de nouveaux prospects;
- de concevoir et rédiger, de façon autonome, des propositions d'intégration.

C'est pourquoi nous souhaitons que vous ayez :

- **entre 30 et 40 ans et une connaissance parfaite de la langue anglaise**
- **bac + 3**
- **au moins 5 ans d'expérience comme ingénieur ou informaticien**
- **la faculté d'analyser des systèmes complexes ainsi que des flux *de production***
- **la capacité de travailler de façon autonome et innovatrice, tout en collaborant étroitement avec vos collègues en France et au Danemark.**

Les compétences suivantes chez le candidat seraient un plus :

- connaissances en «C», Unix et bases de données relationnelles
- sens de l'analyse et une vision synthétique des problèmes tant dans le domaine technique que dans le domaine des contrats
- expérience dans la réalisation de projets
- bonne connaissance des industries graphiques
- mobilité

Salaire motivant.

Ce poste sera basé à Saint-Denis (93).

Pour plus d'informations, contactez M. Henrik RELSTED ou M. Carsten DALSGAARD, au numéro de téléphone : (19) 45-86-29-55-88.

Adressez votre candidature avec la mention «ingénieur commercial», à CCI Europe.

CCI France est une filiale contrôlée à 100 % par CCI Europe.

CCI Europe développe des logiciels de haute technologie pour la mise en page et la photocomposition, *commercialise* des solutions d'intégration dans le domaine des industries graphiques (imprimeries, maisons d'éditions, éditeurs de magazines et presse quotidienne) tant en Europe qu'aux Etats-Unis.

L'utilisation de produits standard, tels que Unix, X-Windows, OSF, Morif, PostScript, Tiff, Ethernet, Token Ring, LANs et SQL, permet à CCI Europe d'offrir des solutions de haute qualité et de haute performance, adaptées aux besoins du client à tous les niveaux de sa production : de la maquette à la mise en page jusqu'à la sortie des pages finies.



CCI Europe
Øster Parkvej 9
DK-8270 Højbjerg
Danemark

Téléphone :
(19) 45-86-29-55-88

BUREAU D'ÉTUDES AGGLOMÉRATION NANTAISE

recherche

INGÉNIEUR CONFIRMÉ

Techniques de l'eau - Assainissement - Environnement

- Vous avez acquis un professionnalisme dans les domaines cités.
- Vous savez vous intégrer dans une équipe pluridisciplinaire.
- Vous maîtrisez le montage et la coordination de projets.

Vos qualités d'écoute, vos aptitudes à la communication et votre relationnel feront la différence.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation manuscrite, CV, prétentions) sous référence *AF/940415, à notre Conseil.*

ATRIA Ressource Humaine, 38, boulevard Saint-Marcel, 75005 PARIS

Nous élaborons des aciers spéciaux et des super-alliages de qualité, destinés aux entreprises industrielles de pointe : aéronautique, nucléaire, automobile, construction mécanique... Nous recherchons un

Ingénieur commercial de haut niveau

Région Toulousaine

INGÉNIEUR DE FORMATION, vous développez notre C.A. auprès d'une clientèle technique.

Vous possédez déjà une expérience commerciale dans un secteur industriel proche du nôtre (métallurgie, mécanique).

Votre intérêt pour les produits techniques, parfois complexes, et votre tempérament de vendeur vous permettent d'envisager une rémunération élevée.

Les responsabilités proposées s'adressent à un candidat à fort potentiel.

Merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. INT/LM à Béatrice McCALLUM - AUBERT & DUVAL - 41 rue de Villiers - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE qui vous garantit toute discrétion.





EUROPE DU SUD : RESPONSABLE PRODUITS "SERVEURS BASES DE DONNÉES" MVS/DB2/ORACLE.

Ce leader mondial dans les grands systèmes poursuit sa *diversification vers les services. Sa récente offre* d'intégration de systèmes conjugue l'état de l'art des partenaires les plus performants des SGBD et du *massivement parallèle.*

En relation avec les USA, vous positionnerez ces nouveaux matériels et logiciels sur le marché en pleine expansion de l'Europe du Sud. Dans chaque pays de la zone, vous mobiliserez et assisterez IC et ITC. Par une communication permanente avec toutes les structures internes, vous développerez le savoir-faire pour garantir performance et qualité.

Ingénieur diplômé de 30 à 35 ans, chez un constructeur ou en SSII, vous êtes chef de produit, consultant, ou ITC pour des produits et solutions faisant appel à votre connaissance de MVS/DB2 ou ORACLE. Vous avez la pratique du marketing opérationnel et des grands projets, si possible internationaux. Les déplacements en Europe et aux USA vous attirent, l'autonomie vous tente, une bonne rémunération vous stimule. Anglais courant impératif, poste basé à Paris. Ecrire sous réf. 642 853 LM à Denis Bellocq : Sirca, 20 avenue de l'Opéra, 75001 Paris.



SIRCA
ANTICIPER LA RÉUSSITE

SAGEM-AUTOLIV (Cergy-Pontoise)

Dans le cadre de la création de cette filiale chargée du développement de l'électronique pour Airbag et autres systèmes de sécurité, nous créons un poste

INGENIEUR-ELECTRONICIEN Responsable de Projet

VOTRE MISSION : définition des cahiers des charges en liaison avec les différents partenaires (définition des futurs produits et amélioration des produits existants), interface technique avec le client, participation au choix des solutions techniques, responsabilité du déroulement des plannings en coordination avec tous les interlocuteurs concernés, suivi et gestion des prix de revient.

Ingénieur électronicien, vous possédez une première expérience (3-4 ans) dans le domaine *industriel, si possible dans l'électronique automobile.*

Vos connaissances en électronique analogique basse fréquence, microprocesseur et programmation, conception de produits en grande série, CEM, vous permettront d'être rapidement opérationnel.

La maîtrise de l'anglais est indispensable et la pratique de l'allemand serait un plus.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. IE/M à AUTOLIV KLIPPAN Direction Administrative - 1, rue des Acacias - 75017 PARIS.

Le Monde PUBLICITE

Pour passer vos annonces :





44-43-76-03
44-43-76-28

FAX : 44-43-77-32

SECTEURS DE POINTE

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

SMG

SMG Stratema

accompagne les entreprises dans leurs évolutions et les aide à répondre, en termes organisationnels aux exigences de leurs marchés.

Pour faire face à son développement le Cabinet recherche aujourd'hui :

UN(E) CONSULTANT(E)

de haut niveau

Le profil est le suivant :

- Une réelle expérience de la pratique de la sociologie des organisations, soit comme consultant, soit en entreprise ;
- Une forte capacité à s'intégrer dans une équipe soudée, et à y être en même temps autonome ;
- Une pratique de l'anglais écrit et parlé.

Ce poste de consultant **très senior** doit être pourvu immédiatement.

Envoyer CV précis, et prétentions à
Ewa BRANDT
Directeur général
SMG, 113, rue de l'Université 75007 Paris

Votre réflexion stratégique, votre sens politique... au service des Relations Sociales du Groupe.

Région parisienne
Banlieue ouest
Groupe Industriel Français, mondialement implanté, nous sommes parmi les leaders dans chacune de nos activités. Pour optimiser la préparation des décisions stratégiques à caractère social nous renforçons notre structure Ressources Humaines.

Juriste - senior — Réf. 9420

Force de proposition auprès de la Direction des Ressources Humaines du Groupe, vous l'assistez en termes juridique et politique de manière à éclairer ses choix.

Conseil juridique, en matière de relations sociales, des divers établissements et filiales, vous suivez l'évolution des textes légaux et veillez à leur application.

Vous travaillez aux contenus de la politique sociale, tant sur le plan salarial qu'en matière d'emploi, participez aux négociations ainsi qu'aux rédactionnels de la communication sociale (études...).

Diplômé en Droit Social, de l'IEP..., *vous justifiez d'une expérience similaire de 3 à 4 ans au sein de la DAS d'un Groupe industriel ou d'un organisme patronal, et parlez couramment l'anglais. Hauteur de vue, esprit de synthèse, aisance rédactionnelle, sont nécessaires pour réussir dans la fonction.*

2 Juristes droit social "junior" — Réf. 9421

Rattachés, pour l'un à la Direction Centrale des Affaires Sociales, pour l'autre au Chef du Personnel du Siège, vous leur apportez votre assistance en terme de législation sociale, suivez les textes légaux, élaborez les bilans sociaux, tableaux de bord...
Ces postes s'adressent à des ***diplômés en Droit Social, ou de l'IEP...,*** *justifiant* ***d'un an*** *d'expérience au sein d'une Direction des Affaires Sociales d'un Groupe industriel.*

Sylvie CATHELAIN vous remercie de lui adresser votre candidature, ***en mentionnant votre niveau actuel de rémunération ainsi que la référence qui vous concerne.*** *7 rue de Monceau, 75008 Paris.*

MEDIA SYSTEM


Gilbert Raynaud & Partners
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

ADJOINT DU DIRECTEUR FINANCIER ET COMPTABLE

Nous recherchons l'adjoint du Directeur Financier et Comptable d'un Etablissement Public situé à Paris.

Doté d'une formation supérieure de généraliste (ESC, maîtrise de gestion ou de Sciences Economiques) et d'une solide formation comptable (minimum DECF ou diplôme équivalent) il aura 5 à 8 ans d'expérience professionnelle incluant si possible la connaissance de la comptabilité publique.

Il participera à la définition des objectifs de gestion et se verra confier la responsabilité de la comptabilité générale, des opérations budgétaires, de la gestion de la trésorerie ainsi que de l'encadrement d'une dizaine de personnes.

Rigueur, disponibilité, sens du dialogue sont indispensables pour réussir dans ce poste.

Publicorial

Ecrire sous réf.
17A 2678 4M
Discrétion absolue



71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Grand Groupe Industriel Français, leader mondial dans plusieurs de ses activités, recherche un

Chef de Service Fiscalité

Rattaché à la Direction de la Comptabilité et de la Fiscalité, vous interviendrez sur tous les dossiers de fiscalité française et internationale et participerez à la définition, au suivi et à la gestion de la politique fiscale du Groupe.

Dans le domaine de la fiscalité française, vous assurerez une mission de conseil vis-à-vis des directions opérationnelles, des filiales et du Siège européen.

Sur le plan international, vous mettrez en place les schémas d'optimisation et suivrez des missions en fiscalité étrangère.

Agé de 35 ans minimum, vous possédez une formation supérieure dans les domaines juridique et fiscal.

Parfaitement bilingue anglais, vous avez une très bonne capacité naturelle de communication et de contact indispensable à ce poste.

Lieu de travail : PARIS.

GEC ALSTHOM

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + photo) à :
GEC ALSTHOM Service du Personnel et des Relations Sociales
38 avenue Kléber, 75795 PARIS CEDEX 16



Cica

Nous sommes le premier Distributeur Automobile indépendant en France (2,5 Mdf de CA), filiale d'un Groupe de Négoce International.

Notre Directeur Administratif et Financier recherche un :

CONTROLEUR ADMINISTRATIF ET COMPTABLE ITINERANT

Outre des missions d'Audit comptable et de Conseil en gestion menées auprès de notre réseau de Concessionnaires, vous assurerez, par intérim et de façon très opérationnelle, les fonctions de **Responsable Administratif et Comptable** de filiale.

A 28/30 ans, de formation type ESC et/ou 3ème cycle Universitaire complétée par un DESCF, vous avez acquis en Cabinet, une expérience très significative en audit et /ou expertise comptable de **PME/PMI**. Un passage, même court, en Entreprise serait apprécié.

Vous êtes nécessairement autonome, **mobile et disponible** car vos déplacements en province, de durées variables, sont très fréquents.

Si ce contexte vous séduit, merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite), référencé LM/365, à notre conseil **Maÿlis POURQUIE,**

ORYADE
16, avenue Hoche
75008 PARIS



Membre de Syntec — Conseil en Ressources Humaines

BECTON DICKINSON

Nous faisons progresser le monde médical...

... Innovation, Créativité, Qualité : nous avons fait d'une tradition notre volonté d'entreprise pour évoluer dans le domaine de la santé. Becton-Dickinson - 18 000 personnes dont 3 400 en Europe - est aujourd'hui l'un des leaders mondiaux du matériel médico-chirurgical et de laboratoire.
Becton-Dickinson recherche pour son siège social basé à Grenoble, un

Responsable Financier H/F

Vous avez 30/35 ans, une solide formation en gestion des entreprises (ESC, Dauphine...) et vous justifiez d'une réelle expérience pratique et technique d'au moins 5 ans soit dans un cabinet d'audit financier international soit dans un poste à responsabilités au sein d'un service financier (contrôle de gestion, recouvrement clients).

Collaborateur du Directeur Financier Européen, vous êtes responsable :
- de l'élaboration et du suivi des prévisions budgétaires de la société.
- du suivi des comptes clients.

Assisté de plusieurs collaborateurs, vous êtes une force de proposition pour les différents centres de profit.
La fonction nécessite outre de la rigueur, de la méthode et de l'organisation, de réelles qualités de communication et de relations humaines.
Autonomie, implication et maîtrise de l'anglais sont requises pour ce poste.

Merci d'adresser lettre de motivation, CV et photo, sous réf. ML1 à Becton-Dickinson France, 11 rue A. Bergès, 38800 Pont-de-Claix.

MEDIA SYSTEM

ENTREPRISE DE SANTE

SANTÉ

Contrôleur de gestion adjoint au directeur



Nous sommes une entreprise de santé en rapide développement. Pour répondre à nos objectifs de croissance et aux besoins de nos clients, nous recrutons un cadre de gestion.

Mission : professionnel à la fois rigoureux et pragmatique, collaborateur immédiat du directeur de la clinique, vous serez responsable, sous son autorité, du contrôle de gestion, ainsi que du suivi et de l'évolution du système d'information de l'entreprise (IBM Risc 6000).
Il est exigé : vous avez impérativement une solide formation en gestion des entreprises (ESC, Dauphine...). Agé de 30/35 ans, vous justifiez d'une réelle expérience pratique et technique dans une fonction de même type. Vous avez le don des relations humaines et de l'écoute, qui vous permettra de favoriser et d'accompagner le changement.
Il est offert : de véritables perspectives d'évolution dans une entreprise en forte croissance.
Le poste est basé à Rouen.
Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 1237/LM à Bernard Krief Recrutement, BP 186-07, 75326 Paris Cedex 07. *Nous répondrons à toutes les candidatures conformes aux exigences ci-dessus décrites.*



BERNARD KRIEF RECRUTEMENT
Un département de Bernard Krief Consulting Group
Washington Moscou Bruxelles Paris

X

LE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

Marketing et encadrement commercial

LE MONDE DES CADRES

BOEHRINGER INGELHEIM FRANCE, groupe pharmaceutique international, réalise en France, avec 1 200 personnes et 4 sites industriels, un CA de plus de 1,4 milliard de francs.

Pour renforcer la structure Achats et dans le cadre de notre développement, nous recrutons un :

RESPONSABLE ACHATS TECHNIQUES (H/F)

ADJOINT AU DIRECTEUR DES ACHATS

En collaboration avec les services techniques, vous assurez les achats des biens équipements, des matériels. Vous participerez de façon active à l'informatisation de ces achats.

Une formation ingénieur ou une expérience équivalente dans un environnement industriel vous a permis, après une formation achats (MAI, ESAP...), d'acquérir un réel savoir-faire dans le domaine des achats industriels. Vous êtes organisé et autonome. Vous appréciez le travail en équipe et possédez de réelles qualités de négociateur mais aussi d'animateur. La maîtrise de l'anglais est indispensable, l'allemand est un plus.

Le poste est basé à Reims (51).

Si vous souhaitez vous investir dans une équipe et une entreprise motivantes, merci d'adresser votre lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions, en mentionnant la référence GMO 10 à :

BOEHRINGER INGELHEIM FRANCE, Direction des Ressources Humaines, BP 292, 51060 Reims Cedex. Confidentialité garantie.





GE Medical Systems

Acheteur international

UNE PASSION POUR L'EXCELLENCE, LE SOUCI PERMANENT DE RESTER LEADER ET D'ÊTRE UNE ENTREPRISE PROFITABLE ET TOUJOURS PLUS PRODUCTIVE - GE EST UN DES GROUPES GLOBAUX LES PLUS PERFORMANTS AU MONDE.

VISANT À ÊTRE PREMIER DANS CHACUNE DE SES BRANCHES D'ACTIVITÉS - DES APPLICATIONS ÉLECTRIQUES AUX MOTEURS D'AVION, DES SERVICES FINANCIERS À L'IMAGERIE MÉDICALE -, LES VALEURS DE GE SONT UNIQUES.

GE MEDICAL SYSTEMS EST À LA POINTE DE LA TECHNOLOGIE EN IMAGERIE MÉDICALE, AVEC DES USINES IMPLANTÉES EN EUROPE, EN ASIE ET EN AMÉRIQUE. SON SIÈGE SOCIAL EUROPÉEN EST SITUÉ À BUC (78).

L'INNOVATION, UNE QUALITÉ IRRÉPROCHABLE ET UNE RECHERCHE PERMANENTE DE LA PRODUCTIVITÉ SONT LES PRIORITÉS DE GE POUR SATISFAIRE SES CLIENTS.

LE SOURCING JOUE UN RÔLE STRATÉGIQUE DANS CETTE RECHERCHE DE LA PRODUCTIVITÉ EN S'APPUYANT SUR DES OUTILS DE MANAGEMENT PERFORMANTS POUR IDENTIFIER, SÉLECTIONNER ET INTÉGRER LES MEILLEURS FOURNISSEURS/ *PARTENAIRES POUVANT RÉPONDRE* AUX BESOINS SPÉCIFIQUES DANS NOTRE DOMAINE DE L'IMAGERIE MÉDICALE.

Pour son équipe Sourcing/Achats, GE Medical Systems Europe recherche un Acheteur International dont la mission sera de mettre en place des actions continues d'amélioration de nos produits et de nos processus en utilisant le "benchmarking", "les meilleures pratiques mondiales", en travaillant sur la conception des produits en étroite collaboration avec les directions Etudes & Développement, Marketing, et Industrielle dans le cadre d'actions sourcing globales.

Ingénieur diplômé avec un MBA ou équivalence, vous êtes parfaitement bilingue français/anglais (3e langue souhaitée). Dynamique, vous avez un sens développé du travail en équipe et grâce à votre expérience de 3 à 5 ans dans les achats au sein d'un grand groupe international, vous êtes capable de définir et d'atteindre des *objectifs* ambitieux.

Si l'opportunité de rejoindre une des compagnies globales les plus performantes du monde vous motive, envoyez dès aujourd'hui votre CV à GE Medical Systems Europe, Département Ressources Humaines, Jean-Louis VIDOT, 283 rue de la Minière, 78533 Buc Cedex.
Fax : (1) 30 70 42 30.

OUVERTURE D'ESPRIT, ÉNERGIE, RAPIDITÉ, GOÛT DES DÉFIS, TELLES SONT LES QUALITÉS DE NOS COLLABORATEURS.



Filiale d'un groupe international diversifié, avec 300 MF de CA, nous sommes spécialisés dans les activités de loisir. Organisés en filiales autonomes, nous recherchons des

Jeunes Directeurs

réf. 9404/A

Jeunes Directeurs adjoints

réf. 9404/B

Véritables patrons de votre centre de profits, vous avez sous votre responsabilité la gestion administrative et comptable (15 à 30 MF de CA), en cohérence avec la stratégie du groupe, le développement des actions commerciales (étude du marché local, politique de communication, publicité...) et le management du personnel (15 à 30 personnes).

A 30 ans environ, après une formation supérieure type ESC ou gestion et une première expérience de la fonction dans le secteur du service (loisir, restauration, ...) vous avez envie de travailler en toute autonomie.

Disponibles et **mobiles**, vous êtes organisés et possédez un bon relationnel.

Si vous êtes ambitieux et évolutifs, adressez votre dossier de candidature (lettre, CV + photo) sous la référence choisie à notre Conseil Pierre Vinot Consultants, 10 rue Guillaume Tell, 75017 Paris.



Professionnel en du Conseil Ressources Humaines

Notre activité de conseil en ressources humaines nous conduit à rechercher un Consultant free-lance.

La nature de nos interventions - recherche de cadres et dirigeants, bilan de compétences, évaluation, formation..., vous permettra de valoriser, en toute autonomie, votre savoir-faire dans des contextes variés où chaque mission exige une approche spécifique. A environ 30 ans, de formation supérieure universitaire ou grande école, vous possédez une expérience opérationnelle de recrutement en entreprise de préférence au sein d'un grand groupe industriel.

Vos qualités relationnelles, votre sens de l'écoute et votre excellente culture générale vous permettront de mener à bien vos missions au sein d'une structure souple et professionnelle.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite) sous la réf. 50055 à Media System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17.



Bussmann

filiale du Groupe COOPER INTERNATIONAL, produit et distribue des protections de circuits et les accessoires correspondants. Grâce à la qualité de ses produits, BUSSMANN est devenu leader du marché aux USA et, en Europe se développe à partir du Danemark et de l'Angleterre. Nous voulons maintenant atteindre la position de leader en Europe, où le potentiel du marché français mérite une attention particulière.
Nous recherchons donc un

Directeur des Ventes

Pour pénétrer systématiquement le marché, vous devrez autant rechercher de nouveaux clients que conseiller les clients existants.
Pour participer aux activités de Marketing International des produits, vous devrez avoir un sens développé du travail en équipe.
Vous serez responsable du budget, en accord avec le Directeur des Ventes Europe, à qui vous rendez compte directement.
Professionnel de la vente, vous avez une bonne compréhension technique (OEM Electronique), vous vous identifiez à la haute qualité des produits et recherchez la satisfaction de vos clients.
A 35 ans environ, entrepreneur, vous savez communiquer et travailler en équipe et faites aboutir vos actions.
Cette opportunité vous laissera une autonomie de négociation et de décision dans une société mondiale en bonne santé, qui vous apportera le soutien nécessaire pour vous permettre de saisir les possibilités d'évolution professionnelle.
Ce poste est basé en Région Parisienne.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo sous réf.13437 à EUROMESSAGES - BP 80 - 92105 BOULOGNE Cedex, qui fera suivre ou tapez 3617 *EUROMES Code 13437*



LE DÉPARTEMENT STRATÉGIE ET MANAGEMENT DES ORGANISATIONS RECHERCHE UN

Professeur permanent

2 jours/semaine

*Responsable du module **Structure & Sociologie des Organisations**, vous interviendrez, à terme, dans les modules **Stratégie** du département.*
Une expérience de l'entreprise et le sens de la pédagogie à haut niveau sont indispensables.
Une formation doctorat de gestion serait un plus.
Début des cours : septembre 94.
Merci d'adresser vos CV et lettre de motivation avec photo, sous la réf. SMO-56 à l'ESCM, 2 300 av. des Moulins, BP 3139, 34034 Montpellier Cedex 1.

Le Président d'un Groupe d'Ingénierie, dont le siège est basé en région parisienne banlieue Est, cherche son

Secrétaire Général (H/F)

A 30/35 ans, de formation pluridisciplinaire en gestion et administration des entreprises, de niveau minimum (Bac + 5), vous assisterez le P.DG pour le secrétariat juridique, le suivi financier des filiales, l'organisation générale du groupe.
Ouvert, vif, réactif, inventif, habile dans la pratique de la micro-informatique, vous serez associé(e) à la vie du groupe, à son évolution et à sa modernisation.

Merci d'envoyer CV et photo, sous réf. 431 (mentionnée sur l'enveloppe) à Media System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

ORGANISME LEADER de la FORMATION PROFESSIONNELLE

recrute un Cadre Expérimenté pour la fonction de

RESPONSABLE NATIONAL h/f

de la qualification des professionnels de la Formation

L'activité de ce spécialiste sera centrée sur l'environnement de la Formation professionnelle : organismes, entreprises... et s'intégrera à une unité d'une dizaine de personnes, chargée de la Formation des formateurs, des tuteurs, des responsables et du conseil auprès des structures de formation.

Ce responsable aura pour mission :
- *d'analyser les emplois, les qualifications* dans le secteur de la formation professionnelle en développant des relations avec l'environnement ;
- de concevoir, d'expérimenter et de capitaliser des produits nouveaux adaptés à l'évolution des métiers de la Formation professionnelle
- de participer à l'animation d'un réseau national de formateurs et d'assurer une fonction de veille, de conseil et d'assurance qualité.

Le candidat possèdera, outre une formation supérieure, une solide expérience de responsabilité en formation professionnelle (coordination, animation, management, ingénierie).
Le candidat montrera une forte motivation au développement, une capacité de négociation confirmée et une grande expérience du travail en équipe. Rémunération : 200 000 F +

Dossiers de candidature à adresser à : Monsieur le Directeur - C.P.T.A. de Nantes - CP 0101 - 44805 St Herblain cedex.

CRéDOC

CENTRE DE RECHERCHE SUR LES CONDITIONS DE VIE

*pour la fonction d'adjoint aux responsables des deux départements **"Conditions de vie et Aspirations des Français"**, spécialisé dans les enquêtes d'opinion, (expérience indispensable dans le traitement informatique des enquêtes quantitatives) **"Dynamique des Marchés"** spécialisé dans les études sectonelles (connaissances en économie industrielle vivement recherchées). Les candidats, de formation type **ENSAE (SEA) ou 3e cycle de Sciences Economiques** avec de solides compétences en statistiques devront impérativement justifier d'une expérience professionnelle (3 ans) dans les études ou la recherche.*

2 économistes statisticiens

Les candidatures sont à adresser à Monsieur le Directeur du CREDOC, 142 rue du Chevaleret, 75013 Paris.

LE MONDE DES CADRES